



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

— DPO —
Tome neuvième.
—

LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANIEL, RUE IMPÉRIALE.

1866.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

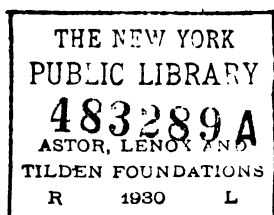
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Tome IX.



LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANIEL, RUE IMPÉRIALE.

—
1866.



NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINGENT.

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 1864 est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes, le 2 avril 1864.

Revue des Sociétés savantes des départements, 3^e série, tome IV, septembre et octobre 1864.

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1862-1864, 9^e volume.

Bulletin du Comité flamand de France, tome III, N^o 11, septembre et octobre 1864.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai, 2^e série, tome VII, 1861-1863.

Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, année 1864, N^o 1.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société impériale de Valenciennes, octobre 1864.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome VIII, 3, livraison.

De la part des auteurs :

Souvenirs de saint Thomas de Canterbury, étude hagiographique par J.-J. CARLIER. (Extrait des Annales du Comité flamand de France, tome VII.)

Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Douai du 3 novembre 1864, par M. A. PREUX, avocat général.

Notice sur un manuscrit inédit de la bibliothèque de Poitiers, et sur son auteur, le bénédictin Dom Deschamps, par M. BEAUSSIRE, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers.

Observations relatives à la note de M. de Rougé sur le calendrier et les dates égyptiennes, par M. A.-J. VINCENT. (Extrait de la Revue archéologique, 1864.)

Éphémérides lilloises, par M. Ed. VAN HENDE, 1865.

CORRESPONDANCE.

Lettre du président de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, sollicitant l'échange de ses publications contre celles de la Commission historique. Cet échange est accepté à partir de 1865.

Le SECRÉTAIRE fait lecture des procès-verbaux des séances tenues par les sous-comités de Douai et de Dunkerque pendant les mois de novembre et décembre 1864¹.

Le sous-comité de Dunkerque s'est occupé de la question des *mottes* ou *tumulus*. Il soumet à ce sujet à la Commission une proposition dont l'examen est renvoyé au bureau, qui formulera son avis pour la prochaine séance.

M. CELLIER, correspondant à Valenciennes, fait connaître que, sur la demande qui lui en a été faite, il a procédé à des recherches

¹ Voir l'extrait des procès-verbaux des sous-comités, 8^{me} volume, pages 428 et suivantes.

sur les armoiries des communes de l'arrondissement d'Avesnes, et que dans un recueil de Jean DOUDELET, clerc de la chaussée de Valenciennes, il a trouvé un certain nombre de blasons relatifs à cet arrondissement et à celui de Cambrai.

Les renseignements fournis à ce sujet par M. CELLIER seront communiqués aux auteurs de la statistique de ces arrondissements, afin qu'ils puissent s'en servir pour compléter leur travail.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Ed. VAN HENDE, au nom de la sous-commission nommée dans la dernière séance, donne lecture du rapport, qui sera adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique en réponse à sa circulaire du 1^{er} décembre 1864, relative aux bibliothèques des écoles primaires.

A la suite de ce rapport, la Commission procède à l'examen de la liste des ouvrages, et après observations présentées par MM. DE MELUN, l'abbé CARNEL, DESPLANQUE, elle arrête la liste des ouvrages qui seront désignés à Son Excellence.

M. Th. LEURIDANT fait part à la Commission du degré d'avancement de son travail sur la statistique féodale.

LE SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE rend compte que par suite des démarches qu'il a faites, les publications de la Commission pourront être échangées contre le *Messenger des Sciences historiques* à Gand, ou *Archives des Actes de la Bibliographie de la Belgique*.

Avant de clore la séance, le Président rappelle de nouveau l'urgence de fournir les notes additionnelles et rectificatives sur la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille, et prie instamment les membres présents d'apporter le résultat de leurs recherches ou observations pour la prochaine séance.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, DE MELUN, DE CAULAINCOURT, BALSON, Ed. VAN HENDE, Th. LEURIDANT, BERGEROT, DE LA PHALECQUE, l'abbé CARNEL, DESPLANQUE, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1865.

En l'absence de M. DE COUSSEMAKER, président, empêché, et de M. DE MELUN, vice-président, en voyage, M. DE LA PHALECQUE préside la séance.

Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier 1865 est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Bulletin du Comité Flamand de France, tome III, N° 12, novembre et décembre 1864.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, 3^e série, tome IV, N° 789, juillet, août et septembre 1864.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société Impériale de l'arrondissement de Valenciennes, N° 5, novembre 1864.

De la part des auteurs :

Histoire de saint Folquin, suivie d'une notice sur ses reliques et du compte-rendu de leur fête séculaire, célébrée à Esquelbecq le 29 juin 1864, par M. l'abbé Julien PARILE, curé d'Esquelbecq, 1864.

M. BERGEROT, qui a fait le dépôt de cet ouvrage, est chargé de transmettre à l'auteur les remerciements de la Commission.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le baron DE GIRARDOT, accusant réception des exemplaires du rapport de M. A. DESPLANQUE, qui lui ont été offerts.

Sur le désir qui lui a été exprimé au nom de la Commission,

M. DE GIRARDOT consent à ce que les documents qu'il a communiqués soient conservés dans les archives du département.

Il fait l'envoi de cinq nouvelles pièces qui se rattachent à l'histoire des États de Flandre.

Après avoir voté des remerciements au donataire, la Commission décide que ces pièces nouvelles, de même que celles qui pourraient encore parvenir, seront provisoirement réservées pour faire, s'il y a lieu, l'objet d'un second rapport.

Le SECRÉTAIRE fait lecture du procès-verbal de la séance tenue le 14 janvier 1865 par le sous-comité de Dunkerque.

Au sujet de la question des *mottes* ou *tumulus*, dont le sous-comité continue de s'occuper, il est décidé que, par suite de l'absence de M. DE COUSSEMAKER, l'avis que le bureau devait exprimer sur la proposition formulée par M. BONVARLET sera réservé pour la prochaine séance.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. BONVARLET et M. F. VERCOUSTRE, s'étant occupés de la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Dunkerque, les notes rectificatives et additionnelles qu'ils ont rédigées sont déposées sur le bureau.

M. A. DESPLANQUE dépose de son côté une note sur Lambersart.

A ce sujet, M. Ch. VINCENT émet l'avis qu'il serait très-utile de nommer une sous-commission qui serait spécialement chargée de procéder au travail de révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille, et ultérieurement à celle des autres arrondissements.

Cet avis est adopté, et MM. DE LA PHALECQUE, DESPLANQUE, Ed. VAN HENDE sont appelés, avec les membres du bureau, à composer la sous-commission dont s'agit et qui se réunira incessamment.

M. ROUSSEL-DEFONTAINE dépose un extrait imprimé d'un travail sur le dénombrement des fiefs de Tourcoing et des Poutraisins. Ce document sera remis, à titre de renseignement, à la sous-commission de la statistique féodale.

M. l'abbé CARNEL communique la première partie du travail qu'il a entrepris sur les objets d'art et d'archéologie existant dans l'église Saint-André, de Lille.

Le SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE a dressé la liste générale des membres de la Commission historique depuis sa création en novembre 1839 jusqu'à ce jour, avec l'indication des mutations survenues dans la position de chacun.

En raison de l'intérêt que présente ce travail, la Commission décide qu'il sera inséré dans le bulletin.

Étaient présents : MM. DE LA PHALECQUE, *président* ; ROUSSEL-DEFONTAINE, Ed. VAN HENDE, l'abbé CARNEL, BERGEROT, VERLY, DESPLANQUE, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 9 MARS 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 2 février est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, 3^e série, tome IV, novembre et décembre 1864.

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la commission des antiquités de la France, par M. B. HAUREAU, lu dans la séance du 29 juillet 1864.

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome V, 2^e partie.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2^e série, tome III, 1^{re} livraison.

Bulletin des antiquaires de Picardie, tome IV, 1864.

Revue agricole, industrielle et littéraire, publiée par la Société impériale de Valenciennes, décembre 1864.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer, 51^e et 52^e livraisons, 1864.

Bulletin de la Société académique de Boulogne, année 1864, n^o 2.

De la part des auteurs :

Traité inédit sur la musique du moyen-âge, par E. DE COUSSEMAKER.

CORRESPONDANCE.

Prospectus de souscription à l'Annuaire des sociétés savantes de la France et de l'étranger, publié par M. le comte d'HÉRICOURT.

Lettre du Président du sous-comité de Dunkerque, relative à la séance tenue le 24 février dernier et à la communication faite par M. GOUTIER, avocat à Bergues, de son travail sur le *Portus-Itius*.

Le sous-comité insiste pour l'adoption de la proposition de M. BONVARLET au sujet de l'envoi d'un questionnaire sur les mottes ou *tumulus*.

M. DE COUSSEMAKER fait savoir que le bureau a examiné la question et qu'il est d'avis de donner suite au projet. A cet effet, un modèle de questionnaire vient d'être demandé à l'auteur, et dès que ce modèle sera parvenu, une circulaire sur cet objet sera préparée.

Quant au mémoire de M. GOUTIER sur le *Portus-Itius* dont le sous-comité de Dunkerque s'est occupé dans sa séance du 10 décembre 1864¹, la question examinée à un point de vue tout à fait nouveau par l'auteur a paru digne d'un examen sérieux de la part des personnes qui s'occupent de cette étude historique.

M. MARTEAU, satisfaisant à la demande qui lui a été faite, transmet un dessin représentant le monument commémoratif de la

(1) 8^e volume, p. 428.

bataille de Bouvines, tel qu'il a été érigé en 1863 par les soins de la Commission historique.

Il est décidé que ce dessin sera reproduit par la lithographie pour être inséré dans le bulletin à l'appui d'une notice que M. CHON se charge de rédiger.

Lettre de M. le Maire de Lille relative à une communication qui lui a été faite par M. ADVIELLE, sous-chef de division à la préfecture de l'Isère, ayant trait à un personnage nommé *Alard*, *Adelard* ou *Adalard*, auquel on donne le titre de vicomte du pays de Flandre.

Cette communication, qui est accompagnée d'une note de M. l'Archiviste de la ville, est remise à M. Ed. VAN HENDE pour examen et rapport.

LE PRÉSIDENT fait lecture d'une circulaire de M. le Préfet de l'Aisne, en date du 3 janvier dernier, adressée aux maires et agents-voyers de ce département, et relative aux mesures à prendre pour assurer la conservation des médailles et objets d'archéologie qui peuvent être découverts en exécutant les travaux de confection des routes et chemins.

Les mesures prescrites dans l'Aisne pourraient être très-utilement adoptées pour le Nord, et cette question, à laquelle se rattachent le vœu émis par M. BERGEROT dans la séance du 8 décembre 1864⁽¹⁾, de même que le projet de questionnaire concernant les *mottes* ou *tumulus*, est réservée pour faire ultérieurement l'objet d'un rapport spécial à M. le Préfet.

Par suite de l'impossibilité matérielle où se trouve la Commission, de former une collection départementale, M. Ch. VINCENT émet l'avis que les objets recueillis par ses soins pourraient être déposés au musée de Lille, sauf à conserver la propriété desdits objets, ou du moins à faire mentionner leur provenance.

Cet avis est adopté.

LE PRÉSIDENT dépose des notes fournies par MM. F. VERCOUSTRE, Th. LEURIDAN et Ed. VAN HENDE sur la révision de la statistique archéologique.

(1) 8^e volume, p. 418.

M. DE COUSSEMAKER fait savoir que sur sa demande, M. TAILLIAR, correspondant à Douai, a bien voulu promettre communication de la carte qu'il a fait dresser de toutes les voies romaines existant dans le département. Ce remarquable travail sera très-utilement consulté pour établir la carte générale qui doit accompagner le volume spécial de la statistique.

M. l'abbé CARNEL dépose les notes qu'il a recueillies sur les objets d'art et d'archéologie de l'église Saint-André, à Lille.

A ce sujet, une discussion s'engage sur l'ordre à suivre pour procéder à l'inventaire des églises.

La Commission pense que ces objets devraient être inventoriés dans l'ordre suivant :

1° Le grand mobilier, tel que chaire, maître-autel, boiseries, grille, etc.;

2° Les objets qui ornent l'église et qui ne font pas partie du grand mobilier, tels que tableaux, bas-reliefs, statues, etc.;

3° Les objets spéciaux au culte qui se trouvent dans le trésor ou dans la sacristie, tels que orfèvrerie, ornements, etc.

On commencera toujours la description par la droite en entrant.

La Commission approuve un projet de lettre à adresser à l'un de ses membres résidants qui, depuis longtemps, n'assiste plus aux séances et se trouve dans le cas prévu par l'art 12 du règlement.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, BALSON, le Comte DE CAULAINCOURT, Ed. VAN HENDE, l'abbé CARNEL, l'abbé DERVEAUX, CHON, DAVID, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 9 mars est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Annales de la Société archéologique de Namur, tome VIII, 4.^e livraison.

Société archéologique d'Avesnes, fascicule, page 309 à 364.

Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, Revue, février 1865, N° 2.

Bulletin du Comité Flamand de France, tome III, N° 13, janvier et février 1865.

Procès-verbaux de la Commission départementale des Antiquaires de la Seine-Inférieure, de 1818 à 1848, tome I^{er}, publié en 1864.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. l'Archiviste du département, du 22 mars 1865, accusant réception des documents concernant l'administration intérieure des provinces de Flandre, et dont M. le baron DE GIRARDOT a bien voulu faire don à la Commission historique, qui en a voté le dépôt aux Archives.

Ces documents ont été classés dans le fonds des intendances.

Lettre de M. l'abbé COCHET, président de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, sollicitant l'échange des publications. Cette proposition est accueillie.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Le Président communique le projet de questionnaire sur les Mottes ou Tumulus, envoyé par le Sous-Comité de Dunkerque, et préparé par M. BONVARLET. La Commission décide qu'il sera donné suite à ce projet.

M. l'abbé DEHAISNES, membre correspondant, à Douai, qui assiste à la séance, lit un travail sur l'inventaire des objets d'art et d'archéologie existants dans l'église Saint-Pierre, à Douai.

Cette lecture est écoutée avec le plus vif intérêt, et la Commis-

sion prie M. l'abbé DEHAISNES de vouloir bien continuer ses savantes recherches sur les autres églises de l'arrondissement de Douai.

M. CHON lit la notice qu'il a été chargé de rédiger sur le monument commémoratif de la bataille de Bouvines. Cette notice à laquelle la Commission donne son approbation, sera insérée au bulletin.

L'ordre du jour appelle la communication du mémoire que M. A. DESPLANQUE se propose de lire, au nom de la Commission historique, à la prochaine réunion générale des sociétés savantes à la Sorbonne, sur le *Projet d'assassinat de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne*, par les Anglais, 1424-1426.

Cette communication intéresse vivement la Commission.

A ce sujet, M. BRUN-LAVAINNE rappelle que c'est aux soins de M. le Maire de Linselles et aux siens que quelques-uns des documents signalés par M. DESPLANQUE, et qui se trouvaient à la mairie de cette commune, ont été déposés aux Archives départementales.

Avant de clore la séance, le Président remet à chacun des membres présents le diplôme qui lui est destiné.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, BRUN-LAVAINNE, BALSON, DESPLANQUE, DAVID, ROUSSEL-DEFONTAINE, ED. VAN HENDE, Th. LEURIDAN, CHON, DELIGNE, VERLY, l'abbé DEHAISNES, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 4 MAI 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité Impérial des travaux historiques et des sociétés savantes,

ténues les 30 , 31 mars et 1^{er} avril 1864 : *Archéologie, Histoire, Philologie et Sciences morales* , 2 volumes.

De la part des Sociétés.

Messenger des Sciences historiques ou Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique , publié à Gand , années 1857 à 1864 inclus, 8 volumes

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne , année 1864 , 4 tomes, 18 volumes.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes , publiée par la Société Impériale, fascicule, mars 1865.

Archives de l'Agriculture du Nord de la France , publiées par le Comice agricole de Lille, N^{os} 1 et 2, janvier et février 1865.

Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes , pages 199 à 230, avec table et feuille de texte.

De la part des auteurs :

Biographies départementales du Nord , N^o 2, M. Arthur DINAUX, par A. DESPLANQUE.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique , accusant réception des volumes du bulletin destinés à être transmis aux sociétés correspondantes.

M. LUCIEN DE ROSNY , membre correspondant , à Paris, annonce le prochain envoi d'un travail sur l'archéologie des Flandres.

Le Comité d'archéologie américaine de France , à Paris, sollicite l'échange des publications. Cette demande est acceptée.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. le Président dépose une copie de la carte des voies romaines appartenant à M. TAILLIAR.

M. Ed. VAN HENDE, lit le rapport que , dans la séance du 9 mars

dernier, il a été chargé de rédiger sur la communication de M. ADRIELLE, ayant trait à *Adelard* ou *Adalard*, *vicomte de Flandre*.

Le rapporteur dit qu'il n'a jamais existé de Comte de Flandre du nom d'*Adelard* ou d'*Adalard*, et que le titre qu'on cherche à attribuer à ce personnage est dépourvu de tout caractère authentique.

La Commission adopte ces conclusions et décide qu'il sera répondu dans ce sens.

Le SECRÉTAIRE donne communication d'un article inséré dans le *Moniteur de l'Instruction primaire du Nord*, publié par M. LOBER, et dans lequel on invite les instituteurs à adresser à la Commission historique les renseignements qu'ils pourraient recueillir sur l'objet de ses travaux.

La Commission, en remerciant M. LOBER de cette bonne pensée, espère que son appel sera entendu. Elle s'estimera heureuse de mentionner dans les procès-verbaux de ses séances les noms des instituteurs qui auront bien voulu lui adresser des communications dignes d'intérêt.

M. DE COUSSEMAKER donne lecture d'une note accompagnée d'un dessin sur les poteries romaines trouvées à Bourbourg et à Cappellebrouck, et dont il a déjà été fait mention dans la séance du 2 juillet 1863. La Commission décide l'insertion au bulletin.

M. DESPLANQUE communique à la Commission, de la part de M. DELATTRE, de Cambrai, un certain nombre d'inscriptions tumulaires. Il fait remarquer que ces inscriptions sont accompagnées de notices relatives aux personnages et aux faits y relatés, et de dessins représentant les monuments, qui sont en la possession de M. DELATTRE.

M. DESPLANQUE annonce l'intention de se livrer à l'examen de ces documents pour en proposer la publication, s'il y a lieu.

MM. A. DESPLANQUE et Ed. VAN HENDE, qui, ainsi que M. DE GODEFROY-MENILGLAISE, ont représenté la Commission historique à la dernière réunion générale des sociétés savantes, à Paris, rendent compte de cette solennité.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président* ; DE LA PHALÉCQUE, l'abbé CARNEL, ED. VAN HENDE, CHON, DESPLANQUE, ROUSSEL-DEFONTAINE, l'abbé DERYAUX, DAVID, Ch. VINCENT, *Secrétaire*.

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

OUVRAGES OFFERTS

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Discours prononcé par Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique à la réunion des sociétés savantes du 22 avril 1865.

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 3^e et 4^e trimestre 1864, N^o 46.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, N^o 3, mars 1865.

Mémoires de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, année 1864, 3^e série, 1^{er} volume.

Cartulaire de l'église d'Autun, 1^{re} et 2^e parties, par M. A. DE CHARMARRE. (Publication de la Société Eduenne.)

De la part des Auteurs.

Les Intendants de la généralité d'Amiens (Picardie et Artois), par DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, Sous-Préfet, membre de plusieurs sociétés savantes, 1865.

Jetons français, relatifs à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, par M. Preux. (*Extrait de la Revue de la numismatique belge*).

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. COUSIN, qui envoie un extrait de son rapport sur

les fouilles pratiquées par lui en 1864 dans le Nord et le Pas-de-Calais, en ce qui concerne Merkeghem.

Après avoir donné lecture de cet extrait, **M. DE COUSSEMAKER** dit que, vu l'intérêt que présente le résultat de ces premières recherches, il pense qu'il y a lieu d'en entretenir **M. le Préfet**, afin d'obtenir le concours de l'Administration pour la continuation des fouilles. Il propose, pour diriger ces recherches, de nommer, s'il y a lieu, une commission composée de **MM. COUSIN, BONVARLET, VERCOUSTRE, DEMEUNYNCK**, auxquels il s'adjoindrait lui-même.

La Commission accueille cette proposition et remercie **M. COUSIN** de son intéressante communication.

Lettre de **M. BONVARLET** relative à un projet de restauration du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque.

Circulaire de **M. SAINT-JOANNY**, de Thiers, invitant la Commission à donner son adhésion à un projet de pétition ayant pour but d'obtenir que les dépenses relatives aux Archives départementales soient maintenues parmi les dépenses obligatoires dans le projet de loi sur les Conseils généraux.

L'examen de cette question et la suite à y donner sont réservés au bureau.

Lettre du **PRÉSIDENT** du sous-comité de Dunkerque, annonçant l'envoi du procès-verbal de la séance tenue par le sous-comité le 16 mai, et d'une notice sur un compte d'aydes de Lille, Douay, Orchies en 1550, comparé à l'impôt direct en 1862.

Lettre de **M. CELLIER**, relative à la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Valenciennes et du relevé des inscriptions funéraires et monumentales.

Le **SECRÉTAIRE** fait lecture d'une lettre du **PRÉSIDENT** du sous-comité de Cambrai, accompagnant le procès-verbal de la séance tenue le 5 mai.

Au sujet du passage de ce procès-verbal relatif aux inscriptions funéraires et monumentales et aux regrets exprimés de ce que la Commission aurait cru devoir s'adresser, à Cambrai, à des personnes étrangères, pour leur demander des renseignements,

le PRÉSIDENT fait remarquer qu'aucune demande de cette nature n'a été faite en dehors de l'action du sous-comité ; mais que la Commission historique reçoit toujours avec empressement les communications, qui lui sont faites, et qu'à ce titre elle a accueilli les renseignements transmis récemment par M. DELATTRE et dont il est fait mention dans le procès-verbal de la dernière séance.

En ce qui a trait à l'observation relative aux dépenses qui pourraient résulter des déplacements occasionnés par le relevé des inscriptions dans les communes rurales, le PRÉSIDENT rappelle que les ressources financières de la Commission sont à peine suffisantes pour subvenir aux frais de ses publications, et propose d'exprimer de nouveau le regret de ne pouvoir donner satisfaction à cet égard au désir exprimé.

Cet avis, qui traduit complètement la pensée de la Commission, est adopté, et il est décidé qu'il sera répondu dans ce sens à M. le Président du Sous-Comité de Cambrai.

La Commission espère d'ailleurs que cette décision qui ne fait que confirmer de précédentes résolutions, ne la privera pas du concours utile et dévoué de M. A. DURIEUX, qui a déjà acquis tant de titres à sa reconnaissance.

Par suite de l'appel fait aux instituteurs dans le *Moniteur de l'Instruction primaire*, divers documents ont été transmis à la Commission ; ils sont remis à M. CHON, qui voudra bien en faire l'objet d'un rapport.

M. DE LA PHALECQUE dépose le relevé des inscriptions funéraires de la collégiale de Saint-Pierre.

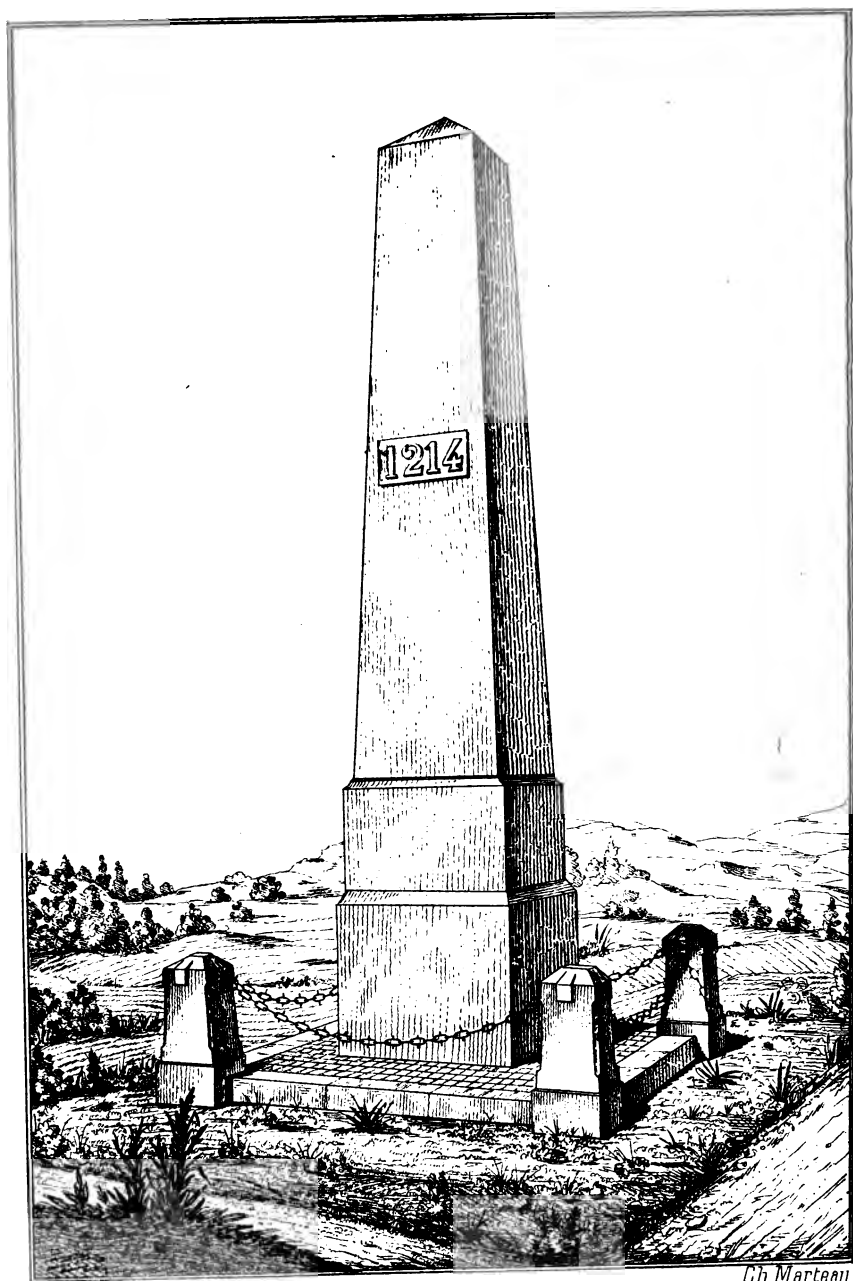
M. ASSELIN, membre correspondant à Douai, lit une notice intitulée : *Souvenirs de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron.)*

Ce travail excite l'intérêt de la Commission qui en vote l'impression.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, président ; DE LA PHALECQUE, l'abbé CARREZ, Ed. VAN HENDE, VERLY, J. DELIGNE, A. DESPLANQUE, BAISON, CHON, BRUN-LAVAINNE, DAVID, ASSELIN, l'abbé DEHAESSE, Ch. VINCENT, Secrétaire.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS



Monument commémoratif
de la
Bataille de Bouvines.

MONUMENT DE BOUVINES.

Le 27 juillet 1214, la France triomphait à Bouvines de la première de ces puissantes coalitions qui, à diverses époques, ont menacé ses frontières. Ce jour là, un dimanche, par un radieux soleil, l'armée française, au nombre de soixante-quinze mille hommes commandés par le roi Philippe-Auguste, marchait vers Tournay, au-devant des coalisés qui, sous la conduite de l'empereur Othon IV de Brunswick et des princes, ses alliés, se dirigeaient sur Lille. La rencontre eut lieu dans la plaine qui s'étend sur les rives de la Marque. Le matin, dès l'aurore, Philippe-Auguste s'était reposé sous un frêne touffu, près du portail d'une chapelle dédiée à St. Pierre; puis, en apercevant les troupes impériales qui débouchaient sur le plateau de Cysoing, il était entré dans la petite église du village pour y faire une courte prière, et bientôt après, la bataille s'était engagée avec un singulier acharnement.

Ce fut une solennelle et glorieuse journée pour la France; les détails en sont dans toutes les mémoires: la valeur des communes combattant sous l'oriflamme, l'héroïsme de la noblesse française, les dangers courus par le roi, la fuite précipitée d'Othon, l'aigle impériale les ailes arrachées, apportée en trophée au vainqueur, enfin, toute l'armée confédérée taillée en pièces ou dispersée. La bataille de Bouvines consolidait les acquisitions que Philippe-Auguste avait faites, dix ans auparavant, sur le roi d'Angleterre, *Jean*, le promoteur de la coalition.

Un tel événement méritait un monument sur les lieux mêmes où il s'est passé.

Déjà, depuis longtemps, l'art s'était emparé d'un sujet qui devait lui fournir de nobles inspirations, mais jusqu'à présent, la peinture en retraçant les souvenirs de Bouvines, n'a su choisir qu'une tradition dénuée d'authenticité. Tout le monde connaît le superbe tableau du musée de Versailles, dans lequel Philippe-Auguste est

représenté posant sa couronne sur l'autel où vient d'être célébré le Saint-Sacrifice et, par un mouvement peu conforme aux convenances historiques et aux mœurs féodales, offre à ses barons qui l'entourent cette couronne dont il consent à se dépouiller en faveur d'un plus digne. Certes, voilà une scène théâtrale et grandiose; elle n'a qu'un défaut capital, c'est de reposer sur une erreur de fait et de mœurs. Nous aimons beaucoup mieux, quoique cela paraisse, au premier abord, plus vulgaire et moins pathétique, nous figurer, avec le chroniqueur, le roi de France qui *fait tailler les soupes, à la souvenance de Notre-Seigneur et des douze Apôtres*, et qui invite tous ses chevaliers à *manger avec lui*, pour montrer qu'il n'y a pas parmi eux de Judas *qui pense à mauvaïseté ou tricherie*.

La Commission Historique, préoccupée de rappeler à nos populations du Nord la victoire de Bouvines, n'avait pas l'intention de produire une grande œuvre d'art; bornée dans ses ressources ainsi que dans ses prétentions, elle ne voulait que frapper les yeux par un monument simple mais durable, dont les pierres pussent porter la date de cette mémorable journée. Cependant les bulletins et les procès-verbaux de la Commission constatent par quelles longues vicissitudes ce projet a dû passer pour arriver à bonne fin. C'est en 1845, pendant la session du Congrès Archéologique présidé par M. de Caumont que l'idée du monument de Bouvines a pris naissance et a reçu une première impulsion de la Société Française pour la conservation des monuments historiques. Qui dira les épreuves qu'elle a traversées? Négociations officielles, discussions administratives, incertitudes ou divergences sur l'emplacement, sur les matériaux et sur la forme; de nouveaux obstacles semblaient se dresser dès qu'on essayait un pas en avant. Il n'a pas fallu moins de vingt années pour ériger la pierre commémorative d'une victoire qui n'a coûté à Philippe-Auguste que la moitié d'un jour. Enfin elle est élevée aujourd'hui sur de solides assises, grâce à la vive impulsion que M. Vallon, Préfet du Nord, étonné de tant de lenteurs, a su imprimer aux dernières et décisives démarches.

Il importait d'abord de placer le monument de Bouvines de manière à ce qu'il fût facilement aperçu. Conformément à l'avis de la sous-commission nommée le 5 décembre 1861, l'emplacement choisi est celui que M. le Prefet, dans une visite antérieure, et plus tard le Conseil d'Arrondissement, avaient désigné comme *remplissant toutes les conditions désirables, au triple point de vue de la vérité historique, de l'ornementation de la commune et des facilités d'exécution*¹. C'est l'endroit dit des *Quatre-Chemins*, situé près d'une petite chapelle, à proximité de la maison d'école, et à cent mètres environ de l'église. Ainsi, à l'angle formé par la rencontre des deux axes de la route départementale N.^o 19 et du chemin de Cysoing, au milieu d'un carrefour, en un lieu nécessairement fréquenté, à l'extrémité d'une rue qui monte sensiblement à partir du pont de la Marque, le monument occupe une position presque culminante. Sans doute on peut regretter qu'il ne se trouve pas au centre même du combat, mais alors, par une étrange anomalie, il aurait été placé sur le territoire actuel de Cysoing. Au reste, les convenances historiques sont suffisamment observées, puisqu'il est évident que l'emplacement adopté, à Bouvines, a dû faire partie du champ de bataille.

L'Administration communale, nous le voyons dans le bulletin de la Commission Historique, s'est prêtée à toutes les mesures d'appropriation qui pouvaient rendre cet emplacement préférable à tous ceux auxquels on avait songé à diverses époques et sous différents rapports.

La somme que la libéralité du Conseil Général a mise à la disposition de la Commission, ne lui permettait pas de donner au monument des proportions considérables ; mais le projet de M. Marteau, architecte du département, a résolu le problème, en conciliant l'économie avec les conditions essentielles d'une œuvre d'un si haut intérêt historique.

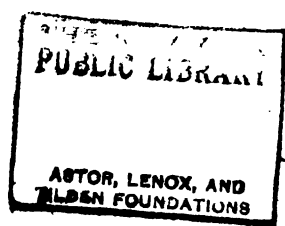
Le monument de Bouvines (voir la planche), est un obélisque

¹ Voir le rapport de M. Ch. Vincent. Bulletin de la Commission historique, T. VI, p. 80 et suivantes.

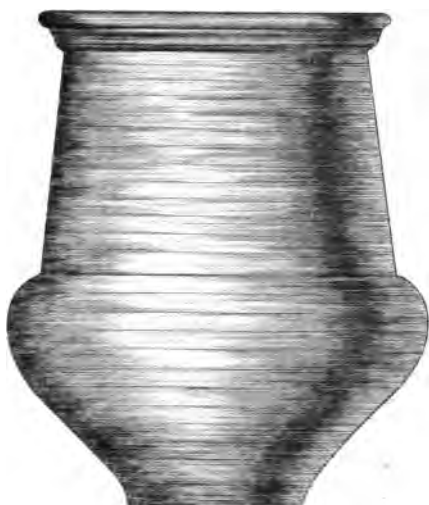
en pierre, haut de six mètres cinquante centimètres, surmonté d'un pyramidion et entouré à la base de quatre bornes reliées à l'aide de chaînes; sur la face la plus apparente on a inscrit simplement l'année 1814. Cette seule inscription a son éloquence. Peut-être quelques esprits enclins à la critique diront encore qu'il était peu opportun de rappeler aux habitants de notre Flandre, un fait dont leur patriotisme local n'a pas à s'enorgueillir, puisque leurs ancêtres, à Bouvines, étaient dans les rangs des vaincus; mais il y a longtemps que les cœurs de nos populations flamandes sont devenus français; elles en ont donné naguères des preuves incontestables, et, identifiées aujourd'hui aux intérêts de la patrie commune, elles seront fières d'un monument, qui réveille le souvenir d'une de ses gloires les plus éclatantes.

F. CHON.

Avril 1865.



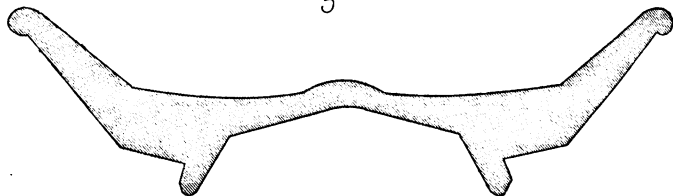
1



2



3



Poteries découvertes à Bourbourg.

Digitized by Google

POTERIES

DÉCOUVERTES A BOURBOURG ET A CAPPELLEBROUCK.

Les études entreprises par le Gouvernement pour dresser une carte de la topographie de la Gaule ont donné une nouvelle impulsion aux recherches et aux investigations des antiquités romaines et gallo-romaines. Il est du devoir des sociétés savantes de signaler tout ce qui peut aider à donner quelques éclaircissements ou quelques renseignements à cet égard. Nous pensons que les poteries qui font l'objet de cette note, et dont le dessin y est joint, sont dignes de quelque attention. Elles n'offrent rien de particulier par elles-mêmes ; elles ressemblent à beaucoup de petits vases de l'époque gallo-romaine qui ont été découverts à Cassel et aux environs ; mais ce qui leur donne de l'intérêt, c'est qu'elles ont été trouvées à peu de distance de la mer, dans un endroit où la terre ne semble pas avoir été fouillée depuis un temps immémorial, dans la propriété de M. Vercoustre, agriculteur près du Guindal, à 1 kilomètre de Gravelines et à 2 kilomètres de Bourbourg. Cette propriété, située sur le territoire de Bourbourg-Campagne, forme l'angle de la rivière d'Aa et du canal de Bourbourg.

Ces petits vases ont été découverts à la profondeur d'environ un mètre, dans du sable pur, par des ouvriers employés à des travaux de drainage. Ils ont été recueillis par le frère du propriétaire, M. Frédéric Vercoustre, conducteur des Waeteringues, correspondant de la Commission historique à Bourbourg. C'est de lui que nous tenons les renseignements qu'on vient de lire, et c'est à lui qu'on doit le dessin de ces deux objets, qui sont en sa possession.

Le N° 1 est en terre grise ; le N° 2 en terre rouge revêtue d'une couche de vernis ; le N° 3 est le profil de la coupe rouge.

Peu de temps auparavant, des ouvriers employés à l'approfondissement d'un pont sur le Watergand, appelé *Verloorenkost*, à

environ 800 mètres de Capellebrouck, ont mis à découvert un vase qui s'est immédiatement brisé en mille fragments à cause de sa friabilité, par suite sans doute de son long séjour dans un terrain fort humide. Ce vase était en terre noire, mince, poli à l'extérieur, semblable à certains vases romains du musée de Lille, provenant du musée Campana. Les débris en ont été recueillis avec le plus grand soin par M. Fr. Vercoustre. Mais de vains efforts ont été tentés pour rassembler tout ou partie des fragments; tous les essais sont restés infructueux.

D'autres objets de même provenance avaient été trouvés sur le territoire de Capellebrouck¹, ce qui semble indiquer le séjour ou du moins la présence momentanée des Romains dans ces parages; mais rien jusqu'à présent n'avait été trouvé aussi proche de la mer. A cet égard, la trouvaille des deux vases romains pourra intéresser les archéologues qui s'occupent de ces intéressantes questions.

E. DE COUSSEMAKER.

Avril 1865.

¹ V. Derode. — *État de la Flandre maritime avant le V^e siècle*, Annales du Comité flamand de France, t. IV, p. 216.

UN SOUVENIR DE LA FLANDRE

DANS LES MONTAGNES DU ROUERGUE (Aveyron).

Par M. A. ASSELIN,
Membre du Sous-Comité de Douai.

Quand on étudie avec attention l'histoire du moyen-âge dans nos contrées, on est frappé du mouvement important occasionné par les pèlerinages. La difficulté des communications n'arrêtait pas la foi de nos pères ; seigneurs et bourgeois entreprenaient, sans hésiter, de longs et périlleux voyages pour visiter Rome, Saint-Jacques-en-Galice ou les Lieux-Saints. Ces faits sont attestés par de nombreux exemples ; et pour n'en prendre que deux autour de nous, nous citerons la tombe si curieuse de Lefrançois dit Potier, chanoine de Béthune, qui célébra sa première messe à Jérusalem (musée d'Arras), et l'inscription funéraire du chroniqueur Nicaise Ladam, publiée avec une excellente notice par M. Cahier, dans les mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. ¹ Conservée au musée de cette ville, cette dernière épitaphe sur triptyque, indique que notre historien, héraut-d'armes de Charles-Quint, avait fait les deux pèlerinages de Rome et de Saint-Jacques-en-Galice.

Un archéologue aussi modeste que savant, M. Arthur Forgeais, a publié, dans la deuxième série d'objets retrouvés dans la Seine, tout un volume substantiel, rien que sur les *enseignes* de pèlerinages ². On sait que par un privilège assez rare, le fleuve qui cotoie *la cité*, c'est-à-dire l'ancienne Lutèce, contient encore dans le sable de son lit de nombreux vestiges des âges les plus anciens à

(1) Tome VII, 2^e série, page 281.

(2) Paris 1868, Aubry, 16, rue Dauphine.

côté des détritns de l'époque que nous traversons. L'intérêt qui s'attache aux moindres traces d'anciennes pérégrinations n'est pas contestable. Avec de pieux souvenirs, les pèlerins rapportaient souvent chez eux les enseignements d'une civilisation plus avancée; et leurs naïfs récits, dont plusieurs remontent aux premiers siècles de notre ère, peuvent encore être consultés avec fruit. Le chevalier de Rossi n'a-t-il pas été amené à retrouver des catacombes explorées en parcourant un document du IV^e siècle conservé à Bruxelles ¹ ?

Ces considérations nous ont amené à étudier plus attentivement la domerie d'Aubrac, au moment où nous parcourions l'Aveyron, pendant le mois d'avril de l'année 1864. Nous avons réuni sous la forme de notes sommaires, écrites sans aucune prétention littéraire, et nos impressions et le résultat de quelques recherches ²

Le mont Lozère, qui donne son nom à un de nos départements méridionaux, étend un de ses rameaux les plus élevés dans l'Aveyron, l'ancien Rouergue, si peu connu encore aujourd'hui et que nous signalerons d'une manière toute particulière à l'attention des géologues, des antiquaires et des touristes.

Maintenant qu'un chemin de fer appartenant au réseau du Grand-Central parcourt les fraîches vallées qui sillonnent en tous sens cette Suisse en miniature, si riche en souvenirs du moyen-âge; il est peu d'archéologues qui résisteront au désir d'aller visiter; sur leurs rochers escarpés, les châteaux de Bruniquel, de Penne ou de Nazac, les vestiges si intéressants d'Uxellodunum à Capdenac, la poétique chartreuse de Villefranche, la riche abbaye de Conques,

(1) Rapport de M. Ernest Desjardins, dans la Revue des Sociétés savantes, 1^{er} semestre 1858

(2) Nous avons consulté avec fruit les *essais historiques sur le Rouergue*, par M. le baron de Gauzal et la *description de l'Aveyron*, par A. Monteils. Nous citerons surtout l'*ancien hôpital d'Aubrac*, par l'abbé Bousquet, curé de Buseins, brochure de 126 pages, in-8°, publiée à Rodez en 1861, et l'*ancien hôpital d'Aubrac en Rouergue*, par M. Victor Advialle, courte mais substantielle notice, publiée dans le *Bulletin monumental* de M. de Caumont, en 1865.

le merveilleux clocher de Rodez, qui a fourni à Monseigneur Giraud le sujet d'un admirable mandement sur l'harmonie des cloches.

Nous avons étudié un à un et en détail ces monuments d'un autre âge. Nous nous contenterons aujourd'hui de vous parler des monts d'Aubrac, de cette chaîne du mont Lozère qui conserve encore, au milieu d'un site sauvage, l'ancienne domerie envahie provisoirement par l'administration des eaux et forêts, et qu'il est sérieusement question de rendre au culte, en souvenir de son antique splendeur. La légende d'Aubrac nous a paru digne de fixer votre attention. Il nous a semblé intéressant de retrouver, dans les montagnes de l'Aveyron, un hospice comme au Saint-Bernard, et d'entendre répéter qu'un seigneur flamand avait fondé au XI^e siècle cet utile refuge, resté debout pour attester la pieuse sollicitude d'une époque de foi.

Comme tous les pays accidentés, le Rouergue est sujet à de grandes variations climatiques; un air vif, un froid pénétrant, une brume épaisse règnent presque toute l'année sur les sommets de ses montagnes; on retrouve une température plus douce dans ses vallées, grâce à l'abri qui les protège contre les vents du nord.

L'ancien hôpital d'Aubrac occupe un point culminant, au milieu de forêts que l'hiver semble quitter à regret et laisse ensevelies longtemps sous un blanc linceul; situé dans le diocèse de Rodez, il domine les confins des anciennes provinces de la Guyenne, du Languedoc et de l'Auvergne. Les Romains y avaient tracé une route; mais une bande de brigands ne tarda pas à infester ce pays et à rendre le passage difficile et dangereux pour les voyageurs. *Alto braco*, racine présumée d'Aubrac, signifierait en patois local : « Halte sur la hauteur. »

Le fondateur du monastère d'Aubrac, Adalard, est désigné sous le titre assez extraordinaire de *vicomte de Flandre*.¹ Si nous accep-

(1) Ce titre de *vicomte* doit être considéré comme une de ces inexactitudes fort communes dans nos anciennes chroniques. Martin L'hermite cite avec complaisance les ducs de Douai, et cependant cette ville n'a jamais été érigée en duché.

tons la date assez probable conservée sur une très-ancienne tapisserie appartenant à M. Viel, maire d'Aunac, c'est en 1022 que ce seigneur flamand, faisant, suivant la coutume de son temps, un pèlerinage à saint Jacques en Galice, fut attaqué par des voleurs, se vit en danger de mort et fit vœu, s'il échappait à ce guet-à-pens, d'élever un asile protecteur au milieu de ces montagnes inhospitalières. La prière du pieux pèlerin fut exaucée. Plusieurs brigands demeurèrent tués sur place, les autres ne durent leur salut qu'à une fuite précipitée.

Adalard, après avoir suspendu son ex-voto au tombeau de l'apôtre des Espagnes, reprit, avec les chevaliers ses compagnons, le bourdon et la besace. Un nouveau danger l'attendait dans les montagnes d'Aubrac, où sa mule disparut avec lui dans une fondrière de neige. Sorti miraculeusement de cette seconde épreuve, fortifié dans ses intentions par une vision céleste, le *vicomte de Flandre* n'hésita plus à mettre à exécution son projet de fonder une église et un hôpital dans cette solitude, où s'était manifestée pour lui, à deux reprises, la protection d'en haut. On conserve encore un fragment précieux de l'acte de fondation de cet hospice. Une vie de chasteté, une pauvreté volontaire, une charité sans bornes, une prière continue, sont ordonnées aux frères et sœurs d'Aubrac. D'après ces premières constitutions, le ministre majeur doit être le premier à servir les pauvres.

Peu d'années après la mort d'Adalard, dont les restes mortels furent déposés dans la chapelle de l'hôpital, la communauté d'Aubrac était composée de cinq sortes de personnes : de prêtres pour le service de l'église et l'administration des sacrements ; de douze chevaliers pour escorter les pèlerins et défendre la maison ; de frères clercs et laïques pour le service de l'hôpital et des pauvres ; d'oblats ou donats pour le soin des fermes, et enfin (c'est une analogie avec les monastères de Robert d'Arbrissel) de dames de qualité ayant sous elles des servantes, pour laver les pieds des pèlerins, nettoyer leurs habits et faire leurs lits.

La marque distinctive des frères et sœurs était une croix de taffetas bleu de ciel, à huit pointes, qui était cousue sur l'habit, au

côté gauche; on ignore l'époque où ils adoptèrent la robe noire décorée de la même croix avec le rabat blanc; au chœur, ils portaient une espèce de coule noire, à grandes manches, avec la croix sur le côté gauche de la coule. Les chevaliers portaient la même croix sur le justaucorps.

Pierre II, évêque de Rodez, confirma et compléta la constitution d'Aubrac en 1160, et soumit ses religieux à la règle de Saint-Augustin.

Les sœurs devaient observer la même règle et rester séparées des frères, même dans l'église.

Le pape Alexandre III confirma ces dispositions en 1162, et accorda en même temps, à ce monastère, plusieurs privilèges et des indulgences.

Les papes Luce III en 1181, Innocent III en 1216, Honorius III en 1226 et Innocent IV en 1246, manifestèrent également leur approbation pour Aubrac.

Un des privilèges de la domerie, renouvelé en 1466 et en 1498 par Paul II et Alexandre VI, autorisait ce monastère à ne relever que des souverains pontifes.

Toutes ces bulles, si précieuses pour l'histoire, ont été brûlées en 1700, dans un incendie partiel qui ravagea les bâtiments consacrés aux archives du couvent. Quatre-vingt-treize ans plus tard, une bande de vandales détruisait les monuments de la piété de nos pères et dansait en rond, sur la place de Saint-Geniez d'Olt, autour d'un bûcher alimenté par de précieux manuscrits. On se demande si, sauvés en 1700, les titres d'Aubrac seraient parvenus à échapper aux sectaires de la démagogie.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient obtenu, en 1297, du pape Boniface VIII, une bulle qui réunissait l'hôpital d'Aubrac à leur ordre; mais il ne fut pas difficile aux religieux de Saint-Augustin de prouver leur personnalité bien distincte de celle de l'ordre qui menaçait de les absorber. Les évêques de Maguelonne, de Montpellier et de Béziers furent chargés de rétablir les frères d'Aubrac en leur premier état.

Les Templiers sollicitèrent, vers 1306, la réunion des biens des

mesmes hospitaliers aux riches domaines que convoitait le roi de France, mais Clément V n'accueillit pas cette requête.

Une seconde tentative dans le même sens, que firent les chevaliers de Jérusalem en 1317, n'eut pas plus de succès auprès de Jean XXII.

En 1408, les anciens règlements furent confirmés et le nombre des hospitaliers et sœurs réduit à soixante-dix; c'est une preuve que déjà on avait eu à se repentir de quelques admissions trop faciles.

Ce genre de décadence se développa dans les années suivantes et ne tarda pas à causer un déplorable relâchement dans la discipline. Les Doms, se voyant riches, ne firent plus respecter la règle. On ne vivait plus de la vie commune; les biens étaient partagés; et plusieurs hospitaliers, ne se croyant plus astreints aux vœux de religion, se regardaient comme possédant un bénéfice simple. Les pauvres et les voyageurs frappaient en vain à la porte du refuge fondé par Adalard.

Quand on commença à parler de réformes, en 1694, Aubrac n'avait plus que vingt religieux. Dix avaient prononcé des vœux; dix postulaient leur aggrégation définitive.

Instruit du désordre qui régnait à Aubrac, Louis XIV donna commission à messire Paul-Philippe de Lusignan Lézai, évêque de Rodez, de faire une enquête à ce sujet. Les vœux du grand roi furent puissamment secondés par messire Gaston-Jean-Baptiste-Louis de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, alors Dom commendataire d'Aubrac, qui s'adressa à Jean de Montenay, abbé de Ste -Geneviève, pour introduire dans sa domerie des religieux de cette pieuse congrégation. Un concordat en ce sens fut signé le 9 avril 1696.

Mais les Génovéfains, habitués au climat tempéré de l'île de France, ne purent supporter les brusques variations atmosphériques des montagnes du Rouergue, et l'évêque de Châlons dut s'adresser, en 1697, à Val-Brune de Belair, abbé de Chancelade (fons cancellatus), en Périgord.

Le concordat passé entre le dom d'Aubrac et l'abbé de Chancelade, fut approuvé par lettres patentes du roi, données à Ver-

sailles dans le mois de décembre 1698. L'évêque de Rodez installa lui-même les nouveaux religieux dans leur domaine. D'après les termes du contrat, Val Brune de Belair devait envoyer à Aubrac, dans l'espace de huit mois, dix religieux de chœur, huit prêtres, deux diacres et un sous-diacre, et en augmenter le nombre jusqu'à vingt, à mesure que les anciens viendraient à mourir.

Il restait alors à Aubrac, de l'ancien personnel, vingt-deux hospitaliers et un chevalier auxquels on fit des pensions ; depuis longtemps il n'y avait plus de sœurs.

La piété refléurit avec la réforme dans la communauté d'Adalard. L'esprit charitable de son fondateur reparut avec éclat dans ses nouveaux continuateurs. La réception des malades et des pauvres, les prévenances dont le voyageur fut encore l'objet, les abondantes aumônes que l'on recommença à distribuer au portail du monastère, redirent que la religion n'avait rien perdu de ses droits dans le cœur des nouveaux hospitaliers. L'ordre des chevaliers fut seul supprimé ; il n'avait plus de raison d'être. La dévotion aux pèlerinages allait en s'éteignant. Les voyageurs pouvaient suivre d'autres routes que celles de la montagne ; et la sécurité la plus grande avait fait place au brigandage. La réforme amena, pour les religieux d'Aubrac, une autre dénomination et un costume nouveau. Mais le peuple conserva aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, le nom d'Hospitaliers.

En 1760, le Gouvernement conçut le projet d'unir l'hôpital d'Aubrac à l'école militaire. Cette prétention ne fut pas mise à exécution.

Pendant les solennités pascales de 1793, les religieux d'Aubrac furent arrachés de force et chassés de leur asile. En 1797, quelques-uns y reparurent ; mais ils en furent de nouveau expulsés. Depuis lors, le pauvre a pleuré souvent l'absence du religieux hospitalier distribuant la miche avec cette admirable générosité que n'arrêtait pas l'indiscrétion des communes voisines qui avaient fini par considérer cette aumône comme un de leurs revenus.

Il nous reste à parler des ruines du monastère dont nous venons d'esquisser rapidement l'histoire. L'église est de style roman et

date du XII^e siècle ; sa voûte solide privée de toit , résiste depuis trente ans à l'action de l'eau. Huit contreforts contribuent à la maintenir. On voit encore les débris d'un beau jubé en pierre blanche (1).

Les bâtiments du couvent couvraient un terrain considérable et rappellent la généreuse hospitalité du monastère , connu dans la contrée sous le nom touchant de *Notre-Dame des Pauvres*.

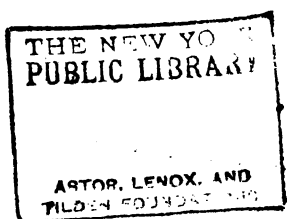
Nous avons parcouru ces ruines avec intérêt, tenant d'une main la copie du procès-verbal que messire de Lusignan , évêque de Rodez , avait ait rédiger pour Louis XIV. Ce document authentique nous a servi de cicerone et nous avons pu vérifier sa complète exactitude. L'ensemble du couvent présente un parallélogramme plus long que large et d'une circonférence d'environ 380 mètres. Les murailles sont flanquées de tours , dont l'une carrée et les autres rondes. Les appartements présentent peu d'ouvertures ; c'était un moyen d'éviter le froid.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la grosse tour d'Aubrac, tour massive et sans élégance , a été restaurée et sert de presbytère et d'église au hameau de Saint-Chéli-d'Aubrac. L'évêque de Rodez songe , dit-on , à ramener des religieux dans le couvent élevé au XI^e siècle par un seigneur flamand (2).

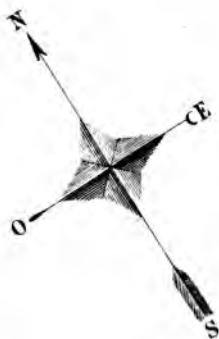
Mai 1865.

(1) Cette église appartient à l'époque de transition du roman à l'ogive ; elle est classée au rang des monuments historiques. La tour date du XV^e siècle.

(2) Cette tradition , nous ne l'ignorons pas , a rencontré de rares contradicteurs. Mais quel intérêt les Ruthénois auraient-ils à accorder à notre province l'honneur d'une fondation recommandable à plus d'un titre ? Il était dans les usages du temps de faire des pèlerinages lointains , et les seigneurs flamands ont laissé partout des traces de leur générosité.



E.



ROYAUME

Gogrie Chau
Δ. R. P. O.

Rogier

ales
de Con

PC

ce

S

Δ. R

P

Δ. F

OR

OG

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

Δ. F

ARR. DE VALENCIENNES

ARRONDISSEMENT

DE CAMBR

Bavay

Gussignies

Bettrechies

la Flauengrie

Bry

Wargnies-le-Grand

Wargnies-le-Petit

Preus au Sart

Frasnoy

Herbignies

Villereau

Pollelle

le Quesnoy

Ruesmes

Bandignies

Sillesches

Poix

Nouvelle

Vendegres au-bois

Koutaine-au-bois

Housies

Croix

Forest

Longueville

Howden

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Longueville

Digitized by Google

omètres

STATISTIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT

D'AVESNES.

INTRODUCTION.

L'arrondissement d'Avesnes est classé le cinquième parmi les dix du département. Il en est le plus étendu ; sa superficie est évaluée à 139,723 hectares, et sa population s'élève à 157,521 habitants. Il est borné au Nord et à l'Est par la Belgique ; au Sud par l'arrondissement de Vervins (Aisne) ; au Sud-Ouest par celui de Cambrai, et au Nord-Ouest par celui de Valenciennes.

Topographie
actuelle.

Il est divisé en dix cantons savoir : Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Bavai, Berlaimont, Landrecies, Maubeuge, Quesnoy-Est, Quesnoy-Ouest, Solre-le-Château et Trélon. Il comprend cent cinquante-trois communes.

Son climat est humide ; sa température moyenne ordinaire est de 9°. Il y gèle quelquefois, en été, dans certaines vallées

Climat.

voisines des forêts. L'air est vif et sujet à d'assez brusques variations de température.

Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest, de l'Ouest et du Nord-Est. La quantité d'eau tombée annuellement s'élève de 70 à 80 centimètres. Les beaux jours sont ordinairement rares dans le printemps ; les chaleurs de l'été durent peu, mais l'automne est souvent agréable.

**Configuration
du sol.**

Le sol est très-accidenté dans la plus grande étendue de sa surface ; il s'élève par degrés du Nord-Ouest au Sud-Est. Son point le plus bas (52 mètres au-dessus du niveau de la mer à Marseille), se trouve à Maresches, limite Nord-Ouest de son territoire, et le plus haut (268 mètres) dans le bois de Saint-Hubert, commune d'Anor, sur l'extrême frontière de Belgique, limite Sud-Est, tout-à-fait opposée. Les plus vastes plaines qu'on y rencontre s'étendent au Nord et au Nord-Ouest de sa circonscription.

**Constitution
géologique.**

Sous le rapport géologique le sous-sol est de deux natures différentes ; d'un côté, à l'Est, et dans une étendue qui comprend à peu près le tiers de l'arrondissement, il est formé par les roches calcaires et schisteuses du terrain anthraxifère inférieures au terrain houiller ; de l'autre, il se compose de marnes crayeuses à silex recouvertes quelquefois sur les hauteurs par des couches de formation tertiaire.

Ces terrains se montrent à nu sur certains points, mais ils sont, le plus souvent, recouverts d'argile jaune ou de limon et, dans les vallées, d'alluvions modernes.

**Situation
hydrogra-
phique.**

L'arrondissement d'Avesnes est arrosé par trois rivières : la Sambré, la Grande-Helpe et la Petite-Helpe et par un grand

nombre de ruisseaux, dont la plupart fournissent une masse d'eau assez considérable pour être utilisée comme moteur ou pour alimenter de nombreuses usines établies sur leurs rives.

La Sambre est canalisée depuis 1829. Elle a sa source dans la forêt du Nouvion (Aisne); après avoir coulé dans l'arrondissement de Cambrai, elle baigne Landrecies, Berlaimont et Maubeuge, puis passe en Belgique, où elle se jette dans la Meuse. De Landrecies à Jeumont, elle se dirige du Sud-Ouest au Nord-Est.

La Grande-Helppe commence au-delà d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se jette dans la Sambre.

La Petite-Helppe sort des étangs de Trélon; elle arrose Fourmies, Etrœungt, Maroilles et se réunit aussi à la Sambre.

Le cours de chacune de ces deux dernières rivières est de 40 kilomètres et se poursuit de l'Est à l'Ouest.

L'étendue des bois et forêts de l'arrondissement, portée en **Bois et forêts.** 1804 à 32,035 hectares, est aujourd'hui considérablement diminuée par suite des nombreux défrichements effectués.

La forêt la plus vaste, celle de Mormal, comprend encore plus de 9,000 hectares; elle est une propriété de l'État.

Deux chemins de fer, trois routes impériales, six routes départementales et treize chemins vicinaux de grande communication traversent l'arrondissement. **Routes et chemins de fer**

Des chemins bien entretenus rendent les relations faciles de commune à autre.

La ville de Bavai était, sous les Romains, un centre d'où rayonnaient huit chaussées qui se dirigeaient vers Cologne, Trèves, Reims, Saint-Quentin, Cambrai, Mardyck, Gand et Utrecht. **Voies romaines.**

Ces voies de communication sont aujourd'hui désignées sous le nom de *Chaussées Brunehaut*. On en retrouve des portions assez bien conservées.

Agriculture
et industrie.

Depuis trente années, l'agriculture a fait d'immenses progrès dans l'arrondissement. On y cultive actuellement, avec moins de succès cependant, toutes les céréales et, à l'exception du tabac, toutes les plantes industrielles récoltées dans les arrondissements de Valenciennes et de Lille.

L'industrie s'y est prodigieusement développée; des fabriques de toutes sortes se sont installées dans tous les cantons.

Topographie
ancienne.

L'arrondissement d'Avesnes a été formé par la portion méridionale du Hainaut; ses villages ressortissaient aux baillages royaux d'Avesnes et du Quesnoy et aux prévôtés de Maubeuge, de Bavai et de Landrecies.

Division
ecclésiastique

Il a toujours appartenu au diocèse de Cambrai. Depuis le concordat de 1801, il est compris dans l'archidiaconé de Valenciennes et divisé en deux archiprêtrés. Chaque canton a un doyen et un vice-doyen. Il compte aujourd'hui dix cures et cent vingt-quatre succursales.

La statistique archéologique de l'arrondissement d'Avesnes a été rédigée par M. CAVERNE, pharmacien à Avesnes, membre correspondant.

La carte ci-annexée est l'œuvre de MM. VERCOUSTRE et CAVERNE.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

CANTON ET DÉCANAT D'AVESNES-NORD.

En 1789, toutes les communes de ce canton appartenaient au Hainaut et au diocèse de Cambrai.

43 communes et portion de la ville d'Avesnes, partie nord. — 42,965 hectares 76 ares. — 44,523 habitants.

AVESNES.

SITUATION. Sur l'Helpe-Majeure et la route impériale, N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Avethnæ*, 110. Le Carpentier, preuves II, 16; — *Avesnes*, 1174, charte de Jacques, seigneur d'Avesnes; — *Avesnæ*, 1201, Le Carp., preuves II, 23; — *Avethnæ*, 1220, chronique de Gilbert, 29, 91; — *Avesnes*, 1232, cartulaire d'Hautmont; — *Avesne* 1247, acte de Jean I^{er} de Châtillon, seigneur d'Avesnes; — *Avennæ*, 1248, Miræus I, 205; — *Avesnæ*, 1292, scel de Hugues I^{er} de Châtillon; — *Avesnes*, 1303, A. Du Chesne, preuves, 92; — *Avesnes*, 1473, St.-Génois, mon. anc., I, I; — *Avènes*, 1556, acte de cession de la ville par le duc d'Arschot au roi Philippe II; — *Advesnæ*, grand scel communal; — *Advesnes*, *Advensnes*, *Aveshnes*, doc. divers; — *Avesnes*.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

ARMOIRIES. Bandé d'or et de gueules de six pièces.

MONUMENTS MILITAIRES.

Fortifications. Au commencement du XII^e siècle, selon Vinchant, Gossuin d'Oisy, seigneur d'Avesnes, fit entourer cette ville de murailles et y construisit une tour qui a porté le nom de *Grosse*; en 1423, Olivier de Bretagne fit remettre ces murailles en état, les couronna d'un parapet et les flanqua de tours crénelées. La

ville ayant été prise d'assaut et rasée par Louis XI, en 1477, Gabriel d'Albret accorda au magistrat, en 1493, pour quatre années, un droit de maltotes sur les vins et bières, à charge d'en employer le produit à la réparation des ouvrages de la place ; mais ce ne fut que 60 ans après, en 1538, que les travaux furent terminés.

Philippe II, roi d'Espagne, après avoir obtenu Avesnes de Charles de Croy, augmenta ses moyens de défense, et enfin le maréchal de Vauban, après la réunion de cette ville à la France (1659), y ajouta de nombreux ouvrages.

Grande caserne. Bâtie sur la fin du XVII^e siècle.

Caserne du grand St.-Esprit. Edifiée en 1689, au lieu dit *la Sottière*, entre l'arsenal et les pavillons.

Écurie du petit St.-Esprit. Construite à la même époque que la grande caserne, elle comprenait aussi deux corps de bâtiments, dont l'un, détruit par un incendie en 1816, ne fut pas réédifié.

Une autre écurie, surmontée de logements, existait encore à l'extrémité de la rue Ste.-Croix ; elle fut en partie détruite par l'explosion de la poudrière en 1815, et complètement démolie à la suite d'un incendie en 1849.

Pavillons. Les pavillons ont été bâtis en 1738 pour loger les officiers de la garnison.

Portes. Avesnes n'a aujourd'hui que deux portes ; elle en avait trois anciennement : 1^o au nord, la porte de *Mons* qui a porté successivement les noms de porte d'*Enghien*, du *Malvinage* ou *Mauvinage* et de *Fleurus*. Elle fut reconstruite en 1628 et modifiée en 1829 ; 2^o au sud, la porte de France, nommée d'abord porte des *Demoiselles*, puis porte de *Paris* ; et 3^o à l'ouest, la porte *Cambrésienne*, fermée depuis longtemps. Quoique réparée en 1573, elle était déjà condamnée depuis de longues années en 1669.

Les magasins à poudre, l'arsenal ainsi que la manutention militaire, élevée sur l'emplacement de l'église du couvent des Récollets, sont d'une construction toute moderne.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel-de-Ville. Il fut réédifié en 1757. Sa façade en pierres bleues, ornée d'un gracieux perron, fait l'ornement de la place d'armes.

Canton
d'Avesnes
Nord.

Palais-de-Justice. Édifice moderne construit en 1827 sur l'emplacement de l'ancien château. Son péristyle rappelle l'architecture des temples grecs.

Maison d'arrêt et gendarmerie. Grand bâtiment, à peine achevé en 1863. Il a été construit sur les terrains de l'ancienne prison rebâtie en 1809.

Collège. Les bâtiments du collège faisaient partie du couvent des Récollets. Devenus domaines nationaux à la révolution, ils furent, vers 1810, cédés à la ville, avec l'obligation formelle de les consacrer à un établissement d'instruction secondaire.

Salle de spectacle. Bâtie en 1806, sur la place du grand-quartier. par un riche propriétaire, M. Vanverwick, maire de la ville, elle ne devint propriété communale que plus de vingt années après. Petite, mais d'une coupe élégante, elle a été élevée d'après les plans de M. Janson, architecte du roi.

Hôpital. Fondé dans des temps très-éloignés, il avait sa dotation particulière qui s'accrut, sur la fin du XVII^e siècle, des biens de la maladrerie d'Avesnes, devenue sans utilité.

Épargné lors du siège de Louis XI, en 1477, quelques années plus tard, il fut brûlé et saccagé par les Français. Il a été reconstruit et agrandi, pièce à pièce, à différentes époques. Les bâtiments les plus anciens sont la chapelle, qui date du XVII^e siècle, et le quartier affecté à l'hôpital militaire. En 1790, il comprenait encore deux bâtiments parallèles bordant la rivière, un de chaque côté, et se communiquant au moyen d'un pont en bois.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Pendant le moyen-âge, Avesnes renfermait dans ses murs un grand nombre d'édifices religieux.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Tous ont disparu à l'exception de l'église paroissiale et de la chapelle de l'hôpital.

Eglise paroissiale. Selon J. de Guise, Thierry, troisième seigneur du lieu, remplaça, vers la fin du XI^e siècle, la chapelle rustique des premiers habitants par une belle et vaste église. Cet édifice fut vraisemblablement détruit en entier par l'incendie qu'allumèrent dans la ville les troupes de Louis XI, après l'avoir prise d'assaut en 1477. Fortement endommagée encore, en 1514, par un autre incendie qui n'en épargna que le chœur, elle fut restaurée ou reconstruite dans le premier tiers du XVI^e siècle, par Louise d'Albret. Elle fut dédiée à St-Nicolas, et cette princesse la fit ériger en collégiale en 1534. La tour s'élève sur la façade et deux piliers intérieurs de vingt mètres d'élévation; elle est soutenue par huit contreforts placés aux angles. Quadrangulaire, haute, massive et crénelée, elle a été couronnée, après coup, par un dôme octogone surmonté d'un lanterneau et flanquée de quatre clochetons assis sur des culs de lampe. L'intérieur de l'église comprend dix chapelles latérales, outre le chœur; dix piliers élevés soutiennent ses voûtes ogivales et la divisent en trois nefs.

Dans le XVIII^e siècle, l'église renfermait plusieurs beaux monuments funéraires se rapportant à de hauts personnages, notamment les tombeaux du comte et de la comtesse de Penthievre et de leurs enfants; de Louise d'Albret; de quelques membres de la famille de Croy, etc., mais ils ont été détruits pendant la révolution. On y voit encore celui de deux jeunes soldats espagnols, morts en 1650, au siège de La Capelle, l'un atteint par une balle et l'autre de douleur en voyant expirer son ami. L'archiduc Léopold-Guillaume voulut perpétuer la mémoire d'une si étroite amitié, en les réunissant dans la même tombe et en leur élevant ce monument.

On remarque dans l'église sept tableaux de L. Watteaux et un autre sur bois, à quatre compartiments, représentant des scènes d'une peste et portant la date de 1441.

La tour renferme six cloches dont une, la grosse, porte la date de 1514, avec les armes de la ville et différents écussons, et, de

plus, un des plus beaux carillons qui existent ; les clochettes qui le composent ont été fondues à Louvain en 1767 et 1768.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Chapelle de l'hôpital. Enclavée dans les anciens bâtiments de l'hospice, elle a été restaurée il y a quelques années.

FAITS HISTORIQUES.

Wedric II, dit *le Barbu*, héritier direct de Wedric-le-Sor, à qui le comte de Hainaut, Renier V, avait donné en fief, vers 1020, toutes les terres situées entre les deux Helpes, éleva au milieu des quelques chaumières qui formaient la bourgade d'Avesnes, une petite tour que son fils Thierry convertit en un véritable château-fort, où il fixa sa résidence et près duquel il bâtit une belle église.

Gossuin-le-Borgne, successeur de Thierry, entoura Avesnes de murailles. En 1200, Gauthier II, accorda aux habitants, par une charte du mois de février, les droits de commune, et en 1247, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, les dota, sur toutes ses terres, des droits dont jouissaient ceux de Valenciennes, ainsi que de celui de chasse et de pêche, avec la faculté de prendre dans la forêt de Mormal le bois nécessaire pour leurs constructions et leur chauffage.

Le comte Olivier de Bretagne, en 1423, vint se réfugier dans Avesnes ; il en fit restaurer les fortifications et vers le milieu du XV^e siècle, elle renfermait plusieurs édifices publics, des églises et des chapelles bien ornées, de belles fontaines, une maison de paix (hôtel-de-ville), etc.

En 1461, le 3 août, le roi de France Louis XI, y revêtit pour la première fois la pourpre royale, y reçut les députés des villes et de différents corps de l'Etat et fit célébrer, dans l'église, un service solennel pour l'âme du roi, son père ; ce qui ne l'empêcha pas de la prendre d'assaut et de l'anéantir presque complètement, en juin 1477 ; huit maisons, le couvent des Cordeliers et l'hôpital échappèrent seuls aux flammes ; les tours furent démolies, les murailles abattues et les fossés comblés. A peine relevée deses ruines, elle fut, de nouveau, brûlée par les Français et abandonnée par ses habitants jusqu'au traité de Senlis.

En 1493, Gabriel d'Albret commença la réparation des fortifications et l'archiduc Maximilien y autorisa la tenue d'une franche foire annuelle de deux jours. Vingt ans après, un incendie en détruisit encore tous les bâtiments publics et particuliers, à l'exception des maçonneries de la tour et du chœur de l'église paroissiale.

Louise d'Albret fit réédifier l'église et obtint en 1534, son érection en collégiale en y fondant un chapitre de chanoines qu'elle dota de treize prébendes.

En 1549, Philippe II, alors prince d'Espagne, y fit, avec son père Charles-Quint, sa *joyeuse entrée*, le 17 août. Par acte de 1556, Philippe de Croy céda Avesnes, avec un quart de lieue alentour de ses fossés et tous les droits de justice, à ce souverain.

Des épidémies enlevèrent plusieurs fois, notamment en 1558, 1570 et 1596, une grande partie de sa population et le pays fut souvent saccagé par les armées.

Marie de Médicis, en quittant la France, fut reçue à Avesnes le 20 juillet 1631 avec tous les honneurs dus à son rang de reine-mère et le prince d'Epinoy y vint la recevoir au nom de l'archiduchesse Isabelle.

En 1660, le 15 mars, le commissaire des guerres, Damoresan, délégué par le vicomte de Turenne, vint, en vertu du traité des Pyrénées, prendre possession de la ville au nom de la France et un état-major complet y fut installé.

En 1661, le roi y établit un bailliage; en 1773, elle devint le siège d'une maréchaussée; elle était déjà le chef-lieu d'une subdélégation.

Louis XIV, allant se mettre à la tête des armées dans les Pays-Bas, séjourna six jours à Avesnes, où il arriva le 9 juin 1667; à la paix, les fortifications furent réparées et augmentées, d'après les plans du maréchal de Vauban.

Pendant la révolution de 1789, il ne s'accomplit à Avesnes aucun événement important. Elle fut désignée, en 1790, comme chef-lieu d'un district et instituée, en l'an VIII, chef-lieu d'arrondissement. En 1813, beaucoup de ses notables habitants périrent victimes de leur empressement à secourir nos malheureux

soldats ramenés, atteints du typhus, des bords du Rhin. En 1814, la ville dépourvue de garnison et de matériel de défense se rendit, le 9 février, aux Russes qui l'occupèrent peu de temps; le 13 juin 1815, l'Empereur Napoléon y arriva avec un nombreux état-major et sa garde. Il en repartit le lendemain en n'y laissant pour garnison qu'une compagnie de vétérans et quelques centaines de gardes nationaux du département de Seine-et-Marne, à peine armés et non habillés, bien que de grands approvisionnements pour l'armée eussent été accumulés dans ses magasins. Le 21 juin, la place fut investie par les Prussiens et bientôt l'explosion de la poudrière de l'*Ecluse*, renversant une grande partie de la ville et rendant toute résistance impossible, la força de capituler le 22; ils l'occupèrent jusqu'à la fin de l'année, époque à laquelle les Russes vinrent les remplacer. Ceux-ci y demeurèrent jusqu'en novembre 1818.

Seigneurie d'Avesnes Cette seigneurie, dont l'origine remonte vraisemblablement à l'an 1020, était l'une des plus anciennes et des principales du Hainaut. Elle avait pour centre, à son origine, les terres situées entre les deux Helpes données par le comte de Hainaut, Renier V, à Wédric-le Sor. Possédée d'abord, pendant plus d'un demi siècle, par les descendants de ce dernier, elle fut érigée en pairie héréditaire par la comtesse Richilde, en 1076; elle passa ensuite dans la maison d'Oisy qui prit, dès lors, le nom d'Avesnes, puis successivement dans celles de Châtillon, d'Albret, de Croy, de Ligne-Aremberg, de Hennin d'Alsace et d'Orléans.

Quoique amoindrie à diverses époques par la création de fiefs subalternes, elle se composait encore, en 1787, de domaines très-importants; en 1792, ils furent vendus par lots à plusieurs grands spéculateurs, qui les revendirent en détail, lorsque la Convention eut levé le séquestre qu'elle avait mis sur tous les biens de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, dernier seigneur d'Avesnes.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Bellefontaine. — Le moulin Saint-Pierre. — Le Pont-Rouge. — Le Petit-Calvaire.

BAS-LIEU.

SITUATION. N. d'Avesnes, sur la route impériale N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. Il n'est pas question de ce village dans les actes anciens, ni même dans les cartes du XVII^e siècle.

Avant la révolution; *Banlieue-Basse*.—*Lieu-Bas*, 1809, *Annuaire* du département. — *Bas-Lieu*.

FAITS HISTORIQUES. Le bois appelé la *Haie d'Avesnes* (Haia de Avethnis, *chron.* de Gislebert, 91) couvrait la plus grande partie du territoire actuel de cette commune, il y a moins d'un siècle. On y a trouvé, à différentes époques et en divers endroits, des tuiles romaines et des fondations d'édifices qui paraissaient spacieux. En 1805, un tombeau romain a été mis au jour dans sa partie N.-O., et, en 1860, une belle pierre tombale concernant deux supérieures du couvent des Récollectines d'Avesnes, a été retrouvée enfouie dans le bas-côté de la route impériale, au lieu-dit la *Verte-Vallée* (Mém. de la Société arch. d'Avesnes, 156).

Un compte d'Avesnes, pour 1556, en mentionnant une rente assise sur les *vignes de Guersignies*, prouve qu'un vignoble existait alors sur le coteau qui se dessine en cet endroit.

Cette commune est réunie pour le spirituel à la paroisse d'Avesnes. On y remarque une chapelle dédiée à N.-D. du Bois, et une autre à St.-Liénard. Les nombreux ex-voto déposés dans cette dernière, témoignent de la confiance des populations dans l'intercession de ce bienheureux.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS La Verte-Vallée. — Les Trois-Pavés. — N.-D.-au-Bois. — La Jonquière. — La Mal-Assise. — Guersignies, cité, en 1200, sous le nom de *Grisignies*, dans la Charte de Gauthier, seigneur d'Avesnes. — La Tourette. — Bayeux.

BEUGNIES.

SITUATION. N.-É. d'Avesnes, sur la route départementale N° 5, d'Avesnes à Philippeville.

NOMS ANCIENS. *Buignies*, 1140, cart. de l'abbaye de Liessies. — *Buignies*, 1206, cart. de l'abbaye d'Alnc. — *Buegnies*, 1251, id. — *Buisgnies*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Beugnies*, *Beugnie*, XVII^e siècle. — *Beugnies-Pottrie*, 1740.

MONUMENTS. Le style roman employé pour la construction de certaines parties de l'église doivent en faire remonter l'érection à une époque fort reculée. Cet édifice renferme une chaire à prêcher, qui, aussi, paraît ancienne

FAITS HISTORIQUES. Jusqu'en l'an XI, l'église de Beugnies ne fut qu'une annexe de celle de Semousies; aujourd'hui la commune de Beugnies fait partie de la circonscription de la succursale de Sars-Poteries.

Avant la révolution, les abbayes d'Hautmont, d'Alne et de Liessies possédaient des biens et les droits de dîme et de terrage dans ce village. La pairie d'Avesnes y percevait aussi des redevances seigneuriales foncières.

De 1790 à l'an X, cette commune fut comprise dans le canton de Dourlers.

HAMEAUX. La Charnoue. — La Sayatte.

DOMPIERRE.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes, sur la rivière d'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Villa de Dono Petri*, 1151, cart. de l'abbaye de Liessies. — *Dono-Petro*, 1162, Miræus III, 342. — *Villa de Domno-Petro*, 1167, cart. de l'abbaye de Liessies. — *Dompetrus*, 1169, cart. de l'abbaye de Maroilles. — *Domna-Petra*, 1246, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Domppierre*, 1290, cart. de Liessies. — *Dampierre*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Don-Pierre*, Miræus III, 342. — *Don-Pierre-lès-Avesnes*, Vinchant. — *Dompierre*, 1641, acte féodal de la pairie d'Avesnes.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Reims.

L'église actuelle, commencée en 1604, par l'érection du clocher et de la grande nef sur un terrain voisin du prieuré de l'abbaye

Canton
d'Avesnes-
Nord.

de Liessies ; augmentée en 1767 de deux nefs latérales , ne reçut son complément qu'en 1791 , par la démolition d'un mur qui la séparait de l'ancienne chapelle du prieuré , dont la construction remonte au XIII.^e siècle ; l'oratoire des moines en devint alors le chœur. L'architecture de cette partie de l'édifice atteste l'époque de sa construction ; elle est ornée de boiseries sculptées d'un travail remarquable et provenant de l'église des Récollets d'Avesnes.

Épitaphes de quelques membres de la famille de Préseau, morts au château d'Hugemont, dans le siècle dernier. Ce château, qui présente quatre tours, fut bâti en 1610 et entièrement restauré et embelli de nos jours.

FAITS HISTORIQUES. Au hameau de *Fisseau*, aujourd'hui divisé entre les communes de St.-Hilaire et de Dompierre, se trouvait une importante station désignée dans la Carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Fissiacum*, d'où l'on fit ensuite *Fisciacum*, *Fescon* (Baldéric), *Fiscon*, *Fescau* (Miræus III, 342), puis *Fisseau*, *Fiscault*, *Fussiau*, *Fuissieau*, *Fusciau*, *Fuchau*.

Malgré la ruine et l'abandon de Fisseau, saccagé par les Normands et les Hongrois pendant les IX^e et X^e siècle, Dompierre n'était encore, dans le XII^e, qu'une dépendance de l'église de ce lieu, où le pieux Etton, venu de l'Irlande, bâtit un premier monastère, bientôt délaissé par lui, pour une retraite plus solitaire qu'il construisit un peu plus loin, au milieu de la forêt, sur les terres de *Jovin*, seigneur du lieu, qui se convertit avec toute sa famille à la foi chrétienne, en abandonnant à ce religieux, une partie de ses possessions ; c'est le dernier asile du missionnaire qui devint l'origine du village de Dompierre.

L'abbaye de Liessies gratifiée en 1162, par Guillaume de Dompierre, de l'héritage de St.-Etton (*altare de Fiscan cum appenditio suo Dono-Petro* . . . Miræus, III, 342), fit construire d'abord une église nouvelle, au haut de la colline, puis ensuite, au bas de cette éminence, un prieuré avec une chapelle, où elle entretenait quelques moines jusqu'à la révolution.

Dans le XVII^e siècle, cette seconde église fut remplacée par une nouvelle qui s'éleva près du prieuré. Les reliques de St.-Etton,

successivement conservées dans les églises de Fisseau et de Dompierre, ont toujours été l'objet de la vénération des fidèles de la contrée. Elles ont donné lieu à un pèlerinage très-suivi qui est encore fort fréquenté chaque année, surtout le jour de l'Ascension.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Dompierre a toujours fait partie de la pairie d'Avesnes. Le duc d'Orléans avait conféré, en 1736, les titres et les droits d'officiers de haute, moyenne et basse justice, dans cette commune, à M. de Préseau d'Hugemont, prévôt-général de la maréchaussée, et, en 1751, à son fils.

De 1790 à l'an X, Dompierre fut compris dans le canton de Dourlers.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Petit-Fisseau ou Fuchau. — Hugemont. Les Ardennes. — La Custodelle. — Le Champ-des-Moines. — Le Passe-Temps. — La Lobiette. — Aveau. — Terriau. — La Marbrière. — La Burlotte.

DOURLERS.

SITUATION. N. d'Avesnes, à gauche de la route impériale N° 2, de Paris à Mons, sur les ruisseaux de la Braquenièrre, des Marquais et de St.-Éloi.

NOMS ANCIENS. *Durlerum*, 1111, cart. de l'église de Cambrai. — *Dourleers*, 1186, J. de Guise, 339. — *Dorleir*, 1189. — *Dorlers*, *Durler*, 1206, cart. de l'abb. d'Alne. — *Dorler*, 1252, id. — *Dourlers*, 1254, arch. de la pairie d'Avesnes. — *Dourleis*, 1254, cart. du Hainaut. — *Dourlets*, 1273, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Dourler*, 1324, 2^e cart. du Hainaut. — *Dourles*, 1324, id. — *Dourlers*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Dourlai*, documents divers.

MONUMENTS. Débris de l'aqueduc construit par les Romains pour conduire à Bavai les eaux de la fontaine de Floursies, dans le chemin *Douteux* au nord de la commune. Ils sont connus sous les noms d'Ay-Du ou *Murs des Sarrazins*.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Un enclos portant le nom de *Pâturage d'El Tour* ou de *La Tour*, dans le centre du village, au nord de la place, accuse, par les maçonneries cimentées et les caves qu'on y a découvertes, l'emplacement de l'ancien château bâti, dans le XIII.^e siècle, sur le terrain occupé, pense-t-on, par une forteresse romaine. Cet édifice déjà en ruines en 1450, fut complètement détruit, en 1622, par l'armée de Mansfeld.

Un nouveau château, érigé par Pierre Bady, seigneur du Sart-de-Dourlers, au milieu d'une prairie au sud-ouest de la place, fut saccagé en 1793, et resta inhabité jusqu'en ces dernières années, où M. Louis, marquis de Nédonchel, son propriétaire, l'a fait complètement restaurer et embellir.

Au hameau de Mont-Dourlers, il existe encore, près de l'ancien chemin d'Avesnes à Maubeuge, un bâtiment surmonté d'un petit clocher, érigé ou du moins doté, dans le XV^e siècle, pour servir d'hôpital, et où les pèlerins, les voyageurs indigents et même les mendiants étaient hébergés pendant deux jours. A quelque distance de cette construction, s'élevait une maison isolée, nommée l'*Ermilage*, portant la date de 1619, et qui se trouve aujourd'hui enclavée dans une fabrique de clous.

L'église actuelle de Dourlers a été construite en 1862, dans le style de la renaissance; elle a remplacé l'ancienne, dont les constructions remontaient à diverses époques: la tour et la nef principale dataient du XIV^e siècle; les chapelles latérales de 1517; les petites nefs, d'une époque postérieure et le chœur de 1687. Quelques vieilles tombes, notamment une de 1253, relative à un prévôt de cette terre, y avaient été conservées. Une pierre blanche, portant l'écusson armorié de François de Rolin et de son épouse Jeanne de Bourbon, y a été retrouvée pendant les démolitions. (Mém. de la Soc. arch. d'Avesnes, 153.)

FAITS HISTORIQUES. Dourlers est un ancien village; par lettres de l'an 1111, l'évêque Odon le concède à l'évêque de Cambrai «*terram de Durlero.* » En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes et sa cure était à la collation de l'abbaye d'Hautmont.

La seigneurie du *Sart-de-Dourlers* faisait partie, au XII^e siècle,

des domaines des seigneurs d'Avesnes, dont elle paraît avoir été éclissée, un peu avant 1300, pour devenir un fief-lige qui fut possédé par la même famille jusqu'en 1334; Jean de Bohême, comte de Luxembourg, la vendit alors au comte de Hainaut, dont elle commença à relever directement. Elle fut, au XV^e siècle, englobée dans la terre d'Aymeries, que le duc de Bourgogne déclara *terre-franche* et qu'il donna en usufruit à son chancelier Nicolas de Rolin, qui en fit bientôt après l'acquisition. Détachée du domaine d'Aymeries, la terre de Dourlers ne redevint fief particulier que vers 1618.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Cette seigneurie qui comprenait Dourlers, St.-Aubin, Floursies et Semousies ne fut titrée que par Louis XV, en 1781, lorsque Bertrand Bady, grand bailli de la pairie d'Avesnes, fut créé comte de Normont.

Dourlers et St.-Aubin ne formèrent, jusqu'en 1725, qu'une seule commune qui faisait partie du gouvernement, de la prévôté et de la subdélégation de Maubeuge; de 1790 à l'an X, il fut le chef-lieu d'un canton composé de 14 municipalités.

Théâtre, en 1793, de plusieurs glorieuses rencontres entre les Français et les Autrichiens, ce village eut beaucoup à souffrir de l'acharnement des combattants.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Mont-Dourlers. — La Louveterie. — Les Grands Tries ou Aulniaux. — Le Basse-Cour du Château. — La Cense Roisin. — Les Hourboux. — La Couture du Temple. — La Pâturage du Seigneur ou d'El Tour.

FELLERIES.

SITUATION. N.-E. d'Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Felgeriis*, 1122, cart. de l'abb. de Liessies. — *Feleries*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Fullerines*, 1250, cart. de l'abb. de Liessies. — *Feeleries*. — *Fecleries*. — *Fleury*. Titres divers.

MONUMENTS. Une voie de communication, construite en pierres

Canton
d'Avesnes-
Nord.

bleues et en grès, a été découverte, en 1835, à soixante centimètres de profondeur sous le sol du bois dit de *Belleux*. D'après les recherches faites à cette époque, ce pavé large de trois mètres environ, traversait ce bois dans toute sa longueur, qui compte plus d'un kilomètre, dans la direction de Solre-le-Château à Ramousies; son mode de construction et son enfouissement sous un bois en pleine végétation de temps immémorial, portent à croire que ce chemin date de la période romaine.

FAITS HISTORIQUES. Felleries, quoique n'étant encore, au XVI.^e siècle, qu'un hameau de Ramousies, formait cependant, déjà, en 1186, une paroisse particulière figurant dans la liste donnée par J. de Guise, XII, 339, à l'occasion des tailles imposées au clergé du Hainaut par les évêques de Cambrai et d'Arras.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les bois de la grande et de la petite Villette. — Le bois de Belleux. — Le bois de Willies. — Le Pierge. — Le Mont-de-Féron. — Le Muid. — Le Rossensart. — Le Rayt. La rue Heureuse. — Le Grand-Mont. — Le Petit-Mont. — Sardelette. — Le Chemin Vert. — Le Dessous du Moulin. — La Jonquière. — Le Culot du Bois. — La rue de la place.

FLAUMONT - WAUDRECHIES.

SITUATION. E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Flodobomonte*, 921, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Florbemont*, 1167, cart. de l'abb. de Liessies. — *Flaumont*, — *Flaumont-Waudrechies*.

MONUMENTS. Sur le sommet d'une colline au S.-O. du village, au-delà de l'Helpe, on voit, bien conservé, sur un terrain dont une grande partie est encore en friche, l'emplacement d'un camp romain établi d'après toutes les règles de la castramétation de cette époque, et qui est toujours désigné sous le nom de *Catelet*, *Camp de César*. Des parapets de deux mètres, au moins, de hauteur à l'intérieur, établis sur le pourtour du plateau, circonscrivaient une enceinte, en forme de trapèze, d'une surface d'environ 15 hectares, divisée

en deux parties inégales , par une levée de terre intérieure , et la défendaient par un talus de 25 mètres , très-escarpé et même perpendiculaire sur certains points. On a trouvé, en défrichant le plateau et les terrains voisins des monnaies romaines de Gordien , d'Antonin-le-Pieux et de Vespasien , des boucles ou agrafes en bronze et de longs clous recourbés.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

L'église de Flaumont a été bâtie en 1545 ; elle était protégée par une massive construction carrée , placée en avant , sur une éminence et entourée d'une forte muraille. Ce dernier bâtiment qui constituait une véritable forteresse, a été complètement démoli dans le siècle dernier.

La chapelle de Waudrechies est ancienne , elle renferme une cloche qui porte la date de 1567.

FAITS HISTORIQUES. Flaumont fut concédé , en 921 , à l'abbaye de Maroilles , en même temps que d'autres possessions sur les bords des rivières de la Grande et de la Petite Helpe , par un diplôme du roi de France , Charles-le-Simple. L'abbaye d'Hautmont y possédait aussi des biens, ainsi que la dîme et le terrage dont une partie revenait à celle de Liessies.

Son église ne fut érigée en paroisse qu'en 1664 ; avant cette époque , elle n'était qu'une annexe de celle de Semeries.

Waudrechies , autrefois *Audrecy* , *Wadrechies* est désigné , en 646 , par *Waldrecias*, dans le testament de Ste.-Aldegonde (Miræus, III, 559), qui le légua aux chanoines de St.-Quentin, de Maubeuge.

Cette localité formait un village particulier, qui, d'après les nombreuses constructions qu'on y a découvertes, devait avoir une importance beaucoup plus considérable que celle qu'il a de nos jours. Son église , dédiée à Ste.-Aldegonde , possédait, de sa patronne, des reliques reconnues authentiques par l'archevêque de Cambrai , Vander Burch et qui attiraient un assez grand nombre de pèlerins pour la guérison des fièvres. Il a été ravagé et entièrement détruit, si on en croit la tradition , vers 1521 , pendant les guerres qui ont ruiné la contrée.

Quelques régiments russes de l'armée d'occupation campèrent de 1815 à 1818 sur la plaine du camp de César.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Waudrechies. — Le Catelet ou Camp de César. — La Taquennerie. — La Haute-Rontaine. — Le trou au Loup. — Warenne-Léger. — Robin. — Reversoir. — Bouvré. — Fond-Petit-Père — Bayeux.

FLOURSIES.

SITUATION. N.d'Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Florsies*, 1140, cart. de l'abb. de Liessies. — *Floresies*, 1151, id. — *Florsies*, 1162, Mircœus, III, 342. — *Floresies*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Floresies*, 1249, cart. de l'abb. de Liessies. — *Floresies*, 1349, pouillé de Cambrai. — *Fontaine-Florie*, Vinchant, annales du Hainau. — *Florexies*. — *Florsies*. — *Florzies*. — *Floursy*. — *Floursies*. — Documents divers.

MONUMENTS. Il ne reste plus aujourd'hui que le bassin circulaire qui renferme l'abondante fontaine dont les eaux alimentaient, sous les Romains, la ville de Bavai, au moyen d'un aqueduc de plus de 20 kilomètres de longueur. Les constructions romaines qui entouraient cette fontaine et l'aqueduc lui-même, dont, selon Vinchant, on voyait encore les ruines dans le XVII.^e siècle, ont entièrement disparu.

L'église actuelle, qui date de 1755, a été, sans aucun doute, reconstruite sur l'emplacement et avec les matériaux d'une plus ancienne et peut-être même avec ceux d'un temple que les Romains auraient élevé à Flore en cet endroit.

Des fondations cimentées et un pavé en larges dalles, découvert dans une prairie au nord de l'église, font supposer qu'outre les constructions qui bordaient la fontaine, il existait anciennement d'autres habitations dans ses environs.

FAITS HISTORIQUES. L'évêque de Cambrai, Nicolas, confirma, en 1162, la donation de l'autel de Floursies... *altare Florsies* (Mircœus, III, 342), faite par Guillaume de Dompierre, à l'abbaye de Liessies, pour l'entretien du prieuré de Dompierre. En 1186, ce village formait une paroisse du décanat d'Avesnes; plus tard, elle

eut pour annexe celle d'Eclaibes, et, depuis l'an XI, son église n'est plus qu'une dépendance de celle de Semousies.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Un Gérard de Florsies, figure, en 1308, comme témoin dans un acte de rétrocession de biens, situés dans le Namurois, de la part de l'évêque de Liège, au profit de la comtesse de Hainaut.

Floursies était l'un des villages de la terre de Dourlers; il faisait partie de la prévôté de Maubeuge; de 1790 à l'an X, il fut compris dans le canton de Dourlers.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Forgette. — La Fâche d'El Ville. — Le Petit Bois Leroy.

RAMOUSIES.

SITUATION. E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Ramolgies*, 1110, chirog. de l'abb. de Liessies. — *Ramulgies*, 1114, acte de Raoul, arch. de Cambrai. — *Ramoussiis*, 1167, cart. de l'abb. de Liessies — *Ramouziis*. 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Ramolziæ*, 1193, loi de commune, arch. de Liessies. — *Ramosiis*, 1272, cart. de l'Abbiette de Lille. — *Ramousies*, 1349, pouillé du diocèse de Cambrai. — *Ramonnerie*, 1648, Vinchant, ann. du Hainaut. — *Ramesses*. *Ramosses*, documents divers.

MONUMENTS. D'un ancien château-fort qui existait dans ce village, il ne reste que les ruines d'une tour appelée *Rempsies*, autrefois *Rembrechies*, et que l'on trouve encore désignée comme *tour forte* dans un acte de 1711.

L'église de Ramousies a été construite en 1589. Elle renferme deux anciens retables d'autel, divisés chacun en six compartiments. Le premier, datant de 1544, est placé dans une chapelle dédiée à St.-Sulpice; il reproduit les scènes de la vie de ce patron; sa valeur artistique est bien supérieure à celle du second qui se trouve au-dessus d'un confessionnal et représente les scènes principales de la Passion. Deux pierres tombales, dont l'une remonte à 1592, ont été incrustées dans la muraille de chaque côté de la porte d'entrée de cet édifice.

Canton
d'Avesnes-
Nord. L

FAITS HISTORIQUES. Par acte de 1114, l'archevêque Raoul confirma à l'abbaye de Liessies, la possession du village de Ramousies, qui lui avait été donné par Gossuin d'Avesnes. Une bulle de 1167 du pape Alexandre III, attribue de nouveau, au même monastère, ce village et son autel. En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes. Une loi de commune fut donnée à Ramousies, en 1193, par Gauthier d'Avesnes. L'original de cette charte existe dans le fonds de Liessies, aux archives départementales.

L'abbaye de Liessies a conservé des droits et de belles propriétés dans ce village jusqu'en 1790.

HOMMES MARQUANTS. *Jacques Froye*, traducteur des ouvrages du célèbre Louis de Blois, et [qui mourut abbé d'Hasnon, en 1586, est né dans cette commune.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Petit Ramousies. — Sur le Bésquet. — Le Lombies. — La Roche. — Le Datignies. — Grimoux. — Joncry. — La Roue. — Rempsies. — Chambies.

SAINT-AUBIN.

SITUATION. N. d'Avesnes, sur le ruisseau le Tarcy.

NOMS ANCIENS *Sanctus Albinus*, 1089, cart. de l'abb. de Marchiennes. — *Sanctus Albanus*, 1105, cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Saint-Aubin*, 1133, Le Carp. Pr. II, 82. — *Saint-Aubain*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Sanctus Albanus*, 1241, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Saint-Albain*. — *Saint-Aubin*, documents divers. *Aubin*, pendant la révolution.

MONUMENTS. La chapelle de la *Cense du Temple*, construite dans le style roman, en épaisses maçonneries, pendant le XII^e siècle; servant actuellement de grange; on y remarque la charpente en poutres sculptées, qui supportait le lambris en bois du plafond ogival, jadis décoré de brillantes peintures.

Les abords de l'église paroissiale étaient fortifiés; la nef de cet édifice remonte au XV^e siècle; les collatéraux sont plus récents, et le massif clocher carré qui la surmonte date de 1500.

Le moulin situé au centre du village, existe depuis les temps les plus anciens ; il était banal pour les quatre villages du *Sart-de-Dourlers*.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

FAITS HISTORIQUES. En 1105, il existait déjà à St.-Aubin une ancienne église dont la possession fut confirmée à l'abbaye d'Hautmont, par l'évêque Odon... « *antiqua autem prefate ecclesie hec est... apud Sanctum Albanum altare cum ecclesia.* » (cart. de l'abb. d'Hautmont). Cette église formait, en 1186, une paroisse du décanat d'Avesnes. En 1198, Gauthier II d'Avesnes fit ériger une chapelle dans le manoir qui lui appartenait en cette commune et pourvut à l'entretien d'un chapelain « *capellam in domo mede sancto Albano.... constitui* » (acte de Gauthier, cart. de l'abb. d'Hautmont). Ce manoir que possédaient les chevaliers du Temple, déjà avant 1241, passa, à la suppression de cet ordre, en 1314, aux Chevaliers de Rhodes, qui devinrent Chevaliers de Malte, en 1530. A la révolution, cette propriété, déclarée domaine national, fut acquise par la commune de Saint-Aubin, laquelle revendit en détail les biens qui la composaient.

Jusqu'en 1725, Saint-Aubin et Dourlers ne formèrent qu'une seule commune.

En 1789, ce village ressortissait de la prévôté et de la subdélégation de Maubeuge. Il était une des localités composant la terre du Sart-de-Dourlers.

De 1790 à l'an X, Saint-Aubin fut compris dans le canton de Dourlers, district d'Avesnes.

HOMMES MARQUANTS. Le curé *Besse*, député du clergé aux États-Généraux de 1789, et qui, l'un des premiers de son ordre, se réunit à ceux du Tiers-État, était desservant de Saint-Aubin.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Bodelez ou Bos-de-Lez. — La Louveterie. — La Cense du Temple. — La Cense de la Dîme. — La Fâche de l'Abbaye. — Le Bois Leroy. — Les Haies des Loups. — Le Bois Limage. — Le Pont des Luts. — Le Mirou. — Griffegnies.

SAINT - HILAIRE.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Sanctus Hilarius*, 1140, cart. de l'abb. de Liesies. — *Saint Hilier*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Sanctus Hilarius*, 1249; 1262, cart. de l'abb. de Liessies. — *Sanctus Hilarius*, 1349, pouillé de diocèse de Cambrai. — *Saint Illier*, 1643, acte féodal de la pairie d'Avesnes. — *Saint Islieg*. — *Saint Yslieg*. *Saint Hillaire*. — *Saint Hilaire*, documents divers.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Reims. Dans l'angle Est formé par cette chaussée et la rivière de l'Helpe Majeure se trouvait la station de *Fissiacum*, dont il a été parlé à l'art. Dompierre. Sur différents autres points de son territoire, on a découvert des restes de constructions romaines.

Dans le moyen-âge, il y avait à Saint-Hilaire trois bâtiments fortifiés : 1° près du pont, dans une prairie qui porte encore le nom de *Pâturage de la Tour*, une tour qui, déjà en ruines au XVIII.^e siècle, fut complètement démolie en 1832 ; 2° au pied du plateau, la *Cense de la Mote*, citée dans un titre de 1288... « le menage qu'on dist la Mote tenant as près... », dont les fossés d'enceinte seuls sont encore apparents ; et 3° la maison forte de *Toppenset* ou *Tostpensée*, nommée plus tard *Coutant* ou *Coustant*, désignée dans des actes de 1288, 1502, 1564, 1581 et 1608, et dont il ne reste plus qu'une petite tour ronde surmontée d'un toit conique, attenant aux bâtiments d'un petit château, construit en 1715, par l'ingénieur de la Combe.

Au milieu du bois de la *Croisette*, il existe encore une ancienne habitation, entourée de fossés, nommée l'*Ermitage*. Déjà au commencement du XI.^e siècle, ce bâtiment servait d'asile à quelques religieux détachés du prieuré de Dompierre ; plus tard, il s'y installa des ermites dont l'un tenait une école pour les enfants des environs, tandis que les autres pourvoyaient à la subsistance commune ; c'est maintenant la demeure d'un garde de bois.

L'église de St.-Hilaire, date du XV.^e siècle. Elle renferme un

tableau qui a appartenu à la chapelle de Fisseau et qui porte, au bas, cette mention : « *Fissiacum vidit morientem Ettonem, Domum Petrum corpus possidet*, 654. »

Canton
d'Avesnes
Nord.

FAITS HISTORIQUES. Ce village qui comprend aujourd'hui une partie de l'ancien Fisseau ou Fuchau (voyez Dompierre) doit, vraisemblablement, son origine à la ruine de cette localité, au IX^e ou X^e siècle. En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

HOMMES MARQUANTS. Le savant bénédictin *Dom Bevy*, historiographe du roi Louis XV, pour la province du Hainaut, et qui a découvert, en 1777, à Quartes, le socle de la 4^e borne milliaire de la chaussée romaine de Bavai à Reims, est né à St.-Hilaire, le 4 novembre 1738.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Grand-Fisseau ou Fuchau. — La Thiel-lerie ou Tuilerie. — Les Quatre-Chemins. — Le Nouveau-Monde. — Coutant. — La Bringuette. — Le Mont-des-Rocs. — Le bois de la Croisette. — Baldaquin. — Moncenont. — Buchemont.

SEMERIES.

SITUATION. E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Semeris*, 1095, acte de l'évêque de Cambrai, Gaucher. — *Semeris*, 1107. — *Semeriis*, 1151, cart. de l'abbaye de Liessies. — *Emmeries*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Semeris*, 1203, cart. de l'abb. d'Alne. — *Semeris*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Semery*. — *Simry*. — *Semeris*, documents divers.

MONUMENTS. Le clocher ou plutôt la tour qui s'élève au-dessus de l'église, a été bâtie en 1617; on ignore la date de la construction de l'église elle-même. En face du portail de cet édifice, il a été érigé, en 1543, un monument en style moyen-âge et connu sous le nom de *Dieu de pitié* : une statue en pierre bleue représentant un *ecce homo* assis, couronné d'épines et les mains liées par une forte corde est abritée sous un toit hexagonal, soutenu par quatre colonnettes. Cette construction, ainsi que l'indiquent ses inscrip-

Canton
d'Avesnes-
Nord.

tions en caractères anciens, est un tombeau élevé par un ancien curé de ce village, en mémoire de quelques membres de sa famille.

Le fort que les habitants avaient fait construire pour la défense du village, pendant les guerres du XVI^e siècle, fut entièrement démoli en 1757.

FAITS HISTORIQUES. L'alleu de Semeries fut donné, en 1095, par Thierry d'Avesnes, à l'abbaye de Liessies, qui conserva dans ce village, une ferme et des droits féodaux jusqu'en 1789.

Il est très-probable que la paroisse du décanat d'Avesnes, désignée par *Emmeries* dans la liste donnée par J. de Guise, à l'occasion des tailles imposées au clergé du Hainaut, en 1186, est bien Semeries; *Emmeries* ne pouvant se rapporter à aucune autre localité de ce décanat.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Zorées. — La route de Sains. — La Garde de Dieu. — La Roquette. — Le Lucq.

SEMOUSIES.

SITUATION. N. d'Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Semuzies*, XII^e siècle, cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Semousies*, 1180, chron. de l'abb. de St.-Ghislain. — *Semouzies*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Semousies*, 1349, pouillé du diocèse de Cambrai. — *Simousies*, XIV.^e siècle. — *Scemozies*, 1591. — *Simulgies*. — *Simozies*. — *Semozies*. — *Scemouzies*. — *Zimousies*. — *Semousy*, documents divers.

MONUMENTS. La date de 1672, peinte sur une des poutres qui soutiennent le clocher, fait attribuer à cette époque l'érection de l'église actuelle; cependant il en existait déjà une bien auparavant ainsi que le prouvent le millésime de 1549 inscrit sur la cloche, et une pierre tombale de 1629, incrustée dans la muraille au sud de l'édifice.

La *Cense* ou *Maison forte* de Semousies, qui formait un fief particulier dépendant de la terre de Dourlers, ainsi que la *Cense-à-Longe*, ne sont plus que de simples exploitations rurales.

FAITS HISTORIQUES. La chronique de l'abbaye de St.-Ghislain rapporte que, en 1180, Jacques d'Avesnes céda à ce monastère une rente perpétuelle assise sur le village de Semousies. En 1181, la possession de son autel fut confirmée à l'abbaye d'Hautmont par le pape Lucius III (cart. d'Hautmont). En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

Semousies fut, paraît-il, complètement dépeuplé, en 1348, par la peste qui sévissait cruellement en Hainaut ; il resta fort longtemps abandonné et, en 1469, il ne comptait encore que onze ménages.

Cette commune faisait partie de la terre de Dourlers et comprenait un fief particulier, éclissé de cette seigneurie ; une famille qui porta le nom de Simousies, possédait ce fief, dans le XIV^e siècle. Il passa ensuite dans la maison d'Eclaibes, puis il revint, en 1591, par droit de bâtardise, à celle d'Aymeries, à qui appartenait alors le Sart de Dourlers.

La paroisse de Semousies était anciennement à la collation de l'abbaye d'Hautmont et avait Beugnies pour annexe ; ce n'est que depuis l'an XI, que cette dernière localité en a été détachée et remplacée par Floursies.

Avant la révolution, Semousies était du gouvernement, de la prévôté et de la subdélégation de Maubeuge ; de 1790 à l'an X, il fit partie du canton de Dourlers.

Quelques épisodes intéressants de la célèbre journée de Wattignies, en 1793, se passèrent sur son territoire.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Luiteau. — Les Trois-Pavés. — La Cense à-Longes.

TAISNIÈRES-EN-THIÉRACHE.

SITUATION. E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Taisneras*, 921, Miræus, I, 36. — *Tasnerias*, 1131, charte de l'évêque Lietard. — *Taynières*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Tesneriis*, 1237, bulle du pape Grégoire IX. — *Taisnières*, 1245, cart. de l'église de Cambrai. — *Tesnières*, 1258, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Taisnières*, 1349, pouillé de Cambrai. —

Canton
d'Avesnes-
Nord.

Tainières. — Taisnières-en-Thiérache. — Taisnières-sur-Helpe,
documents divers.

MONUMENTS. Près et en amont du pont, sur la rive droite de l'Helpe, emplacement d'un fort qui était appelé *la petit court*, bâti en 1559, démoli en 1769.

L'église paroissiale ne date que du XVIII.^e siècle. En 1728, on éleva une flèche sur la tour érigée en 1724; le vaisseau fut construit en 1754 et le chœur ne fut terminé qu'en 1760. Elle est vaste et d'une belle architecture.

FAITS HISTORIQUES. Le village de Taisnières a toujours appartenu à l'abbaye de Maroilles; c'était une des quatre *villes* composant la terre de St.-Humbert. Un diplôme du roi Charles-le-Simple, daté de 921, affecta spécialement cette localité, avec toutes ses dépendances, à la table des frères « *Tradimus eidem monasterio... Maricolas... et Taisneras, etc.* » En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

Une charte, appelée *loi des villages de St.-Humbert*, établie en 1245, avec l'assentiment des religieux de Maroilles et de leurs vassaux, constate que cette localité jouissait alors des franchises communales; et, bien qu'une sentence arbitrale de l'évêque Guy, de la même année, dite *escrit des pasturaiges*, fixât pour l'avenir les droits de l'abbaye, la communauté de Taisnières fut obligée, pour conserver intacts ceux dont elle était en jouissance, de soutenir opiniâtement, depuis cette époque reculée jusqu'en 1789, un grand nombre de procès contre les moines; ce qui surexcita tellement l'humeur rancunière de ces derniers que l'abbé fit, en 1766, figurer, en ardoises de couleur rougeâtre, sur le toit du chœur de l'église que l'abbaye venait de faire reconstruire, comme décimateur, ces trois lettres encore lisibles : V. D. P., initiales des mots : *Village de Plaideurs*, que les habitants interprétèrent d'une toute autre manière en les traduisant par ceux de *Vilain Dom Paul*. (D. Paul Bondu était alors receveur de l'abbaye).

La cloche de Taisnières possédait un pré dit : *el pré d'el cloque*, dont le produit servait à la rétribution du clerc de la paroisse, qui

était chargé de la sonner, comme encore aujourd'hui *à jou fali*, c'est-à-dire à la tombée du jour. Cette donation fut faite, vers le XII^e siècle, par un riche personnage, égaré dans un bois voisin, en reconnaissance envers la cloche de ce village, dont le son l'avait guidé pour sortir de cette forêt, où il aurait infailliblement péri.

Canton
d'Avesnes-
Nord.

HOMMES MARQUANTS. Taisnières donna le jour, en 1734, à *Flament (Adrien-Louis)*, savant artiste, demeuré obscur. Après avoir suivi les cours de l'Académie de peinture et de sculpture à Paris, *Flament* revint habiter son village natal, dont il fut lieutenant-mayeur jusqu'à sa mort, en 1777. Mathématicien distingué, il commença, en 1759, un ouvrage très-important qui, sous le titre d'*Éléments Généraux des Arts et des Sciences*, devait contenir l'arithmétique, la géométrie pratique, l'arpentage, la mesure des solides, du toisé, l'architecture, la perspective, la peinture et la gravure ; mais il ne put en finir que le 1^{er} volume, qui comprend 905 pages in-folio, et dont M. Michaux aîné a gratifié la bibliothèque de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Catiaux, où on a découvert, en 1821, d'anciens pavés sous des buttes de terre. — Les Prés des Bourgeois. — La Maresse. — Pâturage de ville. — La rue des Viviers. — Le Bruille. — Le Champ du Bois.

CANTON D'AVESNES-SUD. — DÉCANAT D'ÉTROEUNGT.

Toutes les communes de ce canton faisaient, avant 1789, partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

42 communes et portion de la ville d'Avesnes, partie sud.

45,419 hectares 07 ares. — 43,464 habitants.

AVESNELLES.

SITUATION. - S.-E. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Avesnelle*, 1151, cart de l'abb. de Liessies. — *Avenelles*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Avenelles*, 1200, charte

Canton
d'Avesnes-
Sud.

de Gauthier d'Avesnes. — *Advesnellæ*, 1263, cart. de l'abb. de Liessies. — *Advesnielle*, 1273, cart. des Guillemain de Walincourt. — *Advesnielles*, 1349, pouillé du diocèse de Cambrai. — *Aveniellès*, 1484, manusc. de J. de Guise, Valenciennes. — *Avene*, 1639, scel échevinal. — *Avenelles-St.-Denis*, 1643, acte féodal de la pairie d'Avesnes. — *Avenelles*. — *Avesnelles*, documents divers.

MONUMENTS. Une portion du camp romain, dont il a été parlé à l'article de *Flaumont-Waudrechies*, est située sur cette commune. Une *meta* (triborne) provenant de ce camp a longtemps figuré sur le mur sud de l'ancien cimetière de ce village. Un tombeau formé de plusieurs larges dalles en pierres bleues, fut trouvé, en 1805, sur la place, sous un vieux tilleul, et, en 1862 et 1863, des sépultures gallo-romaines ou mérovingiennes, renfermant des objets intéressants, y furent découvertes sur le coteau ouest, à gauche de l'église. (Mém. de la Soc. arch. d'Avesnes, 136).

Un petit bâtiment carré désigné sous le nom de *forteresse*, solidement construit au commencement du XVII.^e siècle, derrière l'église, au coin sud-est de l'ancien cimetière, et qui, en dernier lieu, servait de mairie, a été complètement démoli lors de la construction de la maison commune actuelle. On a trouvé dans les fondations, entre deux dalles, 20 pièces de monnaies en cuivre, de la période de 1604 à 1614.

L'église paraît dater du XVI.^e siècle; elle renferme un bénitier en pierre sculptée de 1535. Son portail intérieur est orné de sculptures d'un bon travail.

FAITS HISTORIQUES. Avesnelles formait déjà une paroisse en 1186. Il a toujours fait partie de la terre d'Avesnes. En 1211, le seigneur Gauthier donna à l'abbaye d'Hautmont une rente annuelle et perpétuelle de deux muids de grains *nuds*, à prendre sur les produits de la dîme d'Avesnelle. Le duc d'Orléans, qui en était seigneur en 1787, y percevait encore le droit de terrage et des rentes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. — Le Fourmanoir. — La Bridoulette. — La route d'Étrœungt. — La Roquette. — Le Rivage. — La Goulette. — Le Vert-Buisson. — L'Amidonnerie. — La Maissonnette. — Le

Crochet. — Bagatelle. — La Justice. — Beauregard. — Le Pestifère. — Les Lagnettes. — Le Taille-Pieds. — Le Ponceau. — La Planquette.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

BEAUREPAIRE.

SITUATION. S.-O. d'Avesnes, sur le ruisseau la Riviérette et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 27, d'Avesnes au Nouvion.

NOMS ANCIENS. *Beaurepaire*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Biaurepaire*, 1456, cart. de l'abb. de Maroilles.

MONUMENTS. L'église date de 1676 et la cloche de 1785. Le château actuel a été construit en 1784.

FAITS HISTORIQUES. Beaurepaire formait en 1186, une paroisse du décanat d'Avesnes. Sa cure était à la collation de l'abbaye de Maroilles, qui jouissait de la grosse et de la mênue dîme sur tout le territoire.

Ce village faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes, dont il fut éclissé, dans la deuxième moitié du XII^e siècle, par le seigneur Nicolas, qui en forma un fief particulier en faveur de sa fille Ide, à l'occasion du mariage de cette demoiselle avec Guillaume III, châtelain de St.-Omer; ce fief passa successivement dans les familles d'Halluin, d'Ognies et de Lannoy. Philippe IV, roi d'Espagne, l'érigea en comté, en 1622, en faveur de Maximilien d'Ognies.

La terre de Beaurepaire fut acquise en 1780, d'Ignace-Godefroy de Lannoy, par M. Antoine Mallet.

Avant la révolution, ce village faisait partie de la subdélégation d'Avesnes et était régi pour les mains fermes, par la coutume de Prisches ou du Vermandois.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Haute-Rue. — Les Viviers. — Le Marais Vincent.

BOULOGNE.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

SITUATION. S -O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure et le chemin de grande communication N° 32, de Landrecies à Etrœungt.

NOMS ANCIENS. *Bolonia*, 1167, cart. de l'abb. de Liessies. — *Bouloigne*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Boulonges*, 1213, cart. de l'abb. de Liessies. — *Boulongne*, 1222, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Bolonia*, 1269, cart. de Liessies. — *Boulogne*, 1316, arch. de Wallincourt. — *Boulongne*, 1349, pouillé du diocèse de Cambrai. — *Bouloigne*, XV^e siècle, archives seigneuriales d'Etrœungt.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Reims longue, à l'Est; le territoire de Boulogne.

Le Fort, dit *Forteresse*, tour carrée de 8 mètres de face et de plus de 20 mètres de hauteur, entourée d'un fossé rempli d'eau, avec pont-levis, construit pour la défense du village au XV^e ou XVI^e siècle, fut presque complètement démoli au commencement du XVIII^e. On n'en voyait plus que les fondations en 1812.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, Boulogne formait une paroisse du décanat d'Avesnes. Par une bulle de 1167, le pape Alexandre confirma la possession de l'autel de ce village à l'abbaye de Liessies.

La moitié du droit de *vinage* établi au pont de Boulogne, fut attribué, en même temps que la terre d'Etrœungt, en 1238, à Bouchard d'Avesnes et à ses héritiers, par l'acte de partage, entre ce dernier et son frère Gauthier, des terres provenant de la succession de leur père Jacques, seigneur d'Avesnes.

En 1651, les troupes allemandes au service de la France, commandées par le général Rose, pillèrent et détruisirent presque tout ce village.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Basse-Boulogne. — Vers Warpont. — Le Vivier Printemps. — La Rouge-Croix. — La Corbière. — Mon Miroir. — Les Aulnes Brûlés. — Le Rieu Grissette. — La Neuville.

CARTIGNIES.

SITUATION. S.-O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure et les chemins N° 27, d'intérêt commun d'Avesnes au Nouvion et N° 32 de grande communication de Landrecies à Étrœungt.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

NOMS ANCIENS. *Castricinium*, 899. cart. de l'abb. de St.-Amand. — *Cartignies*, 1095, acte de Gaucher, évêque de Cambrai. — *Kartengniacum*, 1102, titre de l'abb. d'Honnecourt. — *Carthenicis*, 1131, charte de Liétard, évêque de Cambrai. — *Cartegnny*, 1181, titre de St.-Aubert, Le Carp. Pr. II, 21. — *Cartegnys*, 1184, id. II, 21. — *Cartignies*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Cartengny*, 1219, tit. de St.-Aubert, Le Carp. Pr. II, 26. — *Kartegnies*, 1260, cart. de l'abb. de Vicogne. — *Cartengny*, 1316, arch. de Vallengcourt, Le Carp. Pr. II, 43. — *Quartignies*, 1473, St.-Génois, mon. anciens, I. — *Cartegnies*, 1484, J. de Guise, trad. de Valenciennes.

MONUMENTS. Il existait dans ce village un ancien château-fort, dont on n'aperçoit plus aujourd'hui que l'emplacement.

FAITS HISTORIQUES. Un diplôme du roi Charles-le-Simple, confirma, en 899, à l'abbaye de St.-Amand, des possessions à Cartignies. En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

L'abbaye de Liessies y possédait anciennement de grandes propriétés. Thierry d'Avesnes lui donna ce village en 1095. Une convention relative à l'exploitation du bois de Cartignies et à l'exercice du droit de chasse dans cette forêt, fut signée, en 1189, par Helgot, abbé de Liessies et Jacques, seigneur d'Avesnes.

Ce village fut, croit-on, le berceau d'une noble famille connue par ses libéralités envers quelques monastères.

L'armée de Louis XI, roi de France, prit position à Cartignies, en 1477, avant de livrer l'assaut à la ville d'Avesnes; des bagues et des monnaies de cette époque, trouvées sur son territoire, proviennent probablement du séjour des Français en cet endroit.

En 1787, Cartignies faisait encore partie de la terre et pairie

Canton
d'Avesnes-
Sud.

d'Avesnes, et le duc d'Orléans y possédait des bois et des droits seigneuriaux.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Autreppe. — Dessus du Moulin. — Belle Vue. — Croisette. — Corbière. — Bon-de-Bout. — La rue Gogaud. Le Buisson — Moreau — Les Marlières. — La rue des Plaques. — Marais du Roget. — Rue de Beaurepaire. — Marais vers Beaurepaire. — La Berlière. — Bréwet.

ÉTROEUNGT

SITUATION. S. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure et la route impériale N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Strata Duronum*, Itinéraire d'Antonin et Carte de Peutinger. — *Struum*, 1104, Inventaire des chartes de Liessies. — *Estrun*, 1106, Le Carp. Pr. II, 86. — *Estruen*, 1150, Inv. des chartes de Liessies. — *Estruem*, 1152, cart. de l'abb. de Liessies. — *Estruen*, 1167, id. — *Estroen*, 1238, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Estrun*, 1248, Charte de Jean 1^{er} d'Avesnes. — *Estroen*, 1249, cart. de Liessies. — *Estræun*, 1283, St.-Genois, Mon. anciens, 233. — *Estræng-le-Cauchie*, 1428, Archives de l'Empire, K, 544. — *Estruen-le-Caulchie*, 1415. — *Estræn-le-Caulchie*, 1470. — *Estræs*, 1477, Molinet, chron. ch. 42. — *Estrueng-le-Caulchie*, 1502. — *Estræng-la-Caulchée*, 1552. — *Etræng-la-Caulchée*, 1566. — *Etroen*. — *Estrun* — *Etroeun*. — *Estroeun*, 1566, acte de Marguerite de Parme. — *Estrun Chaussée*, 1648, Vinchant, Ann. du Hainaut. — *Estræng-la-Chaussée*, 1695. — *Estroeng*, 1725, acte de l'Intendant du Hainaut, de Vastans. — *Etræungt-la-Chaussée*, XVIII^e siècle.

MONUMENTS. Des restes de maçonneries, des médailles et des vases romains trouvés à différentes époques, près de la chaussée qui conduisait de Bavai à Reims, ont fait reconnaître, sur le territoire de ce village, l'emplacement de la mansion romaine désignée sous le nom de *Duronum*, dans la Carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

Un souterrain et quelques ruines, aujourd'hui enfouies sous le sol d'une prairie, sont les seuls vestiges qui indiquent le lieu qu'occupait le château de Bouchard d'Avesnes, dont les matériaux servirent à élever, dans le XV^e siècle, un blockaus pour la défense de cette localité.

De la ferme désignée sous le nom de *Court-des-Moines*, qui appartenait à l'abbaye de Liessies, on ne retrouve plus qu'une pierre, portant le millésime 1464 et ces mots : « *En Dieu te fie Fourvie* » enchassés dans la muraille d'une maison voisine de l'endroit où s'élevait ce bâtiment.

L'église bâtie en 1570, éprouva, depuis lors, divers sinistres qui nécessitèrent de sérieuses réparations; elle possède une clochette fondue en 1549 et qui provient, selon les uns, de l'abbaye de Liessies, et selon d'autres, de la maladrerie d'Avesnes.

FAITS HISTORIQUES. En 1104, la possession de l'autel d'Etrœungt fut confirmée à l'abbaye de Liessies. En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes; sa cure demeura à la collation de ladite abbaye jusqu'à la révolution.

Etrœungt fit partie de la terre d'Avesnes jusqu'en 1212; le seigneur Gauthier II l'en détacha alors et en forma, en y ajoutant les villages de Féron et Larouillies, une seigneurie particulière, dont il dota son frère Bouchard. C'est dans ce château d'Etrœungt que l'infortuné Bouchard se retira après son mariage avec Marguerite de Constantinople, et où naquirent ses deux fils, Jean et Baudoin.

Jean succéda à son père dans la seigneurie d'Etrœungt; elle fut possédée successivement par plusieurs membres de la famille d'Avesnes; elle passa ensuite à la maison de Bourgogne, puis à celle de Croy, et retourna au seigneur d'Avesnes en continuant, toutefois, à former un fief particulier qui eut titre de *baronnie*.

Jean et son épouse Alix accordèrent, en 1248, aux habitants de cette terre, une charte communale en 51 articles, et, en 1295, Jean II leur accorda, « *par reconnaissance nastale* », des franchises et des privilèges importants, qui leur furent confirmés, en 1315, par Guillaume, comte de Hainaut.

Ce village, situé sur la frontière de France, fut, à diverses

Canton
d'Avesnes-
Sud.

époques, brûlé, dévasté et pillé. Louis XI y séjourna avec son armée, en 1477, avant le siège d'Avesnes.

En 1543, attaquée par les Français, la forteresse qui défendait le pont fut emportée d'assaut, et la garnison, forte de 300 hommes, passée au fil de l'épée; de 1552 à 1554, l'armée française le dévasta tellement, qu'on avait cessé d'y tenir les marchés et les foires habituels; ils furent rétablis, en 1566, par Philippe de Croy.

De 1635 jusqu'au traité de Nimègue (1678), époque à laquelle la terre d'Étrœungt fut cédée à la France, elle eut à subir les plus grands désastres.

La reine Marie de Médicis, se rendant en exil coucha à Étrœungt, le 19 juillet 1631.

Avant 1789, Étrœungt ressortissait du gouvernement et de la subdélégation d'Avesnes; en 1790, il fut désigné comme chef-lieu d'un canton composé de six municipalités et, en l'an X, il fut compris dans le canton d'Avesnes-Sud.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Arbroy. — Aulnoy. — Basse-Boulogne. — Buffle. — Cloussy. — Cantraine. — La Folie. — Grand Bois. — La Hayette. — La Mi Route. — Mesnil. — Montorgueil. — Orniaux. — La Pérée. — Petit-Bois. — Pré-Benson. — Quatre-Maisons. — Roteleux. — Tatimon. — Tout-Vent. — Warpont. — La Carrière du Parc.

GRAND - FAYT.

SITUATION. S.-O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure.

NOMS ANCIENS. *Fait-Castrum*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Fay*, 1316, Le Carp. Pr. II, 43. — *Fait-Castelli*, 1349, pouillé de Cambrai. — *Fay-le-Château*. — *Fay-Casteau*. — *Fayt-Château*. — *Fayt-le-Grand*. — *Grand-Fayt*, documents divers.

MONUMENTS. Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancien château-fort qui existait dans cette commune au moyen-âge.

Une statuette antique, en bronze, représentant un guerrier sauvage a été découverte, en 1861, au hameau de Campiaux.

FAITS HISTORIQUES. *Wédric-le-Barbu*, héritier de *Wédric-le-Sor*, seigneur d'Avesnes, vint, vers le milieu du XI^e siècle, fixer sa résidence à Fayt, dans un château-fort qu'il fit bâtir au milieu des bois, sur une éminence, près de la Petite-Helpe.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

Ce village formait une paroisse du décanat d'Avesnes, en 1186.

Grand-Fayt et Petit-Fayt formèrent longtemps une seule commune désignée sous le nom de *Les Fayts*; mais, en février 1845, ils furent érigés en communes distinctes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Campiaux. — Outre-l'Eau. — Les Aisements. — La prairie de Bocquetiaux, — Etoquoy.

PETIT - FAYT.

SITUATION. S.-O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Mineure.

NOMS ANCIENS. *Fagetus*, 921, diplôme de Charles-le-Simple, Miræus, I, 36. — *Fagido*, 1131, charte de Liétard, évêque de Cambrai. — *Fayetto*, 1151, lettre de Nicolas, évêque de Cambrai. — *Fageti villa*, 1169, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Fait-Villam*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Fageto-villa*, 1237, Bulle de Grégoire IX. — *Fait-le-Ville*, 1349, pouillé de Cambrai. — *Villa-Fait*, chron. de Gislebert. — *Fayt-la-Ville*. — *Fayt-le-Petit*. — *Petit-Fayt*.

FAITS HISTORIQUES. Un diplôme du roi de France, Charles-le-Simple, constate, en 921, le don du village de Fayt à l'abbaye de Maroilles, et une charte de l'évêque de Cambrai Liétard confirme, en 1131, à ce monastère, la possession de toute l'église de Fayt, avec neuf manses et cinq bonniers de pré.

En 1186, Petit-Fayt, sous le nom de *Fait-Villam* formait une paroisse du décanat d'Avesnes, mais, dans la suite, il ne fut plus qu'une annexe de celle de Grand-Fayt. Une ordonnance du 20 décembre 1847 l'érigea en succursale, et cette paroisse n'en continue pas moins à être dirigée par le desservant de Grand-Fayt.

Les deux Fayts ne formèrent longtemps qu'une seule commune. Ils ne furent séparés qu'en 1845.

Canton
d'Avesnes
Sud.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Linières. — Bas-Foyaux. — Hayette. — Balour.

FLOYON.

SITUATION. S. d'Avesnes, sur le chemin de grande communication N° 54, d'Étrœungt au Nouvion.

NOMS ANCIENS. *Flons*, *Flois*, 1131, charte de l'évêque de Cambrai, Liétard. — *Floon*, 1147, cart. de l'abb. de Liessies. — *Floion*, 1186, J. de Guise, XII, 339. — *Floyon*, 1201. — *Flojon*, 1218, Le Carp. Pr. II, 26. — *Floyacus*, 1349, pouillé de Cambrai. — *Fléon*, chron. de Balderic. — *Fleo*. — *Fleon vicus*, Adrien de Valois.

ARMOIRIES. Fascè de six pièces de vair et de gueules, et sur chaque fascè de gueules, trois coquilles d'or.

MONUMENTS. Au hameau *le Retiau*, deux énormes pierres calcaires, dites *pierres Gemelles*, considérées comme druidiques. — Traces de l'ancien château désigné par cette mention dans un relief de 1502 « *Thour et Chasteau* » et qui, après avoir été dévasté pendant les guerres de Louis XIV, fut remplacé, au commencement du XVIII^e siècle, par une belle maison de campagne qui disparut aussi pendant la révolution.

L'église date de 1573.

FAITS HISTORIQUES. Floyon formait dans le moyen-âge une seigneurie particulière, éclissée de la terre d'Avesnes. La famille de Berlaimont la possédait déjà, au XIV^e siècle. En 1681, elle passa, par acquisition dans celle de Préseau. Jean-Baptiste Préseau, seigneur du lieu, fut grand bailli de la pairie d'Avesnes; en 1785, Jacques-Marguerite de Préseau, seigneur de Dompierre et d'Hugemont devint, à son tour, propriétaire de cette terre par succession.

L'abbaye de Maroilles possédait, en 1131, à Floyon, neuf manses et celle de Liessies, en 1167, un alleu désigné dans une bulle du pape Alexandre III, par « *Allodium de Fléon*. »

En 1186, Floyon formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

Canyon
d'Avesnes-
Sud.

HOMMES MARQUANTS. *Saint-Ursmer* naquit en 644, à Fontenelle, alors hameau de Floyon. Il donna ce hameau à l'abbaye de Lobbes, qui le vendit au X^e siècle, à celle de Liessies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Plouy. — Petit-Floyon. — Chevireul. — Les Basses Aulnes. — Le Rétiau ou Rétheau. — Les Hautes-Aulnes.

HAUT-LIEU.

SITUATION. S.-O. d'Avesnes, sur le ruisseau Agrisve.

NOMS ANCIENS. *Banlieue-Haute*, avant la révolution. — *Lieu-Haut*, 1809, Ann. du département.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Reims traversait son territoire du N.-O. au S.-E. ; elle est encore bien conservée, en remblai, sur une longueur de plus d'un kilomètre, au hameau de *Godin*, où il a été découvert des médailles et divers objets remontant à la période romaine. La maladrerie d'Avesnes, érigée dans le XII^e siècle, se trouvait sur cette commune. La chapelle de cet établissement, qui était construite d'après le style roman, a été démolie en 1841.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Cheval-Blanc. — Les Escassettes. — Godin. — La Raspine. — Hulaine. — Le Biwet. — La Quersinière. — La Maladrerie. — Avesnelles-les-Huttes.

LAROUILLIES.

SITUATION. S. d'Avesnes, sur la route impériale N^o 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *La Roiullie*, 1323, 3^e cart. du Hainaut. — *La Rouillie*, commencement du XV^e siècle, arch. seigneuriales d'Étrœungt. — *La Roulie*, 1685. — *La Roullie*, 1686. — *La Rouillyes*, 1696. — *Rouly*. — *La Rouly*. — *La Roulie*, documents divers.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Reims aboutit à ce

Canton
d'Avesnes-
Sud.

village, près de l'église, et se confond alors avec la route impériale N° 2.

FAITS HISTORIQUES. Larouillies faisait partie de la seigneurie d'Étrœungt, détachée, en 1212, de la pairie d'Avesnes, par Gauthier II, en faveur de son frère Bouchard. D'abord hameau d'Étrœungt, cette localité fut érigée en commune vers le XV^e siècle.

En 1631, Marie de Médicis, dans sa fuite, passa à Larouillies et le chemin qu'elle suivit a conservé, depuis lors, le nom de *Chemin de la Reine*.

Cette commune se trouvait à l'extrême frontière des Pays-Bas, vers la France; c'est la localité où, pour ladernière fois, en 1635, furent exécutées toutes les formalités d'une déclaration de guerre, par le ministère d'un héraut d'armes.

Avant 1789, Larouillies était du baillage et de la subdélégation d'Avesnes; il dépendait, pour la justice, de la prévôté d'Étrœungt et était régi par la coutume du Vermandois. En 1790, il fut compris dans le canton d'Étrœungt, et, en l'an X, incorporé dans celui d'Avesnes-Sud.

L'église est de construction moderne, elle n'était anciennement qu'une succursale de la cure d'Étrœungt; lors du rétablissement du culte, elle a été érigée en paroisse.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Forêt. — La Bruyère. — Le Bout-d'en-Haut. — Le Pré à Réquin. -- Le Chemin de la Reine. — Le Bout-d'en-Bas.

M A R B A I X.

SITUATION. O. d'Avesnes, sur l'Helpe-Majeure et la route départementale N° 6, de Landrecies à Chimai.

NOMS ANCIENS. *Merbasium*, 1131, Charte de l'évêque de Cambrai, Liétard. — *Merbasio*, 1151, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Marbaix*, 1186, J. de Guise, XII. 339. — *Marbais*, 1191, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Merbatio*, 1237, bulle du pape Grégoire IX. — *Marbais*, 1245, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Merbaix*, 1258, id. —

Merbais, 1288. 1^{er} cart. du Hainaut. — **Merbais, 1349,** pouillé de Cambrai.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

MONUMENTS. L'église se trouvait, au XVI.^e siècle, au milieu du cimetière, entouré de fortes murailles et dont l'entrée était défendue par deux tours. La nef principale et le clocher datent de 1576; les deux nefs latérales ont été ajoutées en 1750.

FAITS HISTORIQUES. Marbaix appartenait à l'abbaye de Maroilles et était l'un des quatre villages formant la *terre de St.-Humbert*; en 1288, ce monastère abandonna, à perpétuité, au comte de Hainaut, Jean II d'Avesnes, la moitié des prairies et pâturages de Marbaix, afin que ce redouté seigneur lui garantît à toujours la libre possession de l'autre moitié.

Ce village formait, déjà, une paroisse du décanat d'Avesnes en 1186; d'après la tradition, l'église se trouvait alors dans le hameau de Batistes (Batices, 1151, lettre de l'évêque Nicolas), où une chapelle, bâtie en 1681, existe encore aujourd'hui.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Batiste. — Quiéan ou Kiéhan (Kiékan, 1151). — Faumonnez. — Le Court-Tournant. — Le Marais. — Le Surgeon.

S A I N S.

SITUATION. S.-E. d'Avesnes, sur la route départementale N^o 6, de Landrecies à Chimai.

NOMS ANCIENS. *Sanctis*, 1265, cart. de l'abb. de Liessies. — *Sains*, 1643, acte féodal de la pairie d'Avesnes.

MONUMENTS. On a découvert dans ce village, à diverses époques, des puits profonds et d'autres constructions constatant le séjour des Romains en cet endroit. Des objets en bronze, notamment la partie supérieure d'une épaisse et large patère, des poteries et quelques médailles, déposés au musée d'Avesnes, ont été trouvés, en 1834, dans les décombres, sous le sol de la *butte du moulin*.

Une maison forte, bâtie près de l'église, au moyen-âge, existait encore, il y a quelques années.

Canton
d'Avesnes-
Sud.

FAITS HISTORIQUES. Les nombreuses constructions romaines mises au jour dans cette commune et ses environs, prouvent que ce lieu était habité lors du séjour des armées romaines dans le pays. Il est probable qu'il était traversé par une route reliant le camp d'Avesnelles à celui de Macquenoise.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Défriché. — La Queue-de-Sains. — La Fagne. — Le Pont-de-Sains. — La Filature. — La Butte du Moulin à-Vent.

CANTON ET DÉCANAT DE BAVAI.

Avant 1789, toutes les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

18 communes. — 12,725 hectares. — 15,419 habitants.

AMFROIPRET.

SITUATION. S.-O. de Bavi.

NOMS ANCIENS. *Anfroipret*, 1163, charte de l'évêque de Cambrai Nicolas. — *Aufroipret*, 1173. — *Anfroipreut*, 1181, cart. de l'église de Cambrai. — *Aufroipret*, 1186, J. de G., Ann. du Hain., XII, 339. — *Austoit-Preit*, Chron. de Gislebert, p. 175. — *Amfropreit*, 1297, cart. du Hainaut. — *Anfroipres*, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Amfropre*, document topographique.

ARMOIRIES. De sable au lion d'argent, au chef d'or.

MONUMENTS. Quelques débris du château bâti près de l'église, par Pierre Brongnart, dit de Haynin, grand bailli de Hainaut de 1408 à 1417.

Église construite antérieurement au XVII^e siècle.

FAITS HISTORIQUES. En 1163, dépendance de Preux-au-Sart. — En 1186, paroisse du décanat de Valenciennes.

Le château fut pris et saccagé en 1651; restauré en 1690, il

reçut une garnison française; dans le XVIII^e siècle, il était déjà en ruines.

Canton
de Bavai.

Avant 1789, Amfroipret dépendait de la subdélégation et de la prévôté de Bavai. En 1790, il fut compris dans le canton de Bavai, district du Quesnoy; et en l'an X, dans l'arrondissement d'Avesnes.

HAMEAU. Bracmart.

AUDIGNIES.

SITUATION. S.-E. de Bavai.

NOMS ANCIENS. XVI^e siècle, *Audegny*, document topographique.

— *Audignies-lez-Bavay*, 1740.

MONUMENTS. Un ancien château féodal, entouré de fossés remplis d'eau, nommé la *Forteresse*; la date de son érection est inconnue. Une tour, dont les murs, au pied, ont au moins 2 mètres 50 cent. d'épaisseur, est la partie la plus ancienne et passe pour avoir fait partie de l'enceinte fortifiée de Bavai.

On a découvert dans la commune des tombeaux romains renfermant divers objets : urne funéraire en bronze, lampe sépulcrale, etc.

FAITS HISTORIQUES. On suppose qu'anciennement Audignies était compris dans la ville de Bavai; il fait encore aujourd'hui partie de cette paroisse.

Avant la révolution, il ressortissait de la prévôté, de la subdélégation de Bavai, et du gouvernement du Quesnoy. En 1790, il appartenait au canton de Bavai et au district du Quesnoy, et en l'an X il fit partie de l'arrondissement d'Avesnes.

Souvent confondu avec Audregnies, — Daudregnies, près de Montigny-sur-Roc (Belgique), où l'abbaye de Saint-André-du-Câteau avait des possessions.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Chêne-au-Loup (*Quesne-au-Leu*).

BAVAI.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes.

Canton
de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Belgis*, *Octavie*, J. de G., Ch. et Ann. du Hainaut, I. — *Baganum Nerviorum*, Ptolomée. — *Bagacum*, Itinéraire d'Antonin et Carte de Peutinger. — *Baga co Nerviorum*, Table théodosienne. — *Bavaium*, 1151, Cart. d'Hautmont. — *Bavay*, 1181, J. de G., Ann. du Hain., XII, 339. — *Baveie*, 1184, Cart. d'Hautmont. — *Bavais*, 1197, Arch. de Saint-Jean de Val. Le Carp. Pr. II, 85. — *Bavacum*, XIV^e siècle, Le Glay, Cam. Christ. — *Bavay*.

ARMOIRIES. D'argent à un lion de gueules, chargé d'un écusson d'or, surchargé de sable.

MONUMENTS. *Époque romaine*. Grand nombre de monuments : forum, arc-de-triomphe, mosaïques, thermes, hypocaustes, souterrains, cloaques, aqueducs, puits, tombeaux, vaste cirque, médailles, monnaies, objets de toutes sortes en or, argent et bronze. Sept magnifiques chaussées, se dirigeant vers les extrémités de l'empire, avaient leur point de départ marqué, au milieu du forum, par une colonne heptagone.

Moyen-âge. — *Enceinte*. Incertitude complète sur sa nature jus qu'en 1300. En 1301, furent élevés ses premiers remparts. — Renversés, en 1340, par les troupes françaises du duc de Normandie, ils furent relevés et les fossés approfondis en 1430, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. — Plusieurs fois attaquées et enlevées dans les deux siècles qui suivirent, les portes et les murailles furent enfin abattues par le maréchal de Turenne, en 1654. L'enceinte actuelle ne consiste plus qu'en un mur dans lequel on reconnaît des parties beaucoup plus anciennes que les autres, et en un large fossé à demi-comblé et converti en jardins.

Hôtel des Monnaies. Un denier de Charles-le-Chauve, sur lequel on croit lire : *Bavaca civitas*, fait supposer qu'il y existait un hôtel des monnaies.

Hôpital Saint-Maur. N'existait déjà plus à la fin du XVIII^e siècle. — Érigé en 1425, une chapelle y avait été annexée en 1429.

Époque moderne. — ÉDIFICES CIVILS. *Beffroy*, *Hôtel-de-Ville*. Le

beffroi, contre lequel la Mairie est adossée, remonte à plusieurs siècles. L'Hôtel-de-Ville date de 1784.

Canton
de Bavai.

Pyramide heptagone. Élevée, en 1816, au milieu de la place, elle porte, au-dessus du piédestal, un socle à sept faces sur lesquelles sont gravées les noms des sept chaussées romaines; elle a remplacé l'ancien milliaire romain qui, dit-on, existait encore au XVIII^e siècle.

ÉDIFICES RELIGIEUX. *Église.* L'ancienne église paroissiale fut endommagée en 1469, et complètement détruite en 1572, par des incendies. Rebâtie en 1575, le clocher ne fut élevé qu'en 1781. Renferme d'anciennes sculptures en bois, restaurées en 1810.

Couvent des Récollets. Il n'en reste plus de traces. — Bâti en 1665, il avait une église.

Couvent des Sœurs-Grises. Détruit à la révolution; fondé en 1508 par Florence de Quiévrain, — Brûlé en 1572 et en 1676, il fut chaque fois rétabli à l'aide de la charité publique.

Assomption. Établissement d'instruction dirigé par des religieux; fondé il y a quelques années sur l'emplacement qu'occupaient l'Oratoire et le Collège, élevé en 1637 à l'entrée du Cirque.

FAITS HISTORIQUES. Sans s'arrêter aux hypothèses sur l'origine de Bavai, cette ville fut, pendant l'occupation des Gaules par les Romains, une cité très-importante, une métropole, siège de l'évêque Supérieur. — Visitée, en l'an 12 de l'ère chrétienne, par l'empereur Tibère, qui y fit une entrée solennelle; elle renfermait de somptueux édifices et avait une étendue beaucoup plus considérable que celle qu'elle occupe aujourd'hui. — Détruite, vers 406, par les Barbares, elle se releva au VII^e siècle, lorsque la reine Brunehaut répara les anciennes chaussées romaines qui y aboutissaient. — Au IX^e siècle, bourgade ravagée et brûlée par les Normands, et dévastée encore, au X^e, par les Hongrois. — Au XIV^e, petite ville entourée de murailles et ayant son prévôt. — Philippe-le-Bon, en 1434, accorda à ses habitants, à la suite d'un grand incendie, de nouveaux privilèges. — En 1469, nouvel incendie. —

Canton
de Bavai.

Prise et ruinée par Louis XI, en 1477; saccagée en 1543; brûlée en 1554 et 1572 par les Français. — En 1649, le duc d'Harcourt l'occupa, et en 1654, Turenne en fit sauter les portes et abattre les murailles. Le mestre-de-camp Épance en acheva la destruction, en 1655, en la livrant aux flammes.

Le traité de Nimègue (1678) réunit Bavai et sa prévôté à la France. Louis XIV le traversa en allant faire le siège de Mons. Le maréchal de Boufflers, après la bataille de Malplaquet, se retira par Bavai, sur le Quesnoy. En 1744, Louis XV passa à Bavai, et en juillet de la même année, les Autrichiens s'en emparèrent.

En 1790, 80 soldats français y tinrent tête à 3,000 Autrichiens, qui les firent prisonniers. En 1815, après Waterloo, il fut pillé par les Borins, et le 24 juin, Louis XVIII y passa se rendant à Cambrai.

Au moyen-âge, siège d'un décanat d'où dépendaient 41 paroisses, et d'une prévôté qui comprenait 18 villages. — Régi par la coutume de Mons. — D'abord de la subdélégation et du gouvernement militaire du Quesnoy; une subdélégation particulière y fut instituée de 1714 à 1719. — Chef-lieu de canton, en 1790, du district du Quesnoy, et en l'an X, de l'arrondissement d'Avesnes.

HOMMES MARQUANTS. *Ockergan*, musicien, trésorier de Saint-Martin de Tours, mort en 1524.

Jean Lemaire, littérateur le plus parfait de son siècle, selon E. Pasquier et La Croix du Maine. Auteur de plusieurs ouvrages, indiciaire historiographe de Marguerite d'Autriche, né en 1473 et mort dans un hôpital.

Gilles Waulde, chanoine de Notre-Dame de Cambrai, auteur de la *Vie de saint Ursmer et de ses compagnons*, avec une chronologie de l'abbaye de Lobbes, né vers 1596, mort en 1656.

Le Récollet *Lambiez*, surnommé le Père Grégoire, archéologue et auteur de plusieurs ouvrages concernant Bavai, né à la ferme du *Nouvion*, en 1741, et mort ignoré.

Marie Clotilde-Joseph Paillot, supérieure des Ursulines de Valenciennes, née en 1739 et décapitée en 1794.

Le Curé *Cartier*, né à Boulogne, près d'Avesnes, mort en 1818. Pendant tout le temps de (1775 à 1818) qu'il dirigea la paroisse de Bavai, soit comme curé, soit comme doyen, il s'était patiemment formé un cabinet des plus intéressants avec un nombre considérable d'objets antiques trouvés sur les lieux. A sa mort, le musée de Douai a fait l'acquisition de la plus grande partie de ces antiquités.

Canton
de Bavai.

HAMEAU. *Le Nouvion*.

BELLIGNIES.

SITUATION. N.-O. de Bavai, sur le chemin N° 24 de grande communication de Gussignies à Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Belines*, 1101, d'Outtreman. — *Belegnies*, 1186, J. de G. Ann. du Hain., XII, 339. — *Belines*, 1201, Acte de Baudoin, comte de Flandre et de Hainaut. Le Carp. Pr. II, 87. — *Bellenguien*, 1233, Arch. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 87. — *Bielignies*, 1323, 3° cart. du Hain. — *Bollegny*, XVII^e siècle, document topographique.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Mardyk traversait son territoire du S.-E. au N.-O. — Dans le jardin du château, un *dolmen* gaulois d'un volume considérable, désigné sous le nom de *pierre-croûte*. — Vastes et tortueux souterrains dits *Trous des Sarrazins*, s'étendant sous le village. — Ancienne tour en pierres brutes, haute de 20 à 25 mètres, nommée la tour de *Bel*, enclavée dans les bâtiments modernes du château.

L'église démolie en 1849 remontait au XVI^e siècle. La porte d'entrée, du style ogival tertiaire, a été remplacée à la chapelle du calvaire, dans le cimetière. — Curieuse épitaphe, en prose rimée, se rapportant à Jean-Gabriel du Chasteler et à Gertrude Dandelot, son épouse, seigneurs du lieu, décédés en 1652 et 1669, remplacée dans la nouvelle église.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Bavai. — En 1789, cure ayant Bréaugies pour annexe. — Avant la révolution, Bellignies dépendait de la subdélégation, de la prévôté et du gou-

Canton
de Bavai.

vernement de Bavai. — En 1790, il fut compris dans le canton dont cette ville était chef-lieu. — En 1825, Bréaugies lui fut réunie.

HAMEAU. *Bréaugies*.

BERMERIES.

SITUATION. S.-O. de Bavai, sur la route départementale N° 23, de Cambrai à la frontière.

NOMS ANCIENS. *Biermeries*, 1323, 3° cart. du Hainaut.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin longe au S.-E. l'extrémité du territoire.

FAITS HISTORIQUES. L'abbaye de Cambron possédait des biens dans cette commune, notamment une ferme et des bois.

En 1789, annexé à la cure de Saint-Waast, et en l'an XI, rattaché de la succursale d'Amfroipret.

LIEUX-DITS. La Ferme de Cambron. — La Fâche de Cambron. — Le Bois de Cambron.

BETTRECHIES.

SITUATION. N.-O. de Bavai, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 9, de Bellignies à Bettrechies.

NOMS ANCIENS. *Bertrecies*, 1179, Cart. de l'église de Cambrai. — *Bietrechies*, 1186, J. de G. Ann. du Hain., XII, 339. — *Bietrechies*, 1320, 2° Cart. du Hain. — *Betterchies*, XV^e siècle. — *Betersy*, *Betenchy*, XVII^e siècle, Documents topographiques. — *Betrechies*, 1740.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, en 646, par sainte Aldegonde, à l'abbaye de Maubeuge, qui y posséda des biens et des droits féodaux jusqu'en 1789. — En 1186, il formait une paroisse du décanat de Bavai. — Il a toujours été compris dans la prévôté de cette ville.

FEIGNIES.

SITUATION. E. de Bavai, sur le chemin d'intérêt commun N° 49, de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon. — Station du chemin de fer de Maubeuge à Mons.

NOMS ANCIENS. *Fegnies*, 1186, J. de G., Ann. du Hain., XII, 339. — *Fienias*, Chron. de Gislebert. — *Fignies*, 1288, 1^{er} Cart. du Hain. — *Fignies*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Fignies*, XV^e siècle. — *Fegnies*, 1545, Acte d'échange entre Charles-Quint et Philippe, duc d'Arschot. — *Fegnies*, 1648, Vinchant, Ann. du Hainaut. — *Farnies*, Lambiez, Hist. mon. des Gaules. — *Fegnes*, *Fagnies*, doc. divers.

MONUMENTS. La voie romaine de Bavai à Trèves, vulgairement nommée la *Havette*, traversait Feignies de l'O. à l'E. — Château dont l'époque de destruction est inconnue. — Église datant de 1584, et le clocher de 1515.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge en 1186. — La terre de Feignies a toujours été un fief mouvant des comtes de Hainaut. Au XII^e siècle, elle appartenait à Alix, fille de Baudoin III, épouse de Thierry d'Avesnes ; puis elle passa à leur fils Évrard. Au XIII^e, elle était possédée par les seigneurs d'Audenarde et de Rosoit. Au XIV^e, elle retourna au comte de Hainaut, qui la céda au comte de Flandre. Passée au pouvoir de Charles-Quint, elle fut, plus tard, donnée d'abord au seigneur de Senzelles, vice-roi de Naples, puis, en 1545, au duc d'Arschot, en échange de Landrecies. Elle passa ensuite successivement aux ducs de Croy et d'Orléans, possesseurs de la terre d'Avesnes. A la fin du XVIII^e siècle, elle appartenait à la famille de Lattre. — En 1789, cure du décanat de Maubeuge. — En 1790, chef-lieu d'un canton du district du Quesnoy. En l'an X, commune du canton de Bavai.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Berlière. — Le Cul-de-Sac. — Les Vents — Les Bas-Vents. — La Rouillies. — Le Blanc-Pronier. — Douzies. — Le Veau. — Les Mottes. — Les Guides. — L'Ouvrage.

Canton
de Bavai.

— Le Pont-Babot. — Capiausart. — Martinsart. — Haut-Sart. — Valinsart. — La Station.

LA FLAMENGRIE.

SITUATION. O. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Flamengrie*, 1186, J. de G. Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Flamengheria*, 1197, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Flamengrie*, 1199, Arch. du Mont-Saint-Martin, Le Carp. Pr. II, 85. — *Flamigeria*, vers 1200, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Flammigeria*, 1174, id. — *Flamingeria*, 1208, id. — *La Flamengherie*, 1308, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Flamengry*, XVII^e siècle. — *Flamengries*, XVIII^e siècle. — *La Flamengrie*. — *La Flamengrie-lez-Bavai*.

MONUMENTS. Église reconstruite il y a peu d'années; on suppose que l'ancienne avait servi de chapelle à une maison de Templiers.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Bavai. — Les Templiers, plus tard Chevaliers de Malte, y avaient une maison. — Une pierre portant les armes de cet ordre, se trouve incrustée dans le frontispice d'anciens bâtiments servant de ferme aujourd'hui.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Grand-Chemin. — La Cense-de-la-Commanderie.

GUSSIGNIES.

SITUATION. N.-O. de Bavai, sur le chemin de grande communication N° 24, de Gussignies à Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Guis-Geniis*, 1088, Lettre de Gérard, évêque de Cambrai, Miræus III, 307. — *Gussegnies*, 1186, J. de G. Ann. du Hain., XII, 339. — *Guissegnies*, 1199, Cart. du Mont-Saint-Martin. — *Ghusegnies*, 1304, 3^e Cart. du Hain. — *Guizegnies*, 1323, id. — *Guissignies*, XIV^e siècle. — *Gusseigny*, *Guseigny*, Doc. top. — *Gussegnies*, XVIII^e siècle. — *Gusseignies*, 1804, Dieudonné, Statist. du dép. du Nord. — *Gussegnies*, *Gussignies-Autreppe*.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Mardyk. — On a découvert, en 1852, à Autreppe, lieu dit le Champ des *Combles*, des constructions et des sépultures romaines renfermant des armes, des grains de colliers, un petit vase et une médaille en bronze.

Canton
de Bavai.

Le château actuel est de construction moderne. — L'ancienne maison seigneuriale du lieu a dû occuper un autre emplacement.

FAITS HISTORIQUES. Origine due, d'après J. de Guise, à Gurgontius, roi des Bretons. — Donné, avec d'autres biens, au prieuré d'Aymeries, en 1088, par Ermengarde, de Mons. — En 1176, paroisse du décanat de Bavai.

La famille de Fourmestraulx-Saint-Denis possédait la seigneurie de Gussignies en 1789. — Le chapitre de Maubeuge y avait aussi des possessions.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Bois-d'Ardois. — L'Ormeau.

HON-HERGIES.

SITUATION. N.-E. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Huoi*, 1150, Titre de l'abbaye de Lobbes, Miræus, II, 1170. — *Hum*, 1185, Tit. de l'abb. de Lobbes, Miræus, III, 713. — *Hon sancti-Petri*, 1186, J. de G., Ann. du Hain. XII, 339. — *Hon*, 1199, Cart. du Mont-Saint-Martin, Le Carp. Pr. II, 85. — *Hum*, 1286, 2^e Cart. de Flandre. — *Hom*, 1323, 3^e Cart. du Hain. — *Hons*, XIV^e siècle, Le Glay, Cam. Christ. — *Hoy*, XVII^e siècle, Doc. top. — *Hon-lez-Bavay*, Vinchant, Ann. du Hain., 135. — *Hon et Hergies*, XVIII^e siècle. — *Hon-Hergies*.

MONUMENTS. D'après Vinchant, il existait à Hon, au IX^e siècle, un magnifique château appartenant à Lothaire II, roi de Lorraine, et habité par Waltrade, sa concubine. Il ne reste aucune trace de cet édifice.

L'église possède une cloche fondue en 1629.

FAITS HISTORIQUES. Donné, en 862, par Lothaire, à l'abbaye de Lobbes, dont Hugues, un des fils qu'il eut de Waltrade, était alors abbé. — En 1186, paroisse du décanat de Bavai. — Cure à la

Canton
de Bavai.

collation de l'abbaye de Lobbes. — Toujours compris dans la prévôté de Bavai. — Le monastère de Sainte-Aldegonde, de Maubeuge, avait des droits féodaux et des possessions à Hergies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Hon-Saint-Martin. — Hergies-Saint-Waast. — Prénavant. — Ferlibray. — La Folie. — La Noire-Bouteille. — La Ferme-de-la-Louvière. — Trois-Maisons. — Pissotiau. — La Chaussée-du-Bois. — Champ-des-Marnières.

HOUDAIN.

SITUATION. N. de Bavai, sur le chemin de grande communication N° 24, de Gussignies à Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Hosden*, 1071, Arch. du pal. arch. Le Carp., Pr. II, 10. — *Houdeng*, 1096. — *Hosden*, 1107. — *Houdeng*, 1119, Lettre de Burchard, évêque de Cambrai, Miræus, I, 678. — *Hous-deng*, 1129, Arch. de l'abb. de Saint-Éloi, Le Carp. Pr. II, 17. — *Hosden*, 1145, Arch. de l'abb. d'Eaucourt, Le Carp. Pr. II, 19. — *Hosdeng*, 1149, id., II, 20. — *Hosden*, 1154, Cart. de l'abb. de Marchiennes. — *Hosdeing*, 1201, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., Pr. II, 23, 24. — *Hozdaing*, 1246, Cart. de l'abb. de Marchiennes. — *Houdaing*, 1289, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Housdaing*, 1309, 2^e Cart. du Hainaut. — *Houdain-lez-Bavay*.

MONUMENTS. Vastes souterrains qui, dit-on, se prolongent jusqu'à Saint-Ghislain (Belgique), à trois lieues de distance, et regardés comme des *latebræ* gaulois. — Chaussée romaine de Bavai à Mar-dyk. — On y a trouvé, à diverses reprises, des objets romains en bronze et des médailles en argent.

Anciennement, deux châteaux féodaux : celui de Fontenoy et celui d'Houdain ; le général Ferrand, chargé de la défense de Valenciennes, en 1793, propriétaire du dernier, en ordonna lui-même la destruction, afin qu'il ne puisse servir d'asile aux Autrichiens. — La cloche date de 1683.

FAITS HISTORIQUES. Donné par sainte Aldegonde au chapitre de

Maubeuge, à qui l'évêque de Cambrai, Nicolas, attribua, en 1138, la collation de la cure.

Canton
de Bavai

Le seigneur d'Houdain figurait parmi les anciens barons ou chevaliers bannerets du Hainaut. — En 1202, Guido, de Houdain, se croisa avec le comte Baudoin. — En 1313, Nicolas de Houdain donna son hôtel de Mons et d'autres biens en vue d'y fonder un hôpital pour les pauvres.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Fermes de Roteleux, — de la Maniette, — de Belle-Vue, — d'Heugnies, — de la Court. — Hericamp. — Le Château-de-Fontenoy. — Wadimpreau. — Ruinse. — La Machine. — Petit-Sart. — Les Trois-Tilleuls. + Les Rocs.

LA LONGUEVILLE.

SITUATION. E. de Bavai, sur la route impériale N° 49, de Valenciennes à Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Longueville*, 1186, J. de G., Ann. du Hain., XII, 339. — *Longua Villa*, 1221, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Le Longe Ville*, 1295, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Longa Villa*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Longueville*, XVIII^e siècle, — *La Longueville*.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Trèves. — Château très-ancien démoli presque complètement au commencement du XVII^e siècle; en 1765, il n'en restait plus qu'une tour et quelques bâtiments convertis en ferme.

FAITS HISTORIQUES. Siège de l'une des douze pairies du Hainaut créées, en 1070, par la comtesse Richilde. — Paroisse déjà en 1186. — Collation de la cure accordée au chapitre de Maubeuge par bulle de 1310.

Les seigneurs de Werchin, sénéchaux du Hainaut, possédèrent longtemps la terre de La Longueville; en 1413, elle appartenait à Jacques de Ghistelle; elle passa ensuite dans les familles d'Egmont, des Pignatelli-Bisachia et de Luynes. Le comte de Normont en était propriétaire en 1789.

Canton
de Bavai.

L'armée française, se retirant sous les murs du Quesnoy, après la bataille de Malplaquet, passa à La Longueville.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Gros-Chêne. — Les Mottes. — Malgarni. — La Chaussée de Feignies. — La Ferme-Bizanne.

LOUVIGNIES-BAVAI.

SITUATION. S.-O. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Louvignies*, 1133, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Lovegnias*, 1184, Cart. d'Hautmont. — *Louvegny*, 1199, Cart. du Mont-Saint-Martin, Le Carp., Pr., II, 85. — *Lovegnies*, *Lovengnies*, 1211, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Louvegnies*, 1323, 3^e Cart. du Hainaut. — *Louvegnies-in Bavacesis*, Le Glay, Cam. Christ. — *Louvegnie*, 1578,] pierre tombale du lieu. — *Louvenia*, 1691, id. — *Louvignies-Frehars*, 1687, inscription de la cloche. — *Louvegnies-Fréart*, 1724. — *Louvignies-lez-Bavay*. — *Louvignies-Bavai*.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin. — Vraisemblablement compris dans l'enceinte de la cité de Bavai sous les Romains; on y découvre encore souvent des constructions de cette époque, des tombeaux, des objets en bronze : patères, coupes, vases, des poteries, etc., ainsi que des monnaies en or, en argent et en bronze. — Quelques bâtiments ayant fait partie de l'ancien château-fort, sont en ruines; deux tours ont été démolies en 1793. — Dans l'église, pierre tombale d'un mayeur mort en 1578, en beaux caractères gothiques. — Cloche fondue en 1687.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Bavai. — Cure à la collation de Saint-Ghislain. — L'abbaye d'Hautmont y jouissait de certains droits et y percevait des dîmes. Elle contribuait à la réparation du chœur de l'église conjointement avec le chapitre de Maubeuge.

La seigneurie appartenait, en 1687, au comte de Landas.

Louvignies cessa, en 1808, de former une paroisse; il fut alors

annexé à la cure de Bavai. — Buvignies, qui était une commune distincte, lui fut réuni en 1825.

Canton
de Bavai.

HAMEAU. Buvignies.

MECQUIGNIES.

SITUATION. S. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Makeni*, 1158, Cart. du Mont-Saint-Martin. — *Mecquegnies*, 1199, Le Carp, Pr. II, 85. — *Miekegnies*, 1323, 3^e Cart. du Hainaut. — *Meckegnies*, XIV^e siècle. — *Meckingien*. — *Mecquingien*, dans les titres flamands. — *Mecqueguien*. — *Mequiny*. — *Mecquignies*.

MONUMENTS. Église fort ancienne; certaines parties ont été construites en 1570. — La charpente offre un type assez rare. — Le château actuel est moderne.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du Hainaut dès 1186. — Le chapitre de Maubeuge y conserva des biens et des droits féodaux jusqu'à la révolution. — En 1789, sa cure avait pour succursale Obies, qui en fut séparée en l'an XI.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Hautimont. — Le Chêne-au-Loup. — Douaire. — Les Bottiaux. — La Grande-Rue. — L'Adzout.

NEUF-MESNIL.

SITUATION. S.-O. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Noef-Mainsnil*, 1186, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Masnil*, 1208, Cart. de l'église de Cambrai. — *Maisnil-le-Neuf*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Neuf-Manil*, 1545, Acte d'échange entre Charles-le-Quint et Philippe, duc d'Arschot. — *Neuf-Maisnil*. — *Maisnil-le-Neuf*.

MONUMENTS. Église antérieure à 1600, récemment modifiée avantageusement.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186. —

Canton
de Bavai.

Cure à la collation du chapitre de Sainte-Croix de Cambrai.— Dîme perçue par les chanoinesses et les sœurs noires de Maubeuge ; ces dernières étaient tenues à l'entretien du curé.

Village compris dans les possessions cédées, en 1545, par Charles-Quint au duc d'Arshot, en échange de Landrecies. — Dépendait de la prévôté de Maubeuge et était régi par la coutume de Mons. — En l'an X, compris dans le canton de Bavai.

HAMEAU. L'Agache.

OBIES.

SITUATION. S. de Bavai.

NOMS ANCIENS. *Obies*, 1133, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., Pr. II, 82. — *Obies*, 1259, Titre de l'abb. de Femy, id. — *Obies-Bavisiau*, 1679. — *Obie*, 1740. — *Oby*. — *Obye*.

MONUMENTS. En 1303, il existait à Obies un château dont il ne reste plus que quelques portions de bâtiments enclavées dans les constructions du château moderne.

FAITS HISTORIQUES. Hameau de Bavisiau, cité dans le testament de sainte Aldegonde, et donné par elle au chapitre de Maubeuge à en 646.

En 1259, Guillaume, sire d'Obies, fit une donation de biens, l'abbaye de Femy. — Au commencement du XIV^e siècle, Gérard d'Obies était châtelain d'Ath. — Au milieu du XVIII^e siècle, le château appartenait à la famille de la Torre. — Au XVIII^e siècle, réuni, pour le spirituel, à Mecquignies, et en l'an XI, succursale de la cure de Bavai.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Bavisiau. — La Terrouille. — Le Moulin. — Le Tréchou. — Le Plantis. — La Buffette. — La Ronde-Pierre. — L'Homme-Pendu.

TAISNIERES-SUR-HON.

SITUATION. N.-E. de Bavai, sur la route départementale N° 23, de Cambrai à la frontière.

NOMS ANCIENS. *Tainnières*, 1186, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Tesnières*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Taisnières*, XIV^e siècle, Le Glay, Cam. Christ. — *Tasnières*, 1473. — *Taisnières-sur-Hon*, XVIII^e siècle

Canton
de Bavai.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Cologne, transformée en chemin de grande communication. — Église remontant avant 1600.

FAITS HISTORIQUES. Dévasté en 1572 par les troupes du duc d'Albe, poursuivant les protestants des Pays-Bas. — Au hameau de Malplaquet, en 1709, fameuse bataille où Villars et Boufflers furent vaincus par Malborough et le prince Eugène. — En 1815, après Waterloo, Wellington campa à Taisnières.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Malplaquet. — La Chaussée-du-Bois. — Chaussée-de-Hon. — Sur-Hon. — Camp-Perdu. — Rieu-Charteau. — Rieu-Délérel. — Grosse-Haie. — Jean-Sart. — Château-Blairon. — Haute et Basse Capellerie. — Fache-de-la-Motte.

SAINT-WAAST.

SITUATION. O. de Bavai, sur la route impériale N^o 49, de Valenciennes à Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Saint-Waast*, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Sanctus-Vedastus*, 1199, Arch. de Saint-Martin, Le Carp., Pr. II, 85. — *Sanctus-Vedastus*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Saint-Waast-lez-Bavay*, XV^e siècle. — *Saint-Wast*, 1740. — *Saint-Waast-la-Vallée*. — *Saint-Waast-lez-Bavai*.

ARMOIRIES. Fascé de douze pièces d'argent et de gueules.

MONUMENTS. Route impériale établie sur la chaussée romaine de Bavai à Cambrai. — En 1857, découverte de sépultures romaines dans le bois de Roisin ; tombeaux renfermant des armes, des vases en terre, en verre et en bronze, une lampe, des soucoupes, un fragment de miroir, des bijoux et des médailles en bronze.

Château de Rametz ou Ramez, datant de très-loin, entouré de fossés profonds et de fortes murailles dominées par de petites tours

Canton
de Bavai.

dans le genre du XV^e siècle. — A un kilomètre du village, tour haute de 20 mètres, fort ancienne et entourée d'eau, dépendant aujourd'hui d'une ferme désignée sous le nom de *Ferme de la Tour*. — Église reconstruite en 1827, dédiée à Saint-Waast. — Cloche fondue en 1629.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Bavai en 1186. — En 1789, sa cure avait Bermeries pour annexe.

La seigneurie appartenait, au commencement du XVIII^e siècle, à la famille d'Yve.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS La Ferme de la Tour. — Le Château de Ramez. — Le Pissotiau. — Les Roquettes. — Le Merz. — Le Bois de Roisin.

CANTON ET DÉCANAT DE BERLAIMONT.

Avant 1789, toutes les communes de ce canton dépendaient du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

44 communes. — 8,747 hectares. — 40,052 habitants.

AULNOYE.

SITUATION. E. de Berlaimont, sur la route départementale N^o 12, d'Avesnes au Quesnoy. — Station du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelines.

NOMS ANCIENS. *Alnetum*, 1135, titre de Saint-Aubert, Le Carp. pr. II, 82. — *Aunoye*, 1305. — *Aulnois*, 1316, arch. de Wallincourt, Le Carp. pr. II, 43. — *Alnetum*, 1414, titre de l'abbaye d'Anchin. — *Ausnoit-lez-Berlmaiont*, 1740. — *Aunoy*. — *Aulnoy*. — *Aulnoye*, documents divers.

MONUMENTS. Le château-fort des seigneurs de Berlaimont existait sur le territoire d'Aulnoye; il n'en reste plus que des souterrains et des débris de fortifications, au milieu d'une prairie.

FAITS HISTORIQUES. Une bulle de 1414 ratifia et confirma à l'abbaye d'Anchin les droits de juridiction qu'elle avait sur Aulnoye. —

L'église a toujours été, comme aujourd'hui, une dépendance de la paroisse d'Aymeries.

Canton
Berlaimont.

Cette commune était comprise dans la prévôté de Maubeuge.

Des sondages, pour la découverte de la houille, y ont été pratiqués, sans succès, en 1823, par une compagnie anglaise.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Mécrimont. — La Fâche de Campin. — L'ancien château de Berlaimont. — La Station.

AYMERIES.

SITUATION. N.-E. de Berlaimont, sur la Sambre.

NOMS ANCIENS. *Haimeries*, 1088, Lettre de Gérard, évêque de Cambrai, Miræus, III, 307. — *Ameries*, 1100, Titre de l'abbaye d'Anchin. — *Aismery*, 1169, Titre de l'abbaye d'Honnecourt, Le Carp. pr. II, 84. — *Emmeries*, 1186, Titre de l'abbaye d'Anchin. — *Aymeries*, J. de G., Ann. du Hain., XII, 339. — *Aimeries*, 1201, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., pr. II, 24. — *Ameries*, 1323, 3^e cart. du Hainaut. — *Emeries*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Esmeries*, 1483, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. pr. II, p. 65.

ARMOIRIES. D'or, à la bande échiquetée de gueules et d'argent.

MONUMENTS. Château-fort des seigneurs d'Aymeries construit au moyen-âge, transformé, en 1695, en une maison de campagne qui fut démolie pendant la révolution de 1789. — Prieuré fondé en 1088, converti en exploitation rurale. — Eglise bâtie en 1600 et réparée en 1765.

FAITS HISTORIQUES. En 1088, Ermengarde, pieuse dame de Mons, fonda, dans cette localité, un prieuré pour l'abbaye d'Anchin, alors dirigée par l'abbé Haimeric. Cette maison appartient à ce monastère jusqu'à la révolution et fut alors vendue comme domaine national.

L'église formait, en 1186, une paroisse du décanat d'Avesnes. Elle a toujours eu pour annexe celle d'Aulnoye.

La *Terré d'Aymeries* qui, en 1177, appartenait à Béatrix de Boussu, qui la tenait de son mari Gozuin de Mons, l'un des fils

Canton
Berlaimont

d'Ermengarde, échu, dans la suite, à Jean de Bobême, comte de Luxembourg, qui la vendit, en 1334, au comte de Hainaut. En 1407, elle passa à Louis, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, puis, en 1430, à son fils René, duc de Lorraine et de Bar. Celui-ci la céda au chancelier Nicolas Rolin. Elle appartint ensuite successivement aux familles d'Espinac, de Sainte-Colombe, de Lestang, de Rocca, de Bady et enfin de Sainte-Aldegonde.

Le château d'Aymeries existait au XIV^e siècle (Saint-Genois). En 1543, le Dauphin, fils de François I^{er}, s'en empara et le fit démolir. En 1643, le duc d'Enghien, à son tour, après la bataille de Rocroy, s'en rendit maître et le rasa. Sur ses ruines, en 1695, furent élevés de nouveaux bâtiments qui conservèrent le nom de *Château*. Pendant la durée des camps de plaisance établis dans les environs, de 1753 à 1755, ils servirent de quartier-général aux grands seigneurs de la cour de France. En 1657, Turenne passa la Sambre à Aymeries.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les fermes d'Hurtebise et de la Bassecour.
— La Fâche de la Chapelle. — Les prairies de Bruille.

BACHANT.

SITUATION. N.-E. de Berlaimont, sur la Sambre et la route départementale N° 13, de Maubeuge à Maroilles.

NOMS ANCIENS. *Baschien*, 1123, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Backehems*, 1184, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. pr. II, 22. — *Bachi*, 1414, Titre de l'abb. d'Anchin. — *Baschant*, XVII^e siècle, Doc. top. — *Baissant*, 1740. — *Baisseham*. — *Bassehant*. — *Bachant-la-Puissance*. — *Bachant-sur-Sambre*, doc. divers.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Reims bordait son territoire du N.-O. au S.-E. — Le hameau d'Estrées était une station romaine. On y a découvert des monnaies, des maçonneries et des tombeaux remontant à cette époque.

Les restes de l'antique château dit de *la Puissance* ont été entièrement démolis en 1822.

L'église renferme une pierre tombale de 1434 portant, en relief, cinq personnages et une inscription en caractères gothiques anciens. Canton
de Berlaimont

FAITS HISTORIQUES. Bachant doit son origine à Estrées (*Strata*), qui, au XII^e siècle, était une localité assez importante, puisque ce hameau, en 1186, comptait comme paroisse du décanat d'Avesnes, et que son église conserva Bachant comme annexe jusqu'au XVIII^e siècle.

La seigneurie de Bachant dépendit d'abord de celle de Berlaimont; elle fut ensuite cédée aux seigneurs de la Puissance, dont les familles Masselot, du Buisson et Dumont de Gages furent propriétaires.

Avant la révolution, Bachant faisait partie de la prévôté de Maubeuge.

D'après une ancienne fondation, le revenu d'une petite prairie, dite *Pré à pains blancs*, était consacré à distribuer des petits pains blancs aux habitants de la commune.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Estrées. — La Puissance. — Haut-Biquet. — L'Horipette. — Le Paquier. — Les Quatre-Bras.

BERLAIMONT.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes, sur la Sambre et la route départementale N^o 12, d'Avesnes au Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Bairlemont*. 1186, J. de G., Manuscrit de Valenciennes. — *Berlainmont*, 1196, Titre de l'abb. d'Anchin. — *Berlemonte*, 1201, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., pr. II, 23. — *Bierlainmont*, 1265, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Berlainmont*, 1273, 1^{er} cart. du Hain., f^o 50, p. 365. — *Berlaimont*, 1292, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., pr. II, 37. — *Bellainmont*, 1308, 2^e cart. du Hain., — *Berlaimont*, 1330, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., pr. II, 91. — *Bierlainmont*, 1382, Comptes de la ville de Valenciennes. — *Berlenmont*, Chronique de Gislebert. — *Berlaymont*, Vinchant, Ann. du Hain. — *Barlaimont*, Miræus I,

Canton de Berlaimont 415, note. — *Berlaimont*, 1788, scel échevinal reproduit sur la cloche.

ARMOIRIES. Fascé de vair et de gueules de six pièces.

MONUMENTS. Restes du château-fort sur la rive droite et au bord de la Sambre, territoire d'Aulnoye. — Maçonneries souterraines faisant supposer l'existence d'un fort romain en cet endroit. — Vases en terre et grande quantité de monnaies romaines en argent, découverts en 1862, pendant les travaux de défrichement aux environs de la forêt de Mormal.

Couvent des Sœurs Grises du tiers ordre de Saint-François, fondé en 1507, par Anne Rolin, dame d'Aymeries, démoli en 1793.

Eglise bâtie en 1671 ; renferme une cloche fondue en 1788.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes. — Seigneurs très-célèbres ; Gilles de Chin, mort en 1187, assista à la 1^{re} croisade, il était premier chambellan du Hainaut ; ses descendants joignirent à cette charge, en 1301, celle de grand échanson, qui demeura héréditaire dans cette famille.

La baronnie de Berlaimont fut érigée en comté par Philippe II, en 1574.

Le château-fort du fameux bâtard de Berlaimont, la terreur du pays, fut pris d'assaut, en 1490, par le seigneur d'Aymeries, Antoine Rolin, grand bailli de Hainaut. En 1643, le grand Condé s'en rendit maître et le livra aux flammes ; l'ancienne église et les habitations qui l'environnaient furent aussi complètement détruites à cette époque.

Turenne passa à Berlaimont en 1655.

Avant 1789, baillage seigneurial ressortissant directement au parlement de Flandre.

Le 2 janvier 1792, graves désordres occasionnés par les populations des villages voisins, qui saccagèrent plusieurs riches maisons ; ces troubles, qui coûtèrent la vie à plusieurs personnes, ne cessèrent que par l'intervention d'une partie des troupes de la garnison du Quesnoy.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Sarbaras. — La Noire-Tête. — La Grande Carrière. — Le Calvaire. — La Ferme du Hambut.

BOUSSIÈRES.

SITUATION. N.-E. de Berlaimont, sur la Sambre.

Canton
de Berlaimont

NOMS ANCIENS. *Boussières*, 1186, J. de G., Ann. du Hain., XII, p. 339. — *Boussiers*, 1201, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., pr. II, p. 24. — *Buxeria*, 1260, cart. de l'église de Cambrai n° 216. — *Boussières-lez-Hautmont*.

MONUMENTS. Aqueduc romain conduisant l'eau de la fontaine de Floursies à Bavai. — Cloche datant de 1680.

FAITS HISTORIQUES. Au XII^e siècle, paroisse du décanat de Maubeuge; aujourd'hui annexe de la succursale de Saint-Remy-Mal-Bâti.

Jusqu'au XVIII^e siècle, ce village a fait partie de la commune d'Hautmont et l'abbaye y jouissait du terrage, de rentes seigneuriales et de droits féodaux.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Verte-Borne. — Les Grands-Courtils.

ÉCUÉLIN.

SITUATION. E. de Berlaimont.

NOMS ANCIENS. *Esquelin*, 1211, cart. de l'abb. d'Alne. — *Escuelin*. — *Esciulin*, doc. div.

MONUMENTS. Vieilles constructions de la *Cense de l'Hôpital*, bâtie dans le XIII^e siècle, par les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Château moderne sur l'emplacement d'un ancien château-fort tombant déjà en ruines dans le XVI^e siècle.

FAITS HISTORIQUES. Une charte de 1117, de l'évêque de Cambrai, Burchard, accorde le patronage de l'église à l'abbaye d'Hautmont.

La chapelle et la cense de l'Hôpital furent élevés sur des terres données aux hospitaliers de St.-Jean par le chapitre de Maubeuge.

Ecuélin fait partie de la paroisse de Saint-Remy-Chaussée.

Canton
de Berlaimont

En 1855, son église a été érigée en chapelle de secours.

La seigneurie, qui appartenait au seigneur de Dourlers, passa, au XVII^e siècle, dans la famille de Préseau.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Cense de l'Hôpital. — Le Pot-de-Vin. La Grande et la Petite Couture. — Le Château. — Les Longs-Prés.

H A R G N I E S.

SITUATION. N.-E. de Berlaimont, sur la Sambre.

NOMS ANCIENS. *Locus Hornensis*, Notice de l'Empire. — *Harneng*, 1167, cart. de l'abb. de Liessies. — *Hargny*, 1186, J. de G., Ann. du Hain., XII, p. 339. — *Harigny*, 1189, Cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Hartégni*. 1202, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Harigni*, 1232, id. — *Erregnies*, 1456, Cart. de l'abb. de Maroilles. *Harny*. — *Hargnies*, doc. divers.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Reims. — Anciennes constructions, désignées sous le nom de *la Fauchelle*, sur un rocher, entre Hargnies et Quartes, regardées comme vestiges du château où résidait le commandant de la flotille que les Romains entretenaient sur la Sambre, et dont les magasins étaient répartis entre ces deux localités.

L'église, qui vient d'être démolie, présentait un type de charpente ancienne remarquable.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Bavai au XII^e siècle, ce village ne formait plus au XIV^e qu'une annexe de celle de Vieux-Mesnil.

On y comptait, au moyen-âge, deux seigneuries; l'une fut, au XIV^e siècle, annexée à celle d'Aymeries et l'autre cédée, en 1166, par son propriétaire Amalricq à l'abbaye d'Hautmont, qui y conserva de belles possessions et divers droits féodaux.

De la prévôté de Bavai jusqu'en 1790.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme d'Ozies. — La Ferme Delcourt. — La Marache. — La Musette. — Les Prés de l'Eglise. — Les Brais.

LEVAL.

SITUATION. S.-E. de Berlaimont, sur la route départementale n° 13, de Maubeuge à Maroilles. Canton
de Berlaimont

NOMS ANCIENS. *Le Val*, 1186, J. de G., Ann. du Hain. XII, p. 339. — *Leval*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Le Val*, 1456, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *LeVal-lez-Bayrlemont*, 1740. — *Le Vaulx*. — *Vaulx-lez-Berlaimont*, doc. div.

MONUMENTS. A l'ouest du village, fondations d'une ancienne tour, désignée sous le nom de *Tour Mastaingne*, débris d'un vieux château-fort qui paraît devoir son nom à la famille de Mastaing.

FAITS HISTORIQUES. Dans le XII^e siècle, paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation de l'abbaye de Maroilles.

On trouve dans les archives de l'abbaye d'Hautmont une sentence portée, en 1298, contre Huon, seigneur de Leval.

Dans les XVI^e et XVII^e siècles, il y avait plusieurs seigneuries dont l'une appartenait à la famille Leboucq.

La tour Mastaingne ayant beaucoup souffert pendant les guerres de François I^{er} et de Henri II, était en ruines à la fin du XVI^e siècle.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Fontinettes. — Fosse. — Le Petit-Maubeuge. — Le Champ du Bois. — Le Boquet-Marleux. — Les Wattennes. — Le Grand Culot. — Le Culot du Vent. — Chemin des Prés.

MONCEAU-SAINT-WAAST.

SITUATION. S.-E. de Berlaimont.

NOMS ANCIENS. *Moncelz*, 1119, Miræus, II, 1155. — *Monchiaulx*, 1186, J. de G., Ann. du Hain. XII, 339. — *Moncello*, Chron. de Gislebert. — *Monchauts*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Monchaux*. — *Monchiaux*. — *Monceau-Saint-Waast*, doc. div.

Canton
de Berlaimont

MONUMENTS. Restes de trois points fortifiés : 1° *La cense de la Tour* ; 2° le *Château d'Engrefn* , près de l'église, et 3° le *Château de Saint-Waast*.

Eglise antérieure à 1600. — Cloche fondue en 1548.

FAITS HISTORIQUES. La tour qui a donné le nom à la *Cense* a été construite par Bauduin V, comte de Hainaut ; elle fut vainement attaquée , en 1184 , par Jacques d'Avesnes.

En 1186 , paroisse du décanat d'Avesnes. L'abbaye d'Hautmont en avait la collation et y possédait divers biens.

Seigneurie de la *Tour* possédée , au XVII^e siècle , par la famille de Franeau.

Ce village dépendait , avant la révolution , de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le bout du Diable. — La Chapelle. — Saint-Waast , cité en 1177 dans le cart. d'Hautmont sous le nom de Saint-Waast-la-Chapelle.

NOYELLES.

SITUATION. S. de Berlaimont , sur la Sambre et la route départementale n° 13^r , de Maubeuge à Maroilles.

NOMS ANCIENS. *Noyella* , 1131 , Charte de l'évêque Liétard. — *Noielle* , 1186 , J. de G. , Ann. du Hainaut , XII , 339. — *Noielle* , 1237 , Bulle du pape Grégoire IX. — *Noielles* , 1258 , Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Noyelles* , 1295 , Lettre de Gilles de Berlaimont. — Noyelles-lez-Dompierre.

MONUMENTS. Emplacement du château-fort de *Sassogne* , construit au XII^e siècle par Nicolas , seigneur d'Avesnes. — Restes de la maison-forte de Renaut-Folie , qui existait déjà en 1245.

Vis-à-vis la porte de l'église , dans la muraille du cimetière , une belle pierre tombale de 1452 , portant , avec une inscription en caractères gothiques , sept personnages sculptés.

Eglise reconstruite en 1785.

FAITS HISTORIQUES. On fait remonter l'origine de ce village au

milieu du IX^e siècle. — Il était une des quatre *villes de la terre de Saint-Humbert* de Maroilles. — Au XII^e siècle, il formait une paroisse du décanat d'Avesnes.

Canton
de Berlaimont

Le château-fort de Sassogne, bâti par le seigneur d'Avesnes, au XII^e siècle, pris et démantelé, en 1543, par le Dauphin, fut ruiné, un siècle plus tard, par le duc d'Enghien. Ce ne fut, cependant, qu'en 1836 qu'on acheva de démolir cette ancienne forteresse. Sassogne faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes et appartenait au duc d'Orléans, avant la Révolution.

La *Cense de Renault-Folie* fut aussi brûlée en 1543 et détruite en 1643. Cette propriété, donnée, au commencement du XIII^e siècle, à l'abbaye de Maroilles, qui l'échangea, en 1304, avec le comte de Hainaut pour d'autres terres sises à Forest, redevint domaine de cette communauté dans le XV^e siècle.

En 1790, Noyelles fut compris dans le canton de Maroilles et, en l'an X, dans celui de Berlaimont.

En 1815, après Waterloo, le général Blücher séjourna dans cette commune.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Renault-Folie (Regnaut-Folie, 1288. — Renault-Folie, 1231. Saint-Genois, 1316. — Renon-Folie. — Renauld-Folie). Sassogne. (Sassoigne, 1443. Sasoingne, Saint-Genois I, 1.) La ferme du Parc. — La Haute-Noyelles. — La Basse-Noyelles.

PONT-SUR-SAMBRE.

SITUATION. N.-E. de Berlaimont, sur la Sambre et le chemin de grande communication n° 24, de Gussignies à Avesnes.

NOMS ANCIENS. *Locus quartensis*, Itinéraire d'Antonin et Notice de l'Empire. — *Ponte*, 1096, Titre de l'abb. d'Anchin, Le Carp., pr. II, 14. — *Pons*, 1186, J. de G., Ann. du Hain. XII, 339. — *Pont-Quaries*. — *Pont-sur-Sambre*, doc. divers.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Reims. Dom Bévry y retrouva, en 1777, le socle de la quatrième borne milliaire portant une curieuse inscription.

Canton
de Berlaimont

Eglise érigée au hameau de Quarte; bâtie sur l'emplacement d'un temple romain dédié aux nymphes; en partie démolie en 1790 et restaurée en 1804. Le clocher date de 1783 et la cloche a été fondue la même année.

Tour du guet, isolée au centre du village de Pont, au bord de la route, renferme une cloche de 1660.

FAITS HISTORIQUES. Pendant le XII^e siècle, Pont et Quarte formaient deux paroisses distinctes du décanat de Bavai. Au XIV^e, celle de Pont fut réunie à celle de Quarte, qui continua à être de la collation du chapitre de Saint-Géry de Cambrai jusqu'à la Révolution. En 1802, elle prit le nom de Pont-sur-Sambre.

Pont, Quarte et Pantegnies faisaient au XII^e siècle partie des domaines du comte de Hainaut; cédés, en 1288, à Bauduin d'Avesnes par le comte Jean II, ces propriétés furent, vers 1305, incorporées dans la terre d'Aymeries et suivirent depuis lors les destinées de cette seigneurie.

Avant la Révolution, Pont et Quarte étaient régis par la coutume de Mons. Cette commune faisait partie du gouvernement du Quesnoy et des prévôté et subdélégation de Bavai. En 1790, elle fut comprise dans le canton de Berlaimont, district du Quesnoy.

Chaque année, le lundi de la Pentecôte, pèlerinage très-suivi en l'honneur de N.-D. pour la guérison des fièvres.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Quarte. — Pantegnies. — La Fosse. — La Haute-Rue. — La Cense de la Porquerie. — Le moulin Delfosse. — Le Pré Monette.

SAINT-REMY-CHAUSSEE.

SITUATION. S.-E. de Berlaimont, sur la route départementale n° 12, d'Avesnes au Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Sanctus Remigius*, 1117, Titre de l'abb. d'Hautmont. — *Saint-Remi-en-le-Cauchie*, 1186, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Sanctus Remigius in calceia*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Saint-Remi-Chaucie*, Vinchant, Ann. du Hainaut. — *Saint-Remi-Cauchie*, 1740. — *Saint-Remi-en-Chaussée*, doc. divers.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Reims. — On y a découvert, en 1835, un tombeau romain renfermant des vases, une petite statuette d'Apollon, des agraffes, etc., et des médailles de Néron, Antonin et Faustine. Canton
de Berlaimont

FAITS HISTORIQUES. Dans le XII^e siècle, paroisse dont dépendait Ecuélin. En 1117, elle fut mise, par Burchard, évêque de Cambrai, sous le patronage de l'abbaye d'Hautmont, qui y posséda la dîme, une ferme dite la *Malmaison* et d'autres biens.

Le fief de Beau-Sart, situé à Monceau-Saint-Waast, avait à Saint-Remy, juridiction et champart, désignés sous le nom de *terrage de Beau-Sart*.

Anciennement, plusieurs seigneuries, dont une appartenait, au XVI^e siècle, à la famille Druetz.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La cense de la Malmaison. — La pâture Beau-Sart. — La Fache de la Justice. — La ferme de l'Ecaille. — La Chaussée.

SASSEGNIES.

SITUATION. S. de Berlaimont, sur la Sambre.

NOMS ANCIENS. *Sassigniacas*, 821, Titre de l'abb. de Maroilles, Mirœus I, p. 246. — *Saxineis*, 1131, Charte de l'évêque Liétard. — *Sassegnies*, 1186, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Sassigny*, 1397, Le Carp., pr. II, 50. — *Sassignies*, XV^e siècle. — *Sasseniet*, 1640, pierre tombale du lieu. — *Sarsegnies*. — *Sasse-gny*, doc. divers.

MONUMENTS. Au moyen-âge, un château-fort.

Église remontant, croit-on, au-delà de 1500.

Restes de redoutes élevées, en 1793, par les Autrichiens, de distance en distance, sur la rive gauche de la Sambre.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, en 821, à l'abbaye de Maroilles, par le roi Louis-le-Débonnaire. — Au XII^e siècle, paroisse du décanat d'Avesnes.

Seigneurie possédée, en 1192, par Wattier de Sassegnies.

Canton
de Berlaimont

Gérard de Sassegnyes, gouverneur du château d'Escaudœuvre, pour le comte de Hainaut, accusé de haute trahison, fut décapité à Mons en 1340. La terre de Sassegnyes passa bientôt après dans la famille de Jauche ; en 1609, elle fut transportée, par alliance, dans la maison d'Ongnies et ensuite, par acquisition, dans celle de seigneurs de Roisin. Le chevalier Buat l'acheta, en 1778, et la conserva jusqu'à la Révolution.

Ce village était, avant 1789, du gouvernement et du baillage du Quesnoy ; il a toujours fait partie du canton de Berlaimont.

Occupé par les Autrichiens depuis août 1793 jusqu'en juin 1794 et par les Russes de 1815 à 1818.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Gilbert-Mesnil. — Le bois des Haies Mastaing.

VIEUX-MESNIL.

SITUATION. N. E. de Berlaimont.

NOMS ANCIENS. *Vies-Mainsnil*, 1186, J. de G., Ann. du Hainaut, XII, 339. — *Maisnil*, 1189, Cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Mainsnil*, XIV^e siècle. — *Maisnil-le-Viel*, 1740. — *Vieux Mesnil*. — *Mesnil-le-Vieux*. — *Vieux-Mesnil*, doc. divers.

MONUMENTS. Château déjà tout en ruines au XVII^e siècle.

Registres de l'état-civil remontant à 1661.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Bavai, à la collation de l'abbaye d'Hautmont.

Plusieurs seigneurs de ce village assistèrent aux croisades.

La terre de Vieux-Mesnil formait un fief-lige relevant de la pairie de Barbençon. Au XVII^e siècle, elle était possédée par les comtes de Corswarem, dans la famille desquels elle était entrée, par alliance, avec une dame de la Barre.

Cette commune, avant 1789, faisait partie de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Manissart. (Mainzersart, 1189, Cart. de l'abb. d'Hautmont.) — Le bois du Mesnil. — Le bois Hoyaux.

CANTON ET DÉCANAT DE LANDRECIES.

Avant 1789, toutes les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

40 communes. — 44,467 hectares. — 45,790 habitants.

BOUSIES.

SITUATION. N.-O. de Landrecies, sur le chemin de grande communication N° 43, de Solesmes à Landrecies. Canton
de Landrecies

NOMS ANCIENS. *Boussies*, 1030, petit cartulaire de Cambrai. — *Bousies*, 1071, Le Carp. Pr. II, 10. — *Bousies*, 1129, Titre de l'abb. de St-Éloi. Le Carp. Pr. II, 17. — *Buzeis*, 1170, Cart. de l'abb. de Vaucelles. — *Bousiaco*, 1153, Titre de l'abb. de Saint-André, Le Carp., Pr. II, 20. — *Busies*, 1177, Titre de l'abb. d'Anchin. — *Busis*, 1184, Titre de Saint-Aubert, Le Carp., Pr. II, 21. — *Bouzieis*, 1186, J. de G., ann. du Hain, XII, 339. — *Bolsies*, 1202, Loi de commune de Salesches, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Bousies*, 1290, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Boussies*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai.

ARMOIRIES. Les seigneurs de Bousies portaient : d'azur à une croix d'argent. Cri : Bousies au bon fier.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin, à peu de distance de laquelle, en défrichant des bois, on a trouvé, en 1828 et 1843, des constructions, des tombeaux, des vases en terre et en bronze, des statuettes en bronze et d'autres objets d'origine romaine. — Château féodal, démoli il y a quelques années.

On ignore la date de l'érection de l'église; une pierre incrustée dans la muraille du chœur, au-dessus de l'ancienne tribune seigneuriale, porte l'épitaphe de Philippe-Guillaume de La Pierre, seigneur du lieu, décédé en 1622. — La cloche a été fondue en 1718.

FAITS HISTORIQUES. Village très-ancien. — Siège de l'une des

Canton
de Landrecies.

plus célèbres pairies du Cambrésis et comptant, en même temps, parmi les baronnies du Hainaut.

En 408, un disciple de Saint-Remy, nommé Possenne, vint, dit-on, se retirer à Bousies. — En 1007, Jean de Bousies prêta serment, en qualité de pair, à l'évêque Herluin, créé premier comte de Cambrai. — Plusieurs de ses seigneurs prirent part aux croisades. — Gautier de Bousies accompagnait le comte de Flandre à la prise de Constantinople, en 1202. — En 1460, Jeanne, dame de Bousies, en épousant Jean Nicolas, fils du châtelain de Ripelmonde, porta la terre et pairie de Bousies dans la famille de La Pierre. — Une curieuse épitaphe se rapportant à un seigneur de Bousies se trouvait jadis dans l'église de Saint-Aubert; elle est reproduite par Le Carpentier dans son *Histoire de Cambrai*, tome I, page 316 de la III^e partie. — En 1186, Bousies formait une paroisse du décanat d'Haspres.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Boussiotte. — La Wagnolle. — Le Bois de l'Épinette. — Le Bois de Caluyeaux. — Le Moulin d'Herpies. — La Recombe. — La Haute-Borne, — Lannoy. — Le Bois de la Pâtur. — Le Pré Bricourt. — Le Marais. — La Héronnière. — Le Pré des Bœufs. — Les Prés Monsieur. — Barzile.

CROIX.

SITUATION. N.-O. de Landrecies, sur le chemin de grande communication N° 43, de Solesmes à Landrecies.

NOMS ANCIENS. *Cruz*, 705, Diplôme du roi Childebert, Miræus, I, 244. — *Crucicolas*, 1131, Charte de l'évêque de Cambrai, Liétard. — *Crois*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Croiz*, Chron. de Gislebert. — *Crois*, 1290, 1^{er} Cart. d'Artois. — *Croix*, 1316, Arch. de Vallincourt. Le Carp., Pr. II, 45. — *Le Croix*. — *La Croix*, Documents anciens.

ARMOIRIES. De sable, à trois croix racourchées d'or.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin traverse le territoire de Croix.

FAITS HISTORIQUES. La chapelle de Croix, avec ses dépendances, fut donnée, en 705, par le roi Childeberr, à l'abbaye de Saint-Denis. Centon
de Landrecies

— Par une charte de 1131, l'évêque de Cambrai, Liétard, confirma la possession de ce village à l'abbaye de Maroilles. — Par un accord de 1180, entre Baudoin, comte de Flandre, et l'abbaye de Saint-Denis, la dîme des terres de Croix a été attribuée aux religieux de ce monastère.

En 1186, Croix formait une paroisse du décanat de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Balance. — Caluyaux. — Beau-Camp.

FAVRIL.

SITUATION. S.-E. de Landrecies, sur le chemin de grande communication N° 32, de Landrecies à Étrœungt.

NOMS ANCIENS. *Faveris*, 1131, Charte de Liétard, évêque de Cambrai. — *Villa Faverilli*, 1169, Charte de Henri, archevêque de Reims. — *Faverillum*, 1169, id., id. — *Faverillo*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX, Antiq. Maricol. — *Faveril*, 1247, recueil d'actes romans (Taillard). — *Fabril*, 1330, Acte d'accord entre Guy 1^{er} de Châtillon et Guillaume, comte de Hain., Saint-Génois, 378, 379. — *Favril*, 1380, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Flavril*, J. de G., manusc. de Valenciennes. — *Fabril*, 1513, Cart. de Maroilles.

MONUMENTS. On remarque dans l'église un tableau de la Sainte-Face et un Jésus flagellé, sculpté en bois, désigné sous le nom de *Dieu de Giblot*; ces objets lui ont été donnés, en 1694, par le pape Innocent XII.

FAITS HISTORIQUES. La possession de l'église et de deux manses au Favril fut confirmée à l'abbaye de Maroilles, en 1131, par une charte de l'évêque de Cambrai, Liétard, et en 1237, par une bulle du pape Grégoire IX.

Charte de commune octroyée aux habitants, en 1174, par Jacques, seigneur d'Avesnes; renouvelée et confirmée, en 1293,

Canton
de Landrecies.

par Hugues 1^{er} de Châtillon, l'un de ses successeurs. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes.

Favril a toujours fait partie de la terre et pairie d'Avesnes ; à la révolution , le duc d'Orléans y possédait encore le terrage et des rentes.

Un corps autrichien occupa le Favril , en 1794 , pendant le siège de Landrecies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. — Heruard. — La Ferme de la Boufflette. — L'Agache. — La Rue du Bois. — La Cense Madame. — La Cense du Temple-d'en-Haut. — La Cense du Temple-d'en-Bas. — Prairies de Watterlin. — Les Prés à Fosse , à l'Agneau , de Bousies.

FONTAINE-AU-BOIS.

SITUATION. N.-O. de Landrecies , sur le chemin de grande communication N° 43 , de Solesmes à Landrecies.

NOMS ANCIENS. *Fontanæ* , 1046 , Mirceus I , 55. — *Fontanæ* , 1201 , Arch. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II , 23. — *Fontaine-au-Bos* , 1430 , Acte d'Olivier de Bretagne , seigneur d'Avesnes. *Fontanæ* , Chron. de Balderic , l. 3 , ch. 49. — *Fontaine*. — *Fontaine-au-Bois* , Doc. divers.

FAITS HISTORIQUES. Il est question de l'alleu de Fontaine dans l'acte de 1046 par lequel Gérard , évêque de Cambrai , fonde et dote l'abbaye de Saint-André du Cateau. Ce monastère y possédait un bois de 133 hectares qui , devenu propriété nationale en 1789 , fut aliéné par l'Etat en 1832.

La seigneurie était possédée , en 1430 , par Willaume de Lalaing , seigneur de Hourdaing.

Avant 1789 , Fontaine était de la paroisse de Preux-au-Bois. — En 1793 , grand incendie à la suite d'un engagement entre les armées française et autrichienne. — En 1794 , nouveau combat sur son territoire. — Occupé ensuite pendant onze mois par les ennemis.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Malgarni. — Le Marais. — Le long-Pré. — L'Aulnoye. — L'Aventure. — Le Bout du Monde. — L'Ecouvilleuse. — Wattegnies. Canton
de Landrecies.

FOREST.

SITUATION. O. de Landrecies, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 86, du Quesnoy au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Forestus*, 1096, Titre de l'abb. d'Anchin, Le Carp. Pr. II, 82. — *Forest*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Foriest*, 1197, Arch. de Saint-Jean de Valenc. Le Carp. Pr II, 85. — *Forest*, 1277, Acte de Marguerite, comtesse de Flandre. — *Forrest*, 1456, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Forest-la-Chaucie*, 1648, Vinchant, ann. du Hainaut, p. 18. — *Forez*, Chron. de Gislebert, 99. — *Forest-le-Cauchie*, Le Carp., Hist. de Cambrai, II, 576.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin, — Traces des fortifications qui entouraient, au XV^e siècle, le cimetière et en formaient un lieu de refuge pour les habitants.

FAITS HISTORIQUES. La convention passée entre Baudoin, comte de Flandre, et Guillaume, abbé de Saint-Denis, en 1180, pour la fondation de ce village, existe dans le 1^{er} cartulaire du Hainaut. — En 1182, son église fut concédée à l'abbaye de Saint-Denis par l'évêque de Cambrai. — En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Haspres.

Le duc de Normandie, fils de Philippe VI, roi de France, campa à Forest, en 1340, pendant la guerre contre le Hainaut.

Traversé par les ennemis en 1792, 1794 et 1815. — Grands incendies en 1814, 1822 et 1836.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Ovilers. — Le Rejet. — Le Cauchy. — Château-Gaillard. — Moulin de Richemont. — Le Vignoble. — La Haute Montagne. — Les Nations. — Le Gay Jacques. — Les Marquets.

LANDRECIES.

Canton
d Landrecies.

SITUATION. O. d'Avesnes, sur les routes impériale N° 45, départementale N° 6, et le canal de la Sambre. — Station du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelinnes.

NOMS ANCIENS. — *Landresium*, 1141, Acte de Nicolas, évêque de Cambrai, Mirœus II, 822. — *Landregnies*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, manusc. de Valenciennes. — *Landrechies*, 1186, id., id., traduction du marquis de Fortia, XII, 339. — *Landrechies*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX. — *Landrecies*, 1299, Testament de Hugues 1^{er} de Châtillon. A. du Chêne. Pr. 92. — *Landrechies*, 1473, Saint-Génois, Mon. anc. I, 1. — *Landrecy*, 1521, Mémoires de Du Bellay. L, I. — *Landrechyes*, 1545, Acte d'échange entre Charles-Quint et Philippe, duc d'Arschot. — *Landericiacum*. — *Landericiæ*. — *Landriciæ*, Adrien de Valois. — *Landreciæ*, Chron. de Gislebert, 92. — *Landracum*, Mirœus II, 822.

ARMOIRIES. D'or à trois hamaïdes de gueules.

MONUMENTS MILITAIRES.

Fortifications. On ne sait rien des premiers retranchements qui abritèrent les habitations groupées près du château que Nicolas, dit le Beau, seigneur d'Avesnes, fit bâtir, en 1150, et qui furent probablement renversés par le comte Baudoin V, en 1185. — En 1477, l'enceinte fortifiée fut détruite par les troupes de Louis XI et, bientôt après, les murailles et les tours furent relevées. — Rasées par François 1^{er}, en 1521, les fortifications furent rétablies par Charles-Quint, puis augmentées par les Français qui s'étaient emparés de la place, en 1543. — Charles-Quint, après avoir obtenu Landrecies, en 1545, du duc d'Arschot, en augmenta beaucoup les moyens de défense. — Attaquée, en 1637, par les Français, l'enceinte, protégée par de larges fossés et cinq bastions, ne fut forcée qu'après quinze jours de tranchée ouverte. — Le chevalier Deville y ajouta, à cette époque, des contre-gardes et des demi-

lunes ; puis , plus tard , Vauban , quelques ouvrages qui peuvent , à volonté , être entourés par les eaux de la Sambre. Canton
de Landrecies.

Portes. Landrecies n'a jamais eu que deux portes : celle dite de France au S.-E., et celle du Quesnoy au N.-O. — La Sambre partage la ville en *ville-haute* et en *ville-basse* ; une enceinte fortifiée, percée d'une porte, nommée porte de la ville-basse, sépare ces deux parties.

Casernes. Casernes de construction moderne ; celle destinée à l'infanterie se trouve dans la ville-haute, et celle occupée par la cavalerie dans la ville-basse.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Église. L'ancienne église , celle , sans doute , qui avait échappé à l'incendie allumé par les habitants avant d'abandonner leur ville au roi François 1^{er}, en 1543, ayant été détruite pendant le siège de 1793 , Landrecies resta privé d'édifice religieux jusqu'en 1822, époque où celle qui existe aujourd'hui fut terminée.

Couvent des Carmes. Fondé en 1647 , pour enseigner les belles-lettres. — Cette maison fut renversée lors du bombardement, en 1793.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel-de-Ville. Il occupe une des faces de la grande place ; son rez-de-chaussée sert de halle aux grains. — Dans ce bâtiment qui, remplit l'office de beffroy, se trouve une cloche fondue en 1634.

Hospice. Construction moderne , près du cimetière , dans le faubourg de France , à un kilomètre de la ville.

FAITS HISTORIQUES. Le château-fort , bâti en 1150 , par Nicolas , seigneur d'Avesnes , à droite de la Sambre , devint un centre autour duquel les habitants d'une bourgade , déjà établie de l'autre côté de la rivière , et auxquels ce seigneur accorda divers privilèges , transportèrent bientôt leurs demeures. Cette cité naissante fut ravagée , en 1185 , par Baudoin , comte de Hainaut. Jacques d'Avesnes , petit-fils de Nicolas , ayant obtenu cette seigneurie à la mort de

Canton
de Landrecies.

son père, confirma les privilèges dont jouissaient les habitants et les augmenta même par une charte qu'il leur octroya en 1191.

En 1424, Landrecies fut occupé par les troupes anglaises du duc de Gloucester. — Il fut pris et brûlé en 1477 par Louis XI, roi de France. — L'archiduc Maximilien y institua, par lettres de février 1483, une foire à la mi-carême. — Prise, brûlée, rasée et abandonnée, en 1521, par le duc de Vendôme, cette ville fut de nouveau incendiée par les habitants avant de l'abandonner, en 1543, à François I^{er}. — Elle fut rendue à l'Espagne, en 1544, par suite du traité de Crépy. — Charles-Quint la visita en août 1549. — Reprise par les Français, en 1637, elle leur fut enlevée, en 1647, par l'archiduc Léopold. — Turenne et La Ferté l'assiégèrent et la prirent en 1657, et elle resta à la France, en vertu du traité des Pyrénées, en 1659. — Le prince Eugène de Savoie, qui l'attaqua en juillet 1712, fut contraint d'en lever le siège, après la bataille de Denain. — En 1793, les habitants se défendirent si vaillamment contre les Autrichiens, que la Convention vota l'érection dans ses murs, aux frais de l'État, d'une colonne qui devait perpétuer le souvenir de leur belle conduite. — En 1794, les Français la reprirent. — Les Russes l'occupèrent en 1814 et 1815.

La seigneurie de Landrecies a été possédée jusqu'en 1545 par les seigneurs d'Avesnes; cependant, à la mort de Jacques, en 1191, elle forma un domaine particulier que recueillit Jacques son troisième fils; mais celui-ci étant mort célibataire, cette terre retourna à son frère aîné Gauthier II, à qui était échue celle d'Avesnes, à la mort de leur père.

Après la paix de Crépy (1544), Charles-Quint ayant reconnu l'importance que pouvait avoir la ville de Landrecies pour la défense des Pays-Bas, se la fit céder, en 1545, par le seigneur d'Avesnes, Philippe III de Croy, en lui donnant en échange la seigneurie de Blaton et d'autres possessions. Cette cité demeura dès lors unie au comté de Hainaut jusqu'à sa réunion définitive à la France par le traité des Pyrénées en 1659.

En 1186, la ville et l'un de ses faubourgs, la Folie, formaient deux paroisses distinctes, qui ne furent réunies qu'à la révolution.

Landrecies fit partie de la prévôté de Maubeuge pendant tout le temps qu'elle appartient au comté de Hainaut. — Après sa réunion à la France (1659), cette ville devint le siège d'une prévôté royale ressortissant au bailliage du Quesnoy, et d'une subdélégation. — En l'an X, elle fut désignée comme chef-lieu de l'un des cantons de l'arrondissement d'Avesnes.

Canton
de Landrecies

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Faubourg de France. — Faubourg Soyère. — La Folie. — Sambreton. — Les prairies de Riaumetz. — Happegarde. — Préseau. — Les Étoquis. — La Station.

MAROILLES.

SITUATION. O. de Landrecies, sur la route départementale N° 6, de Landrecies à Chimai, et la rivière d'Helpe-Mincure.

NOMS ANCIENS. *Maricolæ*, 667, Miræus I, 9. — *Marigilum*, 750, diplôme de Pepin. — *Mariliæ*, 870, Miræus I, 31. — *Marellias*, id. IV, 175. — *Mariculas*, 921, id. 36. — *Mariclas*, 1131, charte de l'évêque de Cambrai, Liétard. — *Maricolis*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX. — *Maroiles*, 1240, Lettre d'Arnulphe, abbé de Maroilles. — *Marolles*, 1273, pierre tombale du cloître de l'abbaye de Maroilles. — *Maroilles*, 1296, sentence arbitrale du comte de Hainaut. — *Maroles*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Maroiles*, 1495, 4^{me} cart. du Hainaut. — *Mareoliæ*. — *Mariliacum*. — *Mau-reclias*. — *Marecliæ*. — *Marellæ*, dans les chartes latines.

ARMOIRIES. L'abbaye de Maroilles portait : d'argent à une tête de cerf de gueules, à la crosse d'or fichée dans la tête de cerf.

MONUMENTS. Traces de deux forts qui défendaient la commune au moyen-âge ; l'un au-dessus, l'autre au-dessous du village. Tous deux ont été démolis dans le XVII^e siècle. — Certaines portions conservées de l'abbaye sont aujourd'hui transformées en habitations particulières. — Église reconstruite, partie en 1729 et partie en 1768. — Renferme les orgues de l'abbaye. — La cloche date de 1740.

Canton
de Landrecies.

Maison commune bâtie en 1804. — Portail de l'église de l'abbaye remplacé, en 1812, sur la place publique, où il forme arc de triomphe.

FAITS HISTORIQUES. Maroilles doit son origine à l'abbaye de bénédictins fondée en cet endroit et dotée par Saint-Humbert et Chonebert, comte du pays de Famars, en 652. — Compris dans le lot de Charles-le-Chauve, lors du partage du royaume de Lothaire, en 870. — Érigé en commune au XII^e ou XIII^e siècle. — Doté d'une loi communale en 1245. — Maroilles et son abbaye furent ruinés et détruits, en 1521, après la prise de Landrecies, par le duc de Vendôme; le monastère fut rétabli en 1523, sur le côté opposé de la rivière. — François 1^{er} y séjourna en 1543, et l'archiduc Léopold en 1647, pendant les sièges de Landrecies. — Pillé, en 1651, par les troupes allemandes du général Rose. — Traversé par l'armée française, commandée par Turenne, en 1655. — Accablé de charges pendant les campagnes de Louis XIV dans le Hainaut. — En 1730, l'état-major des troupes se rendant au camp d'Aymeries, cantonnées dans les environs, s'installa à l'abbaye. — Décimé par la peste en 1718. — Le 28 juillet 1789, abbaye dévastée, pillée et saccagée par les populations des villages voisins. — En 1794, incendié lors du siège de Landrecies. — Les bâtiments de l'abbaye vendus en 1791, furent, sauf quelques exceptions, démolis en 1794.

Avant la révolution, ce village faisait partie de la prévôté du Quesnoy. En 1790, il fut chef-lieu de canton, et en l'an X compris dans celui de Landrecies.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Le monastère a produit quelques savants : D. Simon Bosquier. — D. François Blanquart. — L'abbé Fréd. d'Yve. -- D. Humbert de Briastre. — On a longtemps cru que le P. Ch. Wastelain était originaire de Maroilles.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Basse-Marolles. — L'abbaye. — La rue des Juifs. — Le Calvaire. — N.-D. des Haies. — La Prairie. — Le petit Marais. — La Prée Berteau.

PREUX-AU-BOIS.

SITUATION. N.-O. de Landrecies, sur la route impériale N° 45, de Marles à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Petrosum*, 1046, Miræus 1, 55. — *Preux*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Preus au bos*, 1242, Taillard, recueil d'actes romans. — *Preus*, Titre rapporté par Saint-Genois. — *Preu*. — *Preux-au-Bois*, doc. divers.

Canton
de Landrecies

MONUMENTS. Traces de l'enceinte du château-fort existant au moyen-âge au centre du village et déjà en ruines en 1723. — Eglise bâtie en 1764, et la flèche qui la surmonte en 1771. — Cloche datant de 1719.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat d'Haspres en 1186. — Un hôpital y fut fondé, en 1242, par Gilles Froteau (Taillard).

Ce village était le siège d'une seigneurie qui fut possédée par diverses familles. — En 1590, Philippe II, qui l'avait confisquée sur Ghislain de Boufflers, pour rébellion et félonie, la vendit à Charles de Martigny, de qui elle passa dans la famille de Sucre, dont les membres résidèrent dans cette localité jusqu'au milieu du XVII^e siècle, et la vendirent, en 1824, à M. de la Coste, de Sebourg.

Occupé par l'armée de Charles-Quint, en 1543, pendant le siège de Landrecies. — Envahi et ravagé plusieurs fois pendant la guerre de la succession d'Espagne. — Pris et pillé par l'armée du prince Eugène en 1712. — En 1793, théâtre de plusieurs engagements entre les Français et les Autrichiens. — Épidémie meurtrière en 1835.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Petit-Preux. — Le Calvaire. — La pâture Monsieur. — La rue du Bois. — Le chemin sauvé.

PRISCHES.

SITUATION. S.-E. de Landrecies, sur le chemin de grande communication N^o 32, de Landrecies à Étrœungt.

NOMS ANCIENS. — *Prices*, 1169, cart. de l'abb. de Maroilles. — *Perices*, 1174, charte de Jacques d'Avesnes. — *Prichez*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Prisches*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX. — *Priches*, 1290, cart. de l'abb. de Maroilles.

Canton
de Landrecies.

— *Prisch*, 1299, Testament de Hugues 1^{er} de Châtillon. — *Prisse*, 1648, Vinchant, ann. du Hainaut, 18.

MONUMENTS. Au Hameau *Les Vallées*, il existe une pierre que l'on croit être druidique. — Église bâtie en 1550. — Restes des retranchements qui entouraient cet édifice au moyen-âge.

FAITS HISTORIQUES. Vers 670, une ferme, située au hameau de *Lignières*, fut donnée par Odran, seigneur de Chimai, à l'abbaye de Maroilles qui posséda, par la suite, diverses propriétés en ce lieu. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes. — Au moyen-âge, petit hospice où étaient soignés trois vieillards infirmes. — Pendant les guerres de François 1^{er} et de Charles-Quint, presque détruit et abandonné. — En 1794, un grand nombre de ses habitants furent massacrés, et le village pillé et incendié par les Autrichiens.

Avant la révolution, *Prisches* faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes. En 1787, le duc d'Orléans y percevait encore le terrage et des rentes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. *Lignières*, *Linières* (*Liniecis*, 1131, charte de l'évêque de Cambrai Liétard). — *Les Vallées*. — *Malgarni*. — *Le Pas de Vache*. — *La Comtée*. — *Heruart*. — *Le Grand Béart*. — *Le Petit Béart*.

ROBERSART.

SITUATION. N.-O. de Landrecies.

NOMS ANCIENS. *Robersars*, 1135, Titre de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Robiersart*, 1186, J. de G., manusc. de Valenciennes. — *Robersars*, 1292, Titre de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 37. — *Robersart*, 1299, id. II, 39. — *Robiersart*, 1348, manusc. de la bibl. de Valenciennes, N° 526, p. 42. — *Robersart*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai.

ARMOIRIES. Les seigneurs de Robersart portaient : de sinople au lion d'or armé et lampassé de gueules.

MONUMENTS. Grandes et profondes fossés, fondations et caves construites en pierres liées par un ciment très-dur, restes du château-

fort qui fut rasé pendant les guerres du XVII^e siècle. — Église bâtie au commencement du XV^e siècle. Canton
de Landrecies.

FAITS HISTORIQUES. — Paroisse du décanat d'Haspres, en 1186. — La famille des seigneurs de Robersart est ancienne, et plusieurs de ses membres se sont distingués. — Un Thierry de Robersart fit des donations à l'abbaye de Saint-Aubert, en 1120. — Anseau de Robersart était grand-prévôt de Cambrai, en 1171. — Constance de Robersart fut admise, en 1391, au chapitre de Sainte-Wandru, à Mons. Cette famille s'éteignit dans la personne de Catherine de Robersart qui avait épousé Sanche de Lalaing; la seigneurie passa alors à Philippe de Bourbon, seigneur de Duisant, qui se maria à Jeanne, fille de Sanche. Elle appartenait au XV^e siècle à Jeanne de Bourbon, épouse de François Rolin, sieur de Beauchamp, etc.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Chemin des Bouleaux. — Le Moulin. — Le Calvaire. — Le Vivier de la Fontaine.

CANTON ET DÉCANAT DE MAUBEUGE.

Avant 1789, toutes les communes de ce canton faisoient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

28 communes. — 20,829 hectares. — 32,767 habitants.

ASSEVENT.

SITUATION. E. de Maubeuge, sur la Sambre et le chemin de grande communication N^o 71, de Maubeuge à Erquelinnes. Canton
de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Hasuen*, carte du XVI^e siècle. — *Hasueng*, 1740, document typographique. — *Assevent*.

MONUMENTS. La voie romaine de Bavai à Trèves passait au nord d'Assevent. Il y a environ cinquante ans, on a découvert, près de cette voie, des constructions et un puits duquel on retira des tuiles et des carreaux romains.

Canton
de Maubeuge.

FAITS HISTORIQUES. La seigneurie d'Assevent formait un fief-lige de la pairie de Barbençon. Au XV^e siècle, elle appartenait à la maison des sires d'Esclatière ; au XVIII^e siècle, elle était possédée par la famille de Croy ; puis elle a passé dans celle des comtes d'Espienne ; un de ses membres a conservé les biens dont elle se composait et a fait élever sur les ruines du vieux château-fort, entouré de fossés, qui existait au moyen-âge, une jolie maison de campagne qui a conservé le nom de château.

L'église n'est qu'une annexe de celle de Boussois.

LIEUX-DITS. Le Château. — Les Bruilles.

BEAUFORT.

SITUATION. S. de Maubeuge, sur la route impériale N^o 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Beaufort*, 1133, Tit. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Kiviniis*, 1173, Chron. de Gisl. 85. — *Bovinies*, Delwarte, III, 21. — *Bouvignies*, l'abb. Hossart, Hist. du Hainaut, 281. — *Belfort*, 1184, chron. de Gisl., 138. — *Beaufort*, 1186, J. de G., ann. du Hain., XII, 339. — *Beaufort*, 1273, 1^{er} cart. du Hainaut, pièce 363. — *Biaufort*, 1286, cart. de l'abb. d'Alne. — *Biauffort*, manusc. de la bib. de Valenciennes.

ARMOIRIES. De gueules à trois écussons d'argent.

MONUMENTS. Ruines présentant encore un massif de maçonnerie d'au moins six mètres d'élévation, de la tour construite, en 1173, par Bauduin V, comte de Hainaut, pour défendre ses terres contre les incursions de Jacques, seigneur d'Avesnes.

On ignore la date de la construction de l'église ; un des vitraux porte la date de 1440. Elle doit avoir été restaurée vers 1500 ; en 1700, le clocher et le corps principal de l'édifice ont été remis à neuf.

FAITS HISTORIQUES. En 1173, le comte de Hainaut, Bauduin V, fit élever, en cet endroit, une forte tour qui fut vainement attaquée par son turbulent vassal, Jacques d'Avesnes, en 1184.

La terre de Beaufort passa de la pairie d'Avesnes dans la seigneurie de Beaumont, en 1272, et continua à faire partie des possessions de cette dernière; en 1336, Jeanne de Beaumont l'apporta en dot à Louis de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — Au XVII^e siècle, elle dépendait encore de la prévôté de Beaumont. En 1699, ce village fut cédé à la France par échange; il fut alors compris dans la prévôté de Maubeuge.

Canton
de Maubeuge.

En 1186, Beaufort formait une paroisse du décanat de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Ropsies, anciennement *Roblechies*, 1133, Tit. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82, qui formait, au XII^e siècle, un fief particulier. — La Cense de l'Hôpital.

BERSILLIES.

SITUATION. N.-E. de Maubeuge, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N^o 8, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole.

NOMS ANCIENS. *Bersely*, Tit. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Barsilies*, 1151, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Bercillies*, 1151, id., id. — *Berchillies*, 1186, J. de G., ann. du Hain., XII, 339. — *Bercillies-lez-Mairieux*, 1246. — *Berchillies*, 1244. *Bierchillies*, 1484, manusc. de la bib. de Valenciennes. — *Bher-sillies*, 1566, acte de Marguerite de Parme. — *Bersilly*. — *Ber-seillies*. — *Bercely*, documents divers.

MONUMENTS. Église bâtie vers 1554. Elle renferme deux cloches fondues en 1549.

FAITS HISTORIQUES. La chapelle de Bersillies, fondée du temps de Charlemagne, fut consacrée par le pape Léon III, quand il visita l'abbaye d'Hautmont, en 783. — Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186. — L'église appartenait de l'abbaye d'Hautmont. — Avant 1789, elle était une annexe de celle de Mairieux dont elle fut alors détachée pour être jointe à celle de Villers-sire-Nicole. En 1843, elle fut réunie à celle d'Elesmes.

Le chapitre de Maubeuge possédait Bersillies et ses dépendances.

Canton
de Maubeuge.

— Village dévasté, en juin 1554, par les troupes françaises de Henri II, dans leur marche de Binche à Maubeuge. — Les Autrichiens y campèrent, en 1793.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme du Sart. — Les Marais. — Le Moulin. — Roteleux. — Héron. — Griselle-Bersillies. — Marguenne.

BETTIGNIES.

SITUATION. N. de Maubeuge, sur la route impériale N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Bettignies*, 1181, Bulle du pape Lucius III. — *Betegnies*, 1181, Jugement rendu à Bavai par le comte de Hainaut. — *Bietignies*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Betenies*. — *Betigny*. — *Bettignies*, doc. divers.

MONUMENTS. — Au moyen-âge, deux châteaux-forts qui furent ruinés pendant les guerres de Louis XIV.

FAITS HISTORIQUES. — Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186. — Église appartenant aux chanoines de Saint-Germain, de Mons. — Pendant longtemps, fief seigneurial dépendant de la pairie de Petit-Quévy. — Sur son territoire, se trouvait aussi la seigneurie de Pierrefontaine (*Parfontaine*, 1181, *Perfontaine*, 1331), dont il ne reste plus qu'une ferme.

En 1184, le comte de Flandre, lors de l'invasion du Hainaut, séjourna deux jours à Bettignies, dans le bois du *Gard*, alors peuplé de daims et de buffles sauvages — *in nemore parvo quod Gars dicebatur damis et vaccis silvestribus repleto* (chron. de Gisl. 137).

Dévasté en 1694. — En 1792, l'avant-garde du général La Fayette y campa jusqu'au combat de la Glisuelle. — Saccagé par les Autrichiens qui y campèrent l'année suivante.

L'église est aujourd'hui une annexe de celle de Mairieux.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme de Pierrefontaine. — La Bruyère. — La Douane. — Le Bois du Gard.

BOUSSOIS.

SITUATION. E. de Maubeuge, sur la Sambre et le chemin vicinal de grande communication N° 71, de Maubeuge à Erquelines. Canton de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. X^e siècle, *Buxido*. — *Boussoit*, 1133, Tit. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Bussoi*, 1184, id., id. II, 21. — *Boussoi*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Bussetum*, 1201, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Buxeria*, 1211, cart. de l'abb. d'Alne. — *Boussoy*, 1292, Tit. de Saint-Aub. Le Carp. Pr. II, 37. — *Boussois*, 1299, id., id. II, 39. — *Boussoit*, 1740, document typographique.

ARMOIRIES. D'azur à la croix ancrée d'argent.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Trèves, nommée la *Havette*; à diverses époques, on y a trouvé des constructions, des médailles et des monnaies romaines.

Au moyen-âge, deux maisons fortes : celle de la *Motte* et celle du *Fagnet*; on en retrouve à peine des traces.

FAITS HISTORIQUES. Possession de l'église confirmée au chapitre de Maubeuge, en 1171, par le pape Alexandre III. — Paroisse desservie par le curé de Recquignies.

La seigneurie appartenait, au XIII^e siècle, à Gérard de Jauche, seigneur de Gommegnies; elle passa au XVI^e siècle aux seigneurs de Sivry, puis aux marquis de Wargnies, dont l'un la vendit, en 1688, au chapitre de Maubeuge.

Plusieurs fiefs importants, entre autres celui de la *Motte*, relevant de la terre d'Aymeries, ainsi que la seigneurie du *Fagnet*, possédée longtemps par la famille d'Esclatière, existaient dans ce village.

Saccagé, en 1677, par les Impériaux. — Occupé, en 1793 et 1794, par les Autrichiens. — Incendié par les Français, le 24 mai 1794, pour en déloger les ennemis.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Fagnet. — Le Bois d'Hourdain. — La

Canton
de Maubeuge.

Jonquière. — La Couture Maille. — La Motte. — Derrière la Motte. — Bernibus. — Les Warimetz. — Les Grands Prés.

CERFONTAINE

SITUATION. S.-E. de Maubeuge, sur la route impériale N° 49, de Valenciennes à Philippeville.

NOMS ANCIENS. *Sorfonte*. — *Serfontaines*. 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Serfontaine*, 1251, cart. de l'abb. d'Alne. — *Sierfontaine*, 1334, 2° cart. du Hainaut. — *Sierrfontaine*, 1334, Saint-Génois, mon. anc. — *Serrefontaine*. — *Cerfontaine*, doc. divers.

MONUMENTS. Il ne reste du château-fort bâti en 1400 que quelques portions de bâtiments et une tour. La date de 1576, gravée sur la porte d'entrée, constate une restauration.

FAITS HISTORIQUES. Anciennement, terre féodale dont les revenus appartenaient à l'évêché de Cambrai. — Au XV^e siècle, seigneurs particuliers. — En 1528, Nicolas de Boussois, possesseur de cette seigneurie, la vendit à Jean de la Biche, dont l'unique héritière l'apporta en dot, au XVII^e siècle, à Ernest de Haynin; elle passa ensuite dans la famille de Maulde par le mariage d'une demoiselle de Haynin, et après, par celui d'une dame de Maulde dans celle du baron de Bergues-Saint-Winock, qui la posséda jusqu'en 1789.

Nicolas de la Biche, l'un des seigneurs, fonda et dota un hospice pour les vieillards pauvres des deux sexes.

En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge. — L'église possède une cloche fondue en 1545, et renferme les pierres tombales de plusieurs des anciens seigneurs du lieu.

Quartier-général du duc de Saxe-Weimar en 1814, pendant le siège de Maubeuge. — Dévasté par les Prussiens, en 1815, après Waterloo.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Bon Père. — Le Vieux Sart. — Le Bois de la Falissette. — Le Diable. — Le Cérus.

COLLERET.

SITUATION. S.-E. de Maubeuge, sur la route impériale N° 49, de Valenciennes à Philippeville. Canton
de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. — *Colerech*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Colærech*, 1186, id., id., id., 328. — *Colret*. — *Colerecht*, documents divers.

MONUMENTS. Église bâtie vers 1500; le corps de l'édifice, endommagé par un incendie, fut complètement réparé en 1614, et la tour fut restaurée en 1849. — La chapelle d'Ostergnies date aussi de 1500; la sacristie, adossée au chœur, formait, croit-on, la base d'une tour destinée à défendre l'église et les habitations voisines. — Maison bâtie, en 1550, par un habitant dont la pierre tombale de 1558 se trouve dans le cimetière.

FAITS HISTORIQUES. — Village donné, en 663, par Sainte-Aldegonde au chapitre de Maubeuge, qui y conserva toujours la seigneurie féodale. — Au XIII^e siècle, Colleret avait ses seigneurs et renfermait deux fiefs dont l'un dépendait de la pairie de Barbençon et l'autre de la terre de Solre-le-Château. — Pillé et dévasté, en 1793, par les Autrichiens; en 1814, par les Russes; en 1815, par les Prussiens. En 1815, le prince Auguste, de Prusse, y établit son parc d'artillerie. — Occupé par les Russes, de 1816 à 1818. — *Ostergnies* formait autrefois un petit village qui fut réuni à Colleret, en 1825.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Ostergnies. — Les fermes de Touvent, de Branleux, de Fauquemont. — Les Bois de Siruelle et de Branleux.

DAMOUSIES.

SITUATION. S. de Maubeuge, sur le chemin vicinal de grande communication N° 27, de Maubeuge à Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Damoisies*, 1133, Tit. de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Damouzies*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII,

Canton de Maubeuge. 339. — *Damousies*, 1315, pierre tombale du lieu. — *Damosie*. — *Damoisy*. — *Damosies*, doc. divers.

MONUMENTS. Église bâtie vers 1300. — Renferme des pierres tombales de 1315 et 1328. — Cloche fondue en 1513.

FAITS HISTORIQUES. Selon la tradition, des moines détachés d'Hautmont pour défricher, auraient fondé, en 646, une chapelle au lieu dit le *Vieux-Moustier*. — En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge.

Damousies relevait de la pairie d'Avesnes, dont les seigneurs y ont possédé un fief jusqu'à la révolution. — Au XII^e siècle, il faisait partie des domaines des seigneurs d'Eclaires; il passa, par alliance, dans le siècle suivant, au seigneur d'Aulnoy-lez-Valenciennes.

Le plateau de Souvergeaux fut, en 1793, le théâtre d'une lutte des plus vives pendant la bataille de Wattignies. — Lors de l'occupation russe, il servit de champ de manœuvre aux troupes campées à Dimechaux, et en 1831 et 1832, aux divisions françaises campées au même endroit.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le *Vieux-Moustier*. — Le Château de Vengille (ancien fief de la seigneurie d'Avesnes). — Souvergeaux. — Le Grand Fossé.

ECLAIBES.

SITUATION. S. de Maubeuge, à gauche de la route impériale N^o 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Scarbes*, 1162, acte de Nicolas, évêque de Cambrai, Miræus III, 342. — *Esclaires*, 1167, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Esclèbes*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Esclabes*, 1251, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Sclairbes*, 1265, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Sclerbes*, 1265, id. — *Sclaires*, 1265, id. — *Esclèbbes*, J. de G., manusc. de Valenciennes. — *Eclairbe*, 1556, ancienne pierre du château du lieu. — *Esclaires*, 1782, Inscription de la cloche. — *Eclaires*.

ARMOIRIES. Les seigneurs d'Eclaiibes portaient : de gueules à trois lions d'argent. Cri : Chièvres. Canion
de Maubenge

MONUMENTS. De l'ancien château-fort édifié peut-être avant 1200, et reconstruit vers le milieu du XVI^e siècle, il ne reste plus que les fossés larges et profonds, les murs élevés et percés de meurtrières de l'enceinte, et une portion notable de l'une des quatre grosses tours qui le défendaient.

Église construite en 1568 et 1569.

FAITS HISTORIQUES. Autel donné, en 1162, par Guillaume de Dompierre, à l'abbaye de Liessies. — Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186, administrée dans la suite par le curé de Floursies, puis, plus tard, par celui de Limont-Fontaine. — Au moyen-âge, le château était une véritable forteresse. — Louis XI y séjourna en 1477. — Vers le milieu du XVI^e siècle, le seigneur Jean III le fit presque entièrement reconstruire à la *turquesque*, par amour pour la fille de Mulay-Assan, bey de Tunis, qu'il avait enlevée et épousée sous le nom de Catherine de Gaussy. — Charles III de Croy le fit réparer au commencement du XVII^e siècle. — Plusieurs fois assiégé et pris pendant les guerres de Henri II, Louis XIII et Louis XIV. — Les Français y installèrent leur quartier-général toutes les fois qu'ils investirent Maubeuge.

SEIGNEURIE. Terre éclissée de la pairie d'Avesnes lors du partage des possessions de Wedric-le-Sor entre ses enfants. — Elle échut, avec Chièvres, Le Sart, etc., à Guy, souche de la noble famille d'Eclaiibes, qui posséda cette seigneurie jusqu'en 1591, époque où Philippe de Croy, seigneur suzerain, la revendiqua, par droit de bâtardise ; elle fut alors réunie au comté de Beaumont. — En 1706, elle passa, avec la pairie d'Avesnes, dans la famille d'Orléans, qui la conserva jusqu'à la révolution.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Dumées, jurisconsulte distingué, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence et d'histoire, est né au château d'Eclaiibes, en 1722.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — L'Étang. — Le Grand et le Petit Moulin. — La Belle Hôtesse. — La Fâche de la Garenne.

Canton — Les Bois d'Eclaibes et du Temple. — Les Prés de Serry et de la
le Maubeuge. Fontaine.

ÉLESMES.

SITUATION. N.-E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Hellemes*, 1096, Titre de l'abb. d'Anchin. Le Carp. Pr. II, 14. — *Ellenies*, 1186, J. de G., ann du Hain. XII, 339. — *Eslemmes*, 1250, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Helemmes*, 1346, Acte d'accord. — *Ellemes*, Le Carp. II, 611. — *Eslemmiss*. — *Ellem*. — *Elesmes*. — *Ellesmes*, doc. divers.

MONUMENTS. On a trouvé, à différentes époques, des constructions en maçonnerie cimentée et des médailles d'Auguste et de Tibère. — Bâtiment flanqué de deux tourelles, entouré d'un fossé plein d'eau, bâti en 1595, reste de l'une des maisons seigneuriales.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186. — Au moyen-âge, deux seigneuries; l'une, arrière-fief relevant des seigneurs de Quiévrain, passa ensuite dans la maison de Croy, devint fief mouvant de la terre de Beaumont, puis fut transporté au chapitre de Maubeuge, en 1691, par la dame de Mastaing, moyennant 12,000 florins; l'autre appartient aux seigneurs de Mortagne, Potelles, etc., puis aux sires de Glarges, à la maison de Sainte-Aldegonde, à celle de Martigny de Lewaitte, et enfin aux comtes de Gommegnies. — L'abbaye de Bonne-Espérance y possédait un manoir qu'elle avait acquis en 1268. — Village compris, avant la révolution, dans la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Moulin del'Hôpital, où existait au XIII^e siècle, un asile charitable qui avait une dotation. — La Fontaine Louis XIV, à laquelle, dit-on, le roi se désaltéra quand il se rendit, en 1692, de Maubeuge au camp de Givry. — La Haute-Rue. -- Le Courtil-Châpelle. — Le Vieux Marché. — Le Petit et le Grand Camp Perdu. — Mansart. — Le Metz. — Les Marais

FERRIÈRE-LA-GRANDE.

SITUATION. S.-E. de Maubeuge, sur la route impériale N° 49, de Valenciennes à Philippeville. Canton
de Maubeuge

NOMS ANCIENS. *Ferrarias*, 1033, Titre de Saint-André du Cateau, Mirceus I, 56. — *Ferrerias*, 1039, Chron. de Balderic L, 3, chap. 49. — *Ferires*, 1119, Cart. de l'égl. de Cambrai. — *Ferrières*, 1133, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Ferères*, 1143, Petit cart. de Vaucelles. — *Fereris*, 1179, Cart. de l'égl. de Cambrai. — *Ferires*, 1180, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Frières*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Ferrères*, 1285, 1^{er} cart. de Flandre. — *Ferrières*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Frières*, 1484, manusc. de la bib. de Valenc. — *Ferrières-les-Grandes*, 1740, doc. typographique. — *Ferrière*. — *Ferrière la-Grande*, documents divers.

MONUMENTS. A diverses reprises, depuis 1835, on a découvert des sépultures qui paraissent remonter à la période romaine ou mérovingienne; quelques-unes renfermaient, outre des armes, des bijoux en or, d'un travail très-intelligent, recueillis par la Société archéologique d'Avesnes.

FAITS HISTORIQUES. Église donnée, en 1033, à l'abbaye de Saint-André du Câteau, par l'évêque de Cambrai, Gérard 1^{er}. — En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge.

Au XII^e siècle, ce village faisait partie de la terre de Beaumont; il fut, en 1336, apporté en dot par Jeanne de Beaumont à Louis de Châtillon, seigneur d'Avesnes. Il continua à dépendre de la seigneurie de Beaumont jusqu'en 1699, époque où il fut cédé, par échange, à la France, et compris dans la prévôté de Maubeuge.

Au XV^e siècle, les moines d'Hautmont étaient collateurs et décimateurs de l'église. Ils possédaient, dans le village, des fermes, des bois et des droits féodaux.

En 1793, pendant le blocus de Maubeuge, Ferrière fut ruiné par les Autrichiens.

Canton
de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Machine. — Le Haut-Fourneau. — Le Laminoir. — La Ferme de Raimont. — Le Bonnier Saint Maur. — La Ferme Boudiau. — Le Surjeon. — Le Berimont. — Le Bois Casteau. — Faurieux. — Les Plaines de Banaurieux, de l'Agréable, du Radeau, du Farnival. — La Fâche du Bray. — Le Marais.

FERRIERE-LA-PETITE.

SITUATION. S.-E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. — *Ferrières-les-Petites*, 1740, doc. typ.

MONUMENTS. — Quelques restes d'une maison forte seigneuriale, compris dans les bâtiments d'une fabrique de faïence.

FAITS HISTORIQUES. Ce village fit partie des domaines que Jeanne de Beaumont apporta, en 1336, en dot à Louis de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — Il forma, dès lors, une seigneurie particulière relevant des comtes de Hainaut et passa du ressort de la prévôté de Beaumont dans celui de celle de Maubeuge. — La seigneurie, au XV^e siècle, appartenait à la maison de Berghes. — Les seigneurs de la Vigne, puis ceux de Bousies la possédèrent ensuite.

Ferrière-la-Petite était anciennement administrée par les mayeurs et échevins de Ferrière-la-Grande. Son église n'est devenue paroisse qu'au concordat.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Daunée. — Le Cononçon. — Les Gravettes. — Le Bois de Saint Pierre d'Hautmont. — La Haute-Rue. — Morlut. — Le Grand-Pré.

GOGNIES-CHAUSSÉE.

SITUATION. N.-O. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Goegnies*, 1133, Titre de Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82. — *Gregnies*; 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Goiniæ*, chron. de Gislebert, 277. — *Gognies*, 1323, 3^e cart. du Hainaut. — *Gægnies-Cauchy*, 1578, pierre tombale du lieu. — *Gægnies*, 1651, id. — *Goegnies*, 1688, id. — *Gogny-Cauchy*,

1732, id. — *Gaugny-Cauchy*, 1750, id. — *Gagnies-Chauchie*, Canton
de Maubeuge.
1732, id. — *Gogny-la-Cauchye*. — *Goengnies*. — *Gongny*. —
Guigny, doc. divers.

ARMOIRIES. D'azur, à une croix ancrée d'argent.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Tongres. — Au hameau de *Rogeries*, on a découvert des constructions, des poteries, des tombeaux et des médailles de la période romaine. — Maison de campagne moderne sur l'emplacement de l'ancien château de *Rogeries*.

FAITS HISTORIQUES. Village devant, selon Vinchant, son origine à *Brunon*, archevêque de Cologne, en 958. — Paroisse du décanat de *Maubeuge*, en 1186. — Sa cure relevait de l'abbaye de *Liessies*.

Plusieurs fiefs seigneuriaux au moyen-âge : la seigneurie du lieu qui dépendit longtemps de la terre d'Havré; celle de *Gontreuil* que posséda la famille de l'annaliste Vinchant et cédée à la France, en 1779; celle de *Rogeries*, près de la voie romaine, existant déjà en 1195 (chron. de Gislebert, 277), de la mouvance du duché de Havré, possédée, depuis 1300 jusqu'en 1714, par la famille de *Gottignies*, puis par celle de *Le Mayeur*, et, depuis la restauration, par *M. Recq de Malzine*.

L'abbaye d'Hautmont avait à *Gognies* la ferme de *Monbanson* et le fief de *Grande-Campagne*. — La ferme de *Roteleux*, autrefois de la commune de *Bersillies*, appartenait, depuis la fin du XI^e siècle, au chapitre de *Sainte-Aldegonde de Maubeuge*.

Ce village est situé partie sur la France et partie sur la Belgique; ces deux portions ne forment toutefois qu'une seule paroisse. Il faisait autrefois partie de la prévôté de *Maubeuge*.

Le prince d'Orange, en 1793, pendant le blocus de *Maubeuge*, établit son quartier-général au château de *Gontreuil*.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les *Gueulards*. — La *Grande-Campagne*. — Les *Champs d'Hautmont*. — Les *Fermes de Roteleux*, de *Monbanson*. — *Rogeries*. — Le *Gontreuil*. — Le *Bray*. — Le *Marenrieu*, — Les *Petits Prés*. — Le *Pont Guillaume*.

HAUTMONT.

Canton
de Maubeuge

SITUATION. S.-O. de Maubeuge, sur le canal de la Sambre et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 95, de la Longueville au Bois des Dames.— Station du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelines.

NOMS ANCIENS. *Altus mons*, 870, Miræus, I, 31. — *Oltmons*, 1071, id. III, 15. — *Omont*, 1299, Testament de Hugues 1^{er}, de Châtillon, A. du Chesne, 92. — *Olmont*, 1593, compte de la ville de Maubeuge. — *Aulmont*, 1603, id., id. — *Hautmont*, Vinchant, ann. du Hain. — *Oltmont*. — *Aumont*. — *Haut-mont*, doc. div.

ARMOIRIES. L'abbaye d'Hautmont portait : d'or à trois chevrons de sable.

MONUMENTS. Église bâtie vers 1500. — Fonds baptismaux que l'on fait remonter à la période romane.

FAITS HISTORIQUES. Hautmont doit son origine à l'abbaye de Bénédictins fondée en cet endroit, vers le milieu du VII^e siècle, par le comte Maldegair ou Saint-Vincent, puissant seigneur de la cour du roi Dagobert. — Monastère visité, en 803, par le pape Léon III. — Ruiné par les Normands, en 954. — Célèbre par les reliques de Saint-Marcel, données par le pape Martin 1^{er}, et les riches donations territoriales qui lui furent faites. — Possédait des biens dans 32 villages du Hainaut. — Le nombre des moines qui avait été de 300, n'était plus que de 25 en 1791.

Ce village faisait anciennement partie de la terre et pairie d'Avesnes et ressortissait à la prévôté de Maubeuge. Il est aujourd'hui une des localités les plus industrielles de la contrée.

RAMEAUX ET LIEUX-DIIS. L'Enclos de l'Abbaye. — Le Mont-Aigu. — Wargnories. — La Cense de Forest. — La Ferme Loiseau. — Les Bois du Quesnoy, d'Hautmont ou du Fayt. — L'Alleu Saint-Aushert. — Les Grattières. — Le Laminier. — Le Moulin-à-vent. — Saint-Marcel. — La Station. — Les Wattennes. — Les Grands Fonds. — Les Marqueses.

JEUMONT.

SITUATION. N.-E. de Maubeuge, sur la Sambre et le chemin vicinal de grande communication N° 42, de Solre-le-Château à Jeumont. — Station du chemin de fer de Saint-Quentin à Erquelines.

Canton
de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. — *Jeumont*, 1140, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Jeumon*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Joumont*, 1266, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Geumont*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Jeumont*, 1624, pierre tombale de l'église. — *Jumont*, 1724, inscription de la cloche.

ARMOIRIES. D'argent à trois lions de gueules, à une bande endentée de sinople sur le tout.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Trèves, près de laquelle on a trouvé des débris d'armes et de petites urnes en terre. — Du château-fort bâti dans le XII^e siècle, il reste encore des souterrains, un puits, des portions de murs très-épais et une grande partie de l'une des tours qui défendaient sa porte d'entrée. — Sur la rive gauche de la Sambre, traces des retranchements élevés pendant les guerres de Louis XIV.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186. — Sa cure était possédée par l'abbaye de Liessies.

Le château et la terre de Jeumont appartenaient, au XIII^e siècle, aux seigneurs de Barbençon. Quelques membres de cette famille en prirent le nom, assistèrent aux croisades, remplirent de hautes charges dans le Hainaut, pendant le moyen-âge. — La seigneurie de Jeumont passa dans la famille des princes de Ligne, par le mariage de Lamoral, l'un d'eux, avec Marie de Melun; les débris du château et la ferme qui en dépendait appartiennent encore à cette noble famille.

Ce village était, avant la révolution, de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Jumetiau. — L'Alouette. — Preusies —

Canton de Maubeuge. La Justice. — La Fonderie. — La Ferme de Watissart. — La Station.

LIMONT-FONTAINE.

SITUATION. S.-O. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Lismons*, 965, Miræus I, 505. — *Limons*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Lymons*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Lismont*. — *Limont et Fontaine*. — *Limont-Fontaine*, doc. divers

MONUMENTS. Fondations d'une chapelle, bâtie en 1182, par les moines d'Hautmont, dans le verger de la ferme de Fontaine. — La chapelle de ce hameau renfermait encore, il y a quelques années, un remarquable rétable d'autel, en bois, provenant, probablement, de l'abbaye d'Hautmont. Cette œuvre d'art représentait les épisodes de la vie de Saint-Jean-Baptiste et son martyre. Il a été vendu pour l'église de Roubaix.

FAITS HISTORIQUES. Possession de l'église, confirmée par diplôme de l'empereur Othon, en 965, à l'abbaye de Saint-Ghislain. — L'abbaye d'Hautmont en devint ensuite propriétaire. — Paroisse du décanat d'Avesnes, en 1186. — Fontaine formait alors une paroisse du décanat de Maubeuge.

Limont-Fontaine faisait partie de la terre d'Avesnes; il n'a cessé de dépendre du gouvernement de cette ville qu'en 1686; il passa, à cette époque, par échange, dans celui de Maubeuge. — Les moines d'Hautmont y avaient de belles fermes. — Dévasté, en 1654, par les troupes françaises en garnison à Guise, il resta abandonné pendant plusieurs années.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Fontaine. — Les Fourneaux. — Les Tris. — Le Paquis.

LOUVROIL.

SITUATION. S. de Maubeuge, sur la route impériale N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Loveruua*, 884, Diplôme du roi Lothaire, Not. Ecc. belg. cap. 33, p. 53. — *Luvroila*, Miræus I, 677. — *Loveroles*, 1158, Miræus I, 702. — *Lovroëles*, Titre du chapitre de Nivelles. — *Louvraele*, 1192, Titre de l'abb. d'Hautmont. — *Louvroilles*, 1539, comptes de la ville de Maubeuge. — *Loveroilles*. — *Louvroile*. — *Louvroille*, doc. divers.

Canton
de Maubeuge.

MONUMENTS. En 1709, on y a trouvé, avec différents objets, des médailles et une statuette de Mercure, en bronze, d'origine romaine.

FAITS HISTORIQUES. Autel donné, en 1112, par Odon, évêque de Cambrai, aux chanoines et chanoinesses de Nivelles. — Cédé, en 1158, à l'abbaye d'Hautmont, qui conserva des droits dans le village jusqu'en 1789.

Louvroil ressortissait à la prévôté de Maubeuge — Il dépendait, pour le spirituel, de la paroisse d'Hautmont. — Une église y a été bâtie il y a quelques années.

En 1793, deux redoutes importantes, détruites aujourd'hui, ont été élevées sur son territoire pour la défense du camp retranché de Maubeuge.

En 1790, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, fuyant la France, prit, à Louvroil, un guide qui lui fit passer la frontière.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Sablonnière. — La Cense d'El'-Basse. — La Redoute du Loup. — Le Moulin-à-Vent.

MAIRIEUX

SITUATION. N.-E. de Maubeuge, sur la route impériale N° 2, de Paris à Mons.

NOMS ANCIENS. *Mainriu*, 1091, Titre de Saint-André. — *Mainrieu*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Mainriu*, 1484, manusc. de la bibl. de Valenciennes. — *Mérieu*. — *Mairieu*. — *Mairieux*, doc. divers.

MONUMENTS. — Traces de l'enceinte du château de la Glisuelle.

FAITS HISTORIQUES. Village très-ancien, lieu d'une entrevue, en

Canton
de Maubeuge.

680 , entre Sainte Aldegonde , Sainte-Wandru, sa sœur, et Saint-Ghislain. — Cure érigée , en 784 , par le pape Léon III et donnée alors au monastère d'Hautmont.

Il existait à Mairieux différents fiefs. Deux d'entre eux constituaient la seigneurie du lieu et relevaient directement de la cour féodale de Mons ; celui de *Héron-Fontaine* qui , au XVIII^e siècle , appartenait à Jean de Békillon , puis , plus tard , à la famille de Pottes et à celle de Vanderburch , et la seigneurie de la *Glisuelle* , relevant du chapitre de Maubeuge , possédée au XVI^e siècle , par la famille Bureau , puis , en 1709 , par les sires d'Esclatière , et enfin , par les seigneurs de Mairieux

Le 13 juin 1792 , eut lieu , au hameau de la Glisuelle , un engagement entre les Français et les Autrichiens. Un seul bataillon de volontaires de la Côte-d'Or y tint tête à plusieurs milliers d'ennemis. Le général Gouvion y perdit la vie. — En 1815 , un corps russe fut cantonné dans ce village.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Glisuelle. — Les Fermes de Hairon-Fontaine , de Saint Pierre d'Hautmont. — Le Château. — Les Marais. — Florican. — Le Bois Bliart.

MARPENT.

SITUATION. E. de Maubeuge, sur la Sambre et le chemin de grande communication N^o 71 , de Maubeuge à Erquelinnes.

NOMS ANCIENS. *Merchten*, chron. de Baldéric, ch. XVI. — *Marpynas*, chron. de Lobbes, VIII, 286. — *Marpen*, 1133, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Marpent*, 1140, cart. de l'abb. de Liessies. — *Marpent*, 1340, Trésor des chartes du Hainaut. — *Marpont*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Marpain*. — *Marpent-sur-Sambre*, doc. divers.

MONUMENTS. — Église construite, en 1442. — Cloche fondue , en 1629. — Restes de l'ancien château au sommet d'une colline escarpée. — Monnaies romaines trouvées, en 1854, dans des démolitions.

FAITS HISTORIQUES. Village donné par l'évêque Emébert, à l'église Notre-Dame de Cambrai et où le corps de ce saint prélat fut déposé, au XII^e siècle, avant d'être transporté à Maubeuge. — Au XII^e siècle, Nicolas II de Barbençon, seigneur du lieu, y fonda et dota un établissement religieux qui fut bientôt transféré sur les bords de la Thure.

Canton
de Maubeuge.

L'église, dédié à la Sainte-Vierge, relevait de l'abbaye de Liessies. — Une chapelle consacrée à la Vierge y a toujours existé et était ornée, avant la révolution, de riches et nombreux ex-voto offerts par les pèlerins qui la visitaient, chaque année, principalement le jour de la Sainte-Trinité. — Une bulle du pape Innocent XI y institua, en 1684, une confrérie qui existe encore.

La tour de l'église fut renversée, en 1800, par un ouragan.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — La Folie-d'en-Haut. — La Folie-d'en-Bas. — Le Moulin. — Les Carrières. — Le Bois de Marpent.

MAUBEUGE.

SITUATION. N. d'Avesnes, sur la route impériale N° 2, de Paris à Mons; la route impériale N° 49, de Valenciennes à Philippeville, et le canal de la Sambre. — Station du chemin de fer de St-Quentin à Erquelines.

NOMS ANCIENS. *Malbodium*, 646, Testament de Sainte-Aldegonde, Mirœus III, 557. — *Melbarium*, 870, Division du royaume de Lothaire, Mirœus I, 9. — *Villa Malbodiensis*, 963, lettre de l'arch. Brunon. — *Melbodium*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Maubuege*, cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Maubeuge*, 1293, 1^{er} cart. du Hainaut, N° 77, f° 280. — *Maubuege*, A. du Chesne, P. 113 — *Malbode*. — *Malbod*. — *Malboege*. — *Melboège*. — *Mabuge*. — *Mabeughe*. — *Mauboege*, doc. divers.

ARMOIRIES. D'or à quatre lions cantonnés, le premier et le quatrième de sable, lampassés et armés de gueules, le second et le troisième de gueules, lampassés et armés d'azur, surmontés d'un

Canton
de Maubeuge.

aigle de sable langué et orné de gueules posé au milieu du chef, et une crose d'or posée en bande et brochant sur les deux lions de sable.

MONUMENTS MILITAIRES.

Fortifications. Le château-fort construit au S. de la ville, près de la Sambre, pour protéger le monastère de Sainte-Aldegonde, fut le commencement de la forteresse de Maubeuge. — Dans le X^e siècle, la ville était défendue par une muraille et des retranchements. En 1182, l'enceinte ne put être forcée par les troupes du duc de Brabant. — En 1339, le comte de Hainaut, Guillaume II, permit aux habitants d'agrandir leur cité en y ajoutant cent pieds tout autour; elle fut alors enfermée dans une muraille, flanquée de grosses tours rondes et percée de six portes. — Après la destruction de Maubeuge, en 1478, par Louis XI, roi de France, les fortifications furent en partie relevées, mais, en 1493, les Français, qui l'occupaient, en renversèrent encore les murs et les portes qui furent réparés au moyen d'un emprunt autorisé, par Charles-Quint, en 1527. — En 1543 et 1554, elles furent encore très-endommagées par les attaques du dauphin, fils de François 1^{er}, et du roi Henri II. Elles furent, cette fois, réparées en appliquant à ces travaux du consentement de Philippe II, roi d'Espagne, le produit de divers impôts. — En 1679, après la cession de la ville à la France, le maréchal de Vauban fit complètement démolir les fortifications; il rétrécit l'enceinte des deux tiers. — On construisit, de 1680 à 1685, d'après ses plans, de fortes murailles, disposées en heptagone, flanquées de sept bastions, surmontés de cavaliers et défendues par de nombreuses demi-lunes et un ouvrage à cornes; deux forts, l'un à l'est et l'autre à l'ouest, y furent ensuite ajoutés, et enfin, en 1709, on établit un camp retranché sur la rive droite de la Sambre.

Portes. Depuis l'agrandissement de la cité, en 1339, jusqu'au moment où Vauban en rétrécit l'enceinte, Maubeuge eut six portes, quatre grandes : au N.-O., celle de *Salmoncamps*, l'une des plus belles de la province; au N., celle de *Mons*; à l'E., celle

de la *Croix*, et au S., celle de la *Maladrerie*; deux petites, la première, à l'O., dite de la *Picquerie*, et la seconde, près de celle de Mons, nommée de *Binche*. Aujourd'hui, il n'en existe plus que deux : celle de France, au S., et celle de Mons, au N. Au-dessus de la première, il a été placé, au commencement de la restauration, une inscription rappelant la bataille de Wattignies et le déblocus de Maubeuge, les 15 et 16 octobre 1793; au-dessus de la seconde, on a gravé, lors de sa construction, en 1685, une légende latine consacrant l'établissement des fortifications par Louis XIV.

Canton
de Maubeuge

Casernes, pavillons, arsenal. Tous ces bâtiments ont été construits à la fin du XVII^e siècle.

Hôpital Militaire. L'ancien hôpital Saint-Macaire ou Hôtel-Dieu fut, en 1701, approprié en hôpital militaire. On y adjoignit les bâtiments du couvent des Sœurs-Noires à la suppression de ce monastère.

Manufacture d'armes. Construite en 1701; elle fut supprimée, en 1835.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel de Ville. La Maison de ville, défendue par un fossé, se trouvait anciennement au N. de la grande place. Elle fut transférée, en 1778, dans les bâtiments du gouverneur, rue *Bigard*, qui prit ensuite le nom de rue de la *Mairie*.

Prison. Installée dans une partie de l'ancienne Maison de ville, après 1778.

Hospice civil. Établi, après la révolution dans l'ancien couvent des *Sœurs-Grises*, qui avait été rebâti, en 1678.

Hôpital des Kanquennes ou de Notre-Dame-des-Grâces. Fondé et doté, en 1562, par Jean Gyppus, doyen du chapitre des chanoines. — On y remarque la chapelle, monument d'architecture ogival, où a été enterré le fondateur.

Collège. Construit, en 1616, par des Jésuites qui s'y installèrent et ouvrirent leurs classes, en 1619. — Réparé en 1740.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET CHARITABLES.

Canton
de Maubeuge.

Il n'existe plus, dans la ville de Maubeuge, qu'un petit nombre des nombreux édifices qui y étaient consacrés, au moyen-âge, à la religion ou au soulagement des malheureux.

Chapitre des chanoinesses. L'enclos du chapitre de Sainte-Aldegonde s'étendait sur une grande partie de la ville; il renfermait de nombreux bâtiments et était primitivement limité par une forte muraille crénelée qui disparut par suite de divers incendies. — Les habitations qui en dépendaient datent du XVII^e siècle et n'ont subi extérieurement presque aucune modification. — Renfermait une petite église nommée *Vieux-Moustier*, remontant à une haute antiquité et qui fut démolie, en 1751, et l'église collégiale de Sainte-Aldegonde, consacrée en 661. — Brûlée en 1387 et 1478; elle fut rebâtie de 1480 à 1511, dans le style de transition du gothique à la renaissance; on y comptait huit chapelles richement ornées. — C'était le lieu de sépulture des abbesses. — Pillée pendant la révolution, elle fut convertie en ambulance, en dépôt d'artillerie, et démolie en 1802.

Couvent des Sœurs-Grises. Fondé, en 1484, par Marie Grave-linge. — Brûlé en 1637. — Rétabli en 1678. — Devint hospice civil à la révolution.

Couvent des Oratoriens. Fondé en 1627, par Pierre Dubois, curé de la ville.

Collège des Jésuites. Fondé en 1616. — Réparé en 1740. — Ses bâtiments, à l'exception de l'église, ont été appropriés pour le collège communal.

Couvent des Sœurs-Noires. Installé dans l'ancien refuge de l'abbaye de Liessies. — Église détruite au milieu du XVI^e siècle. — Reconstituée en 1590. — Sert aujourd'hui de magasin au génie; sa façade existe encore.

Couvent des Capucins. Bâti en 1611. — Démoli en 1680, pour la construction des nouvelles fortifications et rétabli en ville aux frais du comte d'Oisies.

Couvent du Béguinage. — Les Béguines vinrent de Cousolre, ^{Canton de Manbeuge.} dans le XII^e siècle. — Leur église était une paroisse. — Démoli pour les fortifications.

Hôpital Saint-Macaire ou Hôtel-Dieu. Construit en 1620, utilisé comme hôpital militaire.

Hôpital Saint-Nicolas. Très-ancien de fondation. — Supprimé en 1793.

Hôpital Saint-Jacques. Fondé en 1400, par un sieur Heignon, pour les pèlerins.

Hôpital Blyart. Espèce de béguinage fondé par Pierre Blyart. — Compris dans les fortifications de 1680.

La Maladrerie ou Hospice Saint-Lazare. — Établissement fondé, dans le XII^e siècle, à 20 ou 30 toises de la ville, dans la direction du faubourg qui a retenu le nom de Saint-Lazare. — Brûlé en 1470, l'église seule fut rétablie sous le nom d'église du *Saint-Sang*. Elle subsista jusqu'à la construction des fortifications de Vauban.

Église de la Croix. Chef-lieu d'une paroisse de la ville, érigée en 1292. — Épargnée lors de l'incendie de 1478, elle fut démolie par Vauban.

Église Saint-Pierre. Était voisine de celle de Sainte-Aldegonde. — Bâtie en 661 pour le chapitre des chanoines de Saint-Quentin, elle devint paroissiale. — Brûlée en 1387 et 1478, et reconstruite bientôt après. — Seule elle demeura debout après la révolution ; elle fut incendiée pendant le siège de 1815. — Complètement reconstruite, elle fut inaugurée le 29 juin 1825. — On y conserve une chasuble qui est regardée comme l'œuvre de Sainte-Aldegonde elle-même.

FAITS HISTORIQUES. Monastère fondé, vers 658, sur les bords de la Sambre, par Sainte-Aldegonde, fille de Walbert, gouverneur de la province. — Cité comprise, en 870, lors du partage du royaume de Lothaire, dans le lot de Charles-le-Chauve, qui y fit battre monnaie. — Prise par les Normands en 881. — Saccagée et

Canton
de Maubeuge.

incendiée par Thierry, seigneur d'Avesnes, en 1078. — Résista, en 1182, aux attaques du duc de Brabant et de Bruno, archevêque de Cologne. — Reçut, en 1254, Charles d'Anjou, allié de la comtesse Marguerite. — Florissante par son industrie des draps, au XII^e siècle, elle était alors pourvue d'institutions communales. — Frappée par le comte Jean II, en 1293, de contributions onéreuses. — Agrandie de 100 pieds tout autour, en 1339, du consentement du comte Guillaume II qui augmenta ses privilèges. — En partie détruite par des incendies en 1387 et 1396. — Fidèle à la comtesse Jacqueline, Maubeuge reçut, en 1424, une garnison anglaise. — Prise et incendiée par Louis XI, en 1478, elle se releva bientôt de ses ruines par une extension de durée de la grande foire annuelle, l'abolition de divers impôts et la permission de faire des quêtes dans les diocèses de Cambrai et de Liège, accordées par Maximilien d'Autriche, en 1486. — Les Français brûlèrent Maubeuge, en 1543 et 1554, sous François 1^{er} et Henri II. — Vainement attaqué, en 1636, par les Espagnols qui la reprirent cependant en 1641. — Reconquis, en 1649, par le duc d'Harcourt, il n'échappa, en 1650, à la destruction qu'au moyen d'une forte contribution. — Enlevé par Louis XIV, en 1655, il tomba encore, à diverses reprises, au pouvoir des Espagnols jusqu'en 1674. — Cédé enfin à la France, en 1678, par le traité de Nimègue.

Louis XIV y fit son entrée solennelle en 1680, et le maréchal de Vauban fit construire les nouvelles fortifications qui diminuèrent son étendue des deux tiers. — Louis XV y passa en 1744.

Assiégé par les Autrichiens, en 1793, Maubeuge résista victorieusement à leurs attaques acharnées. — En 1794, eurent lieu dans ses murs, par Guyton-Morveau et le général Favereau, les premières expériences pour utiliser les aérostats dans la stratégie. — En 1814, les troupes du duc de Saxe-Weimar furent forcées d'en lever le siège, mais, en 1815, malgré une défense énergique, les Prussiens le forcèrent à capituler. — Quartier-général des troupes russes pendant l'occupation; la ville fut visitée par l'empereur Alexandre, ses frères, le roi de Prusse et d'autres souverains. — En 1831, quartier-général de l'armée du Nord, commandée par le

maréchal Gérard. — Les ducs d'Orléans et de Nemours y séjournèrent avant d'entrer en Belgique. — Le roi Louis-Philippe y passa en revue, le 8 janvier 1833, une partie des troupes qui avaient assisté au siège de la citadelle d'Anvers.

Canton
de Maubeuge.

Dans le moyen-âge, la ville de Maubeuge était administrée par un mayeur héréditaire et sept échevins dont la nomination appartenait moitié à l'abbesse de Sainte-Aldegonde et moitié au grand-bailli du Hainaut. En 1681, le nombre des échevins fut réduit de moitié.

Avant la révolution, elle était chef-lieu d'une prévôté ressortissant au parlement de Douai et qui avait, en 1648, 71 villages, outre les villes de Maubeuge et de Landrecies, dans sa juridiction. — Après sa réunion à la France, les intendants du Hainaut français y conservèrent longtemps leur résidence. — En 1790, Maubeuge fut compris dans le district d'Avesnes, et, plus tard, désigné comme chef lieu d'un canton composé de 28 communes.

Homme marquant. Gossaert, dit Jean Mabuse ou de Maubeuge, peintre distingué, mort en 1562.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Faubourgs Saint-Lazare, Saint-Quentin, Saint-Ghislain, des Sarts. — Sous-le-Bois. — Monplaisir. — Douzies. — L'Ouvrage. — Les Routes de Mons, de Valenciennes. — Pont-Allant. — Le Grand-Bois. — Le Bois du Tilleul. — Le Bois de l'Ouvrage. — Saint-Antoine. — La Station.

OBRECHIES

SITUATION S.-E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Obrecies*, 1140, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Obrechies*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Obrechies*, 1197, Miræus I, 722. — *Obrechies*, 1332, Cart. du Hainaut N° 487. — *Obresie*, 1530, Inscription de la cloche de l'église.

MONUMENTS. Le chœur de l'église actuelle remonte à 1599. Cet édifice possède une cloche fondue en 1530, et une pierre tombale de 1300.

Canton
de Maubeuge.

FAILS HISTORIQUES Dès 1100, paroisse dont la cure était à la collation de l'abbaye de Liessies. — Village donné, avec toutes ses dépendances, en 1117, par Baudoin III, comte de Hainaut, à l'abbaye de Saint-Denis, près de Mons, qui acquit bientôt après, moyennant une rente annuelle, la collation de la cure. — On enterrait à Obrechies les habitants de Choisies, bien qu'ils dépendissent de la paroisse de Ferrière. — Plusieurs pierres tombales se rapportant à des seigneurs de Choisies se remarquent encore, quoique presque complètement effacées, dans l'église.

Ce village fut entièrement ravagé par les Français en 1637. — Lors du déblocus de Maubeuge, en 1793, il fut le théâtre de quelques engagements entre les Français et les Autrichiens.

Obrechies faisait autrefois partie de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Cense Saint-Denis. — Le Fayt. — Longcamp. — Les Alleux. — Les Épinettes. — Les Bois de la Carnoye et de Domjean.

QUIÉVELON.

SITUATION. S.-E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Quévillon*, 1133, Tit. de Saint Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Chevelons*, 1327, pierre tombale de l'église. — *Kévelon*, 1334, 2^e cart. de Hainaut. — *Quevillons*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Kévelon*, 1402, Saint-Génois, mon. anciens. — *Quévelon*. — *Liévelon*, doc. topographique.

MONUMENTS. Église bâtie vers 1300. — Renferme une pierre tombale de 1327. — Ancien château consistant, au XVI^e siècle, en une forte tour carrée de 20 mètres de hauteur, divisée en plusieurs étages, à laquelle on annexa, vers 1600, d'autres bâtiments; démoli en 1802.

FAITS HISTORIQUES. La seigneurie relevait directement du comte de Hainaut. — Au XIII^e siècle, elle appartenait à la famille de Rasse de Montigny; au XVII^e siècle, à Charles Robert, écuyer, conseiller du Roi, à Mons, qui, ayant épousé une dame de Choisies, réunit

les deux seigneuries. — En 1778, son petit-fils fut créé comte avec le droit de reprendre le nom de Robersart qu'avaient jadis porté ses aïeux. — Les comtes de Robersart conservèrent cette propriété jusqu'à la révolution.

En 1793, le neveu du prince de Cobourg fut mortellement blessé dans un engagement sur la plaine du *Paradis*.

Avant 1789, ce village était de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Théroüanne. — La Goulette. — La Plaine du Paradis. — Les Bois des Aisements, de Monsieur. — Les Monts du Sart, du Plouvi.

RECQUIGNIES.

SITUATION. E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Rekegnies*, 1186, J. de G., ann du Hain. XII, 339. — *Rechignies*, 1257, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Reighegnies*, 1323, 3^e Cart. du Hainaut. — *Reghinies*, 1323, id., id. — *Rikegnies*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Reguignies*, 1685, Inscription de la cloche de l'église. — *Reguignies*, 1803, Statistique de Dieu-donné. — *Righegnies*. -- *Erquignies*, doc. div.

MONUMENTS. Monnaies romaines en bronze de Volusius et de Philippe-Jeune, trouvées à *Rocq*, en 1854.

Il existait deux châteaux fortifiés dans cette commune : l'un dit de la *Carnière*, à Recquignies; il en reste encore, isolée dans les dépendances du château moderne, une porte percée dans un bâtiment en briques et flanquée de deux tourelles; l'autre, au hameau de *Rocq*; une de ses tourelles a été conservée dans les constructions d'une ferme.

Pierre *quadriborne* dont on ignore l'origine, placée sur le mur oriental du cimetière. — Dans l'église, trois pierres tombales avec inscriptions en caractères gothiques.

FAITS HISTORIQUES. Commune formée de deux villages, Recquignies et Rocq, réunis en 1789. — Chacun d'eux avait son église et formait déjà, en 1186, une paroisse du décanat de Maubeuge.

Canton de Maubeuge. — Le curé de Recquignies desservait Boussois, et l'église de Rocq avait pour annexe Ostergnies.

La seigneurie de Recquignies, dite de la *Carnière*, relevait de la pairie de Barbençon, ainsi que quatre autres fiefs qui existaient dans cette commune. En 1257, elle était possédée par Wakiers de Rechignies. En 1608, Marguerite Masselot, dame de Recquignies, fonda à Mons une communauté pour l'instruction des enfants pauvres. Après sa mort, sa terre fut successivement possédée par les sires d'Ecaussines et la famille Galand. M. de Roisin, de Dourlers, en fit l'acquisition après la révolution.

La seigneurie de Rocq (Roke, 1301, Saint-Génois, mon. anc., p. 353), relevait de la seigneurie de Beaumont. La famille Du Brasseur en était propriétaire au commencement du XVII^e siècle.; puis elle passa aux ducs d'Arschot et au marquis d'Aoust. Les domaines qui la composaient appartiennent aujourd'hui à madame de Sigaldi.

Le château moderne a servi de quartier-général aux Prussiens pendant les sièges de Maubeuge, en 1814 et 1815.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Rocq. — Le Moulin. — Le Château. — Les Fermes Brasselet, de La Chapelle. — Les Bois d'Aimont, de Rocq, de Foyaux. — Les Prés d'Ainiau, Delval. — L'Ilot.

SAINT-RÉMI-MAL-BATI.

SITUATION. S.-O. de Maubeuge, sur la route départementale N^o 13, de Maubeuge à Maroilles.

NOMS ANCIENS. *Saint-Remy-Lemalbatus*, 1181, Cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Saint-Remy-le-Mal-Battuth*, 1189, id. — *Saint-Remi-le-Maubatut*, 1219, id. — *Saint-Remi-le-Mal-Batu*, 1383, Cart. de la terre de Guise. — *Saint-Remi-Mal-Batu*, 1740, doc. typographique. — *Saint-Remy-Mal-Battu*, 1730, Poutrain, Hist. de la ville et cité de Tournay, I, 9. — *Saint-Remy-Mal-Bâti*, 1803, Dieudonné, ann. du départ.

MONUMENTS. Sur une colline, à l'O. du village, débris im-

portants de l'un des bassins de l'aqueduc-siphon au moyen ^{Canton} duquel les Romains avaient fait franchir la vallée de la Sambre aux ^{de Maubeuge.} eaux de la fontaine de Floursies, pour les diriger sur Bavai. — A diverses reprises, découvertes de débris d'armes et de vases romains. — Cloche fondue en 1545.

FAITS HISTORIQUES. Cette commune n'était, au moyen-âge, qu'un petit hameau dépendant de la paroisse de Boussières. — Elle fit longtemps partie de la terre d'Avesnes. — Du gouvernement de cette ville, elle passa, en 1686, dans la prévôté de Maubeuge. — L'abbaye d'Hautmont possédait une grande partie de son territoire.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Fâche du Mur. — La Marcelle. — La Cense du Roc. — La Ferme Draperie. — La Valandière. — Le Moulin des Reaux.

ROUSIES.

SITUATION. E. de Maubeuge, sur la rivière la Solre.

NOMS ANCIENS. *Rozies*, 1186, J. de G., ann du Hain. XII, 339. — *Rosies*, 1278, Saint-Génois, 666. — *Rozies-lez-Maubeuge*, 1340, id., 380. — *Rousy*. — *Rousies*.

MONUMENTS. Dans l'église, boiserie sculptées provenant de l'abbaye de Liessies. — Relique de Saint-Waast donnée, en 1736, par le chapitre d'Arras.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge. — Cure à la collation du chapitre de Sainte-Aldegonde, qui y possédait de grands biens. — Au XIV^e siècle, propriété du seigneur de Beaumont, qui la donna en dot à sa fille Jeanne, lors de son mariage en 1336, avec Louis de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — De la prévôté de Beaumont jusqu'en 1699, puis de celle de Maubeuge.

Les Prussiens, en 1814, dressèrent leurs batteries d'attaques contre Maubeuge sur le plateau de la *Falize*. — En 1815 et 1817, plusieurs régiments russes campèrent en cet endroit qui sert actuellement de champ de manœuvre à la garnison.

Canton
de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Bois de la Falize. — Le Champ de Manœuvre. — Les Prés de la Vaqueresse. — Les Viviers. — Le Grand-Fort. — Le Champ de l'Alonette. — Le Moulin à Vent.

VIEUX-RENG.

SITUATION. N.-E. de Maubeuge, sur le chemin vicinal de grande communication n° 28, de Maubeuge à Binche, et la rivière la Trouille.

NOMS ANCIENS. *Viesreng*, 1125, Arch. de l'abb. de Bonne-Espérance, III, 321. — *Viereng*, 1133, Titre de Saint-Aub. Le Carp. Pr. II, 82. — *Viesrain*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Viereng*, 1610, pierre tombale de l'église. — *Viesreng*, 1691, id. — *Vieureng*, 1710, id. — *Vieux-Reng*, 1716, id. — *Vieurin*, 1771, id. — *Vieu-Reng*, 1803, Statistique de Dieudonné. — *Vieux-Rengt*. — *Vieux-Reng*.

MONUMENTS. — En 1845, il a été trouvé sur son territoire une grande quantité d'ossements humains avec des débris d'armes, hâches, fers de lame, épées; des objets en bronze; deux vases en terre dont l'un renfermait les plateaux d'une petite balance; des monnaies romaines et gauloises. — Sur les bords de la Trouille, traces de retranchements élevés par les Romains.

FAITS HISTORIQUES. Entièrement ruiné, en 1185, par les troupes de l'archevêque de Cologne et du duc de Brabant qui envahirent le Hainaut. — Compris, néanmoins, en 1186, au nombre des paroisses du décanat de Maubeuge désignées pour payer les taxes imposées au clergé. — Église appartenant à de l'abbaye d'Hautmont. — Desservie par le curé d'Elesmes jusqu'en 1605, où elle fut érigée en cure.

Ce village faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes; les moines d'Hautmont y avaient beaucoup de biens, et l'abbaye de Bonne-Espérance y possédait la ferme de la *Salmagne*. — Soumis à la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Holtiau. — Lameries. — La Salmagne. — La Foulerie. — Le Pont à Noix. — La Prèle. — Le Rond Tilleul.

Canton
de Maubeuge.

VILLERS-SIR-NICOLE.

SITUATION N.-E. de Maubeuge, sur le chemin d'intérêt commun N° 8, de Maubeuge à Villers, et la rivière la Trouille.

NOMS ANCINES. *Villeras*, 646, Testament de Sainte-Aldegonde, Mirceus III, 559. — *Villers*, 1165, Cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Viler*, Chron. de Ph. de Mousqués. — *Villers-Monsieur-Nicole*, 1473, Acte de relief. — *Villers-sire-Nicole*, 1740, doc. typ. — *Villers-Messire-Nicole*. — *Villers-sur-Nicole*. — *Villers-Nicole*, doc. div.

MONUMENTS. Maçonneries cimentées, débris d'armes, monnaies romaines et gauloises, en or et en argent, trouvées sous le sol, à différentes époques. — Restes de retranchements élevés sur les bords de la Trouille. — Eglise bâtie dans le XV^e siècle, réparée plusieurs fois. — Bâtiment de l'Ermitage, fondé en 1367, aujourd'hui à usage de cabaret. — Souterrains et traces des fossés de l'ancien château-fort.

FAITS HISTORIQUES. Donné par Sainte-Aldegonde au chapitre des chanoines de Saint-Quentin, de Maubeuge. — Collation de la cure attribuée, en 1165, par l'évêque Nicolas, à l'abbaye d'Hautmont. — En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge. — Au XIII^e siècle, ce village appartenait aux seigneurs de Barbençon. — Au XIV^e siècle, il passa, par alliance, dans la maison d'Enghien, puis dans celles de Jeumont-Verchin, de Melun, Espinoit, de Ligne, etc. — Cette terre fut acquise, au XVIII^e siècle, par M. de Croeser.

Eprouvé par la famine en 1586 et 1587 — Décimé, en 1793 et 1794, par des maladies contagieuses occasionnées par le séjour des Autrichiens. — En grande partie pillé et incendié, en 1709, par une compagnie franche. — Occupé par l'ennemi en 1815.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. — L'Ermitage. — Le Moulin. — La

Canton
de Maubeuge.

Forge. — La Filature. — Les Termes Massart, — de Solmon. —
Le Fossé del' Ville. — Le Château. — Les Mouligneaux. — Les
Roblins.

WATTIGNIES.

SITUATION. — S.-E. de Maubeuge.

NOMS ANCIENS. *Watennias*, 1046, Miræus I, 55. — *Watinias*,
Chron. de Balderic, L. III, ch. 49. — *Watigny*, 1133, Titre de
Saint-Aubert. Le Carp. Pr. II, 82 — *Watignies*, 1186, J. de G.
ann. du Hain. II, 339. — *Wattgny*, 1668, Pierre tombale de
l'église. — *Wattigni*, 1707, id. — *Wattigny*, 1715, id. — *Wati-
gnies*. — *Wattignies*.

MONUMENTS. Souterrains et débris de murailles, entourés d'un
large fossé plein d'eau, restes d'un ancien château-fort. — Église
construite avant 1600.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, en 1046, par Gérard, évêque
de Cambrai, au monastère de Saint-André du Câteau. — Paroisse
du décanat de Mons, en 1186. — Au XV^e siècle, formait une terre
seigneuriale dont le château-fort est mentionné dans un acte de
1502 et dont les bâtiments sont désignés comme ruinés en 1610. —
Comprenait un fief de la pairie d'Avesnes.

Ce fut à Wattignies que se livra, le 16 octobre 1793, la fameuse
bataille qui porte ce nom. Les Français, sous le commandement de
Jourdan et de Carnot y remportèrent, sur les armées coalisées, une
des plus éclatantes victoires.

HAMEAU ET LIEUX-DITS. Les Bruyères. — L'Ancien Château. —
La Couture del' Cense. — Le Fief. — Le Vigrand. — La Croix. —
La Ferme de Glarges. — Le Moulin du Stordoir. — Le Trou Coleau.
— Les Avremont.

CANTON ET DÉCANAT DU QUESNOY-EST.

Avant la révolution, toutes les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

44 communes et partie de la ville du Quesnoy. — 48,023 hectares. —
44,255 habitants.

BAUDEGNIES.

SITUATION. O. du Quesnoy, sur la route départementale N° 23, de Cambrai à la frontière, et sur la rivière l'Écaillon. Canton
du Quesnoy-
Est.

NOMS ANCIENS. *Bellodenguiens*, 1086, Tit. de l'abb. d'Anchin, Le Carp. Pr. II, 15 — *Baldiniense territorium*, 1120, Cart. de Marchiennes. — *Biaudengni*, 1135, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Beldeniis*, 1131, Charte de l'évêque Liétard. — *Waudegnies*, 1184, Cart. de l'abb. de Marchiennes. — *Baldentiis*, 1186, Cart. de l'abb. de Vicogne. — *Baldegnies*, 1220, Arch. de l'église de Cambrai. — *Biaudegnies*, 1255, Cart. de Vicogne. — *Beaudegnies*, 1336, 2° Cart. du Hainaut. — *Beaudignies*, 1355, Tit. de Saint-Aub. Le Carp. Pr. II, 91. — *Beaudignies*, 1632, Inscrp. de la cloche de l'église. — *Baudignies*, 1740, doc. typ. — *Beaudegnies*. — *Beaudignies*. — *Baudegnies*, doc. div.

ARMOIRIES. De gueules au croissant d'argent à huit billettes de même.

MONUMENTS. Château moderne, bâti sur l'emplacement de l'ancien manoir des seigneurs du lieu ; détruit, après avoir été dévasté, pendant les guerres. — La tour de l'église, écroulée en 1609 ; a été rebâtie, en 1825, aux frais des habitants.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, en 646, par Sainte-Aldegonde, au monastère de Maubeuge. — Paroisse du décanat d'Haspres, en 1186. — Un acte de 1262, de la comtesse Marguerite, mentionne

Canton
du Quesnoy-
Est.

la maladrerie de Baudegnies. — Cure à la collation de l'abbaye de Fémy. — Celle de Maroilles y avait des propriétés et la dime y était perçue, conjointement, par les chanoinesses de Maubeuge, les moines de Vicogne et ceux de Fémy.

Siège d'une seigneurie dont plusieurs possesseurs ont figuré comme témoins dans des actes importants au moyen-âge. — Ficherus, l'un d'eux, était du nombre des chevaliers qui assistèrent, en 1096, au tournoi d'Anchin.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Marais. — Le Moulin. — Le Pont à Pierres. — Le Mesnil. — Visin.

ENGLEFONTAINE.

SITUATION. S. du Quesnoy, sur la route impériale N° 45, de Marle à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Englie-Fontaine*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Englefontaines*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX. — *Englifontaines*, 1301, 2^e Cart. du Hainaut. — *Engle-Fontaine*, 1323, 3^e Cart. du Hainaut. — *Engliefontaines*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Englefontaines*, 1456, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Englefontaine*, 1681, pierre tombale de l'église. — *Anglefontaine*, doc. div.

MONUMENTS. La voie romaine de Bavai à Saint-Quentin traverse le village du N.-O. au S.-E.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat d'Haspres. — Possession de l'église avec ses dépendances confirmée, en 1237, à l'abbaye de Maroilles, par une bulle du pape Grégoire IX. — Jean d'Obrirch, chevalier, seigneur du lieu, vendit sa terre, vers 1310, au comte de Hainaut; — en 1782, elle appartenait à Maximilien-Augustin Capy.

Les fabriques de poteries qui s'installèrent dans cette localité, au milieu du XVIII^e siècle, entretiennent encore aujourd'hui sa prospérité. — Une fontaine dédiée à Saint-George attire de nombreux pèlerins pour la guérison des maladies dartreuses.

En 1793, les Autrichiens commirent toutes sortes de dégâts dans cette commune. — En 1815, elle fut presque ruinée par les troupes étrangères. — Les Russes l'occupèrent ensuite.

Canton
du Quesnoy-
Est.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Tuileries. — Le Muids du Curé. — Les Cantons de Groulot, de la Haute-Borne, de Tassegnies, de Ladrère. — Le Bois-Sauvage.

GHISSIGNIES.

SITUATION. S.-O. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 86, du Quesnoy au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Gisengiis*, 1098, Cart. de l'abb. de Saint-Waast. *Ghisengnies*, 1135, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Ghiseniis*, 1147, Cart. de l'abb. Saint-Waast. — *Gisenniis*, 1169, id., id. — *Ghiseignies*, 1262, 2° Cart. de Flandre. — *Ghisignies*, 1379, Acte de Gui II de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — *Guisignies*, 1455, Reg. de l'abb. de Maroilles, 357. — *Ghissegnies*. — *Ghissegnies*, doc. div.

FAITS HISTORIQUES. Ce village dépendait, au XI^e siècle, de la prévôté d'Haspres. — Par acte du mois de mai 1262, la comtesse Marguerite gratifie, pour bons services, un Jean de Ghissegnies, son sergent, de la troisième gerbe et des trois-quarts du terrage dont il lui était redevable sur trois muids de terre.

Pour le spirituel, cette commune dépend de la paroisse de Louvignies-Quesnoy.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Fonds. — Le Moulin Sainte-Catherine. — La Sucrerie. — La Cavée. — Le Plat Terrain. — Le Cavin Gillot.

HECQ.

SITUATION. S. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Haycas*, 1131, Charte de l'évêque de Liétard. — *Hecques*, 1455, Reg. de l'abb. de Maroilles, 357. — *Hesques*,

Canton
du Quesnoy-
Est.

1456, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Hecque*, XVI^e siècle, doc. topog. — *Hecq*.

FAITS HISTORIQUES. La possession de ce petit village, placé sur la lisière de la forêt de Mormal, fut confirmée à l'abbaye de Maroilles, par une charte de 1131, de l'évêque de Cambrai, Liétard. Il était, paraît-il, une des premières possessions de ce monastère.

LIEUX-DITS. La Grande Couture. — Le Coucou. — Le Cul du Sac. — La Rue de la Brasserie.

JOLIMETZ.

SITUATION. S.-E. du Quesnoy, sur la route départementale N^o 12, d'Avesnes au Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Jolimay*, 1719, Inscrip. de la cloche de Bry. — *Jolimets*, 1803, Statistique du Préfet, Dieudonné. — *Le Jolimetz*, doc. div.

ARMOIRIES. — La famille de Nédonchel porte : d'azur à une bande d'argent et a pour devise : *antiquitas et nobilitas*.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin bordant le territoire au S.-E. — Château d'Artois, construction moderne. — Église actuelle bâtie, il y a quelques années, pour remplacer l'ancienne qui datait de 1380; on y trouve des cloches fondues en 1541 et 1574.

FAITS HISTORIQUES. Il n'est question de ce village dans aucun titre ancien. — La famille de Nédonchel, originaire de l'Artois devint, par alliance, propriétaire de la terre de Jolimetz. — Louis XV, en 1723, octroya à Octave-Eugène de Nédonchel le titre de marquis, qui est toujours porté par l'aîné de la famille.

En juillet 1793, Jolimetz fut pillé et saccagé par les Autrichiens; en 1814, traversé par les Prussiens, et en 1815, après Waterloo, par les alliés.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — La Rue Coulon. — Herbignies. — La Dame Blanche. — Les Prés d'Aulnoy, du Roi, d'Orville.

LOCQUIGNOL.

SITUATION. S.-E. du Quesnoy, sur la route départementale N° 12, ^{Canton} du Quesnoy-Est.
d'Avesnes au Quesnoy, au milieu de la forêt de Mormal.

NOMS ANCIENS. *Lochencias*, 1137, Tit. de l'abb. de Saint-Aubert.
— *Losquighot*, Cart. de la terre de Guise. — *Louskenet*, 1277, Acte de la comtesse Marguerite de Hainaut. — *Le Loquinol*, doc. anc.

FAITS HISTORIQUES. Locquignol doit certainement son origine à la *Maison de Mormal*, dont il est parlé dans un acte de 1274 de la comtesse Marguerite, et qui servait probablement de pied à terre de chasse aux comtes de Hainaut. — Un titre de 1277, par lequel cette souveraine donne à bail, pour douze années, à un nommé Huart, bourgeois de Forest, toutes les terres et près de cette maison, constate que les conditions stipulées dans les baux relatifs aux propriétés rurales étaient déjà, à cette époque, les mêmes que celles qu'on impose de nos jours.

Ce village est le plus étendu de l'arrondissement; son territoire comprend 9,755 hectares, dont 9,021 sont couverts par la forêt impériale de Mormal.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Hachette (Haches, 1231, Lettre de Fernand et de Jeanne de Hainaut). — Le Calvaire. — Le Vert Donjon. — La Grande Pâtur. — La Pâtur Fiévet. — Les Capiaux. — Les Étoquis.

LOUVIGNIES-QUESNOY.

SITUATION. S. du Quesnoy, sur la route impériale N° 45, de Marle à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Lovennies*, 1193, Acte du comte Baudoin, Mirœus, II, 1320. — *Louvegnies*, 1201, id., Le Carp. Pr. II, 23. — *Louvevnnies*, 1262, Charte de la comtesse Marguerite. — *Louveignies*, 1286, 2° Cart. de Flandre. — *Loweignies*, 1629, Inscrp. de la

Canton
du Quesnoy-
Est.

cloche de Saint-Waast. — *Louvigny*. — *Louvegnies*. — *Louvignies-lex-Quesnoy*. — *Louvignies-Quesnoy*, doc. div.

FAITS HISTORIQUES. Louvignies formait, en 1186, une paroisse du décanat d'Haspres ; il est cité dans différents actes des XII^e et XIII^e siècles, passés, relativement à la ville du Quesnoy, par les souverains du Hainaut.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Haute-Rue. — Le Grand et le Petit Gay. — Le Sentier de l'Hôpital. — Les Fermes de la Motte, de Futoy.

NEUVILLE.

SITUATION. S.-O. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N^o 86, du Quesnoy au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Novavilla*, 1096, Tit. de l'abb. d'Anchin, Le Carp. Pr. II, 14. — *Nova-Villa-in-Busco*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut XII, 339. — *Noeuville*, 1^{er} Cart. du Hain. — *Nueville*, 1202, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Nueve-Ville*, 1203, id., id. — *Neuve-Ville*, 1222, id., id. — *Nuevile*, 1255, Titre de l'abb. d'Honnecourt, Le Carp. Pr. II, 28. — *Le Noef-Ville*, 1455, reg. de l'abb. de Maroilles, 357. — *Neufville*, 1640, Acte féodal de la pairie d'Avesnes. — *Neuville-au-Bois*. — *Neuville-lex-Solesmes*. — *Neuville-lex-Salesches*, doc. div.

MONUMENTS. Il existait anciennement dans cette commune, près de la rivière l'Ecaillon, un fort très-étendu, entouré de fossés et qui portait le nom de la *Forteresse*; son terre-plein est aujourd'hui couvert d'arbres et forme le bosquet *Cailleau*. — Église bâtie en 1568. — Fonds baptismaux datant de 1600.

FAITS HISTORIQUES. — Village formant, en 1186, une paroisse du décanat d'Haspres. — Seigneurie mouvante des comtes de Hainaut.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Massarderie. — Le Champ du Mesnil. — Le Bosquet Cailleau.

POIX.

SITUATION. S.-O. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Pisis*, 1065. Le Carp. II, 891. — *Piais*, 1087, Canton
du Quesnoy-
Est. Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 12. — *Picis*, 1131, Charte de l'évêque Liétard. — *Poissis*, 1184, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 21. — *Poix*, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Poix*, 1237, Bulle du pape Grégoire IX. — *Pois*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Poix*, 1455, Reg. de l'abb. de Maroilles, 357.

MONUMENTS. Maison construite, en 1815, sur les ruines de l'ancien château-fort et ayant conservé, au-dessus de la porte d'entrée, une pierre portant le millésime 1591, indiquant l'époque de la construction ou d'une restauration de l'ancienne habitation féodale. — Magnifique tilleul sur la place publique.

FAITS HISTORIQUES. Il est question des seigneurs de Poix dans divers actes du XI^e siècle. — En 1131, la possession de l'église et de ses dépendances, de la manse seigneuriale et de 14 manses de serfs, de 20 bonniers de terre et de 2 journaux de pré fut confirmée à l'abbaye de Maroilles par l'évêque Liétard. — En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Haspres.

La seigneurie était mouvante des comtes de Hainaut. Elle fut acquise par la famille de Chastelain qui la posséda jusqu'en 1815.

HOMME CÉLÈBRE. Les parents du grand tragédien français, Talma, ont résidé à Poix.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Petit-Poix. — Wagnonville. — Le Château. — Petit-Planty.

POTELLE.

SITUATION. E. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Poteles*, 1172, Cart. de l'abb. de Vicogne. — *Potielle*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Postelles*,

Canton
du Quesnoy-
Est.

1295, Tit. de l'abb. du Verger. — *Potelles*, 1335, Cart. de la terre de Guise. — *Potel*, 1484, manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes, — *Pottelles*, 1518, Arch. de Saint-Aub., Le Carp. Pr. II, 70.

ARMOIRIES. D'or à trois pots de sable.

MONUMENTS. Château-fort dont certaines parties datent du XIII^e siècle et qui a conservé l'aspect et les caractères des forteresses du moyen-âge. — Pierre tombale de 1333. — Chapelle bâtie en 1519, restaurée en 1804. — Cloches fondues en 1515, 1632 et 1694.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Valenciennes. — Brûlé, en 1340, par le duc de Normandie, fils de Philippe, roi de France. — Château brûlé en 1477, 1654 et 1793, rétabli chaque fois sur ses anciennes murailles. Le château a été bâti, en 1290, par le seigneur Guillaume de Mortagne, dont la famille le posséda jusqu'en 1490; il passa alors à la famille de Carondelet; il appartient aujourd'hui, par alliance, à M. du Sartel.

Potelle dépend, pour le spirituel, de la succursale de Villereau.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Pont à Vaches. — La Pièce de la Vierge. — Le Château de Riz-Pain-Sel.

LE QUESNOY.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes, sur la route impériale N^o 45, de Marle à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Kesnoit*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Quercetum*, 1193, Mirceus II, 1320. — *Querceo*, Le Carp. I, 91, Hist. de Cambrai. — *Quercetum-Kaisnoy*, 1201, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 23, 24. — *Haimon-Quesnoy*, 1245, Acte de la comtesse Marguerite. — *Aymon-Chaisnoit*, XII^e siècle, Cart. de l'abb. d'Hautmont. — *Caisnoit*, 1301, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Quesnoi*, 1316, Arch. de Vallincourt, Le Carp. Pr. II, 43. — *Kaisnoit*, 1330, Arch. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 91. — *Kesnoit*, 1348, Comptes de la ville de Valenciennes. — *Caisno*, *Kaisnoit*, XV^e siècle, Arch. de la ville du Quesnoy. —

Quesnoy-le-Comte, 1640, Simon Le Boucq. — *Quesnoit*, 1740, doc. typ. — *Haymonis Quercetus*. — *Caisnetum*, dans les chartes latines. — *Aymon-Quesnoy*, dans les titres romans. — *Quesnoy*. — *Le Quesnoy*.

Canton
du Quesnoy-
Est.

ARMOIRIES. D'argent à un chêne planté de sinople. — L'hôpital portait : d'argent à trois chênes de sinople, à la terrasse du même.

MONUMENTS MILITAIRES.

Fortifications. Le comte de Hainaut, Bauduin V, dit l'Édifieur, bâtit, en 1150, un château-fort au Quesnoy et protégea, par des murailles et de larges fossés, la bourgade qui, depuis longtemps déjà, était installée en cet endroit. — Ces moyens de défense furent augmentés dans la suite, de telle sorte que, en 1340, le duc de Normandie, fils du roi Philippe, ne put les forcer. — En 1477, une partie des murailles fut abattue par les troupes de Louis XI. — Charles-Quint, vers 1544, ajouta un cavalier aux fortifications remises en état. — L'enceinte était, vers 1600, formée de fortes murailles flanquées de huit bastions et entourées de profonds fossés, presque partout remplis d'eau. — Détruites par les Espagnols, en 1654, et relevées par Turenne; elles furent encore augmentées par le maréchal de Vauban après le traité des Pyrénées, 1659.

Portes. Le Quesnoy n'a que deux portes : celle dite de *Valenciennes* au N., et celle dite de *Fauraulx* au S.-E. Anciennement, il en avait une troisième, celle de *Saint-Martin* au N.-O.

Hôpital. Bâti sous Louis XIV.

Casernes. Constructions modernes, les anciens bâtiments affectés à cet usage ayant été presque complètement détruits pendant le bombardement de 1793.

Manutention. Établie sur l'emplacement de la porte *Saint Martin*, murée depuis longtemps.

Arsenal. Élevé, en 1823, à l'endroit où se trouvait l'ancien collège royal.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Eglise. Entièrement détruite, en 1794, elle fut reconstruite sur

Canton
du Quesnoy-
Est.

le même emplacement et terminée en 1829. Elle ne possède qu'une cloche.

Maisons religieuses. Il y avait autrefois :

Un couvent de *Récollets*, fondé en 1610.

Une abbaye de *Dames de Sainte-Elisabeth*, établie vers 1245.

Une communauté de *Conceptionnistes*, fondée en 1514.

Un couvent de *Filles de la Visitation*, dites *Sœurs-Noires*.

Ces établissements furent détruits à la révolution.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel de Ville, beffroi. Grand bâtiment élevé en 1700; surmonté d'une tour qui renferme une horloge et deux cloches, dont une ancienne.

FAITS HISTORIQUES. Bourgade détruite par les Normands sous Charles-le-Chauve. — Paroisse, en 1030. — Saint-Norbert y prêcha, vers 1120. — Bauduin IV, comte de Hainaut, y construisit, en 1150, un château dont le parc immense était peuplé de daims, de cerfs et autres bêtes fauves. — Ces domaines devinrent bientôt le douaire des comtesses du Hainaut et la résidence favorite de plusieurs d'entre elles. — En 1168, le comte Bauduin, dit le *Courageux*, y épousa Marguerite d'Alsace. — Brûlé, en 1184, par Bauduin, afin que ses ennemis ne puissent s'y loger. — En 1212, les noces de Bouchard d'Avesnes avec Marguerite y furent célébrées. — Le comte de Flandre l'occupa en 1292. — Vainement attaqué par le duc de Normandie, en 1340. — Le comte Albert et son fils Guillaume confirmèrent, en 1390, les lois et coutumes de la ville. — Philippe, duc de Bourgogne, visita le Quesnoy, en 1444, et y établit deux foires annuelles et un marché hebdomadaire. — Charles-le-Téméraire y fit son entrée solennelle en 1468. — Louis XI s'en empara en 1477. — Repris par l'archiduc Maximilien, en 1478. — Charles-Quint et son fils Philippe le visitèrent, en août 1540. — Occupé par Henri II, en 1554. — Par Guillaume-le-Taciturne, en 1568. — Traversé par l'armée du duc de Parme, en 1581. — Pris par Turenne, en 1654. — Repris par le prince

Eugène , le 2 juillet 1712; Villars s'en empara en septembre de la même année. — Cédé à la France , en 1659, par le traité des Pyrénées. — Les Autrichiens se rendirent maîtres du Quesnoy , en 1793 , après un bombardement acharné ; il fut repris par les Français , en 1794. — Occupé par les Hollandais de 1815 à 1818.

Canton
du Quesnoy-
Est.

Le Quesnoy était , avant la révolution , chef-lieu d'une subdélégation comprenant 44 paroisses. — Siège d'un bailliage royal , créé en 1661 ; d'une maîtrise particulière des eaux et forêts de Picardie , de Flandre et de Hainaut , établie en 1667. — Il possédait un collège royal très-renommé, tenu par des prêtres séculiers. — En 1790 , il fut désigné comme chef-lieu d'un district , et en l'an X , de deux cantons de l'arrondissement d'Avesnes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Faubourg Faurœux ou Ville-Basse. — L'Étang Saint-Rocq. — La ferme de Béart. — Les Prés de Ruesnes, de l'Abîme, du Roi. — Les Fonds de la Belle-Maison. — Bois et Moulin de Lorgnies.

RAUCOURT.

SITUATION. S.-E. du Quesnoy , sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 39 , de Raucourt à la route impériale N° 45.

NOMS ANCIENS. *Roccurt* , 1180 , Cart. de l'église de Cambrai. — *Rocurt* , Chron. de Gislebert , p. 103. — *Roucourt* , 1804 , Dieu-donné , Statist. du département.

MONUMENTS. La chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin limite son territoire du N.-E. au S.-O.

FAITS HISTORIQUES. — Cette petite commune qui compte à peine 250 habitants , n'a pas d'église ; elle dépend pour le spirituel de la paroisse d'Englefontaine.

LIEU-DIT. Le Champ du Moulin.

RUESNES.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy , sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 112 , d'Artres à Ruesnes.

Canton
du Quesnoy-
Est.

NOMS ANCIENS. *Roesne*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339, — *Roingnes*, 1218, Tit. de l'abb. de Fémy, Le Carp. Pr. — *Ruonne*, 1243, Cart. de Notre-Dame de Condé. — *Reuennes*, 1327, 2^e Cart. du Hainaut. — *Ræse*, 1348, manusc. de la biblioth. de Valenciennes, N^o 526, p. 42. — *Ruesne*. — *Ruesnes*, doc. div.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Cambrai. — Cloche fondue en 1537. — Château moderne, élevé sur les fondations d'un édifice ancien, remontant peut-être à la période romaine. — Vastes souterrains découverts en 1788. — Traces de constructions romaines. — Tombeaux et médailles de Jules-César et d'Antonin trouvés en 1813 et 1827.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat d'Haspres en 1186. — Appartenait, au moyen-âge, aux seigneurs de Vendegies-au-Bois dont quelques-uns portèrent le surnom de Ruesne. — Violent ouragan qui causa de grandes pertes dans la commune, en 1708.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Moulin. — La Ferme et les Champs de Grand et de Petit Mortry.

SALESCHES.

SITUATION. S.-O. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N^o 86, du Quesnoy au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Sinelicia*, 1131, Charte de l'évêque Liétard. — *Senlecis*, 1133, Cart. de l'abb. de Vicogne. — *Senlecie*, 1164, Titre de l'abb. d'Honnecourt. — *Senlesches*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Sainlèches*, 1349, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Sanleiches*, 1455, id. id. — *Sanleices*, 1456, id., id. — *Saleisches*, 1484, J. de G., manusc. de Valenciennes. — *Sai-lesches*, 1485, Cart. de l'abb. de Maroilles.

MONUMENTS. Cloche fondue en 1792.

FAITS HISTORIQUES. La possession de ce village, que l'on croit avoir fait partie des domaines primitifs de l'abbaye de Maroilles, fut con-

firmée à cette maison , en 1131, par l'évêque de Cambrai, Liétard.

— En 1186, il formait une paroisse du décanat d'Haspres.

Canton
du Quesnoy-
Est

On y honore, chaque année, le 18 mai, Saint-Quinibert, moine de Maroilles, tué, en 882, par les Normands.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Vitterlan. — Les Vallées. — La Turlotte.
— La Ferme Bernier.

VENDEGIES-AU-BOIS.

SITUATION. S.-O. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 86, du Quesnoy au Câteau.

NOMS ANCIENS. *Vandelgeias*, 1046, Charte de Gérard, évêque de Cambrai, Mirœus I, 55. — *Vendelgiis*, 1131, Charte de l'évêque Liétard. — *Vendougies*, 1135, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Vandelgeis*, 1153, Tit. de l'abb. de Saint-André, Le Carp. Pr. II, 20. — *Vendegies*, 1292, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 37. — *Vendegies-au-Bos*, 1456, Cart. de l'abb. de Maroilles.

MONUMENTS. Château-fort assez ancien, défendu par des murailles flanquées de quatre tours baignées d'eau.

FAITS HISTORIQUES. Village donné par Sainte-Aldegonde à son monastère de Maubeuge. — En 1186, paroisse du décanat d'Haspres, à la collation de l'abbaye de Maroilles, qui y posséda de grands biens. — Ses seigneurs ont compté parmi les personnages importants du Hainaut. — Brûlé en 1340, par le duc de Normandie. — Le château appartient aujourd'hui à la famille Bouchelet de Beaurain.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Petit-Vendegies. — Le Château. — La Ferme de la Moselle. — La Chapelle Saint-Rocq. — Le Calvaire. — Le Bois de Vendegies. — Le Moulin d'Hirson. — Les Cantons de La Motte, de l'Ermitage, de la Pièce, des Mortiers, de Beaucamp et du Bois-Benaud.

CANTON DU QUESNOY-OUEST. — DÉCANAT DE GOMMEGNIES.

Toutes les communes de ce canton faisaient, avant 1789, partie de la province du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

43 communes et partie de la ville du Quesnoy. — 7,983 hectares. —
44,497 habitants.

BRY.

Canton
du Quesnoy-
Ouest.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 87, de Gommegnies à Roisin.

NOMS ANCIENS. *Bry*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut XII, 339. — *Brie*, XVII^e siècle, doc. top.

MONUMENTS. Emplacement d'un ancien château seigneurial existant déjà en 1484 et dont il est question dans des actes de 1606, 1692, 1695 et 1701.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — La terre de Bry fut vendue, en 1484, par Charles de Croy, comte de Chimai, à Gilles de Ruelin, seigneur d'Eth. — Le château et la cense qui en dépendait ont été, en 1606, fortement endommagés par un ouragan. — Cloches fondues en 1719. — Fait partie de la paroisse d'Eth.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Mont de Bry. — La Tourelle. — La Ferme de la Houlette. — Le Bois de Bry.

ETH.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Ath*, 1140, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Eth*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Eth*, 1292, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 37. — *Et*, 1349, Pouillé de Cambrai.

MONUMENTS. Tombeaux et sépultures gallo-romaines, renfermant des vases en terre et des armes, découverts en 1825 et 1828. — Château moderne élevé en 1766, avec les débris de celui qui existait anciennement. — Dans l'église, belle pierre tombale armoriée de 1573. — Cloches fondues en 1713, 1760, 1773 et 1789.

Canton
du Quesnoy-
Ouest.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat de Valenciennes. — Seigneurie possédée, en 1484, par Gilles de Reulin qui acheta la terre de Bry à Charles de Croy, comte de Chimai.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Fosses. — La Sucrierie. — Le Château. — La Coûture Misseron.

FRASNOY.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Frasnoit*, 1101, Mirœus II, 813. — *Franoit*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Frasnoet*, 1220, Titre de l'abb. d'Alne. — *Frasnot*, 1322, 4^e Cart. du Hainaut. — *Fresnoy*, 1648, Vinchaut, ann. de la province et comté de Hainaut, 337.

MONUMENTS. Petit château moderne, conservant quelques portions des anciennes constructions d'un manoir féodal détruit pendant les guerres.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Brûlé, en 1340 par le duc de Normandie, fils de Philippe, roi de France.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — L'Epinette. — La Sucrierie. — La Ferme de l'Epine. — Derrière les Haies. — Les Champs du Pont de Mer.

GOMMEGNIES.

SITUATION. N.-O. du Quesnoy, sur la route départementale N° 23, de Cambrai à la frontière.

Canton
du Quesnoy-
Ouest

NOMS ANCIENS. *Gomingni*, 1135, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Gomentis*, 1169, Cart. de l'abb. de Vicogne. — *Gommeignies*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut XII, 339. — *Gommegnies*, 1192, 2^e Cart. du Hain. — *Gomingnies*, 1197, Titre de Saint-Jean de Val., Le Carp. Pr. II, 85. — *Gomegnies*, 1201, Tit. de Saint-Aub., Le Carp. Pr. II, 23. — *Gomintis*, Chron. de Gis-lebert. — *Gommignies*, 1240, Miræus I, 759. — *Gomegnyes*, 1252, Cart. de Notre-Dame de Condé. — *Goumignies*, 1290, 2^e Cart. de Val. — *Gommegnies*, 1348, Comptes de la ville de Val. — *Gomme-gnies*, 1354, Manusc. de la bib. de Val. — *Gomny*, id., id. — *Gomenies*, 1410, Epit. de l'anc. égl. des Carmes de Val. — *Gomi-gnies*, 1638, Vinchant, ann., 337. — *Gomegnies*, 1791, Inscription de la cloche.

ARMOIRIES. De gueules à une fasce d'or au guivre de même en chef.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Saint-Quentin. — Tombeaux romains avec objets et monnaies des empereurs Gallien, Claude, Tétricus, trouvés en 1854, près de la chaussée. — Église de construction antérieure à 1600. — Le château actuel renferme quelques portions des bâtiments de l'ancienne habitation seigneuriale.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Brûlé, en 1340, par le duc de Normandie. — Saccagé par les Français, en 1359, après un héroïque combat soutenu non loin du village, à Herbignies, par le sire de Gommegnies et six de ses écuyers, contre trois cent quarante adversaires.

La terre de Gommegnies a été possédée par de fiers et puissants seigneurs; elle était une des vingt-deux anciennes baronnies du Hainaut et fut érigée en comté, dans le XVII^e siècle, par les archiducs Albert et Isabelle.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Carnoye. — Sarloton. — Le Cheval Blanc. — Petit Gommegnies. — Le Grand Sart. — Dalinsart. — Hitonsart. — La Haute Rue. — La rue Crombion. — Les Fermes de Fromentel, de Marchies. — Les Bois de Dame Agnès, de Gomme-gnies.

JENLAIN.

SITUATION. N. du Quesnoy, sur les routes impériales N° 49, de Valenciennes à Philippeville, et N° 45, de Marle à Valenciennes. Canton
du Quesnoy-
Ouest.

NOMS ANCIENS. *Genlain*, 1096, Ch. du tournoi d'Anchin, Le Carp. Pr. II, 14. — *Jenleng*, 1135, Titre de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Genlaing*, 1148, Cart. de l'égl. de Cambrai. — *Genlain*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Jenlains*, 1197, Tit. de Saint-Jean de Val. — *Geulaing*, 1243, Miræus I, 759. — *Genlayn*, 1244, Cart. de Flandre. — *Jalain*, 1484; Manusc. de la bib. de Val. — *Jenlaing*, 1650, S. Leboucq, 223. — *Jeullaing*, 1662, Insc. de la cloche.

MONUMENTS. Église plus ancienne que le chœur de cet édifice ; il fut bâti en 1662. — Château moderne ayant appartenu à la famille de Robaulx.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Les noms de plusieurs de ses seigneurs figurent dans des actes du moyen-âge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Derrière le Château. — Les Champs Notre-Dame — Les Quatre Muids d'en-bas. — Les Deux Chemins de Sebourg.

MARESCHES.

SITUATION. N.-O du Quesnoy, sur la rivière la Rhonelle.

NOMS ANCIENS. *Matricio*, 1057, Cart. de l'église de Cambrai. — *Matricio*, 1075, id., id. — *Maregia*, 1119, Miræus I, 678. — *Mareiche*, 1135, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Maierrech*, 1152, Cart. de l'égl. de Cambrai. — *Maierrec*, 1181, id. id. — *Marech*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Mareische*, 1640, Simon Leboucq, 266. — *Maresche*. — *Mareche*, doc. div.

Canton
du Quesnoy-
Ouest.

MONUMENTS. Cloches fondues en 1738, 1778 et 1841.

FAITS HISTORIQUES. Autel donné à l'église de Cambrai, en 1057, par l'évêque Liébert. — Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Marais. — Les Quatre Arbres. — Les Fonds de Préseau. — Gogriau. — Notre-Dame de Bon-Secours. — Au-dessus des Bosquets. — Hurées des Six.

ORSINVAL.

SITUATION. N. du Quesnoy, sur la route impériale N° 45, de Marle à Valenciennes, et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 38, de Villereau à Orsinval.

NOMS ANCIENS. *Ursinavallis*, Chron. de Gislebert, 256. — *Orsineval*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Ursina Vallis*, 1186, Cart. de Vicogne. — *Ursini Val*, 1189, id., id. — *Ursineval*, 1194, 2° Cart. de Flandre. — *Orsainval*, 1484, Manusc. de Val. — *Orsainval*, 1804, Dieudonné, Statist. du dép.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Il y existait, en 1194, un monastère de femmes, auquel la comtesse Marguerite fit don d'une rente annuelle de dix livres de Flandre pour l'entretien d'un prêtre.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme de Quatre Vents. — La Ferme Boucher. — Le Fief. — Le Chauffour. — Les Champs de la Folie. — Le Chemin de Gommegnies.

PREUX-AU-SART.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 87, de Gommegnies à Roisin.

NOMS ANCIENS. *Pereus*, 1163, Cart. de l'église de Cambrai. — *Preus*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Preux-lez-Wargny*, 1349, Le Carp. I, 916. — *Preu*. — *Preux*. — *Preux-au-Sart*, doc. div.

ARMOIRIES. Les seigneurs portaient : une bande accompagnée de quatre coquilles , et sur le tout un écusson en cœur.

Canton
du Quesnoy-
Ouest.

MONUMENTS. Ancien château.

FAITS HISTORIQUES. Possession de l'autel confirmée, en 1163 , à l'église de Cambrai, par l'évêque Nicolas. — Amfroipret et Petit-Wargnies dépendaient de son église. — Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Au XVII^e siècle, il avait ses seigneurs.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Plat de Bois. — Le Bois Saint-Pierre.

SEPMERIES.

SITUATION. N.-O. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 112, d'Artres à Ruesnes.

NOMS ANCIENS. *Semeriis*, 1141, Miræus I, 690. — *Sepmeries*, 1173, Miræus II, 830. — *Semerics*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Semmerie*, 1707, pierre tombale de l'église.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Cambrai.

FAITS HISTORIQUES. Autel concédé à l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes, en 1141, par l'évêque Nicolas. — Confirmation de cette possession à ce monastère, en 1173, par une bulle du pape Alexandre III. — Village brûlé par le duc de Normandie, en 1340, après son inutile entreprise sur le Quesnoy.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Chemin de la Justice. — Le Trou Martine. — Les Trente. — Le Chemin du Bois. — Les Cailloux. — La Grande Vallée. — L'Épine. — Les Bernaux.

VILLEREAU.

SITUATION. E. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 96, de Berlaimont à Villereau, et la rivière la Rhonelle.

NOMS ANCIENS. *Villerellum*, 1064, Miræus I, 156. — *Villeriel*,

Canton 1135, Tit. de Saint-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Vilerot*, 1186,
du Quesnoy- J. de G., ann. du Hain. XII, 339.
Ouest.

MONUMENTS. Ancien château d'Odrimont tombant en ruine —
Église bâtie en 1500. — Trois cloches fondues en 1535.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, en 1064, à l'abbaye du Saint-
Sépulcre de Cambrai, par l'évêque Liébert. — Paroisse du décanat
de Valenciennes, en 1186. — Le hameau d'*Herbignies* fut, en
1359, le théâtre d'un héroïque combat entre le sire de Gommegnies,
soutenu seulement par six de ses écuyers, contre 340 français. —
Brûlé et pillé par les Autrichiens, le 18 juin et le 17 août 1793.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. *Herbignies*. — La Ferme d'Odrimont. —
La Belle Maison. — Saint-Sépulcre. — Ramponneau. — Le Franc-
Alleu. — Le Rond-Chêne.

VILLERSPOL.

SITUATION. N. du Quesnoy, sur la Rhonelle et le chemin vicinal
d'intérêt commun N° 60, d'Orsinval à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Vilarium*, 1057, Cart. de l'église de Cambrai. —
Vilare episcopi, 1121, id., id. — *Vileirs*. 1142, id., id. — *Vilare*
pontificale, id., id. — *Villers-Sirpol*, 1186, J. de G., ann. du
Hainaut, XII, 339. — *Vileir*, chron. de Gislebert, p. 109. —
Villers-Monsieur-Pol, S. Leboucq, 1640, Hist. ecc. de Val. p.
223. — *Villers*, 1648, Vinchant, ann. du Hain. p. 337. — *Villers*
sir-Pol. — *Villerspol*, doc. divers.

MONUMENTS. Chaussée romaine de Bavai à Cambrai. — Petite cha-
pelle dédiée à Sainte-Généviève, fondée en 1632, but d'un pèle-
rinage fréquenté, le mardi de Pâques. — Église bâtie en 1769.

FAITS HISTORIQUES. Village donné, selon Le Carpentier, vers
990, par l'évêque Rothard, à l'église de Cambrai et dont la posses-
sion lui fut confirmée, en 1057, par l'évêque Liébert, pour la nour-
riture des religieux. — Nommé d'abord *Villers-l'Evêque*, il ne prit
la terminaison *Pol* qu'à la fin du XII^e siècle, probablement du nom

de l'un de ses seigneurs, *Polius de Vileir*, cité dans la chronique de Gislebert. — Dévasté, en 1340, par le duc de Normandie, dans sa marche à travers le Hainaut.

Canton
du Quesnoy
Ouest.

En 1790, incendie qui détruisit les archives communales, une partie de l'église et 30 maisons.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Petit-Marais. — La Ferme de Wult. — La Sucrierie.

WARGNIES-LE-GRAND.

SITUATION. N. du Quesnoy.

NOMS ANCIENS. *Warniacus*, 899, Cart. de l'abb. de Saint-Amand. — *Wariniacum*, 921, id., id. — *Warini*, Chron. de Gislebert, 122. — *Guariniacum*, 1107, Miræus II, 1151. — *Grant-Wargny*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Gariniacum*, 1210, Cart. de l'abb. de Saint-Amand. — *Warigniacum*, 1246, id., id. — *Waregni*, 1285, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Waregny*, 1302, 2^e cart. du Hainaut. — *Grand-Waregni*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Wargny*, 1354, pierre tombale du lieu. — *Warny-le-Grand*. — *Grand-Warnies*, doc. typographiques.

ARMOIRIES. Bandé de six pièces d'argent et de gueules.

MONUMENTS. Beaux fragments de pierre tombale de 1354, sculptée et armoriée. — Ancien château, déjà en ruines après les guerres de Louis XIV, converti en maison de ferme. — Église construite au commencement du XVII^e siècle.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Valenciennes, en 1186. — Brûlé par le duc de Normandie, en 1340, après sa tentative infructueuse sur le Quesnoy.

La seigneurie de Wargnies a successivement appartenu aux familles de Wargnies, de Honcourt, de Nouvelles, de Montigny, de Glimes et d'Anneux.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme du Château. — La Sucrierie. — Les Champs de l'Épinette, de la Voie de Valenciennes, de la Roquette, du Moulin, des Buissons Chauds, de la Voie du Quesnoy.

WARGNIES-LE-PETIT.

Canton
du Quesnoy-
Ouest.

SITUATION. N.-E. du Quesnoy, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 87, de Gommegnies à Roisin.

NOMS ANCIENS. *Petit Warengi*, 1163, Cart. de l'abb. de Cambrai. *Petit Warigny*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Petit Wargny*. 1484, manusc. de Valenciennes. — *Warny-le-Petit*, 1740. — *Petit Wargnies*, doc. divers.

ARMOIRIES. D'argent à trois croissants de gueules.

MONUMENTS. Voie romaine de Bavai à Cambrai. — Château moderne avec tourelles dans les constructions duquel on a conservé quelques parties de l'ancienne habitation seigneuriale.

FAITS HISTORIQUES. Village dont la possession fut confirmée à l'église de Cambrai, en 1163, par l'évêque Nicolas, comme une dépendance de Preux-au-Sart. — En 1186, paroisse du décanat de Valenciennes. — Brûlé, en 1340, par le duc de Normandie, après avoir vainement tenté la prise du Quesnoy. — Seigneurie réunie à celle de Wargnies-le Grand et érigée en marquisat, en faveur de la maison d'Anneux-Crêvecœur.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Marais Bracq. — La Boiscrette. — La Chaudière. — Le Champ de l'Eau.

CANTON ET DÉCANAT DE SOLRE-LE-CHATEAU.

Avant 1789, toutes les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

46 communes. — 43,490 hectares. — 44,367 habitants.

A I B E S.

SITUATION. N. de Solre-le-Château, sur le chemin vicinal de grande communication N° 42, de Solre à Jeumont.

NOMS ANCIENS. *Albys*, 1150, Titre de l'abbaye de Lobbes, Mirceus Canton de Solre-le-Château.
II, 1170. — *Aubes*, 1180, Cart. de l'abbaye d'Alne. — *Aibes*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Abis*, 1188, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Aubis*, 1228, id., id. — *Haibes*, 1292, 1^{er} Cart. de Hain. — *Aibe*, 1598, pierre tombale du lieu. — *Aibes*, 1671, id., id. — *Alba*. — *Albes*. — *Ayves*. — *Ebbe*, doc. divers.

MONUMENTS Pierre tombale d'un mayeur décédé en 1598.

FAITS HISTORIQUES. Les abbayes de Lobbes et d'Alne y possédaient déjà des biens et des droits au XII^e siècle. — La ferme du *Mesnil* fut donnée par Jacques d'Avesnes, et l'alleu de Coulmy par Robert le Bail, à l'abbaye d'Alne, vers 1180. — En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge à la collation du chapitre de cette ville. — Le curé a desservi Quiévelon jusqu'en 1755.

Dans le moyen-âge, siège d'une seigneurie dont les possesseurs sont cités comme témoins dans beaucoup d'actes de cette époque. — Le doyen de chrétienté du décanat de Maubeuge a longtemps résidé à Aibes. — Avant 1789, de la prévôté de Maubeuge. — Incendié par les Autrichiens en 1793.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme de Mesnil, *Maisnil*, *Maynil*, *Mainil*, 1180, Cart. de l'abb. d'Alne. — La Ferme de Coulmy, *Colemies*, *Columies*, *Columis*, 1177, 1180, id., id. — Bouleries. — Fourmichère. — Les Prés à Saules, à Regain.

BEAURIEUX.

SITUATION. E. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Beaurieu*, 1133, Tit. de St-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Beaurieus*, 1135, id., id. — *Pulcher-Rivus*, 1158, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Bellum-Rivum*, 1170, id., id. — *Bia-riu*, 1219, id., id. — *Beaurieux*, 1500, pierre tombale de l'église. — *Beaurieu*, 1543, id. — *Beauri*, 1548, id.

MONUMENTS. Eglise bâtie vers 1400. — Ornée de plusieurs fenêtres décorées de vitraux anciens. — Belles pierres tombales sculp-

Canton
de Solre-
le-Château.

tées et armoriées du XVI^e siècle. — Château réédifié de 1668 à 1671, conservant une tourelle ayant fait partie des constructions de l'ancien château-fort détruit pendant les guerres de Louis XIV.

ARMOIRIES. D'argent à une double croix racourchiée de gueules.

FAITS HISTORIQUES. Ce village a toujours dépendu de la paroisse de Solre-le-Château. — Il y avait anciennement deux seigneuries : l'une relevant de celle de Chimai, et l'autre éclissée de la terre et pairie d'Avesnes dans le milieu du XII^e siècle, lors du mariage de Yde, fille de Nicolas d'Avesnes, avec Guillaume III, châtelain de St-Omer et comte de Fauquembergue. Cette dernière resta dans la même famille jusque dans le XV^e siècle. Elle passa ensuite dans celle de Bousies-Vertaing, par Jeanne de Beaumont, puis dans celle de Hun. En 1620, elle appartenait à Jacques de Robaulx, gouverneur de Beaumont, dont la famille possède encore le château actuel.

Avant la révolution, Beaurieux était du ressort de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Bois de Beaurieux, du Parc, de l'Ecrevisse. — Le Gare. — La Couture. — Chambris. — La Carnière. — Les Prés du Sart. — Le Champ de la Garenne. — La Ferme de la Motte.

BERELLES.

SITUATION. N. de Solre-le-Château, sur le chemin vicinal de grande communication N^o 42, de Solre à Jeumont.

NOMS ANCIENS. *Berelles*, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Berella*, 1198, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Berele*, 1200, id., id. — *Berelle*, 1251, id., id. — *Bereles*, 1272, id., id.

MONUMENTS. Eglise antérieure à 1600. — Ancien château-fort détruit dans le XVII^e siècle et relevé en 1704.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186.—

Cure à la collation des chevaliers de Malte. — L'abbaye d'Alne possédait dans cette localité beaucoup de propriétés qui lui avaient été données pendant les XII^e et XIII^e siècles. — Au moyen-âge, siège d'une seigneurie particulière dont les domaines appartiennent aujourd'hui en partie à M. Du Sart de Molembaix, de Bellignies. — Le clocher de l'église fut renversé par la foudre, en 1765.

Canton
de Solre-
le-Château.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Bois de Boutignies, *Botegni*, *Boutigni*, 1243, Cart. de l'abb. d'Alne. — Le Bois du Foyau, *Faial*, 1244; *Faiauz*, 1286, id., id. — Le Bois de Briquetterie. — Les Fermes d'En-Haut et d'En-Bas. — Le Château. — Lorifontaine. — Les Goulés. — Le Couvert.

BOUSIGNIES.

SITUATION N.-E. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Busegnies*, 1289, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Bousenes*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Bouzegnie*. — *Boussignies*. — *Bouchegnies*, doc. div.

MONUMENTS. Eglise remontant au-delà de 1600.

FAITS HISTORIQUES. Ce village faisait anciennement partie de la commune de Cousolre. — Il est cité dans la légende de St-Walbert, parmi les localités où ce puissant seigneur établit des religieux de l'ordre de St-Antoine. — Le chapitre de Maubeuge y possédait d'importantes propriétés. — Louis XIV, dit-on, y séjourna à la ferme d'*Heurtebise*, lors de la conquête du Hainaut. — En 1794, après un brillant engagement, les Français en chassèrent les Autrichiens qui l'occupaient depuis un an. — Jusqu'en 1789, Bousignies a été du ressort de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Cense de Gérard-Croix, *Géraud-Croux*. — Le Vivier Loir. — Les Fermes de Laudegnies, de Heurtebise. — Les Bois de Beumont, de Wiheries, de la Grande et de la Petite Comagne. — Comagne. — Le Grand et le Petit Fayau.

CHOISIES.

Canton
de Solre-
le-Château.

SITUATION. N.-O. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Choisies*, 1133, Tit. de St-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Choisi*, 1201, 2^e Cart. du Hainaut. — *Seausies*. — *Scheausies*. — *Choisy*, doc. divers.

MONUMENTS. Église bâtie avant 1600.

FAITS HISTORIQUES. Choisies était anciennement de la paroisse de Ferrière-la-Petite; il est aujourd'hui rattaché à celle d'Obrechies. L'abbaye d'Hautmont y possédait des terres et des rentes. — Au moyen-âge, ses seigneurs se distinguèrent en diverses circonstances; Jean de Choisi assista à la 4^e croisade et monta l'un des premiers à l'assaut des remparts de Constantinople. — La terre de Choisies relevait de la pairie d'Avesnes; dans le XVII^e siècle, elle fut apportée en mariage à Charles-Robert, seigneur de Quiévelon, par Maximilienne de Deker. — Ce village ressortissait à la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Les Bois de Choisies, de Fumont. — La Couture de l'Epine. — Les Fonds Delvaux. — Les Fâches des Cruquets, du Bois, de la Fachelle.

CLERFAYTS.

SITUATION. S.-E de Solre le-Château.

NOMS ANCIENS. *Claro Fageto*, 1334, 3^e Cart. du Hainaut. — *Clairfait*, 1740, doc. typograph. — *Clairfay-Clairfayts*, doc. divers.

ARMOIRIES. Epinoy, compris aujourd'hui dans le territoire de Clerfayts, portait : d'or au chef de sable.

MONUMENTS. Reliquaire regardé comme très-ancien, renfermant une parcelle de la vraie croix. — Chœur de la chapelle d'Epinoy portant la date de 1472. — Église construite vers 1552. — Cloche fondue en 1502. — Traces des fossés d'enceinte avec puits de la maison forte, dite la Court.

FAITS HISTORIQUES. Le hameau d'Epinoy formait autrefois une commune particulière qui fut réunie à Clerfayts, en 1825.

Canton
de Solre-
le-Château.

L'autel d'Epinoy fut donné, en 1145, à l'abbaye de Liessies. — Dans le XIV^e siècle, il formait avec Clerfayts une paroisse du décanat de Maubeuge. — Dans les XV^e et XVI^e siècles, il est question de ses seigneurs dans l'histoire du Hainaut. — Avant la révolution, de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Epinoi, *Spineto*, *Espinoy*, *Espinoi*, *Epinoi*, *Spinois*, dans les anciens titres. — La Ferme d'Angolis. — La Haute-Rue. — Les Petites Bruyères. — Manderrière. — Les Auniaux. — Le Fond Chaud. — Les Bois de la Franoye, de la garde de Willies.

COUSOLRE.

SITUATION. N.-E. de Solre-le-Château, sur la route impériale N^o 49, de Valenciennes à Philippeville.

NOMS ANCIENS. *Curtisolra*, 1177, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Coussorre*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Cousores*, 1221, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Cousore*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Curtis-Solra*. — *Curtis-Sorra*. — *Vicus-Sorricus*. — *Curia-Solduriorum*, dans les légendes et chroniques. — *Cousors*. — *Courssorre*. — *Cousolre*, documents divers.

MONUMENTS. Vieux bâtiment appelé *Ferme de la Court* ou *Court-Ste-Aldegonde*, regardé comme les restes du palais de Walbert IV, environné des ruines d'un mur d'enceinte et renfermant un caveau qui, dit-on, a servi d'oratoire à Ste-Aldegonde. — Fonds baptismaux très-anciens. — Chapelle du *Dieu de Pitié* assise sur le mur N. du cimetière. — Eglise construite avant 1600. — Registres de baptêmes remontant à 1670.

FAITS HISTORIQUES. Lieu de sépulture de St-Walbert et de son épouse Ste-Berthilde. — Lieu de naissance et de sépulture de Ste-Aldegonde qui mourut, en 664, dans cette localité. — Village donné, en 646, au chapitre de Maubeuge par Ste-Aldegonde qui,

Canton
de Solre-
le-Château.

déjà , avait fait construire près du tombeau de ses parents, un monastère pour douze religieuses bénédictines. — Visité, à cause des reliques qu'il possédait , par différents princes , entre autres par Charlemagne et par les archiducs Albert et Isabelle. — En 1186 , paroisse du décanat de Maubeuge à la collation de l'abbesse du chapitre qui a conservé de belles propriétés et des droits seigneuriaux sur son territoire jusqu'à la révolution. — De la prévôté de Maubeuge avant 1789. — Occupé par les Autrichiens en 1793.

PERSONNAGES MARQUANTS. Ste-Waudru , fondatrice du monastère et patronne de Mons, née en 612, et Ste-Aldegonde, sa sœur, fondatrice du chapitre et patronne de Maubeuge , née en 630.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme de la Court. — Vieux-Moustier. — Brunulphe-Champ. — Le Terne. — Reugnies. — Marci-gny. — Les Haies. — La Forge. — Les Rosibus. — Rouvroy. — Les Bois de Forest , de Warennnes , des Saules.

DIMECHAUX.

SITUATION. N.-O. de Solre-le-Château, sur le chemin vicinal de grande communication N° 27 , de Maubeuge à Solre , et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 106 , de Dimechaux à Solrines.

NOMS ANCIENS. *Didineicas* , 921 , Diplôme de Charles-le-Simple , Miræus I , 36. — *Dimechiel* , J. de G. , ann du Hain. XII , 339. — *Dimencel* , 1202 , Cart. de l'abb. d'Alne. — *Dimenceal* , 1206 , id. , id. — *Dimenchial* , 1211 , id. , id. — *Dymenchial* , 1226 , id. , id. — *Dimecial* , 1299 , id. , id. — *Dimecel*. — *Dimechiel*. — *Dimeceau*. — *Dimechaulx*. — *Dimechau* , doc. divers.

MONUMENTS. Pierre tombale de 1317. — Eglise construite avant 1600. — Registres de l'état-civil remontant à 1659.

FAITS HISTORIQUES. Charles-le-Simple , roi de France , fit don , en 921 , à l'abbaye de Maroilles d'une manse , avec ses dépendances , située dans ce village. — En 1186 , paroisse du décanat de Maubeuge ; administrée plus tard par le curé de Dimont. — L'abbaye d'Alne y possédait des biens et le droit de morte main. — La sei-

gneurie directe appartenait aux seigneurs d'Avesnes. — Avant la révolution, il était de la prévôté de Maubeuge.

Canton
de Solre
le-Château.

En 1793, le 16 octobre, le plateau escarpé de *Souvergeaux* fut le théâtre, de la part des Français, d'attaques acharnées qui décidèrent de la victoire de Wattignies. — Les Russes, pendant l'occupation, y établirent un camp, qui fut visité par plusieurs souverains. — En 1832, sur le même terrain, alors encore inculte, mais aujourd'hui presque entièrement mis en culture, une partie de l'armée française, commandée par le maréchal Gérard et qui prit part au siège de la citadelle d'Anvers, y séjourna sous des barraques. — Les ducs d'Orléans et de Nemours assistèrent plusieurs fois aux manœuvres de ces troupes et les passèrent en revue.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Souvergeaux. — Les Champs de la Vamelle, du Tilleul. — Fontenelle. — La Ferme de la Couture. — Le Pont des Bêtes.

DIMONT.

SITUATION. E. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Magnus Mons*, 921, Miræus I, 36. — *Dimont*, 1177, Titre du chapitre de Maubeuge. — *Dymont*, vers 1200, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Duismont*, 1246, 1^{er} cart. d'Artois. — *Dymont*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Dimont*, 1596, pierre tombale de l'église. — *Dimont et Offies*.

MONUMENTS. Pierre tombale de 1596. — Eglise de construction antérieure à 1600.

FAITS HISTORIQUES. Une manse de ce village fut donnée avec ses dépendances, à l'abbaye de Maroilles, par le roi Charles-lè-Simple, en 921. — Paroisse du décanat d'Avesnes à la collation de la commanderie de Piéton qui y possédait des biens, en 1186. — Faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes. — Le duc d'Orléans y possédait encore, en 1787, un moulin, avec d'autres biens et des rentes.

Canton
de Solre-
le-Château.

Le hameau d'Offies forma un village particulier jusqu'à la révolution. — Au XII^e siècle, c'était un fief appartenant à Henri, châtelain de Mons, qui le donna, en 1198, au chapitre de Ste-Waudru, lequel le céda bientôt à l'ordre de St-Jean de Jérusalem. — De la prévôté de Maubeuge avant 1789.

La chapelle d'Offies est le but d'un pèlerinage encore fréquenté chaque année, le 24 juin, par les bergers qui viennent y invoquer leur patron.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Offies (probablement Ozies de J. de G., paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186). — Les Foyaux. — Le Fond St-Pierre — Les Terrettes. — La Tête des Loups. — Les Prélles. — La Rue-Haute. — Le Pied du Château de Dimont. — Le Pied du château d'Offies.

ECCLES.

SITUATION. N. de Solre-le-Château, sur le chemin vicinal de grande communication N^o 42, de Solre à Jeumont.

NOMS ANCIENS. *Ecles*, 1339, 1^{er} cart. du Hainaut. — *Eck*, XVII^e siècle, doc. topog. — *Eccles*.

MONUMENTS. Vestiges de l'ancienne habitation seigneuriale

FAITS HISTORIQUES. Petit village qui ne comptait, en 1469, que six feux, et 46 habitants en 1773. — Il était le siège d'une seigneurie, et renfermait plusieurs fiefs relevant de la pairie de Barbençon. — Il a toujours fait partie de la paroisse de Solrinnes. — Avant 1789, de la prévôté de Maubeuge. — En 1793, la division du général Beauregard y prit position pour la bataille de Wattignies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Folie. — Le Chauffour. — Les Bois Groez et Adam.

HESTRUD.

SITUATION. N.-E. de Solre-le-Château, sur la route départementale N^o 5, d'Avesnes à Philippeville.

NOMS ANCIENS. *Hestru*, 1106, Tit. de l'abb. d'Arrouaise, Le Carp. Pr. II, 81. — *Hestruth*, 1145, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Herstruz*, Tit. de l'abb. de Lobbes, Miræus II, 1170. — *Hestrus*, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Hestrus*, 1185, Cart. de l'abb. de Lobbes, Miræus III, 713. — *Hestrut*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Hestrus li frans*, 1252, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Hestrus*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Hestruen*, *Haistru*, XVII^e siècle, doc. top. — *Hestrud*, 1699, Inscrit. d'une cloche du lieu. — *Estrud*, doc. divers.

Canton
de Solre-
le-Château.

MONUMENTS. Eglise du XIII^e siècle. — Fenêtres hautes et étroites du style ogival primitif et modillons à figures diverses. — Vitraux en verre de couleur, du XV^e siècle. — Cloche fondue en 1699.

FAITS HISTORIQUES. Autel concédé, en 1145, par l'évêque de Cambrai, à l'abbaye de Liessies. — Possession du village confirmée en 1150 et 1185, par les papes Eugène III et Lucius III, à l'abbaye de Lobbes. — En 1186, paroisse du décanat de Maubeuge à la collation de l'abbaye de Liessies. — Pendant le moyen-âge, faisait partie de la terre de Jeumont et était un hameau de cette commune. — L'abbaye d'Alne y possédait le bois de Nièlles, une ferme et des dîmes. — Avant 1789, de la prévôté de Maubeuge.

Ce village fut, en 1793, le théâtre de plusieurs combats entre les Français et les Autrichiens. — En 1794, les ennemis y brûlèrent deux fermes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Bois de Nièlles (Nièles, 1252, Cart. de l'abb. d'Alne). — Le Grand Bois d'Hestrud. — La Haie du Village. — Le Grand-Quartier. — Le Petit-Quartier. — Les Faches des Hayettes, des Dix Journels.

LEZ-FONTAINES.

SITUATION. O. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Lees Fontaines*, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Laitfontaine*, 1202, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Lesfontaines*, 1221, id., id. — *Lato fonte*, 1222, id., id. — *Liesfontaine*, 1349,

Canton
de Solre-
le-Château

Pouillé de Cambrai. — *Les Fontaines*, 1484, manusc. de la bib. de Valenciennes. — *Leufonten*, 1603, Pierre tombale de l'église. — *Lee Fontaine*, doc. top. — *Lez Fontaines*, 1803, Dieudonné, statist. du dép. — *Lesfontaine*. — *Lez Fontaines*. — *Lez-Fontaine*, doc. divers.

MONUMENTS. En 1823, il a été trouvé, dans un champ, un tombeau formé de pierres rattachées par des agraffes en fer; il renfermait deux têtes, des ossements, des cendres, et un bouton émaillé; on croit qu'il datait des Romains. — Eglise fort ancienne; le chœur, décoré de peintures polychromes, paraît remonter au XIII^e siècle. — Cloches de 1597 et 1620.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation des hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, qui y percevaient la dîme. — Ce village, qui ne renfermait que 34 feux au XV^e siècle et 78 maisons en 1791, faisait partie de la prévôté de Maubeuge. — L'abbaye d'Alne y posséda des biens et des droits féodaux jusqu'à la révolution.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Fourmanteau (Fromental, anciennement, formait un fief particulier). — La Croix. — La Couture. — Les Garennnes. — Les Bosquets.

LIESSIES.

SITUATION. S. de Solre-le-Château, sur l'Helpe-Majeure, et le chemin vicinal de grande communication N^o 20, de Solre à Trélon.

NOMS ANCIENS. *Villa Letiensis*, 1107, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Ecclesia Lesciensi*, 1139, Miræus II, 820. — *Lætias*, 1160, id. I, 703. — *Leties*, 1162, id. III, 342. — *Liessyes*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut XII, 339. — *Lessies*, 1191, Testament de la comtesse Jeanne, A. Du Chesne, Pr. 72. — *Monasterium Liessinense*, 1247, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Ecclesia Ltesensis*, 1250, id., id. — *Leissis*, Testament de Hugues 1^{er} de Châtillon, A. Du Chesne, Pr. 92. — *Lyessies*, 1327, 2^e cart. du Hainaut. — *Liessies*, 1339, Cart. de la terre de Guise. — *Liessy*,

1632, Insc. de la cloche de Potelles. — *Liessies*, **1642**, Acte féodal de la pairie d'Avesnes. — *Lætitia*, doc. divers.

Cantou
de Solre-
le-Château.

ARMOIRIES. L'abbaye de Liessies portait : d'argent à la hure de sanglier, à la crosse de gueules, mise en pal.

MONUMENTS. Il ne reste des belles constructions de l'abbaye, fondée au VII^e siècle, que deux colonnes placées à la tête d'un pont. — Église bâtie avant 1600. — Cloches de 1509 et 1616. — Vitraux anciens à la sacristie. — Ancienne croix chargée d'ornements. — Élégantes petites chapelles en pierres élevées, en 1739, aux quatre entrées principales du village, en l'honneur de St Etton, St-Lambert, Ste-Hiltrude et St-Thomas.

FAITS HISTORIQUES. Monastère d'hommes fondé sous l'invocation de St-Lambert, en 751, par Wibert, comte de Poitou, et auquel Hiltrude, sa fille, annexa un couvent de filles. — En 881, ces établissements furent pillés et brûlés par les Normands, à l'exception de l'église, et la plupart des religieux massacrés. — L'abbaye d'hommes fut reconstruite, en 1003, et l'évêque de Cambrai Herluin y installa des chanoines, qui furent remplacés, en 1096, par des religieux bénédictins que Thierry, seigneur d'Avesnes, appela de l'abbaye de Crépin. — Ste-Hiltrude et plusieurs des premiers seigneurs d'Avesnes furent enterrés dans l'église. — Ce monastère devint fort important ; il posséda de nombreuses reliques et de grandes propriétés ; il fut régi par des abbés distingués. A sa suppression, en 1791, son revenu annuel s'élevait à plus de 500,000 francs.

Liessies formait, en 1186, une paroisse du décanat d'Avesnes. — Il fut ravagé par les troupes allemandes du général Rose, en 1651. — Il ressortissait, avant 1789, à la prévôté de Maubeuge. — Le 29 juillet 1789, le monastère fut attaqué et envahi par les habitants de Dompierre réclamant les restes de St-Etton, qui avaient reposé pendant plus de 700 ans dans leur village avant leur transfèrement à l'église de l'abbaye, en vertu d'une bulle du pape Paul IV, de 1566. Les moines furent forcés de leur remettre ces précieuses reliques.

Canton
de Solre-
le-Château.

Ce village fut occupé, de 1815 à 1818, par les Russes que l'on caserna dans les bâtiments de l'abbaye encore en partie debout à cette époque.

Une chapelle érigée en l'honneur de Ste-Hiltrude, dans un bois voisin de la commune, est le but d'un pèlerinage très-fréquenté, principalement le jour de la fête de cette bienheureuse.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Quartier de l'Abbaye. — Le Parc. — Beusart. — Les Brémonts. — Les Aisements. — Le Terne de Solre. — La Rue d'En-Haut. — Croix. — Le Château de la Motte. — Le Calvaire. — La Quersinière. — Le Moulin. — Le Bois l'Abbé. — La Chatenière. — Les Bruilles.

SARS-POTERIES.

SITUATION. O. de Solre-le-Château.

NOMS ANCIENS. *Sars*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Sars*, 1206, Cart. de l'abb. d'Alne. — *Sarts*. — *Sars-Poteries*, doc. divers.

ARMOIRIES. D'or à une bande de gueules chargée de trois lions d'argent.

MONUMENTS. Pierre druidique, désignée sous le nom de *Pierre de Dessus-Bise*, à 140 mètres N.-O. environ de l'église, sur un monticule. C'est un grès conique de 1^m51 de hauteur sur 2^m85 de circonférence au pied et de 0^m71 au sommet. — Église remontant au-delà du XVII^e siècle. — Registres de l'état-civil commençant à l'année 1638.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat d'Avesnes, en 1186. — L'abbaye de Liessies avait la collation de la cure. — Village de la terre et pairie d'Avesnes, où ces seigneurs ont conservé des propriétés, le terrage et des rentes jusqu'à la révolution. — L'empereur Napoléon 1^{er} et sa garde, rejoignant l'armée rassemblée sur la frontière, traversèrent cette localité en juin 1815. — La paroisse de Sars-Poteries comprend le village de Beugnies dans sa circonscription.

Des gisements de cendres noires fossiles , découverts en 1777 , sont exploités depuis cette époque.

Canton
de Solre-
le-Château.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Courtemain. — La Verrerie. — Le Baty. — Les Crayaux. — La Planchette. — Eugnies. — Le Boquiau. — Le Bois de la Queue de Sars.

SOLRE-LE-CHATEAU.

SITUATION. N.-O. d'Avesnes , sur la route départementale N° 5 , d'Avesnes à Philippeville , les chemins de grande communication N°s 27 et 42 , et la rivière la Solre.

NOMS ANCIENS. *Sorre-le-Chastel* , 1186 , J. de G. , ann. du Hain. XII , 339. — *Sorra-Castri*. — *Solra* , chron. de Gislebert , 138. — *Sorre* , 1219 , Cart. de l'abb. d'Alne. — *Sorre-le-Castiel* , 1251 , id. , id. — *Sorra-Castelli* , 1349 , Pouillé de Cambrai. — *Solra-Castri* , XIV^e siècle. — *Solre-le-Castiel* , 1440. — *Solre-le-Castiaul* , 1463. — *Solre-le-Castiau* , 1482. — *Solre-le-Casteau* , 1525. — *Solre-le-Chasteau* , 1552. — *Sor-le-Chasteau* , 1613 , Guicciardin , Descript. des Pays-Bas. — *Solre-le-Château*. — *Solre-Libre* , pendant la révolution.

MONUMENTS.

Pierres martines. Deux menhirs connus sous le nom de pierres de St-Martin , dans un champ à un kilomètre de la ville ; séparés par un intervalle de trois mètres , ces monolithes mesurent , l'un 3 mètres de hauteur sur 5 mètres 04 de circonférence , et l'autre 1 mètre 08 sur 3 mètres de tour.

Forteresse. Traces de fossés et d'une tour ayant appartenu au château-fort qui existait déjà au XII^e siècle ; beaucoup agrandi et fortifié dans le cours des XIV^e et XVI^e siècles , et démoli pendant la révolution.

Hôtel-de-Ville. Bâtiment de la fin du XVI^e siècle. — Le rez-de-chaussée sert de halle. — Les pierres formant clés de voûte de chacune des entrées , portent , en caractères gothiques sculptés , des sentences morales relatives au commerce ; sur l'une d'elles , on lit la date de 1574.

Canton
de Solre-
le-Château.

Hospice et chapelle St-Roch. Seules constructions échappées à la démolition, en 1793, des anciens bâtimens de l'hôpital et de la *Maison-Dieu*, fondés à une époque assez reculée.

Eglise paroissiale. Édifice du XV^e siècle, bien conservé, malgré divers désastres. — L'abside, avec ses voûtes d'arêtes et ses fenêtres du style ogival primitif, paraît plus ancien que le reste de la construction. On y remarque de beaux vitraux de couleur portant la date de 1532; une statue en bois du roi David, servant de support à la chaire de vérité; quelques pierres tumulaires du commencement du XVIII^e siècle. — Avant la révolution, elle renfermait de riches tombeaux élevés à la mémoire de seigneurs et dames du lieu. — On trouve dans la tour une petite cloche fondue en 1260 et une grosse de 1612, rappelant, par sa légende, l'incendie de 1611 et la générosité des archiducs Albert et Isabelle.

Habitations particulières. Deux maisons en briques, à étage, faisait légèrement saillie sur le rez-de-chaussée et supportées par de petites arcatures à encorbellement; l'une, dans la rue des Sœurs, construite en 1570, et l'autre, dans celle de Liessies, élevée en 1574, sont des spécimens de l'architecture en usage à cette époque dans le nord de la France.

FAITS HISTORIQUES. Solre existait au XII^e siècle; son château-fort fut, en 1185, garni de troupes par le comte de Hainaut, Baudoin, pour résister à l'invasion de sa province par le duc de Brabant et ses alliés. — Il formait, en 1186, une paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation de l'abbaye de Floreffe. — En 1473, le bourg fut dévasté et le château pris et brûlé par les troupes de Louis XI, sous le commandement du connétable de St.-Pol. — En 1611, violent incendie qui atteignit l'église paroissiale, à la restauration de laquelle contribuèrent généreusement les archiducs Albert et Isabelle ainsi que le comte Philippe de Croy, seigneur du lieu. — Pendant la guerre entre les Français et les Espagnols, en 1637, le château fut attaqué et pris par Turenne. — En 1651, les troupes allemandes du général Rose pillèrent les habitants. — En 1656, Turenne prit une seconde fois le château, qui ne fut démoli que

pendant la révolution. — Solre fut cédé à la France, en 1678, par le traité de Nimègue, en même temps que Maubeuge. — Les ennemis attaquèrent plusieurs fois ce bourg en 1793 et 1794, et y commirent beaucoup de dégâts, et les Russes s'en emparèrent en 1814. — Napoléon 1^{er} y passa le 13 juin 1815.

Avant la révolution, Solre-le-Château était des gouvernement, prévôté et subdélégation de Maubeuge. — En 1790, il fut compris dans le district d'Avesnes et désigné comme chef-lieu d'un canton composé de 18 communes, auxquelles on ajouta, en l'an X, cinq localités faisant précédemment partie de la Belgique et qui en furent distraites lorsqu'elles cessèrent, en 1815, d'appartenir à la France. — Depuis 1825, par suite de la réunion de deux communes à deux autres, le canton n'en comprend plus que 16, quoiqu'ayant conservé la circonscription territoriale fixée en 1790. — Ce bourg a pris, en 1818, le titre de ville.

Seigneurie. La seigneurie de Solre comprenait le bourg et le village d'Epinoy qui lui fut adjoint, en 1472. — Elle formait anciennement une *terre* démembrée de la pairie de Barbençon, dans la dépendance féodale de laquelle elle resta jusqu'en 1589. — Elle fut alors érigée en comté par Philippe II, en faveur du duc de Croy. — En 1677, le roi Charles II, d'Espagne, en récompense des services rendus au pays par le comte Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy et ses ancêtres, éleva cette seigneurie au rang de *principauté*, avec le titre de *prince de Solre*, pour lui, ses héritiers et successeurs mâles et femelles.

La *terre* de Solre a successivement appartenu depuis le XIII^e siècle jusqu'en 1417, aux châtelains de Beaumont de la famille des seigneurs de Barbençon; puis à la maison de Berlaimont jusqu'en 1474; à celle de Lannoy jusqu'en 1587, et enfin, à celle de Croy, dont les descendants conservent encore, avec de belles propriétés, le titre de princes ou princesses de Solre.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. L'Epine. — L'Ecrevisse. — Le Bosquet. — Le Calvaire. — La Foulerie. — Les Moulins de Borzies et de Groez. — Les Pierres Martines. — Les Bois Madame et du Chêneau.

Canton
de Solre-
le-Château

Canton
de Solre-
le-Château.

— Salmonbois. — Les Garennes. — La Grande Couture. — Le
Traineau. — Les Golinettes. — Monplaisir.

SOLRINNES.

SITUATION. N.-O. de Solre-le-Château, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N° 106, de Dimechaux à Solrinnes.

NOMS ANCIENS. *Sorrines*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Soirinnes*, 1349, Pouillé du dioc. de Cambrai. — *Solrinnes*, 1722, Pierre tombale de l'église. — *Solrines*, 1740, doc. typ. — *Solreines*, Pierre tombale du lieu. — *Sorreennes*, doc. divers.

MONUMENTS. L'église, démolie en 1863, datait du XIII^e siècle. On lisait dans les dessins polychrômes qui décoraient le lambris en bois d'une chapelle, le millésime de 1298 en chiffres arabes. — Le mur N. présentait, des deux côtés d'une porte en plein-cintre légèrement surbaissé, une maçonnerie avec appareil en feuilles de fougère. — Pierres tombales du XVI^e siècle. — Portions de murailles de l'ancienne forteresse, enclavées dans les constructions de la ferme de *Reumont*.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat de Maubeuge, en 1186, à la collation du chapitre de Cambrai. — L'abbaye d'Alne y avait des biens et des rentes qui lui avaient été légués dans le commencement du XIII^e siècle. — L'abbaye de Liessies y possédait le moulin de *Reumont*, où habîtèrent parfois quelques religieux. — Ne renfermait que 13 feux au XV^e siècle. — Avant la révolution, il ressortissait à la prévôté de Maubeuge. — Le village d'Eccles a toujours été compris dans la circonscription de la paroisse de Solrinnes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Moulin de Reumont ou Ruymont. — La Folisette. — Les Douaires. — La Prée. — Les Plaines du Sart, de Berelles et de Fumont.

CANTON ET DÉCANAT DE TRÉLON.

Avant la révolution , toutes les communes de ce canton faisaient partie du Hainaut et du diocèse de Cambrai.

43 communes. — 48,390 hectares. — 48,689 habitants.

ANOR.

SITUATION. S. de Trélon , sur le chemin de grande communication N° 20, de Solre-le-Château à Trélon, Rond-Buisson et Hirson. Canton
de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Anore*, vers 1150, Charte communale de Nicolas d'Avesnes. — *Anora*, 1151, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Anoire*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Anhors*, 1349, Pouillé du diocèse de Cambrai. — *Anord*, 1484, J. de G., manuscrit de Valenciennes. — *Anor*, 1788, inscrip. de la cloche du lieu.

MONUMENTS. Vestiges d'une ancienne voie qui reliait probablement les camps romains d'Avesnelles et de Macquenoise. — Il ne reste aucune trace des trois forteresses qui existaient dans cette localité au moyen-âge : 1° le château-fort ou la *Forteresse*, élevé au bas de la bourgade, près du grand étang ; 2° le château-fort de la *Lobiette*, situé au bord de l'Oise ; 3° le château de la *Neuve-Forge*, placé dans une petite île, au milieu d'un vaste étang.

FAITS HISTORIQUES. Village fondé , en 1170, par le chapitre de Maubeuge , à qui le pape Alexandre III décida qu'il devait appartenir. — Paroisse du décanat d'Avesnes , en 1186. — Les habitants étaient exempts de dîmes et jouissaient du droit d'élire leur curé et un vicaire auxquels ils assuraient une rétribution fixe , privilège qu'ils ont conservé jusqu'en 1793. — Le curé portait le titre de *vicaire perpétuel*.

Dans le XII^e siècle , Nicolas , dit Plukel , seigneur d'Avesnes , y bâtit un château-fort et octroya aux habitants une charte communale. — Attaqué et pris , en 1543 , par les troupes de Fran-

**Canton
de Trélon.**

çois 1^{er} ; puis, en 1552 et 1554, par celles de Henri II, le château fut rasé et resta abandonné jusqu'en 1600, époque à laquelle fut terminée la construction d'une forteresse élevée aux frais des habitants, sur le même emplacement, qui leur avait été cédé à cet effet, par le seigneur du lieu Philippe III, sire de Croy et d'Arschot. — Les châteaux de la Lobiette et de la Neuve-Forge furent occupés par les ligueurs, qui les abandonnèrent aux troupes de Henri IV, en 1593. — Attaquées et prises de nouveau, en 1637 et 1640, les trois forteresses furent détruites peu après cette époque.

Le chapitre de Maubeuge et l'abbaye de Liessies possédaient des biens à Anor dans le XII^e siècle. — Le seigneur d'Avesnes y avait aussi des propriétés. — Avant la révolution, il faisait partie du gouvernement d'Avesnes et de l'intendance de Maubeuge.

Hommes marquants. Le maréchal-de-camp Albert Depret, qui, étant capitaine de chasseurs, pénétra, par un égoût, le premier dans le château de Cracovie, le 2 février 1772, naquit à Anor, le 23 octobre 1745, et mourut dans cette commune, le 18 décembre 1825.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Pas de l'Étang. — Les Anorelles. — La Galopperie. — Le Grand Marais. — Le Pont des Bœufs. — La Lobiette. — La Neuve-Forge. — Millourd. — La Verrerie. — Le Grand Étang. — La Gueule de Brochet. — Le Bois de la Haie d'Anor. — Les Houïs. — Les Fermes de Monplaisir et de la Demi-Taille. — Le Petit Canton. — Les Rues d'Hirson, d'Urvin. — Le Trie Bailleu. — Le Bois St-Hubert. — Les Terres Brûlées. — St.-Gorgon.

BAIVES.

SITUATION. E. de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Bavia*, 640, Diplôme de Dagobert pour la fondation de l'abb. de Wallers, Mirœus I, 489. — *Bavis*, 697, Titre de l'abb. de Lobbes, Mirœus III, 283. — *Bevera*, 1140, Archives d'Honnecourt, Le Carp. Pr. II, 83. — *Bavia*, 1185, Mirœus III,

713. — *Bèvre*, 1279, Lettre de Jean de Bèvre à son frère Gérard. Canton
de Trélon.
— *Bièvre*. — *Bevère*.

MONUMENTS. Église remontant plus loin que 1600.

FAITS HISTORIQUES. Village donné à St-Landelin par le roi Dagobert, en 640, lors de la fondation de l'abbaye de Wallers. — Puis, à l'abbaye de Lobbes, en 691, par Pépin d'Héristal, avec Wallers et ses dépendances. — Au moyen-âge, siège d'une seigneurie dont les possesseurs sont fréquemment cités dans les titres de cette époque. — Par un accord entre l'abbaye de Lobbes et les mayeur, échevins et manants de Baives, la jouissance des droits de fagotage, de pâturage et de glandée fut assurée aux habitants dans la partie du bois de Neumont, située sur son territoire. — Était undes villages du marquisat de Trélon, créé en 1626.

Baives était, avant la révolution, de la prévôté de Maubeuge. — Il a longtemps été annexé à Wallers pour le spirituel ; aujourd'hui il forme une paroisse dont le desservant dirige en même temps l'église de Moustiers.

NAMES ET LIEUX-DITS. La Croix de Bourges. — Morlu. — Le Joli Préau. — Le Dache. — Les Huches. — La Goulette. — Les Fayts. — Le Bois de Neumont (*Sylva æhmundi*, 640, *Miræus* I, 489. — *Nemus Eumont*, 697, id. III, 283).

EPPE-SAUVAGE.

SITUATION. N.-E. de Trélon, sur l'Helpe-Majeure et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 7, de Trélon à Eppe-Sauvage.

NOMS ANCIENS. *Eppre*, 1186, J. de G., ann. du Hain., II, 339. — *Espre*, 1484, J. de G., manusc. de Valenc. — *Eppe-Sauvage*, 1677, pierre tombale du lieu. — XVII^e siècle, *Epe-Sauvage*, doe. top. — *Eppa Sylvestris*, dans les chartes latines. — *Espre-le-Sauvage*, dans les titres wallons.

MONUMENTS. Forteresse au confluent de l'Helpe et du Clair-Voyon, ruinée au commencement du règne de Louis XIV. — Une partie des bâtiments du château de Voyaux est d'une date assez reculée. —

Canton
de Trélon.

Ancien cimetière renfermant des vases de différentes formes, des médaillons, etc., découvert, en 1858, au lieu dit Linières, à 400 mètres environ de l'église actuelle.

FAITS HISTORIQUES Une bulle de l'évêque de Cambrai, Nicolas, confirma la liberté des autels qui existaient à Eppe et à Linières. — En 1140, celui de Linières fut rattaché à l'église d'Eppe. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation de l'abbaye de Liessies. — Au moyen-âge, siège d'une seigneurie mouvant de la pairie d'Avesnes et possédée, au XV^e siècle, par un sire de Marchipont. — Eppe faisait partie des six villages du marquisat de Trélon, créé en 1626. — Ravagé par les troupes allemandes du général Rose, en 1651.

Au XVIII^e siècle, on y comptait plusieurs hauts-fourneaux déjà en activité depuis longtemps, et dont d'énormes tas de scories attestent seuls aujourd'hui l'existence. — Avant 1789, de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château de Voyaux. — Le Château Mailliard. — Les Fermes de Linières (Linia, 1140), de Willies, du Marteau, de Griniaux, de la Fagnette, d'Hurtebise, de Couturlelle. — Le Val Joli. — Le Gué de Voyaux. — Le Mont Gomont (mons Gomundi, 640; mons Gomont, 697, Miræus I, 490, III, 283). — Le Bois de Nostrimont.

FÉRON.

SITUATION. S.-O. de Trélon, sur le chemin vicinal d'intérêt commun N^o 42, de Fourmies au Pont-de-Sains.

NOMS ANCIENS. *Ferwon*, 1140, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Ferwon*, 1167, Bulle du pape Alexandre III. — *Ferron*, 1167, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Féron*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Feron*, 1247, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Fiéron*, 1323, 3^e Cart. du Hainaut. — *Féron*, *Ferron*, commencement du XV^e siècle, tarif des droits de Winage. — *Le Féron*. — *Le Ferron*, doc. divers.

MONUMENTS. Anciennes usines à fer. — Restes d'une redoute construite par le comte de Mansfeld au XVI^e siècle et détruite au XVII^e. — Eglise dont la tour, percée de meurtrières, porte la date de 1614. — Château du Pont-de-Sains ne conservant des constructions élevées dans le XVII^e siècle que des souterrains et la porte d'entrée, flanquée de deux petites tours rondes surmontées de toits aigus. — Fontaine minérale ferrugineuse, dit *Fontaine-Rouge*.

FAITS HISTORIQUES. Village de la pairie d'Avesnes donné, en 1095, par Thierry 1^{er}, seigneur d'Avesnes, à l'abbaye de Liessies. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes à la collation de l'abbaye de Liessies. — Plus tard, compris dans la cure de Glageon, puis, vers 1666, paroisse particulière. — Compris, en 1212, dans la baronnie d'Etrœungt, éclissée de la terre d'Avesnes, par Gauthier II, en faveur de Bouchard, son frère cadet. — Charte consacrant les libertés communales, octroyée aux habitants, en 1248, par Jean 1^{er} d'Avesnes et Alix, sa femme. — A suivi depuis lors les destinées de la terre d'Etrœungt. — Brûlé par les Français, en 1636. — Traversé par les Espagnols se retirant sur Mariembourg après leur échec devant Calais, en 1657.

Avant la révolution, Féron était régi par la coutume du Hainaut. — Depuis 1684, il faisait partie du gouvernement militaire d'Avesnes; il ressortissait au baillage et à la subdélégation de la même ville. — En 1790, il fut compris dans le canton d'Etrœungt et, en l'an X, incorporé dans celui de Trélon.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château du Pont-de-Sains. — Le Buisson Barbet. — La Masure. — Le Trou de Féron. — La Rue Heureuse. — Les Bruyères. — La Cense. — La Frasnoy. — La Fosse Madame. — St.-Nicolas. — Bellevue. — La Fontaine Rouge. — Les Bois du Grand et du Petit Fresseau.

FOURMIES.

SITUATION. S.-O. de Trélon, sur l'Helpe-Mineure, le chemin de grande communication N^o 65, d'Etrœungt à Anor, et le chemin vicinal d'intérêt commun N^o 42, de Fourmies au Pont-de-Sains.

Canton
de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Formeias*, 1091, Titre de St-André du Cateau. — *Formies*, 1107, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Furmies*, 1114, Acte de Raoul, arch. de Cambrai. — *Formis*, 1167, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Fourmies*, 1186, J. de G., ann. du Hainaut, XII, 339. — *Formies*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Fromyes*, XVII^e siècle, doc. topog. — *Fourmies*, 1711, pierre tombale du lieu.

MONUMENTS. Vestiges d'un fort qui existait au XVI^e siècle. — L'église actuelle a été construite dans ces dernières années ; celle qui a été démolie datait de 1574.

FAITS HISTORIQUES. Village donné par Gossuin d'Oisy, seigneur d'Avesnes, à l'abbaye de Liessies à qui l'archevêque de Cambrai, Raoul, confirma cette possession en 1114. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes. — Une convention intervenue, en 1189, entre Jacques d'Avesnes et Helgot, abbé de Liessies, réglait l'exploitation et le droit de chasse dans les bois environnants. — Par un accord conclu, en 1237, entre l'abbaye de Liessies et celle de Bucilly, des limites précises furent adoptées pour les propriétés de ces deux monastères ; ce qui mit fin au différend qui subsistait depuis longtemps entre eux, au sujet de divers droits, dîmes et rentes à percevoir sur les terres situées entre Fourmies et Mondrepuis.

En 1599, fut établie, au hameau de Monplaisir, la première verrerie qui fonctionna dans le département du Nord. — Le fort qui servait à la défense du village fut attaqué, en 1622, par l'armée de Mansfeld, qui ne put s'en rendre maître.

Fourmies a toujours fait partie de la terre et pairie d'Avesnes. — Le duc d'Orléans y possédait encore, en 1787, des rentes et de vastes propriétés. — Il est aujourd'hui une des localités les plus industrielles de France et compte parmi les centres les plus actifs pour la filature de la laine qui y est pratiquée depuis le commencement du siècle, dans d'importants établissements dont le nombre augmente chaque année.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Trieu de Villers. — Monplaisir. — Le Moulin du Haut-Fourneau. — La Forge du Bas-Fourneau. — Les

Noires Terres. — La Houppé du Bois. — Le Dachet. — Les Trois Cantons
Étangs des Moines. — Les Prés Beaugrand et de la Planchetté. — de Trélon.
Le Pont Vert. — La Rue des Pierres. — La Fâche de la Marlière.
— Les Longs Prés. — Le Bois de la Haie de Fourmies.

GLAGEON.

SITUATION. O. de Trélon, sur la route départementale N° 6, de Landrecies à Chimai.

NOMS ANCIENS. *Glajeon*, 1133, Titre de St-Aubert, Le Carp. Pr. II, 82. — *Glavin*, 1145, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Glaion*, 1251, id., id. — *Glagon*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Glaghon*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Glaion*, 1484, J. de G., manusc. de Valenciennes. — *Glaton*, 1613, Guicciardin, descrip. des Pays-Bas. — *Glageon*, XVII^e siècle.

MONUMENTS. Sépultures gallo-romaines ou mérovingiennes renfermant des armes, découvertes, en 1862, au hameau de *Couplevoie*. — A peine reconnaît-on l'emplacement où s'élevait l'ancien château-fort du lieu.

FAITS HISTORIQUES. En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation de l'abbaye de Liessies. — Marie de Châlons y possédait des propriétés et des droits qu'elle vendit, en 1333, à Gui de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — Au XIV^e siècle, siège d'une seigneurie dont les titulaires sont souvent cités dans l'histoire de la province.

En 1543, le château-fort attaqué et pris par les troupes de François 1^{er}, sous le commandement du seigneur de Bonneval, fut pillé et brûlé, et les portes de l'enceinte abattues. — En 1552, cette forteresse, qui servait de repaire à des brigands, fut emportée d'assaut par le roi Henri II, venant de Sedan, et la garnison passée au fil de l'épée. — Reprise en 1553 par le comte de Rœux, les troupes françaises du connétable de Montmorency s'en emparèrent de nouveau, en 1554, et la rasèrent. — Rétablie plus tard;

Canton
Trélon.

elle fut encore enlevée de vive force, en 1637 et en 1655, par Turenne.

Avant la révolution, une portion de Glageon était du ressort de la prévôté de Maubeuge et régie par la coutume de La Bassée, tandis que le reste de la commune faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes; en 1787, le duc d'Orléans y possédait encore la seigneurie directe avec un droit de terrage et des rentes.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Couplevoie. — Laudrissart. — Le Petit Glageon. — Les Bois Colinet et Monfaux. — Les Haies de Glageon. — Les Carrières.

MOUSTIERS.

SITUATION. N.-E. de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Villa de Moustiers*, 697, Titre de l'abb. de Lobbes, Mirceus III, 283. — *Villa Monasterii*, 1150, id., id., II, 1170. — *Monasterium in Fania*, 1185, id., id., III, 713. — *Moustier-en-Fagne*, 1648, Vinchant, ann. de la prov. et comté d'Haynaut.

MONUMENTS. Chapelle de l'ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Lobbes, bien conservée. — Maison bâtie en 1560, et où se trouve, sur le manteau d'une cheminée, une curieuse inscription gravée sur la pierre en lettres gothiques.

FAITS HISTORIQUES. St-Dodo donna ce village, en 697, à l'abbaye de Lobbes, lorsqu'il se fit moine dans cette maison. Ce religieux, nommé abbé du monastère de Wallers, résigna bientôt ses fonctions pour vivre en ermite. Il se retira, à peu de distance, dans une cellule sur le territoire de Moustiers, où il mourut et fut enterré. — Après la destruction de l'abbaye de Wallers par les Normands, en 881, ou par les Hongrois, en 953, elle fut remplacée par un cloître qui resta toujours, comme prieuré, sous la dépendance de l'abbaye de Lobbes, et qui fut érigé à l'endroit même où l'abbé Dodo avait fini ses jours. — Les bâtiments du prieuré, reconstruits dans le siècle dernier, furent vendus, à la révolution, comme do-

maines nationaux. — Ils appartiennent aujourd'hui à M. le comte Werner de Merode. — La chapelle sert d'église pour le village. Canton
de Trélon.

Au XV^e siècle, on ne comptait que cinq feux dans cette localité. — Le droit de fagotage, pâturage et glandée dans les bois de Neumont, qui appartenait à l'abbaye de Lobbes, fut accordé aux habitants, en 1604. — Moustiers était un des six villages compris dans le marquisat de Trélon. — Il renfermait une seigneurie longtemps possédée par les sires de Harchies, seigneurs de la Motte. — Pour le spirituel, Moustiers a d'abord été rattaché à la paroisse d'Eppe-Sauvage; aujourd'hui il fait partie de celle de Baives. — Avant 1789, il était du ressort de la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Rambousseau. — Les Gillettes. — La Chapelle St-Dodo. — Le Paradis. — Les Bonniers. — La Taille du Borgne (Brolium, 640, Mirœus I, 489; Brueth, 697, id. III, 285.)

OHAIN.

SITUATION. S. de Trélon, sur le chemin de grande communication N° 20, de Solre-le-Château à Trélon, Rond-Buisson et Hirson, et le chemin vicinal d'intérêt commun N° 83, d'Ohain à la frontière.

NOMS ANCIENS. *Oaing*, 1197, Cart. du Mont St-Martin. — *Oaing*, 1240, id., id. — *Ophain*, 1740, doc. typog. — *Ohain*, 1803, Dieudonné, statist. du départ.

MONUMENTS. Au N. du village, sur un tertre, petite chapelle élevée à la fin du XVII^e siècle, renfermant un Jésus flagellé, de grandeur naturelle, sculpté en bois, connu dans la contrée sous le nom de *Grand Dieu d'Ohain*.

FAITS HISTORIQUES. Autrefois, dépendance de Trélon dont il fut séparé, en 1773, pour devenir commune distincte. — Le chapitre de Maubeuge y avait des propriétés et des rentes. — Saccagé par les troupes françaises de François 1^{er}, en 1543; par celles de Henri II, en 1552 et 1554, et par les armées de Louis XIV, en 1651 et

Canton
de Trélon.

1653. — C'était un des six villages du marquisat de Trélon. — Il était régi par la coutume du Vermandois et ressortissait à la prévôté de Maubeuge.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Maladrerie. — La Ferme de Beauvoir, longtemps siège d'une poste aux chevaux. — Les Horbes. — Bourdonchamps. — Les Mottes. — Le Marais. — L'Alouette — Hututu. — Le Bief-Fontaine. — Le Grand-Dieu.

RAINSART.

SITUATION. O. de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Helluini Sartum*, 1265, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Herewinsart*, 1346, St-Génois I, 343. — *Herrwinsart*, *Herwinsart*, commenc. du XV^e siècle, tarif des droits de winage. — *Herinynsart*, 1536, dénombrement fourni par le seigneur Jean de Martigny. — *Herinssart*, 1682, tarif des droits de patronage. — *Rinsar*, 1725, pierre tombale du lieu. — *Rainsart*, 1743, inscrip. de la cloche. — *Helluinsart*. — *Herluinsart*. — *Hérinsart*. *Remsart*. — *Rainsarts*, doc. divers.

MONUMENTS. Du château-fort bâti au commencement du XVI^e siècle et démoli à la révolution, il ne reste plus que d'anciennes constructions, à côté de la ferme dite la *Basse-Court*.

FAITS HISTORIQUES. Paroisse du décanat d'Avesnes dans le XII^e siècle. — La justice et le patronat de l'église furent donnés à l'abbaye de Liessies par acte de Nicolas, évêque de Cambrai, ratifié par une bulle du pape Clément IV, en 1265. — Les viviers de Rainsart étaient compris dans les domaines assignés, en 1346, par Marguerite, comtesse de Hainaut, à sa sœur Isabelle, dame d'Etrœungt, pour s'acquitter envers elle du revenu de 4,000 livres auquel avait été fixée sa part héréditaire. — Au moyen-âge, siège d'une seigneurie qui a appartenu longtemps aux sires de Mauraige, puis successivement aux maisons de Martigny, de Lamarck, de Renty, de Préseau, de Bande et de Bady. — Avant 1789, Rain-

sart était régi par la coutume de Mons et il ressortissait à la prévôté de Maubeuge.

Canton
de Trélon.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Ferme de la Basse-Court du Château. — Le Trourenaud ou Trou des Renards. — Les Haies de Wattignies. — Les Préaux. — Les Trieux Mayence.

TRÉLON.

SITUATION. S.-E. d'Avesnes, sur la route départementale N° 6, de Landrecies à Chimai.

NOMS ANCIENS. *Trélon*, 1152, Cart. de l'abb. de Liessies. — *Treslong*, 1201, Acte de donation du comte Bauduin aux monastères, Le Carp. Pr. II, 23, 24. — *Trelons*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Trellon*, 1361, Acte de partage des fils de Louis 1^{er}, de Châtillon, seigneur d'Avesnes. — *Terton*, XVII^e siècle, doc. topog. — *Telonis Castellum*, Adrien de Valois. — *Terluinum*, Titres latins.

ARMOIRIES. La famille de Mérode, qui a possédé la seigneurie dans les derniers siècles, porte : d'azur à quatre pals de gueules. Devise : plus d'honneur que d'honneurs.

MONUMENTS. Monnaies romaines de Domitien et d'Auguste, trouvées au fonds d'un puits, avec des tuiles et une fiole en verre. — Mur d'enceinte de l'ancien château-fort formant une des faces des écuries du château moderne. — Eglise construite en 1578. — Bâtimens du couvent des Carmes fondé au commencement du XVII^e siècle.

FAITS HISTORIQUES. Village légué par Ste-Aldegonde à son monastère de Maubeuge, en 661. — En 1186, paroisse du décanat d'Avesnes, à la collation de l'abbaye de Liessies. — Nicolas, dit *Plukel*, seigneur d'Avesnes, y bâtit, en 1150, une forteresse entourée de remparts flanqués de grosses tours, avec ponts-levis et larges fossés, dans laquelle Hugues 1^{er} de Châtillon, l'un de ses successeurs, fonda une chapelle, en 1298. — Assiégée et prise sous Louis XI, par les Français, sous la conduite de Jean de Luxembourg, en 1478, et par les troupes du sire de Bonneval, en 1543, sous François 1^{er}. — Enlevée d'assaut par le roi Henri II,

Canton
de Trélon.

en 1552, la garnison, composée de brigands qui infestaient le pays, fut tout entière passée au fil de l'épée ; les bâtiments furent rasés et détruits de fond en comble par le connétable de Montmorency, en 1554. — Rétablie quelque temps après, cette forteresse fut assiégée et prise par Turenne, en 1637. — Démolie vers la fin du XVII^e siècle, elle fut remplacée par d'autres constructions élevées en 1699, 1701 et 1751, qui en ont fait une des habitations les plus agréables du pays, embellie encore dans ces derniers temps par une restauration complète.

Les troupes du maréchal de Bouillon passèrent, en 1595, par Trélon pour aller assiéger Chimai. — Il fut pillé et ravagé, en 1651, par les troupes allemandes du général Rose. — Réuni à la France, en 1678, par le traité de Nimègue.

Avant 1789, il y avait dans ce bourg : un couvent de carmes, un de dominicains et un de sœurs grises de St-François. — Il était le siège d'une subdélégation et d'un baillage seigneurial ressortissant à la prévôté de Maubeuge. — Il était régi par la coutume du Vermandois.

SEIGNEURIE. Au XI^e siècle, la terre de Trélon faisait partie des domaines des seigneurs d'Avesnes. — Elle fut cédée par Gui 1^{er} de Châtillon, en 1336, à son fils Louis, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de Hainaut, fille unique du seigneur de Beaumont. — Éclissée de la pairie d'Avesnes pour former une seigneurie indépendante, en 1381, à la mort de Jean II de Châtillon, qui l'avait donnée à l'un de ses fils naturels, Jean, dit le bâtard de Blois. — Elle entra, en 1577, dans la maison de Mérode, dont elle n'est pas sortie depuis cette époque, par le mariage de Louise de Blois, avec Louis, baron de Mérode. — Philippe IV, roi d'Espagne, érigea la terre de Trélon en *marquisat*, en 1626, en faveur du baron Philippe-Hermant de Mérode ; elle comprenait alors les communes de Trélon, Ohain, Eppe-Sauvage, Baives, Wallers, Moustiers et Willies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Château. — Le Fourneau. — La Verrierie. — Le Calvaire. — Les Haies. — La Fagne de Trélon. — L'Étang du Hayon,

WALLERS.

SITUATION. E. de Trélon.

Canton
de Trélon.

NOMS ANCIENS. *Wallare*, 640, Diplôme du roi Dagobert, Mirceus, I, 489. — *Walhiers*, *Walliers*, 697, Tit. de l'abb. de Lobbes, id. III, 283. — *Wasloi*, *Wasler*, 870, Division du royaume de Lothaire, id. I, 31. — *Wuaslers*, 1074, Cart. de l'église de Cambrai. — *Valers*, 1096, Tit. de l'abb. d'Anchin, Le Carp. Pr. II, 16. — *Walers*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Waslers*, 1280, Tit. de St-Aubert, Le Carp. Pr. II, 35. — *Walhiers*, Chron. de Gisl., 175. — *Warlers*, 1308, Lettre de Jean de Buvain, sire de Herstal. — *Walers*, *Waslers-en-Faigne*, Vinchant, ann. du Hain., 136. — *Waslerum*. — *Waserus*, dans les titres latins.

MONUMENTS. Il ne reste aucune trace ni de la forteresse, dont l'existence est attestée par J. de Guise, ni du monastère fondé par St-Landelin. — Tombeaux, médailles et objets romains trouvés à diverses époques. — Reliquaire ayant la forme d'un bras, dont l'avant-bras est en argent et la main en vermeil, renfermant des os de St-Hilaire donné à l'église, en 1518, par Charles de Croy, prince de Chimai, et son épouse Louise d'Albret.

FAITS HISTORIQUES. Le roi Dagobert donna, en 640, ce village, avec d'autres biens, à St-Landelin, qui y fonda un monastère en 657. — St-Dodo, son deuxième abbé, le légua ensuite à l'abbaye de Lobbes. — L'abbaye fut consacrée, en 844, par l'évêque Thierry. — Elle fut comprise, en 870, dans le lot de Charles-le-Chauve, lors de la division du royaume de Lothaire, et détruite par les Normands, en 881, ou par les Hongrois, en 953.

En 1186, Wallers formait, dans le décanat d'Avesnes, une paroisse dont la cure était à la collation de l'abbaye de St.-Feuillan, à qui elle avait été donnée, en 1125, par l'évêque Bouchard. — C'était un des six villages du marquisat de Trélon. — Avant la révolution, il faisait partie de la prévôté de Maubeuge et était régi

Canton
de Trélon.

par la coutume de Mons. — L'église de Baives a été longtemps annexée à celle de Wallers, où les reliques de St.-Hilaire attirent encore de nombreux pèlerins.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Monts. — Les Sarties. — Le Gard. — Les Jardins. — Les Brimbis — La Palette. — Le Bout-là-Haut. — Les Carrières. — Le Trieu Quézot. — L'Étang de la Folie. — Le Bois des Avenelles.

WIGNEHIES.

SITUATION. S.-O. de Trélon, sur l'Helpe-Mineure et le chemin vicinal de grande communication N° 65, d'Etrœungt à Anor.

NOMS ANCIENS. *Wignies*, 1115, Cart. de l'abb. de Bourbourg. — *Wigneries*, 1186, J. de G., ann. du Hain. XII, 339. — *Wingnechies*, 1223, Cart. de la terre de Guise. — *Wuinchies*, 1285, 1^{er} Cart. du Hainaut. — *Wignezies*, 1484, Manusc. de la bibl. de Val. — *Wignies*, 1349, Pouillé de Cambrai. — *Vugnies-en-Tiérasse*, 1387, Lettre de rémission de Charles VI, roi de France. — *Wignehies*, 1740, doc. top.

MONUMENTS. Église construite avant 1600. — Anciennes bornes en pierres, limitatives des droits des abbayes de Liessies et de St-Denis-en-France.

FAITS HISTORIQUES. Village appartenant, au XII^e siècle, aux religieux de l'abbaye de St-Denis-en-France, qui le soumirent d'abord à la loi de Vervins, puis, en 1243, à celle de Laon. — Paroisse du décanat d'Avesnes, en 1186. — Charles VI, roi de France, accorda, en 1387, à un mayeur de cette commune, nommé Jehan Defresne, détenu dans les prisons de Ribemont, pour blasphème et rébellion envers un des sergents royaux, une lettre de rémission qui lui imposait un pèlerinage à N.-D. de Boulogne-sur-Mer et l'offrande, à cette vierge, d'un cierge de quatre livres de cire. — Wignehies faisait partie de la terre et pairie d'Avesnes. — En 1787, le duc d'Orléans y avait encore des rentes et le droit de chiennage.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Les Égurcies. — Le Bois St-Denis. — La Fosse Noire. — Rambucamp. — Les Mailliets. — La Rue Gaugand. — La Rue-là-Haut. — La Rue Jean Defresne. — Ranguillies. — Champdermont. — Le Couroye. — Les Ringard. — Le Champ d'Erfaux. — Le Moulin Paquier. — La Cense. — Les Rues du Terne, Neuve et de l'Abbaye.

Canton
de Trélon.

WILLIES.

SITUATION. N.-E. de Trélon, sur l'Helpe-Majeure.

NOMS ANCIENS. *Wilheis*, 640, Diplôme de Dagobert, roi de France, Mirœus I, 489. — *Wilhies*, 697, Tit. de l'abb. de Lobbes, Mirœus III, 283. — *Villis*, 1151, Cart. de l'abb. de Maroilles. — *Willies*, 1643, Acte féodal de la pairie d'Avesnes.

FAITS HISTORIQUES. Localité citée dans les actes de fondation de l'abbaye de Wallers, en 640 et 697. — Village compris dans le marquisat de Trélon, créé en 1626. — Les seigneurs d'Avesnes y avaient la seigneurie directe. — En 1787, le duc d'Orléans y possédait encore un bois fort étendu et quelques autres biens. — Avant la révolution, il ressortissait à la prévôté de Maubeuge et suivait la coutume de Mons.

Pour le spirituel, il était autrefois partagé entre les paroisses de Liessies et d'Eppe-Sauvage, aujourd'hui il est entièrement rattaché à celle de Liessies.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. — Champiaux. — Beumont. — Heripré. — Le Petit Wuiris. — La Fache du Pont-Rouge.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CANTONS ET DES COMMUNES

DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

	page.
Introduction.	35

CANTONS.

	pages		pages
Avesnes-Nord	39	Maubeuge.	447
Avesnes-Sud	63	Quesnoy-Est.	449
Bavai.	76	Quesnoy-Ouest.	462
Berlaimont	92	Solre-le-Château.	470
Landrecies	405	Trélon	487

COMMUNES.

	pages		pages
Aibes.	470	Beaufort.	448
Amfroidpret.	76	Beaurepaire	65
Anor	487	Beaunieux.	474
Assevent	447	Bellignies.	84
Audignies.	77	Berelles.	472
Aulnoye.	92	Berlaimont	95
Avesnelles.	63	Bermeries.	82
Avesnes.	39	Bersillies	449
Aymeries	93	Bettignies.	420
Bachant.	94	Bettrechies	82
Baives	488	Bengnies	46
Bas-Lieu.	46	Boulogne	66
Baudignies	449	Bousies	405
Bavai.	77	Bousignies.	473

COMMUNES.

	pages		pages
Boussières.	97	Gognies-Chaussée	428
Boussois.	424	Gommegnies.	463
Bry.	462	Grand-Fayt	70
Cartignies.	67	Gussignies.	84
Cerfontaine	422	Hargnies	98
Choisies.	474	Hautmont.	430
Clairfayts	474	Haut-Lieu.	73
Colleret.	423	Hecq	454
Cousolre.	475	Hestrud.	478
Croix.	406	Hon-Hergies.	85
Damousies.	423	Houdain.	86
Dimechaux	476	Jenlain	465
Dimont	477	Jeumont	434
Dompierre.	47	Jolimetz.	452
Dourlers.	49	La Flamengrie.	84
Eccles.	478	La Longueville	87
Eclaiibes.	424	Landreclies	440
Ecuelin	97	Larouillies	73
Elesmes.	426	Le Quesnoy.	456
Englefontaine	450	Leval.	99
Eppe-Sauvage.	489	Lez-Fontaine.	479
Eth.	462	Liessies	480
Etrœungt	68	Limont-Fontaine	432
Favril.	407	Locquignol	453
Feignies.	83	Louvignies-Bavai.	88
Felleries.	54	Louvignies-Quesnoy	453
Féron	490	Louvroil.	432
Ferrière-la-Grande.	427	Mairieux	433
Ferrière-la-Petite.	428	Marbaix.	74
Flaumont-Waudrechies	52	Maresches.	465
Floursies	54	Marolles	413
Floyon	72	Marpent.	434
Fontaine-au Bois.	408	Maubeuge.	435
Forest	409	Mecquignies	89
Fourmies	494	Monceau-St.-Waast	99
Frasnoy.	463	Moustier	194
Ghissignies	451	Neuf-Mesnil	89
Glageon.	493	Neuville.	454

COMMUNES.

	pages		pages
Noyelles	400	Saint-Waast.	94
Obies.	90	Salesches	460
Obrechies.	444	Sars-Poteries	482
Ohain.	495	Sassegnies	403
Orsinval	466	Semerles	59
Petit-Fayt.	74	Semousies.	60
Poix	455	Sepmeries.	467
Pont-sur-Sambre.	404	Solre-le-Château.	483
Potelle	455	Solrannes	486
Preux-au-Bois.	444	Taisnières-en-Thiérache.	64
Preux-au-Sart	466	Taisnières-sur-Hon.	90
Prisches	415	Trélon	497
Quiévelon.	442	Vendegies-au-Bois	464
Rainsart	496	Vieux-Mesnil.	404
Ramousies	55	Vieux-Reng	446
Raucourt	459	Villereau	467
Recquignies	443	Villers-Pol	468
Robersart.	446	Villers-sire-Nicole	447
Rousies	445	Waller.	499
Ruesnes.	459	Wagnies-le-Grand	469
Sains	75	Wagnies-le-Petit	470
Saint-Aubin	56	Wattignies	448
Saint-Hilaire	58	Wignehies	200
Saint-Remi-Chaussée.	402	Willies	204
Saint-Remi-Mal-Bâti	444		

RAPPORT

FAIT A LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

PAR A. DESPLANQUE, ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT,

Sur l'ouvrage de M. DE BOYER DE SAINTE - SUZANNE,
SOUS-PRÉFET DE CAMBRAI,

ayant pour titre :

LES INTENDANTS DE LA GÉNÉRALITÉ D'AMIENS (Picardie et Artois).

Messieurs,

M. De Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de Cambrai, ancien secrétaire général de la Somme, vous a fait hommage de son histoire des *Intendants de la Généralité d'Amiens*, et vous m'avez chargé de vous rendre compte de ce livre important.

J'ai accepté avec d'autant plus d'empressement la mission dont vous avez bien voulu m'honorer que l'étude des institutions administratives en province a toujours eu pour moi beaucoup-d'attrait, et que je connais, par expérience, les difficultés matérielles qu'elle présente.

Car il s'en faut qu'on trouve dans chaque chef-lieu d'intendance, ou même à Paris au siège du pouvoir central, la série complète des actes se référant à l'administration des provinces sous l'ancien régime.

Les collections qu'on possède de ces sortes d'actes ne remontent pas, pour la plupart, au-delà des premières années du règne de

Louis XV, et je ne crois pas avancer un paradoxe en affirmant que nous sommes mieux renseignés sur l'état moral et matériel de la région du Nord durant la domination de la Maison de Bourgogne que pendant le règne de Louis XIV.

La dispersion des pièces intéressant l'histoire administrative des provinces françaises au XVII^e siècle tient principalement à l'usage où étaient ministres et intendants d'emporter, en sortant de charge, les documents officiels ayant trait à leur gestion.

M. de Sainte-Suzanne, pour reconstituer l'ensemble d'un sujet dont il n'a trouvé nulle part les éléments réunis, s'est vu forcé de recourir :

1° Aux Archives départementales de la Somme ;

2° Aux Archives municipales et judiciaires d'Amiens ;

3° Au trop petit nombre de papiers d'État relatifs à la Picardie, conservés dans les ministères de la marine et de la guerre, ainsi que dans le dépôt des Archives de l'Empire ;

4° A ceux qu'un heureux hasard a fait entrer dans les bibliothèques publiques, ou privées, de Paris et des départements.

Les écrivains qui entreprendront de traiter des intendances de Flandre et de Hainaut n'auront pas à lutter contre de moindres obstacles que ceux dont M. de Sainte-Suzanne a si heureusement triomphé en s'occupant de la Généralité d'Amiens : aussi les amateurs des sciences historiques seront-ils unanimes à souhaiter que l'administrateur actuel de l'arrondissement de Cambrai perpétue le souvenir de son passage dans le Nord en dotant les deux provinces qui ont concouru à former notre département d'études analogues à celle qu'il vient de consacrer à l'intendance de Picardie et d'Artois.

I.

Remontant à l'origine même de l'institution dont il s'apprête à nous faire voir le fonctionnement durant un siècle et demi

sur un point important du territoire français, M. de Sainte-Suzanne s'efforce de démontrer que l'Intendance dérive historiquement de la Généralité.

Il rappelle que le ressort de l'une s'est exactement réglé sur celui de l'autre, et que les pouvoirs de l'intendant ont été formés en partie aux dépens de ceux des présidents des bureaux de finance.

Cette double considération, qui lui est propre, ne l'empêche point d'admettre, avec la plupart des historiens, que les intendants ont eu aussi pour précurseurs les *missi-dominici*, les enquêteurs et maîtres des requêtes chargés de faire des chevauchées dans les différentes parties du royaume. Richelieu, en établissant à poste fixe un commissaire royal dans chaque généralité, a eu en vue de rendre permanent et régulier le contrôle du souverain sur toutes les branches de service public, contrôle qui ne s'était exercé jusque-là que d'une manière intermittente, par le moyen des officiers sus-mentionnés.

M. de Sainte-Suzanne détermine avec beaucoup de netteté et ramène judicieusement à sept chefs principaux (finances, agriculture, industrie et commerce, culte et instruction publique, tutelle des communes, police de sûreté, police militaire), les attributions inhérentes à la charge des nouveaux fonctionnaires ; il reconnaît, du reste, que le rôle des intendants a singulièrement varié suivant les époques, et il distingue trois âges dans leur histoire.

Ce qu'il appelle la période *politique* de leur existence est représenté à ses yeux par les deux premiers commissaires départis dans la Généralité d'Amiens : Isaac de Laffemas et Le Maistre de Bellejamme. En eux se reflète le génie dur, actif, entreprenant, du ministre de qui ils tenaient leur mandat.

Fils d'un père qui avait rempli, auprès de la personne de Henri IV, les emplois subalternes de valet de chambre et de tailleur et qui, dans l'humilité de sa condition, s'était formé des idées, assez justes pour l'époque, sur les sources et sur la distribution de la richesse, Isaac de Laffemas tenait, de l'auteur de ses jours, un

mépris mêlé de haine pour ceux qu'il appelle, dans un pamphlet de jeunesse, les *Mignons de fortune*. Aussi se montra-t-il, en toute rencontre, l'impassible exécuteur des volontés de Richelieu à l'égard des grands du royaume, et justifia-t-il, dans une certaine mesure, la cruelle définition que donna de lui l'un de ses collègues du Conseil d'Etat : *Vir bonus, strangulandi peritus*.

Il ne fit, du reste, que passer dans la Généralité d'Amiens, où il n'éprouva pas médiocrement de peine à faire accepter, du Bailliage et du Magistrat, les fonctions qu'il avait charge d'inaugurer.

Son successeur, Le Maistre de Bellejamme, occupa l'intendance d'Amiens de 1636 à 1643. Il eut, dans le cours de sa mission, à faire face à d'immenses difficultés. La peste, les émeutes populaires, les prévarications des fonctionnaires, les trahisons des nobles et des commandants militaires, la guerre avec l'Espagne, lui créèrent des embarras et des occupations sous le poids desquels il ne fléchit pas un seul instant. Digne agent de Richelieu, il se multiplia pour écarter les fléaux de l'ordre naturel, extirper les abus, réprimer les troubles, déjouer les conspirations, approvisionner et fortifier les places de guerre, ravitailler les armées en mouvement sur la frontière.

La France jouait alors, dans les plaines de Picardie, une partie solennelle où ses destinées se trouvaient engagées. L'intendant de Bellejamme contribua, dans sa sphère d'action, au succès de nos armes et à l'affermissement de la monarchie. Homme vraiment recommandable, s'il n'eût souillé sa mémoire par la part qu'il prit à des procès politiques empreints d'un sanglant arbitraire.

II.

Nous venons de voir à l'œuvre l'*Intendant sous Louis XIII*. Etudions le maintenant *sous Louis XIV*, en la personne de Le Tonnelier de Breteuil, que M. de Sainte-Suzanne nous donne

comme le représentant de la période *administrative proprement dite*.

« Au moment où le Tonnelier de Breteuil prend l'administration de la Généralité d'Amiens, le travail d'unité nationale, d'unité monarchique est accompli ; tous les efforts des gouvernants tendent à établir l'unité administrative par la réformation des administrations locales et le développement de l'administration provinciale ; au lieu d'employer les forces intérieures à se combattre et à se neutraliser, la royauté cherche à les utiliser au profit de la grandeur et de la prospérité de la France ; toute la nation, noblesse, bourgeoisie, peuple, est appelée à concourir à l'œuvre commune. Sous Richelieu, l'intendant le Maistre de Bellejamme est surtout préoccupé d'obtenir l'obéissance ; sous Louis XIV, l'intendant le Tonnelier de Breteuil demande le respect et sollicite l'affection ; au lieu d'abattre la noblesse aux pieds du trône, il veut l'y rattacher par l'intérêt ; il ne représente plus exclusivement la volonté royale au milieu des populations, il complète son caractère administratif en devenant auprès de la royauté l'interprète des populations et le défenseur de leurs intérêts ; l'action de l'intendant est moins violente, mais plus continue, plus régulière, elle pénètre plus avant dans le cœur de la province en s'immisçant dans les affaires communales, mais là encore elle use d'habiles ménagements pour empêcher que les populations regrettent leurs libertés provinciales, ou municipales, qui pour la plupart avaient dégénéré en abus. »

Les fonctions de l'intendant ayant un double caractère civil et militaire, de Breteuil se trouve en rapport obligé avec les deux génies contraires qui se disputent l'influence gouvernementale dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Mais on devine assez de quel côté ses inclinations naturelles le poussent : car, tandis qu'il n'exécute certains ordres de Louvois qu'à la condition d'en atténuer la sauvage rigueur, il va au-devant des mesures de Colbert tendant à favoriser, dans son département, les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

La période que M. de Sainte-Suzanne désigne sous le nom de *libérale, philanthropique et littéraire*, prend naissance à la fin du règne de Louis XV, se développe pendant le règne de Louis XVI,

et arrive, dans la Généralité d'Amiens, à sa plus haute expression sous l'administration éclairée et paternelle de Bruno d'Agay, dernier intendant de Picardie.

L'adoucissement de la corvée, une plus équitable répartition des charges, l'exécution de grands travaux d'utilité publique, l'assainissement des régions et quartiers insalubres, les encouragements multipliés à l'agriculture et aux arts, l'institution à Amiens d'une académie encore aujourd'hui florissante, sont les traits marquants de cette période que la Révolution vint clore brusquement.

M. de Sainte-Suzanne n'a affecté un portrait en pied qu'aux quatre intendants que nous venons de citer, et qui, comme on le voit, résument trois époques.

Des notices moins étendues, mais fort bien faites, sont consacrées aux dix-neuf autres, de manière à ce que le récit ne souffre aucune solution de continuité.

III.

Des vingt-trois intendants de la Généralité d'Amiens que M. de Sainte-Suzanne énumère ¹, il en est huit qui ont rempli des fonctions provisoires ou permanentes dans la circonscription actuelle du

¹ Isaac de Laffemas (1635-1636); Louis Le Maistre de Bellejamme (1636-1643); Jacques de Chaulnes (1643-1646); Henri Gamin (1646-1651); Nicolas d'Orgeval (1651-1656); Olivier Lefevre d'Ormesson (1656-1662); Colbert de Saint-Pouenge (1662-1663); Honoré Courtin (1663-1664); Voisin de La Noiraye (1664-1665); Louis de Machault (1665-1666); Colbert de Croissy (1666-1667); Barillon d'Amoncourt (1668-1672); Rouillé du Coudray (1672-1674); Le Tonnelier de Breteuil (1674-1683); Chauvelin (1684-1694); Hiérosme Bignon (1694-1708); De Bernage (1708-1718); Chauvelin II (1718-1731); Chauvelin III (1731-1751); D'Aligre de Boislandry (1751-1754); Maynon d'Invaucourt (1754-1767); Duplex de Bacquencourt (1767-1771); Bruno d'Agay (1771-1789).

département du Nord, et sur lesquels je vous demande la permission de m'arrêter.

1° Jacques de Chaulnes, successeur immédiat de Bellejamme à Amiens, fut appelé à travailler, de concert avec le maître des requêtes Le Vayer, au dénombrement des dépendances des places conquises par les armées de Louis XIV en Flandre; on le chargea, en outre, de seconder le duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie, dans l'expédition qui eut pour résultat de chasser les Espagnols de Gravelines et de Watten. « Jacques de Chaulnes, étant tombé malade en 1646, fut remplacé provisoirement dans la charge d'intendant de l'armée de Flandre par le S^r Piètre, conseiller et trésorier général de France au bureau d'Amiens, qui avait déjà rempli les fonctions d'intendant d'armée près le duc d'Orléans, lors de la campagne de Flandre. Cette délégation fut délivrée par le jeune roi, à Amiens, le 30 mai 1646 ¹. »

2° Colbert de Saint-Pouenge, septième intendant de Picardie, premier intendant d'Artois, réunit à son département, en 1662, la ville de Dunkerque, vendue par l'Angleterre à la France ².

3° Honoré Courtin, qui lui succéda en 1663, obtint, en même temps que l'administration de la Généralité d'Amiens, l'intendance

¹ *Les Intendants de Picardie*, p. 97-98.

² Le dernier historien de Dunkerque a commis une erreur, lorsque, parlant de l'annexion provisoire de cette ville à la Généralité d'Amiens, il dit : « Colbert, le grand Colbert, en était l'intendant (de Picardie). Il vint à Dunkerque, et ayant fait sonner la cloche de l'hôtel-de-ville, il réunit le conseil échevinal qui prêta serment de fidélité au roi. » J.-B. Colbert de Saint-Pouenge, intendant de Picardie, qui fut reçu solennellement à Dunkerque, le 4 décembre 1662, n'appartenait que de fort loin à la famille du premier ministre. Son père, Odard Colbert, seigneur de Villacerf, Saint-Pouenge et Turgis, était le chef de la branche des Colbert de Troyes et cousin-germain de Nicolas Colbert, seigneur de Vendières, père du grand Colbert. Voir les *Intendants de Picardie*, p. 110.

de toutes les conquêtes du roi très-chrétien en Flandre. Il avait été, en 1661, l'un des commissaires désignés pour le règlement des limites de cette dernière province. En 1667, devenu conseiller d'État, il fut chargé de poursuivre les mêmes négociations, conjointement avec Paul Barillon et Le Pelletier de Souzy ¹.

4°, 5° et 6° Voisin de La Noiraye, Louis de Machault et Colbert de Croissy, qui administrèrent la Généralité d'Amiens de 1664 à 1667, eurent, comme Colbert de Saint-Pouenge et comme Honoré Courtin, l'intendance de la *ville* de Dunkerque et de son *territoire*, qui, d'après M. Dérède, « comprenait environ 10,000 mesures du pays. » ²

7° Paul Barillon d'Amoncourt, marquis de Branges, seigneur de Mancy, fils de Barillon, président aux enquêtes, reçut, le 12 janvier 1668, le titre d'intendant de justice, police et finance en la Généralité d'Amiens, Artois, Boulonnois, Hainaut, Pays conquis et reconquis, (ressort qui embrassait la Flandre Wallonne et la Flandre Maritime, récemment cédées à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle). Sa commission ne fut enregistrée que le 10 janvier 1669.

« Il quitta l'intendance d'Amiens pour remplir les fonctions d'intendant près de l'armée du roi et de l'armée de Turenne, puis sa fortune politique prit un nouvel essor : il devint successivement conseiller d'État semestre (1672), ministre plénipotentiaire à Cologne avec le duc de Chaulnes et Courtin (1675), ambassadeur (1677), et conseiller d'État ordinaire (1681). »

« Barillon mourut à Paris, le 17 octobre 1694 ; il fut inhumé à Sainte-Croix de la Bretonnière. »

Le P. Daire s'est fait l'écho de rancunes intéressées lorsqu'il dit :
« Les manuscrits représentent Barillon comme petit de corps et

¹ *Les Intendants de Picardie*, p. 114-117.

² *Histoire de Dunkerque*, p. 231.

d'esprit , et d'une humeur prompte et chagrine. » De Bar, dont le témoignage doit avoir plus de consistance, écrivait au contraire à l'Intendant : « La capacité et la probité sera toujours héréditaire dans la famille Barillon ¹. »

8° François Le Tonnelier de Breteuil , marquis de Fontenay-Trésigny , deuxième successeur de Paul Barillon en la Généralité d'Amiens , échangea cette dernière intendance, qu'il avait occupée d'août 1674 à novembre 1683, contre celle de la Flandre Wallonne qu'il quitta en juin 1684. Il entra, l'année suivante, au Conseil d'État, et mourut le 16 mai 1705, à l'âge de 67 ans ².

IV.

M. de Sainte-Suzanne, dans un utile appendice à son précieux ouvrage, a essayé de tracer le tableau des circonscriptions administratives et de donner la liste de tous les intendants de l'ancien régime.

Je vais, en profitant du fruit de ses recherches et en rapprochant les résultats qu'il a obtenus de ceux auxquels sont arrivés différents autres auteurs (en particulier M. Pierre Clément, pour la période du grand Colbert), vous soumettre un aperçu des remaniements de circonscriptions qu'ont subis nos provinces du Nord sous la domination française, et vous présenter, à l'état d'ébauche, une nomenclature des commissaires royaux qui ont été départis chez nous dans la seconde moitié du XVII^e siècle et dans le courant du XVIII^e.

Vous me pardonnerez, je l'espère, cette digression, Messieurs, et M. de Sainte-Suzanne la trouvera d'autant plus excusable que

¹ *Les Intendants de Picardie*, p. 128-134.

² *Ibid.* p. 139-142.

lui-même m'a fourni quelques-unes des indications qui m'ont aidé à compléter l'appendice principal de son livre ¹.

Les parties de la Flandre et du Hainaut conquises par Louis XIV ont formé primitivement trois intendances :

1° L'intendance de la *Flandre Maritime* ou *Flamingante*, à laquelle furent réunis, après le traité d'Aix-la-Chapelle, la ville et le territoire de Dunkerque, qui, depuis leur cession à la France en 1662, avaient été, ainsi que nous l'avons vu plus haut, administrés par les intendants d'Amiens ;

2° L'intendance de la *Flandre Wallonne* ou *Gallicante* ;

3° L'intendance du *Hainaut* ².

FLANDRE MARITIME. — Ont été départis dans la Flandre Maritime, de 1667 à 1716, les commissaires suivants :

Louis Robert, sieur de Fortille (1667 à 1672) ;

Le Boistel de Chatignonville, commissaire extraordinaire des guerres (1672-1680) ;

François De Madrys, chevalier d'honneur au Parlement de Metz, grand bailli d'Ensisheim et de Keyserberg ³. Il entra en fonctions

¹ C'est M. de Sainte-Suzanne en effet qui m'a signalé, en se reprochant de l'avoir connue trop tard, la *Liste des Intendants de la seconde moitié du XVII^e siècle* qui figure dans l'*Introduction* au t. II des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés d'après les ordres de S. M. l'Empereur, sur la proposition de S. Exc. M. MAGNE, ministre des finances, par M. Pierre CLÉMENT, membre de l'Institut. Paris, Impr. imp. 1863.

² Sur l'étendue, les divisions intérieures et l'importance de ces trois départements, on peut consulter les Mémoires inédits rédigés, dans les premières années du XVIII^e siècle, par M. DE BARENTIN, pour la Flandre Maritime ; par M. DUGUÉ DE BAGNOLS, pour la Flandre Wallonne ; par M. DE BERNIÈRES, pour le Hainaut.

³ J'emprunte ces trois premiers noms, avec leurs dates, à la liste de M. PIERRE CLÉMENT (Introd. au t. II des *Lettres de Colbert*, p. cclxxvi).

en décembre 1680, et décéda à Dunkerque, le 9 janvier 1699, dans son domicile privé (ancien Marché-aux-Herbes), avant d'avoir vu achever l'hôtel de l'intendance qu'on construisait en cette ville, rue du Jeu-de-Paume ¹ ;

Charles-Honoré Barentin, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, mort dans l'exercice de ses fonctions, le 7 septembre 1705, à Ypres, où il se trouvait accidentellement ² ;

Charles-Étienne Maignard, chevalier, marquis de Bernières, appelé, après le décès de Barentin, de l'intendance du Hainaut à l'intendance de la Flandre Maritime, fut promu à celle de la Flandre Wallonne, après la mort de Dugué de Bagnols. Il céda, en conséquence de ce dernier événement, le département de la Flandre Maritime à Claude Le Blanc, chevalier, seigneur de Passy, d'Estigny, de St.-Nicolas et autres lieux ³.

L'intendance de la Flandre Maritime, par suite des amoindrissements que lui avait fait subir le traité d'Utrecht, fut réunie, en 1716, au département de Lille, et se trouva ainsi replacée sous les ordres du marquis de Bernières.

FLANDRE WALLONNE. — La Flandre Wallonne avait été extraordinairement administrée, dès 1667, époque de la conquête française, par Paul Barillon d'Amoncourt ⁴. Elle ne fut jointe officiellement à la Généralité d'Amiens que de janvier à juin 1668 ⁵, et eut, à partir du mois de septembre de la même année ⁶, un admi-

¹ DE BERTRAND, *Notice historique sur la Sous-Préfecture de Dunkerque*, p. 8.

² *Ibid*, p. 8-9.

³ *Ibid*, p. 9.

⁴ Voir plus haut, p. 214-215.

⁵ Pierre CLÉMENT, *loc. cit.*

⁶ La date de l'installation de Le Pelletier de Souzy m'est fournie, ainsi que plusieurs autres indications précises, par mon ami M. A. Descamps, très-versé dans l'histoire administrative de l'ancien régime. Le même érudit me si-

nistrateur spécial en la personne de Michel Le Pelletier de Souzy ¹.

C'est à celui-ci que Le Tonnelier de Breteuil succéda, comme intendant de la Flandre Wallonne, en octobre-novembre 1683 ².

Louis Dreux Dugué de Bagnols, gendre du célèbre intendant de Lyon dont le nom revient si souvent dans la correspondance de Madame de Sévigné, prit la place de De Breteuil à Lille, en juin-août 1684 ³. Il mourut en 1708 ⁴, et procura ainsi le rappel de M. de Bernières dans notre ville.

gnale, d'après la correspondance de Louvois qu'il a compulsée au ministère de la guerre, l'existence d'un certain CHARUEL qui faisait les fonctions d'intendant de Lille en septembre 1667. Quant au LE TELLIER que M. de Sainte-Suzanne, suivant une liste à lui communiquée par M. le docteur Le Glay, donne comme *Intendant de la Flandre Wallonne en 1668*, ce ne peut être que le chancelier Michel ou son fils, le marquis de Louvois, que l'on sait avoir été attachés à l'armée expéditionnaire de Flandre, mais qui, bien certainement, n'ont jamais occupé de poste fixe dans nos contrées.

¹ Né en 1640, avocat du roi au Châtelet, conseiller au Parlement (1665), successivement intendant en Franche-Comté, puis en Flandre, frère de Claude Le Pelletier, contrôleur-général, qui le fit nommer intendant des finances. Directeur-général des fortifications, en 1704. A la mort de Louis XIV, il fit partie du conseil de régence. Décédé le 10 décembre 1725, à l'abbaye de Saint-Victor, où il s'était retiré à l'âge de 80 ans. (P. CLÉMENT. *Lettres de Colbert*, t. II, p. 514). — Les populations des provinces du Nord un peu rudes à manier, mais laborieuses, énergiques et franches, apprécièrent promptement la sagesse et la droiture du grand ministre Colbert. — On raconte que, lorsqu'un intendant français fut installé en Flandre, à la première fois qu'il parut sur la place publique, un bon bourgeois lui frappa sur l'épaule : « Monsieur, dit-il, ne finasses point avec nous. » Le conseil parut bon à M. de Souzy ; il le pratiqua et fit ce qu'il voulut. — Cet intendant, Pelletier de Souzy, était un des agents les plus distingués de Colbert. (Henri MARTIN).

² Octobre d'après M. Descamps, Novembre d'après M. Clément. — Sur LE TONNELIER DE BRETEUIL, voir plus haut, p. 211-215.

³ Juin est la date de la retraite de DE BRETEUIL ; août, celle de la nomination ou de l'installation de DE BAGNOLS.

⁴ En 1709, d'après M. Le Glay. — M. Descamps indique 1708.

M. de Bernières (nous le savons déjà) réunit, en 1716 ¹, l'intendance de la Flandre Maritime à celle de la Flandre Wallonne, sous le titre collectif de *département de Flandre*.

Ce département, dont on détacha vers le même temps ², la ville de Valenciennes pour en faire la capitale du Hainaut français, échut, en mars 1717 ³, à Antoine Méliand, qui en conserva la direction jusqu'en 1730. Le futur contrôleur-général Orry fut, paraît-il, un moment désigné pour succéder à Méliand dans le poste de Lille ⁴; mais les circonstances en décidèrent autrement, et le roi se fit représenter en Flandre par un fonctionnaire dont la famille devait s'y naturaliser : Julien-Louis Bidé, seigneur de La Grandville ⁵.

En mars 1743, Jean Moreau, chevalier, seigneur de Séchelles, sortant de l'intendance du Hainaut, releva La Grandville de ses fonctions en Flandre. Appelé lui-même au contrôle-général des finances à la fin de juillet 1754, Séchelles abandonna le poste de Lille, au mois d'août de cette année, à Jean-Louis Moreau, seigneur de Beaumont, son neveu, qui s'y maintint jusqu'en mars 1756 ⁶, où on lui substitua Antoine Louis Le Fèvre de Caumartin, chevalier, marquis de St.-Ange, Grand'Croix, chancelier et garde des sceaux de l'Ordre royal et militaire de St.-Louis.

¹ D'autres disent 1715 ou 1717.

² Entre le 30 juin et le 8 juillet 1717, suivant M. GRAN (*Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille*, t. I, p. 17). — Maubenge avait servi, jusque-là, de résidence à l'intendant du Hainaut.

³ S'il faut en croire M. de Bertrand, MÉLIAND ne reçut sa nomination qu'en 1718.

⁴ Renseignement fourni par M. Descamps.

⁵ Un ancêtre de Julien de LA GRANDVILLE (Joseph) avait été intendant de Limoges sous Colbert, de 1672 à 1676.

⁶ Il fut alors créé Intendant des finances par son oncle le Contrôleur général. — On doit à MOREAU DE BEAUMONT, 3 vol in-4° de *Mémoires concernant les impositions et droits*, Paris, 1752-1769.

En mai 1778, Charles-Alexandre de Calonne, ex-procureur du Roi au Parlement de Douai, succéda à Caumartin dans l'intendance de Flandre. Sa haute fortune politique l'envoya à la cour comme premier ministre de Louis XVI, le 2 novembre 1783 ¹.

Charles-François-Hyacinthe Esmangart, seigneur Des Bordes, de Feynes et autres lieux, clot la liste des intendants de Lille (1783-1790).

HAINAUT. — A compter du jour où les armées françaises occupèrent une portion du Hainaut, il y eut des commissaires royaux départis dans cette province.

Voici, d'après M. Pierre Clément, la liste des premiers intendants qui y furent envoyés :

Jean Talon (1655-1665) ² ;

Camus des Touches (1665-1667) ;

Carlier (1668-1670) ;

¹ « M. de Calonne, au rapport de M. de Bertrand, avait une si franche affection pour Dunkerque et pour l'élite de ses habitants, qu'il venait souvent passer parmi eux les beaux mois de l'été et qu'il disait fréquemment dans les ministères, à ceux qui voulaient l'entendre, lorsqu'il était contrôleur-général des finances : « Messieurs, je vous recommande les Dunkerquois ; ils sont mes bons amis et ils méritent vos attentions. » BARENTIN et LEBLANC, d'après le même auteur, ont aussi des droits particuliers à la reconnaissance de la ville de Dunkerque. « Celui-ci lui avait ouvert un nouveau port à Mardick, et celui-là lui avait fait rendre les privilèges de sa franchise dont on l'avait dépossédée. » C'est par erreur que M. HENRI MARTIN (t. XVI, p. 512 de son *Hist. de France*), fait de DE CALONNE un intendant de Valenciennes.

² Successivement commissaire de l'armée en 1658, intendant d'Artois en 1661, et choisi pour régler les limites de France et de Flandre. Envoyé comme intendant au Canada, de 1665 à 1667, il y retourna une seconde fois, en 1672 ; mais ses infirmités le forcèrent à rentrer en France, en 1674. Il devint alors secrétaire du cabinet, puis valet de chambre du roi. (P. CLÉMENT, *Lettres de Colbert*, t. II, p. 280).

Damorezan (1670-1678) ;

Joachim Faultrier (août 1678-1684) ¹.

A Faultrier succéda Daniel-François Voisin , que nous retrouvons Ministre de la guerre en 1709 ².

Voisin céda , en 1698 ou 1699 , l'intendance du Hainaut au marquis de Bernières ³, qui , ainsi qu'il a été dit plus haut , l'échangea , en 1705 , contre celle de la Flandre Maritime.

Roujaut prit la place de Bernières en Hainaut , dans le courant de l'année 1705.

Vinrent après lui , comme intendants de justice, police et finances de la province du Hainaut , pays d'entre Sambre et Meuse et d'Outre-Meuse :

En 1708 , Jean-Charles Doujat , maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi ;

En 1720 , René-Louis de Voyer de Paulmy , chevalier , marquis

¹ Bibliophile français, né à Auxerre, en 1626, mort à Paris, le 12 mars 1709. Avocat au Parlement de Paris, il fut remarqué par Louis XIV qui le recommanda à Louvois. Ce ministre l'employa dans diverses négociations où il montra autant d'intégrité que de prudence. Faultrier , nommé intendant du Hainaut , exerça ses fonctions jusqu'en 1688. Il se retira ensuite dans un logement que le roi lui fit donner à l'arsenal , et consacra le reste de sa vie à la culture des lettres. Le catalogue de sa bibliothèque , très-nombreuse et bien choisie , fut imprimé après sa mort ; on trouve en tête son portrait et son *Éloge* latin par Baluze (MORÉAU).

² Voisin, ancien intendant de Hainaut , avait , comme jadis Chamillart , régi les affaires de Saint-Cyr. L'économet d'un pensionnat de demoiselles devenait le noviciat des ministres de la guerre. Voisin , du reste , personnage rude , égoïste et dur , sans être un homme éminent , avait plus de tête et entendait moins mal les affaires que son prédécesseur (Henri MARTIN).

³ LE GLAY , *Art. sur DE BERNIÈRES*, à la page 32 du volume *Hommes et Choses* de la 1^{re} série des *Arch. Hist. et Litt. du nord de la France et du midi de la Belgique*.

d'Argenson, grand-croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, conseiller d'État ¹ ;

En 1724, Félix Aubry, marquis de Vastan, maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi ;

En 1727, Jean Moreau de Séchelles, promu, seize ans plus tard, à l'intendance de Flandre ;

En 1743, Machault d'Arnonville, qui passa, au bout de deux années, de l'intendance du Hainaut au contrôle général des finances ² ;

En 1745, Jacques Pineau, chevalier, baron de Lucé, seigneur de Viennay, la Peschellerie, Saint-Pater et autres lieux ;

En 1753, François-Marie Peirenc de Moras, chevalier, seigneur de Saint-Priest et Saint-Étienne ;

En 1755, Louis-Guillaume de Blair, chevalier, seigneur de Boi-
semont et Courdimanche ;

En 1765-66, Louis-Gabriel Taboureau des Réaux, destiné à devenir contrôleur général des finances de 1776 à 1777 ;

En 1775, Gabriel Sénac de Meilhan, connu comme publiciste et comme littérateur. La révolution le surprit à Valenciennes ³

¹ C'est le célèbre auteur des *Considérations sur le Gouvernement de la France* et des *Mémoires* dont notre siècle a vu plusieurs éditions.

² Il y fit place à DE SÉCHELLES. — SUR DE MACHAULT, voir les *Portraits historiques* de M. Pierre CLÉMENT, Paris, 1855.

³ • Gabriel Sénac, fils du médecin J.-B. Sénac, né à Paris, en 1736, mort à Vienne, le 5 avril 1803, reçut une éducation superficielle. A peine frotté d'humanités, il entra dans la carrière administrative. Il débuta comme maître des requêtes (1764) et fut ensuite intendant des provinces d'Aunis (1766), de Provence (1773), et de Hainaut (1775). Cette carrière ne fut pas pour lui sans honneur, si l'on en croit le souvenir que les *Allées de Meilhan* ont conservé de lui à Marseille, et surtout ce beau portrait de souscription, peint par Duplessis, gravé par Bervic, que la ville de Valenciennes reconnaissante fit placer dans son hôtel-de-ville (1783). • Qualifié à 19 ans, par Voltaire, de « favori d'Apollon, »

L'intendance du Hainaut, à laquelle on avait adjoint, en 1717, la ville de Valenciennes, s'accrut, en 1730, de Condé et de ses dépendances, « qui jusque-là avaient fait partie de l'intendance de Flandre ¹. »

« En 1754, l'Artois fut distrait de la généralité d'Amiens et joint à l'intendance de Lille. Le Cambrésis, Bouchain, Saint-Amand, Mortagne et leurs dépendances, passèrent de l'intendance de Flandre à celle du Hainaut ². »

V.

L'Artois ayant été uni à la Picardie durant près d'un siècle, de 1661 à 1754, M. de Sainte-Suzanne se livre, en tête son volume, à de curieuses recherches sur l'état comparatif de ces deux provinces qui ne différaient pas moins par leur esprit que par leurs institutions. La première, pays d'États, se distinguait de la seconde, pays d'Élection, par une indépendance traditionnelle contre laquelle les intendants d'Amiens eurent plus d'une fois à lutter. Je sou mets aux méditations des publicistes les conclusions du parallèle établi par M. de Sainte-Suzanne :

« L'initiation à la vie politique dans les pays d'États aurait dû préparer les esprits à l'usage d'une liberté sage et réglée ; il en fut autrement. Les

il se fit d'abord connaître en littérature par la publication des *Lettres (supposées)* d'Anne de Gonzague, princesse palatine, Paris, 1786, in-8°. Il donna ensuite au public : *Considérations sur le luxe et la richesse*, Paris, 1787, in-8° ; — *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, ibid., 1787, in-8°, réimp. en 1789 ; — *Des principes et des causes de la Révolution*, ibid., 1790, in-8° ; — *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, 1795, in-8° ; — *L'Emigré*, 1797, 4 vol. in-8°. Un recueil d'*OEuvres choisies de Sénac* a été publié à Paris, en 1862, par M. de LESCURE. Voir un intéressant article de ce dernier dans la *Revue Germanique* du 1^{er} septembre 1862. — Voir aussi *SAINT-BEUVE*, t. X des *Causeries du Lundi* et t. III des *Nouveaux Lundis* ; — *Essai historique sur Sénac de Meilhan*, Paris, 1803 ; — *Lettres inédites de la Marquise de Créquy à Sénac de Meilhan*, Paris, 1856.

¹ GRAR, ouvrage cité, p. 17.

² Ibid, p. 18.

représentants envoyés par l'Artois se signalèrent dans les premiers temps de la République par la violence de leurs opinions subversives, sans tenir compte des tendances modérées de leurs mandataires.

» Robespierre était à Paris et Joseph Le Bon à Arras, alors que le département de la Somme, ce pays d'Élection où, suivant certains esprits prévenus, les intendants avaient fait tant de mal et où par suite la réaction contre la royauté devait être violente, jouissait du plus grand calme sous l'administration d'un homme de cœur, André Dumont, qui, suivant son expression, envoyait de l'encre à ceux qui lui demandaient du sang. »

Terminons cette rapide analyse d'un livre que chacun de vous, messieurs, voudra lire, par une dernière citation, qui résume tout l'ouvrage, et qui en contient la pensée mère :

« La généralité d'Amiens était une des plus belles généralités de la couronne ; sa richesse agricole et commerciale, l'importance de sa population, son voisinage de la Flandre, qui en faisait une province frontière et comme le rempart de la France, devaient nécessairement provoquer de la part du gouvernement une sollicitude toute particulière ; aussi le roi n'envoyait-il, pour le représenter en qualité d'intendants dans sa généralité d'Amiens, que des hommes de haute valeur, ayant tous appartenu au Conseil d'État et s'étant signalés déjà par l'éclat de leurs services. C'est ainsi que parmi les vingt-trois intendants d'Amiens, nous avons à mentionner les d'Ormesson, Courtin, les trois Chauvelin, Maynon d'Invaü, Dupleix et d'Agay, qui furent considérés comme les premiers administrateurs provinciaux de leur temps, et qui, en effet, avaient l'âme assez élevée pour apercevoir dans l'administration, quelque chose de plus attrayant que le charme du commandement, n'attendant de leur dévouement au bien public que cette noble satisfaction du devoir accompli qui empêche les défaillances, console de toutes les amertumes et récompense de tous les sacrifices. »

VI.

L'ouvrage de M. de Sainte Suzanne, dont nous venons d'indiquer la portée sociale et la haute valeur scientifique, se recommande, en outre, par un grand luxe d'édition.

Il en a été tiré 200 exemplaires sur papier vergé, auxquels on a joint de beaux portraits photographiés de quatre des intendants d'Amiens : Isaac de Laffemas, Lefèvre d'Ormesson, Colbert de Croissy et Bruno d'Agay.

Juillet 1865.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SEANCE DU 6 JUILLET 1865.

En l'absence de M. DE COUSSEMAKER, président, et de M. DE MELUN, vice-président, empêchés, M. DE LA PHALECQUE préside la séance.

Secrétaire, M. CH. VINCENT.

M. Ed. VAN HENDE s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Annales de la Société Impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. Tome VIII, année 1864, 4^e livraison.

Bulletin de la Société académique de Boulogne, année 1865, n° 1.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, année 1865.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 14^e année, 53^e et 54^e livraisons, janvier à juin 1864.

Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, à Toulon, 32 et 33^e années, 1864-65.

Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de la Belgique, année 1865, 1 livraison.

Bulletin de la Société académique de Brast, tome III, 2 livraison, 1865.

Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, 1863-1864.

De la part des auteurs :

La bataille du Val de Cassel de 1677, ses préludes et ses suites, par le docteur P. J. E. DE SMYTERRE, 1865.

De l'art chrétien en Flandre, par l'abbé Ch. DEHAISNES, professeur au collège Saint-Jean, Douai, 1860.

Etude sur la passion de saint Adrien et de sainte Nathalie, manuscrit du XV^e siècle, par le même. Brochure. Imprimerie impériale, 1865.

Les origines de l'Université de Douai, d'après des documents inédits, par le même. Brochure. Imprimerie impériale, 1864.

Notice sur le père Trigault, par le même, lue en Sorbonne le avril 1863 à la réunion des sociétés savantes. Brochure. Imprimerie impériale, 1864.

Les Archives départementales et communales à propos du projet de loi sur les conseils généraux et municipaux, par M. Gustave SAINT-JOANNY, avocat, à Thiers, 1865.

CORRESPONDANCE.

Le Secrétaire donne lecture des procès-verbaux des séances tenues par le Sous-Comité de Douai, en janvier, février, mars et mai 1865.

La commission écoute avec intérêt la lecture de ces documents qui attestent le zèle soutenu du sous-comité.

Lettre de M. CARLIER, correspondant à Paris, et de M. BONVARLET, correspondant à Dunkerque, avec notes relatives à la révision de la statistique archéologique.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Le secrétaire dépose sur le bureau de la part de M. l'abbé

DEHAISNES, le travail dont il a été question dans la séance du 6 avril 1865 et qui est intitulé : *Inventaire des objets d'art dans l'église Saint-Pierre à Douai*.

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

M. CH. VINCENT communique une lettre qu'il a reçue de M. Lucien DE ROSNY à Paris, et par laquelle cet honorable correspondant offre à la Commission de mettre à sa disposition divers notes ou manuscrits, qu'il possède, savoir :

Une biographie des évêques de Cambrai au XVI^e siècle ;

Une relation inédite du siège de Lille en 1708 ;

Une chronologie des magistrats de Valenciennes au XVI^e siècle , avec une espèce de journal d'événements qui ont eu lieu dans cette ville ;

Un glossaire du vieux langage français , rédigé par M. HÉCART, aïeul maternel de M. de ROSNY, à l'aide de recherches dans les archives et dans les manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes ;

Enfin la copie d'un ouvrage existant à Londres , sur le vieux langage français , XIII^e et XIV^e siècle, et particulièrement relatif au Nord et à la Picardie.

La commission charge son secrétaire de remercier M. de ROSNY, de son offre obligeante dont elle profitera à l'occasion.

M. DESFLANQUE lit le rapport qu'il a été chargé de rédiger sur l'ouvrage de M. DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE : *L'Administration sous l'ancien régime. Les Intendants de la généralité d'Amiens, Picardie et Artois*.

En raison de l'intérêt que présente ce rapport par les renseignements que l'auteur y a introduits, concernant la Flandre avant 1789 , la Commission en décide l'insertion au bulletin ⁽¹⁾.

Etaient présents : MM. DE LA PHALECQUE, DESPLANQUE , l'abbé Carnel, DAVID , Ch. VINCENT, *secrétaire*.

(1) Voir page 207.

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. CH. VINCENT.

En ouvrant la séance le PRÉSIDENT exprime la douleur profonde qu'inspire la mort aussi inattendue que prématurée de M. VALLON, Préfet du Nord.

Cet administrateur distingué à tant de titres, s'était toujours montré rempli de bienveillance pour la Commission historique, sa sollicitude était acquise à ses travaux, il les encourageait autant qu'il était en lui, et se prêtait à tous les moyens d'en faciliter l'exécution. Grâce à son impulsion, le travail de la statistique archéologique dont il avait su apprécier toute l'importance, est arrivé à bonne fin. C'est aussi par son appui, que des subventions annuelles ont été accordées à la Commission qui, dans ces derniers temps, sur sa proposition, recevait du Conseil général un subside plus élevé (1).

La Commission s'associant à ces sentiments, décide que l'expression en sera consignée au procès-verbal.

LE PRÉSIDENT rappelle aussi à la Commission la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. QUENSON, membre correspondant à Hazebrouck, président du Sous-Comité de l'arrondissement.

Un témoignage de regret est donné à la mémoire de cet honorable confrère, dont la Commission avait su apprécier le mérite et le bon vouloir.

Le SECRÉTAIRE lit ensuite le procès-verbal de la séance du 6 juillet, dont la rédaction est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, 4^e série, tome I, janvier à juillet.

(1) Voir page 230.

Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes le 22 avril 1865.

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome XXVIII, année 1863.

Mémoires de l'Académie impériale de Dijon, 2^e série, tome II, année 1863.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 3^e série, 5^e volume, juin 1865.

Compte-rendu des travaux de la Commission des monuments et documents historiques et des bâtiments civils du département de la Gironde, pendant les exercices de 1862 à 1864.

Table alphabétique et analytique des matières contenues dans les comptes-rendus de ladite Société, de 1840 à 1855 (1865).

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1863-1864.

Mémoires de l'Académie d'Arras, année 1865.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1865, 19^e volume.

Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord pendant l'année 1864.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, tome XXVIII, 2^e partie.

Archives de l'agriculture du nord de la France, N^{os} 2 et 3, août et septembre 1865.

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, tome VIII, 3^e livraison, 1864.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1865, n^{os} 1 et 2.

Bulletin du Comité Flamand de France, tome III, n^{os} 14, et 16, mai et juin 1865.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 1^{er} trimestre de 1865, n° 47.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1864.

Messenger des sciences historiques et archives des arts, et de la bibliographie de Belgique, année 1865, 2^e livraison.

Revue Américaine, 2^e série, n° 4, (1864).

Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale, 40 et 41^e livraisons.

Annales de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, année 1865, 1^{re} et 2^e livraison.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1865, 2^e trimestre.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 3^e série, 3^e volume.

Revue agricole et industrielle, publiée par la Société impériale des sciences de Valenciennes, septembre 1865.

Bulletin de la Société académique de Boulogne, année 1865, n° 1, 2 et 3.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome IX^e, 1^{re} livraison.

De la part des Auteurs :

Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix, présenté par le maire au conseil municipal, dans la séance du 5 mai 1865.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le PRÉFET en date du 30 août, annonçant que le Conseil général a bien voulu porter à 700 francs le subside de la Commission pour 1866.

La Commission exprime sa gratitude pour ce nouveau témoignage de sympathie pour ses travaux.

A cette occasion le SECRÉTAIRE donne lecture du rapport annuel qui a été adressé à M. le PRÉFET; la Commission en décide l'impression (1).

Lettre de M. le Préfet du 23 août, accompagnée de dessins et d'un rapport de M. HUIDIEZ, sculpteur, au sujet du monument élevé dans l'église de Gravelines, à la mémoire de BARBIER DE METZ, et dont l'état actuel exige des réparations.

Cette affaire est renvoyée à l'examen d'une sous-commission composée de MM. BENVIGNAT, VERLY et MARTEAU.

Procès-verbal de la séance tenue par le Sous-Comité de Douai, le 19 juin 1865.

Les recherches faites par M. TAILLIAR sur les anciennes mesures de superficie agraire, en ce qui concerne l'arrondissement de Douai, fixent l'attention de la Commission.

Appréciant l'intérêt historique qu'offre un semblable travail, le PRÉSIDENT exprime la pensée que les recherches soient étendues à tout le département.

M. Ch. VINCENT donne communication du passage d'une nouvelle lettre qu'il a reçue de M. DE ROSNY, membre correspondant à Paris, relative aux résultats intéressants obtenus par l'étude des médailles de corporations et de pèlerinages religieux, qui étaient une coutume générale au moyen-âge.

Des séries considérables de ces médailles ont été réunies à Paris à l'aide des travaux de dragage opérés dans la Seine. L'Escaut, la Scarpe et la Lys fourniraient sans doute leur contingent.

M. Ed. VAN HENDE donne à ce sujet quelques renseignements; des plombs analogues, des médailles, des monnaies ont été découverts déjà dans le département, et notamment à Lille.

La Commission appréciant l'intérêt que cette étude peut présenter au point de vue de l'histoire du pays, remercie M. DE ROSNY

(1) Voir page 270.

de sa communication, et prie M. Ed. VAN HENDE de vouloir bien compléter ses renseignements à ce sujet en ce qui concerne le Nord.

M. DESPLANQUE émet le vœu que les documents dont il a été question dans la dernière séance et que M. DE ROSNY s'est offert à communiquer lui soient demandés dès à présent.

Programmes des concours qui seront ouverts en 1866 et 1867 par les académies d'Arras, de Brest et de Rouen.

Lettre d'invitation pour assister à l'inauguration du monument commémoratif de la bataille de Cassel et compte-rendu de la cérémonie qui a eu lieu le 24 septembre.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Notes fournies par M. BRUYELLE, de Cambrai, relatives à la révision de la statistique archéologique de cet arrondissement.

Même envoi de la part de M. BONVARLET, de Dunkerque, concernant la statistique de l'arrondissement de Lille.

Le PRÉSIDENT annonce que la sous-commission chargée du travail général de révision sera appelée à se réunir prochainement.

MM. VERLY et DAVID déposent des copies d'inscriptions funéraires relevées à Lille et à Neuf-Berquin.

M. Ch. VINGENT informe la Commission que M. DE SAULCY, membre de l'Institut, correspondant à Paris, qu'il a eu l'honneur de voir récemment, a promis un travail sur l'archéologie militaire du pays, destiné à être inséré au bulletin.

D'après une indication fournie par M. DE SAULCY, le chemin dit : Chemin des Postes, qui conduit de Lille à Seclin par Wattignies, serait une ancienne voie gauloise.

A ce sujet, M. BRUN-LAVAINNE rappelle que le chemin dit de Messine, partant de la porte Saint-André à Lille, dans la direction

de la Belgique, est regardé comme une ancienne voie romaine.

M. BRUN-LAVAINNE promet de compléter ses renseignements à cet égard.

Le SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE informe la Commission qu'il a profité des vacances pour réviser le classement de la bibliothèque. Des collections ont été complétées, des fascicules réunis en volumes et brochés.

La Commission approuve la dépense, d'ailleurs peu élevée, qui est résultée de cette mesure d'ordre et de conservation.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, DE MELUN, Ed. VAN HENDE, DESPLANQUE, BENVIGNAT, VERLY, DAVID, DE LA PHALECQUE, l'abbé CARNEL, ROUSSEL-DEFONTAINE, BRUN-LAVAINNE, CHON, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1865.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique:

Revue des Sociétés savantes, 4^e série, tome II, août 1865.

Messenger des Sciences historiques, ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, année 1865, 3^e livraison.

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1865, N^o 3.

De la part des auteurs :

Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. —

Dom Deschamps, son système et son style, par Emile BEAUSSIRE, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, 1865.

Catalogue des inscriptions du musée gallo-romain de Sens, par G. Jullier.

CORRESPONDANCE.

Programme des sujets mis au concours, en 1866, par la Société dunkerquoise.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

La Commission entend la lecture du rapport de M. CHON sur les communications faites par les instituteurs primaires, et décide que ce rapport sera inséré au procès-verbal, en voici les termes :

« Au mois d'avril dernier, le *Moniteur de l'Instruction primaire du département du Nord* contenait un appel, au nom de la Commission, à MM. les Instituteurs, pour qu'ils voulussent bien lui communiquer les renseignements historiques et archéologiques qui sont à leur connaissance dans les communes où sont situées leurs écoles; cet appel, nous sommes heureux de le constater, a été entendu, et déjà, par l'intermédiaire de M. l'Inspecteur de l'Académie, qui a pris personnellement intérêt à ce travail, quelques notices sont parvenues à la Commission. »

» Le zèle de MM. les instituteurs mérite d'être signalé, car nous savons ce qu'il faut de dévouement à ces dignes éducateurs du peuple pour donner ainsi une portion des loisirs qu'ils ont si bien gagnés après les fatigues de l'enseignement.

» M. MONTAIGNE, instituteur à Avelin, a envoyé d'abord une note sur deux monuments sculptés qui existent dans l'église de cette commune; puis deux extraits du journal *l'Instituteur du Nord et du Pas-de-Calais* (années 1839 et 1841). Le premier concerne l'église d'Autreulles et renferme en particulier quelques détails sur St.-Ladron qui est révééré dans le hameau, le second est la reproduction d'un fait raconté tout au long dans *l'Histoire de Lille*, de

Victor Derode (t. II). C'est l'histoire de Marguerite Collier qui se chargea, pendant le siège de Lille en 1708, d'aller porter à Boufflers l'avis de l'attaque que les troupes du duc de Bourgogne s'apprétaient à effectuer contre les assiégeants.

» M. PLATEAU, instituteur à Fontaine-au-Pire, arrondissement de Cambrai, a dressé un plan du territoire de cette commune, accompagné de notes assez curieuses sur les découvertes qu'on y a faites, à différentes époques, de médailles, monnaies, haches celtiques, urnes, fragments de statues, etc., etc.

» M. GOMBERT, instituteur à Fournes, à défaut de monuments remarquables, adresse à la Commission des récits ou plutôt des légendes relatives à des événements contemporains de la Révolution ; il appuie l'authenticité de certains faits extraordinaires sur une autorité très-respectable, sans doute, celle de ses vieux parents ; les esprits difficiles s'en contenteraient-ils ?

» De tous les travaux adressés à la Commission historique, le plus important est certainement celui de M. BLIN, instituteur à Elin-court, qui a recueilli des documents historiques très-curieux sur cette commune ; c'est un tableau chronologique de l'histoire d'Elin-court contenant les noms des seigneurs, depuis 1272 jusqu'à 1789, et ceux des baillis et échevins de 1511 à 1789. Cette dernière liste est dressée au moyen d'environ 400 chirographes retrouvés dans le grenier de la maison d'école ; d'autres pièces intéressantes, comme un décret de la Convention accordant 20,000 fr. de secours à la commune à l'époque de l'invasion de 1793, un aperçu des monnaies frappées à Elin-court par les comtes de St.-Pol et de Luxembourg, complètent cet envoi très-digne d'éloges.

» En résumé, la Commission historique ne peut que remercier MM. les Instituteurs de l'empressement avec lequel ils consentent à seconder ses recherches ; elle ose espérer que l'exemple donné ne sera pas perdu et que d'autres envois viendront compléter les renseignements dont elle a besoin pour mener à bien l'œuvre qu'elle a entreprise. »

Des notes relatives à la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille sont déposées de la part de MM. LEUM-DAN, BRUN-LAVAINNE et ROUSSEL-DEFONTAINE.

Ces notes seront envoyées à la Sous-Commission chargée du travail.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, COMTE DE MELUN, l'abbé CARNEL, DE LA PHALECQUE, DESPLANQUE, ROUSSEL-DEFONTAINE, DAVID, BERGEROT, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1866.

Président de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

M. le Président, en ouvrant la séance, informe la Commission que son bureau vient de se rendre auprès de M. le Préfet pour lui offrir la collection du bulletin. M. PIÉTRI a reçu cet hommage avec intérêt, et a bien voulu promettre de continuer à la Commission le bienveillant appui de l'Administration.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 1865 est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revus des Sociétés savantes des départements, 4^e série, tome II, septembre 1865.

De la part des Sociétés :

Annales de la Société archéologique de Namur, tome IX, 2^e livraison.

Revue agricole, industrielle et littéraire, publiée par la Société impériale de Valenciennes, novembre 1865.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre orientale, 43 et 44^e livraisons.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1865, 3^e trimestre.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome V, 3^e partie.

Archives de l'agriculture du nord de la France, n^o 4, octobre 1865.

De la part des auteurs :

Ephémérides Lilloises, recueillies par Ed. VAN HENDE, 1866.

Notes et extraits des archives de Lille, concernant la Bourgogne et la Flandre, par M. le docteur DE SMYTTÈRE (extrait du bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, t. 3, 1865).

Documents biographiques inédits sur les peintres Gossuin et Roger Van der Weyder le jeune, recueillis par M. le chevalier LÉON DE BURBURE, membre de l'Académie royale de Belgique, 1865.

CORRESPONDANCE.

M. le Président communique une lettre par laquelle M. COUSIN, correspondant à Dunkerque, annonce qu'il est question d'établir un nouveau carrelage dans l'église de West-Cappel, où il existe un tombeau relevé et des pierres tombales.

Ce tombeau et ces pierres, qui ont été décrits dans un travail de M. DE COUSSEMAKER, inséré au bulletin de la Commission historique, 2^e volume, page 197, ainsi que dans les mémoires de la Société Dunkerquoise et dans les Annales du Comité flamand de France, sont remarquables et dignes à tous égards d'être soigneusement conservés.

En présence des recommandations faites par la circulaire préfectorale du 18 juillet 1864, relative à la conservation des monuments historiques, la Commission décide que M. Préfet, par les soins de son Président, sera informé du projet, afin qu'il puisse

prendre les dispositions nécessaires pour empêcher toute dégradation regrettable sous le rapport archéologique.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Des notes relatives à la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement d'Hazebrouck sont déposées de la part de M. ROUSSEL-DEFONTAINE, de Tourcoing.

M. Th. LEURIDAN lit une note sur une découverte de pièces d'argent de l'époque de Philippe-le-Bon, faite le 25 novembre 1865, sur le territoire de Roubaix, au hameau de Fontenerie.

La Commission décide l'insertion de cette note au bulletin ⁽¹⁾.

M. A. DESPLANQUE entretient la Commission d'une notice sur un compte d'aydes de 1550, communiqué par M. V. DERODE. De la comparaison des chiffres de ce compte avec ceux de l'impôt direct de 1862, l'auteur tire des déductions qui fixent l'intérêt.

Afin de faciliter le travail de la carte d'ensemble, qui doit figurer en tête de la statistique archéologique, la Commission exprime le vœu qu'un exemplaire de la carte des Gaules, publiée par ordre de l'Empereur, sous la direction d'une commission spéciale, soit sollicité.

Le Président écrira à ce sujet à M. le Préfet.

La Commission sur la proposition du bureau et conformément à l'art. 15 de son règlement, désigne M. DESCHODT, membre correspondant à Hazebrouck, pour présider le sous-comité de cet arrondissement, en remplacement de M. QUENSON, décédé.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, l'abbé CARNEL, DE LA PHALECQUE, DE CAULAINCOURT, Ed. VAN HENDE, DESPLANQUE, Jules DELIGNE, BRUN-LAVAINNE, Th. LEURIDAN, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

(1) Voir page 273.

SEANCE DU 1^{er} FÉVRIER 1866

Présidence de M. le comte DE MELUN., vice-président.

Secrétaire, M. CH. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier est lu et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, 4^e série, tome II, octobre 1865.

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2^e série, tome III, 2^e livraison.

Mémoires de l'Académie Impériale de Metz, XVI^e année 1864-1865, 2^e série, XIII^e année.

Mémoires d'Histoire naturelle, tome I^{er}, (publication de la Société éduenne à Autun).

Archives de l'agriculture du nord de la France, 3^e série, tome VI, n^o 5, novembre 1865.

Mémoires de la Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, tome II, I fascicule.

CORRESPONDANCE.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, du 7 janvier 1866, relative à la cinquième réunion des Sociétés savantes qui aura lieu à la Sorbonne, le samedi 7 avril prochain.

Il est décidé que la Commission historique sera représentée à cette solennité par plusieurs de ses membres, qui seront désignés ultérieurement.

En réponse à la demande faite au sujet de la carte des Gaules, M. le Préfet envoie copie de la dépêche qu'il a reçue de M. De Saulcy, sénateur, président de la commission de la topographie des Gaules.

La carte n'est encore qu'à l'état de projet, mais les feuilles d'épreuves du nord de la Gaule sont mises, dès-à-présent, à la disposition de la Commission historique qui pourra les faire retirer au bureau du secrétariat du Ministère de l'Instruction publique.

M. De Saulcy, que la Commission est honorée de compter au nombre de ses membres, accepte avec empressement le concours offert à la Commission de la topographie des Gaules et compte sur la collaboration de la Commission historique pour indiquer exactement les souvenirs de l'époque celtique et gallo-romaine qui peuvent exister dans le département.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. ED. VAN HENDE, au sujet d'une découverte de monnaies anciennes faite récemment à Loos, lit la note suivante :

« Dans le courant du mois de novembre dernier, il a été découvert à Loos, dans les démolitions d'une ancienne ferme appartenant à M. Smet de Montdivert, un pot que les ouvriers ont cassé en le retirant de sa cachette. Il renfermait 400 grammes de pièces d'or et 100 grammes de monnaie d'argent.

» Ces dernières se composaient presque exclusivement d'escalins d'Albert et Isabelle et quelques monnaies de Philippe IV d'Espagne, frappées pour les Pays-Bas espagnols. Le dépôt avait généralement souffert de l'oxydation, mais les monnaies d'or étaient en meilleur état et plus anciennes.

» Il s'y trouvait une monnaie de Philippe-le-Bon, pour la Hollande, des ducats et doubles ducats de Ferdinand et Isabelle, quelques Charles-Quint, des souverains et doubles souverains de Jacques I^{er} d'Angleterre, en deux types différents, un double cruzat de Phi-

lippe pour le Portugal et une demi-pistole de Louis de Dombes ; toutes pièces antérieures au XVII^e siècle.

« Ce dépôt, d'après sa composition, paraît avoir été enfoui entre les années 1630 à 1640. »

M. DESPLANQUE fait un rapport verbal sur la 3^e livraison de l'année 1865, du *Messenger des sciences historiques*, publié à Gand, qui renferme entr'autres documents : 1^o un travail de M. J.-J.-P. Proost sur les réfugiés anglais et irlandais en Belgique, à la suite de la réforme religieuse établie sous Elisabeth et Jacques I^{er}. 2^o La première partie d'une étude sur des documents inédits ayant pour titre : *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, par M. Edmond Van der Straeten.

M. Desplanque fait ressortir les points par lesquels ces études se rattachent à l'histoire de notre contrée et la Commission le remercie de son intéressante communication.

Etaient présents : MM. le comte DE MELUN, *vice-président*; Ed. VAN HENDE, DE LA PHALECQUE, DESPLANQUE, l'abbé CARNEL, l'abbé DERVAUX, Th. LEURIDANT, DAVID, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 15 MARS 1866.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. CH. VINCENT.

M. DESPLANQUE indisposé, M. Ed. VAN HENDE empêché, s'excusent de ne pas assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} février est lu et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, 4^e série, tome II, octobre, novembre, décembre 1865.

De la part des Sociétés :

Archives de l'Agriculture du Nord de la France, n° 6, décembre 1865 ; n° 1, janvier 1866.

Bulletin de la Société académique de Boulogne, année 1865, n° 4.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, nos 48, 49 et 50.

Bulletin de la Société académique de Brest, tome IV, 1^{re} livraison.

Annuaire du Comité d'Archéologie américaine, 1863-1865.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 1864-1865, 10^e volume.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, tome XIX, année 1864.

Mémoires de la Société Impériale d'émulation d'Abbeville, 1861 à 1865.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, documents inédits concernant la province, tome V.

Messager des Sciences historiques ou Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique, année 1865, 4^e livraison.

CORRESPONDANCE.

Lettre, datée du 10 février, de M. le Président du Sous-Comité d'Avesnes, en réponse à la circulaire de la Commission du 25 janvier 1866.

Lettre de M. BRASSART fils, Secrétaire du Sous-Comité de Douai, accompagnant les procès-verbaux des séances tenues les 17 juillet et 20 novembre 1865.

M. CELLIER, correspondant à Valenciennes, envoie la copie de quelques chansons et vaudevilles inédits sur la bataille de Denain.

— Renvoyé à l'examen de M. CHON.

M. le Président, pour donner suite à la proposition du Sous-

Comité de Dunkerque relative aux *Tumuli*, dit avoir écrit M. l'abbé COCHET, correspondant de l'Institut à Dieppe, pour connaître son avis sur les instructions à formuler à ce sujet.

M. l'abbé COCHET a adressé, à la date du 7 mars 1866, la réponse dans laquelle on lit ce qui suit.

« Rien ne serait plus utile qu'un petit cours d'instructions sur la
» sépulture de l'homme. Tous les jours, dans les travaux les plus
» ordinaires, les restes de l'homme se dressent devant nous comme
» un problème à résoudre, comme un mystère à pénétrer. Rien ne
» serait plus important que de ne perdre aucun grain de poussière
» humaine pour reconstituer le passé. Ces restes de l'homme sont
» toujours accompagnés d'un objet d'art, sans cela il serait impos-
» sible de les déterminer; mais cet objet il importe de le bien
» comprendre, de ne pas confondre un âge avec un autre. C'est ce
» que nous apprend l'archéologie, c'est le fruit de nos expériences
» dans l'étude de la sépulture de l'homme qu'il s'agirait de résumer
» en quelques mots afin d'initier tout le monde à cette science.

» Déjà dans un opuscule que je vous adresse aujourd'hui¹, j'ai
» essayé de résumer ce que j'ai appris de plus sûr pour classer la
» sépulture de l'homme. Vous verrez que je me sers du vase de
» terre comme du principal diagnostic.

» Quant aux *tumuli* je n'ai pas encore sur eux d'opinion arrêtée
» *à priori*. Il y a des *tumuli* funéraires gaulois et il y en a de ro-
» mains, on ne peut les distinguer qu'en les ouvrant et nul à
» l'avance ne pourrait préjuger à leur égard avec une analogie un
» peu fondée; il y a tant de tertres qui ne sont pas funéraires.

» Je pourrais peut-être rédiger en quelques mots les caractères
» principaux et déterminants de l'ensevelissement de l'homme,
» mais le besoin essentiel, pour faire quelque chose de bien, ce

(1) *Archéologie céramique et sépulcrale ou l'art de classer les sépultures anciennes à l'aide de la céramique*, par M. l'abbé COCHET, inspecteur de monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure (in-4^o, 1869).

» serait d'avoir des gravures des vases et des principaux objets
» que l'on trouve dans la tombe humaine. »

La Commission accepte l'offre de M. l'abbé COCHET et prie son Président de lui en témoigner sa reconnaissance.

A ce sujet M. VERLY rappelle qu'à la suite de fouilles faites, il y a un certain nombre d'années, dans l'arrondissement de Lille, notamment sur le territoire de Sainghin-en-Mélantois, au lieu dit le Mont-des-Tombes, et auxquelles il a assisté avec M. DE SAULCY, des antiquités romaines ont été découvertes. Ces antiquités, parmi lesquelles se trouvait une statue de Junon, sont aujourd'hui déposées au Musée d'archéologie de Lille.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Ch. VINCENT dépose sur le bureau, de la part de M. GRIMON, inspecteur de l'instruction primaire, un dossier de notes recueillies par les instituteurs et qui doivent servir à la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille.

Des remerciements sont votés à M. GRIMON pour l'utile concours qu'il a prêté à la Commission.

M. Ch. VINCENT dépose également une notice manuscrite de M. MANTOULÉ, à Pont-à-Marcq, intitulée : *Une visite à l'église d'Avelin*. Cette notice est remise à M. le comte DE MELUN pour examen et rapport.

M. le docteur DE SMYTTERE a envoyé, pour être communiqué à la Commission, un mémoire intitulé : *Recherches historiques sur les Seigneurs, Chatelains et Gouverneurs de Cassel des XI^e, XII^e et XIII^e siècles*.

Sur la proposition de M. DE COUSSEMAKER, la Commission vote l'impression de ce travail sous la réserve que si l'auteur juge devoir l'accompagner de planches, elles devront être faites à ses frais.

M. le comte DE MELUN donne lecture d'une notice sur *Christine de Lallain, princesse d'Epinoy*.

La Commission vote également l'impression de cette notice (1).

Par suite du décès et du déplacement de plusieurs de ses membres résidants et correspondants, la Commission s'occupe du choix de candidats à désigner à M. LE PRÉFET, conformément à l'art. 3 de son règlement.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*, DE MELUN, DE LA PHALECQUE, DE CAULAINCOURT, VERLY, CHON, DAVID et Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 3 MAI 1866.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 15 mars est lu et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes. Tome III, janvier et février 1866.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité Impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes tenues les 19, 20 et 21 avril 1865, *Histoire, Philologie et Sciences Morales.*

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1865, n° 4.

Bulletin du Comité Flamand de France, Tome IV, n° 1, janvier, février et mars, 1866.

(1) Voir page 286.

Revue publiée par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, février 1866.

Archives de l'agriculture du Nord de la France, N^o 2 et 3, février et mars 1866.

Mémoires de l'Académie de Stanislas à Nancy, 1864.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 2^e série, tome X, 1865.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Préfet, du 5 avril dernier, relative à l'église de West-Cappel :

Cette lettre, qui a été communiquée au sous-comité de Dunkerque, a donné lieu de la part de MM. COUSIN et BONVARLET, membres délégués pour présider aux travaux, à un rapport dont lecture est faite par le secrétaire et qui conclut à quatre propositions : 1^o sur l'emplacement de quatre pierres tombales ; 2^o sur l'emplacement de sept autres ; 3^o sur la restauration de onze autres ; 4^o sur les soins particuliers que réclame la tombe relevée de Luwinne de Cappel.

Conformément à l'avis exprimée par le sous-comité de Dunkerque les conclusions du rapport sont adoptées.

Le procès-verbal de la séance tenue le 29 avril 1866 par le sous-comité de Dunkerque, contient des observations relatives aux archives communales, qui sont généralement en mauvais état.

M. DE COUSSEMAKER rappelle que cette question a déjà été soulevée avec l'intention de fixer toute l'attention de l'Administration supérieure sur la nécessité d'assurer, par une surveillance active et des inspections fréquentes, la conservation des archives communales, dont l'utilité est incontestable tant au point de vue historique qu'à celui de l'intérêt des familles.

M. A. DESPLANQUE, comme archiviste du département, exprime le vif désir d'obtenir à cet égard tout l'appui possible afin que ses

efforts soutenus , mais trop souvent impuissants , à vaincre l'indifférence des administrations locales , puissent amener un autre résultat.

La Commission prie son président d'écrire à ce sujet à M. le Préfet et de lui demander de diriger les premières inspections dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Lettre du 11 avril par laquelle M. DE COURMACEUL, correspondant à Nantes , adresse un spécimen de l'histoire de la ville et de l'abbaye de Saint-Amand , qu'il édite en ce moment.

Les bulletins de souscriptions qui accompagnent cet envoi sont délivrés aux membres présents.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

MM. DE GODEFROY-MENILGLAISE et CARLIER , correspondants à Paris, qui ont représenté la Commission historique à la dernière réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, rendent compte de cette solennité.

M. A. DESPLANQUE dépose de la part de M. DELATTRE, de Cambrai, divers documents *relatifs à l'épigraphie Cambraïenne*.

Ces documents sont renvoyés à une sous-commission pour examen et rappel.

M. De MELUN lit un rapport sur la notice inédite offerte par M. MANTOULET , et ayant pour titre : *Une Visite à l'église d'Avelin*. La Commission décide l'insertion de ce rapport (1).

Rapport de M. CHON sur l'envoi fait par M. CELLIER de chansons et vaudevilles inédits sur la bataille de Denain.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées et la Commission en vote l'insertion au bulletin (2).

(1) Voir page 276.

(2) Voir page 279.

M. DE COUSSEMAKER en déposant de la part de M. VERCOUSTRE le projet de la carte générale de la statistique du département, fait connaître de quelle manière il a été procédé à sa confection.

Ce projet a pour base, en ce qui concerne la partie moderne :

1° La carte du dépôt de la guerre ; 2° Les tracés fournis par l'Administration des ponts et chaussées ; 3° La carte spéciale des chemins de fer de la région du nord.

En ce qui concerne les délimitations administratives et ecclésiastiques antérieures à 1789, les documents les plus authentiques de cette époque ont été mis à profit.

Enfin pour le tracé des voies romaines, l'auteur a consulté l'exemplaire du projet de la carte des Gaules dressée par ordre de S. M. l'Empereur, la carte archéologique de la Belgique, les indications fournies par M. l'ingénieur DE BEAUPRÉ ainsi que par les divers membres de la Commission, notamment par MM. TAILLARD, DERODE, COUSIN et les auteurs des statistiques d'arrondissements.

M. le Président fait remarquer que la carte de M. VERCOUSTRE ne contient aucune indication sur les anciennes circonscriptions romaines ou gallo-romaines. — Cette lacune existe à dessein, attendu que l'auteur n'a pas voulu préjuger celui des divers systèmes s'appliquant à cette importante question, qui pourrait être adopté par la Commission.

Une discussion à laquelle prennent part MM. DE COUSSEMAKER, DE MEUN, BRUN-LAVAINNE, DESPLANQUE, CHON et TH. LEURIDAN, s'engage à ce sujet.

En présence de la divergence, qui existe entre les érudits les plus compétents, sur le point de savoir si les circonscriptions diocésaines dans le Nord avant 1789, correspondaient exactement aux circonscriptions romaines ou gallo-romaines, ou si elles présentaient des tracés différents, en ce qui a rapport par exemple à la Ménapie, à la Morinie ou au pays des Nerviens, la Commission historique a pensé que la carte archéologique devant être la cons-

tation positive des faits acquis à la science, il convenait de s'abstenir d'adopter des tracés qui n'auraient pas un caractère complet de certitude, et que dès lors il suffirait d'indiquer dans l'introduction les deux systèmes, sans prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre.

Des remerciements sont votés par la Commission à M. VERCOURS pour le travail si important qu'il a entrepris et dont l'exécution, fort bien réussie, prouve les plus grands soins.

Le secrétaire fournit des renseignements sur l'impression du 9^e volume du bulletin en cours d'exécution.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président* ; DE MELUN, DE LA PHALECQUE, VERLY, DESPLANQUE, BRUN-LAVAINNE, TH. LEURIDAN, CHON, l'abbé DERVAUX, DAVID, CH. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 7 JUIN 1866.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. CH. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 3 mai est lu et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, mars 1866.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité Impérial des Travaux historiques et des Sociétés savantes tenues les 19, 20 et 21 avril 1865. — Archéologie.

De la part des Sociétés :

Mémoires d'Histoire naturelle, tome II ; publication de la Société Éduenne.

Compte-rendu de la Commission des Monuments et Documents historiques et des Bâtiments civils du département de la Gironde, pendant les exercices 1862 à 1864.

Table alphabétique et analytique des matières contenues dans les comptes-rendus de la même Société de 1840 à 1855.

Bulletin du Comité flamand de France, tome III, Nos 17 et 18.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Bulletin de la Société académique de Boulogne, année 1866, N° 1.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts, de Valenciennes, mars 1866.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1866, N° 1.

De la part des Auteurs:

Rien ne naît, rien ne meurt, la forme seule est périssable, par M. Boucher de Perthes, Paris, 1865.

Histoire du village d'Esne et de ses dépendances, par M. l'abbé Louis Boniface, 1863.

Petite Mycologie Belgique ou Description abrégée des champignons comestibles et vénéneux du nord de la France et de la Belgique, par le même, Lille, 1855.

Notice sur la Tétragone étalée, extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, par le même.

Biographie d'Albert Lemaire, doyen de Solesmes, extrait de la Biographie des membres du clergé du diocèse de Cambrai, morts depuis 1800, par le même.

Notice sur Aubencheul-au-Bois et les hameaux voisins, par le même, Cambrai, 1859.

Fragments historiques sur la ville et l'abbaye de Saint-Amand, par Benjamin Desailly, Valenciennes, 1864.

Catalogue descriptif et analytique de la 2^e série des manuscrits de la bibliothèque communale de Cambrai, Nos 1047 à 1156, par Ch. A. Lefebvre (J.-P. Faber).

Specimen d'un Abrégé de l'Histoire de Cambrai et du Cambrésis,
publié sous le patronage de la Société d'Émulation de Cambrai,
par le même.

Heures de loisir, Notes littéraires historiques, par Jean-Paul
Faber. Paris, 1857.

CORRESPONDANCE.

Conformément aux propositions de la Commission, M. le Préfet,
par un arrêté en date du 5 juin, a nommé :

Membres honoraires.

MM. DE SAULCY, sénateur, membre de l'Institut ;
PAILLARD, préfet du Pas-de-Calais ;
l'abbé **COCHET**, correspondant de l'Institut, à Dieppe.

Membres résidents.

MM. GRIMON, inspecteur de l'Instruction primaire de l'arrondis-
sissement de Lille, chevalier de la Légion-d'Honneur ;
DE NORGUET, propriétaire à Lille, membre de la Société
Impériale des Sciences.

Membres correspondants.

MM. DELATRE, receveur municipal à Cambrai ;
LEFEBVRE dit FABER, professeur au collège de Cambrai ;
l'abbé **BONIFACE**, professeur au collège de Saint-Amand ;
le baron **DE BOUTEVILLE**, conseiller général à Hornaing ;
DEBERDT, César, percepteur à Hazebrouck ;
VERHEYLEWEGEN, Gustave, secrétaire de la sous-préfecture
d'Hazebrouck.

M. GRIMON, présent à la séance, est admis en qualité de membre
résident.

Aux termes de l'arrêté de M. le Préfet, notification en sera faite, par les soins de M. le Président, à chacune des autres personnes qu'il concerne.

Circulaire de la Société française d'Archéologie relative à la trente-troisième session du Congrès archéologique de France, qui aura lieu à Douai, les 10 et 11 août 1866, ainsi qu'au Congrès archéologique international qui sera ouvert à Anvers du 12 au 22 du même mois.

La Commission sera représentée à ces congrès par MM. De COUSSEMAKER, A. DESPLAQUE, Ed. VAN HENDE, ROUSSEL-DE-FONTAINE, et d'autres membres.

Circulaire du Comité central pour la souscription nationale pour le rachat de la tour dite de Jeanne d'Arc, à Rouen.

RAPPORTS. — TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Ed. VAN HENDE dépose son travail sur la révision de la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille.

Les renseignements recueillis par M. l'Inspecteur de l'instruction primaire et par MM. les Instituteurs ont été consultés avec fruit, et la Commission remercie de nouveau M. GRIMON de l'utile concours qu'il a bien voulu lui prêter en cette circonstance.

Les notes fournies par M. BONVARLET, correspondant à Dunkerque, ont été également très-utiles.

Des remerciements particuliers sont votés à M. Ed. VAN HENDE, pour les soins qu'il a donnés à la coordination de ces divers documents.

Le PRÉSIDENT, au nom du bureau, appelle l'attention de la Commission sur le monument de la porte de Paris, à Lille, dont la conservation est mise en question en ce moment.

M. le comte DE MELUN expose à ce sujet les considérations suivantes :

« Au moment où le démantèlement des remparts supprimés par

suite de l'agrandissement de Lille va fixer le sort de l'ancienne *Porte de Paris*, la Commission historique du département du Nord ne peut rester étrangère aux préoccupations de l'opinion publique.

» Si personne ne doute de l'intérêt qui se rattache à un monument élevé, en 1682, par les magistrats de la cité à la gloire de Louis XIV et à la réunion de Lille à la France, si, malgré quelques imperfections, son mérite artistique suffit seul pour le protéger, le tracé du plan adopté et déjà mis en exécution dans la ville nouvelle, l'aspect brut et inachevé qu'il présente du côté de l'ancienne ville, la destruction des remparts qui lui servaient d'appui et d'encadrement semblent aux yeux de quelques-uns présager sa ruine.

» La Commission, qui a pour but principal la conservation des monuments historiques, ne saurait s'arrêter à des difficultés qu'une ville riche et généreuse peut toujours résoudre. Il est de son devoir d'élever la voix pour empêcher un acte de vandalisme qui priverait Lille du seul monument qui lui retrace la page la plus importante de son histoire.

» Lorsque, aujourd'hui, il n'existe pas de ville et même de village en France qui ne cherche, à l'aide des plus grands sacrifices, à ressusciter les personnages ou les faits qui les ont illustrés et surtout ceux qui se rattachent à leur nationalité, dont les Français ont tant de motifs d'être fiers, comment supposer que la cinquième ville de l'Empire reculerait devant quelques difficultés de détail et renverserait de ses propres mains un monument élevé à l'époque et sur le lieu même témoins de l'événement qui a fait sa gloire et sa prospérité ?

» Sans doute, en 1867, des fêtes célébreront l'anniversaire bi-séculaire de la réunion de Lille à la France. En pareille circonstance, il est d'usage de poser la première pierre d'un édifice destiné à rappeler de grands souvenirs. Les magistrats de Lille feraient-ils figurer dans leur programme l'enlèvement de la dernière pierre du trophée élevé par leurs ancêtres à ce glorieux événement ?

» La nécessité même de consolider et d'achever la porte de Paris présente à la ville un autre avantage. Il est impossible que l'agran-

dissement de Lille ne soit pas aussi consacré par un monument. L'ancienne porte a le privilège de s'élever au point même où commence l'agrandissement. Pourquoi ne pas consacrer à cette œuvre de la paix la partie encore inachevée ? En présentant ainsi les doubles emblèmes de la paix et de la guerre, Lille réunirait sur un seul trophée les deux grands événements de son histoire, et rappellerait en même temps ce qui constitue le mérite et la gloire de ses habitants : le courage dans les combats qu'ils ont déjà soutenus pour défendre la patrie et l'énergie qu'ils déploient dans les luttes pacifiques du travail et de l'industrie où ils ne connaissent pas de vainqueurs.

» Déjà, une étude remarquable dont le public a été saisi par son auteur a montré quel parti on pourrait tirer de ce monument à un double point de vue (1) ».

Après un échange d'observations auxquelles ont pris part MM. DE COUSSEMAKER, DE MELUN, CHON, CH. VINCENT, la Commission, adoptant les motifs qui précèdent, exprime à l'unanimité le vœu que le monument soit conservé, et décide, en outre, que sa délibération à ce sujet sera adressée à M. le Préfet avec prière de l'appuyer auprès de l'Administration municipale.

Rapport de M. DESPLANQUE sur les communications de M. DELATTRE relatives à l'Épigraphie cambrésienne.

L'impression de ces documents est votée.

M. BRUN-LAVAINNE, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention dans la dernière séance, communique son opinion sur la question concernant les rapports qui pouvaient exister entre les circonscriptions sous la domination romaine, et les anciennes délimitations diocésaines dans le nord de la France.

(1) *Etude de l'Arc de triomphe de Louis XIV, porte de Paris à Lille*, par J.-B. Godey, architecte, inspecteur des travaux municipaux de la ville de Roubaix.

Il lit à ce sujet des extraits d'un travail qu'il a publié en 1854, ayant pour titre : *Recherches sur l'ancien diocèse de Tournai*.

Après quelques observations présentées à ce sujet par M. A. DESPLANQUE, la séance est levée.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président*; le comte DE MELUN, CH. MARTEAU, CHON, ROUSSEL-DEFONTAINE, GRIMON, ED. VAN HENDE, DESPLANQUE, BRUN-LAVAINNE, DAVID, D. GODEFROY-MENILGLAISE, correspondant à Paris; CABARET, correspondant à Avesnes, et CH. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1866.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. CH. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 7 juin est lu et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, avril 1866.

De la part des Sociétés :

Annales du Comité flamand de France, tome VIII, 1864-1865.

Annales de la Société Impériale d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire, tome IX, 3^e et 4^e livraisons, 1865.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 19^e volume, année 1865, 4^e tome.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, N^{os} 4 et 5; avril et mai 1866.

De la part des auteurs :

Couvent des frères Capucins de Bourbourg, par M. DE COUSSEMAKER.

La Marine dunkerquoise avant le XVII^e siècle, par V. DERODE.

Troubles de la châtellenie de Cassel sous Philippe-le-Bon, 1427-1431, par A. Desplanque, archiviste du Nord.

Extrait des Annales du Comité flamand de France, tome VIII.

CORRESPONDANCE.

Lettre de MM. l'abbé BONIFACE, à Saint-Amand, et DELATTRE, à Cambrai, membres correspondants nouvellement nommés, accusant réception de leur admission, avec remerciements.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. BRUN-LAVAINNE, donne lecture de l'introduction d'un travail qu'il a entrepris et ayant pour titre : *Mémoire sur les anciennes coutumes de Lille*.

La Commission écoute cette lecture avec intérêt.

Communication de M. ED. VAN HENDE sur la découverte d'un jeton inédit, monnaie de Flandre (1488), trouvé à Lille, dans des fouilles, place de l'Arsenal.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président* ; l'abbé CARNEL, A. DESPLANQUE, BRUN-LAVAINNE, GRIMON, DAVID, CH. VINGENT, *secrétaire*.

SOUS-COMITÉS D'ARRONDISSEMENT.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

(Année 1865).

CAMBRAI.

SÉANCE DU 5 MAI 1865.

M. BRUYELLE communique des notes rectificatives et additionnelles concernant la statistique archéologique de l'arrondissement de Cambrai.

Le projet de publication par la Commission des inscriptions funéraires et monumentales du département est ensuite l'objet d'un sérieux examen pour la part incombant au sous-comité.

Le sous-comité rappelle les travaux déjà publiés à ce sujet par M. WILBERT, dans son rapport *sur les monuments de l'arrondissement* et dans le bulletin même de la Commission, ainsi que par M. BRUYELLE dans ses notices *sur les communes et son histoire des monuments religieux*.

C'est dans les villages seuls qu'on peut espérer retrouver quelques nouveaux matériaux et pour la partie graphique principalement ; les inscriptions ayant été déjà mises à jour par les membres susnommés.

(1) Les sous-comités d'Avesnes, d'Hazebrouck et de Valenciennes n'ont point tenu de séances pendant l'année 1865.

DOUAI.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1865.

M. TAILLIAR signale l'intérêt historique qu'offre l'étude des anciennes mesures de superficie agraire. En ce qui concerne l'arrondissement de Douai, il fait connaître dès à présent les principales mesures, à savoir :

Celle d'Artois, dite *rasière*, contenant 42^a 92^c.

Celle d'Ostrevant, dite aussi *rasière*, contenant 45^a 22^c.

Celle du Pévèle, dite *bonnier*, contenant 1^a 55^a 04^c.

Celle de la seigneurie de Marchiennes, dite *rasière*, contenant 47^a 28^c.

Le sous-comité pense qu'un travail d'ensemble sur ce sujet serait éminemment utile et intéressant; M. TAILLIAR dit que plus tard peut-être il pourra communiquer d'autres renseignements puisés aux sources officielles,

SÉANCE DU 20 FÉVRIER.

M. l'abbé DEHAISNE donne lecture du commencement de son travail sur l'*Inventaire des objets précieux conservés dans les églises*. Il s'est occupé d'abord de l'église Saint-Pierre (anc. collégiale).

Le sous-comité reçoit cette communication avec le plus grand intérêt, et M. le Président, au nom de tous, adresse de vifs remerciements à M. l'abbé DEHAISNES.

Le *Catalogue descriptif des objets d'arts conservés à Saint-Pierre* est divisé en 3 parties. Dans la première, M. DEHAISNES donne un aperçu historique sur l'ancienne collégiale construite de 1105 à 1149, sur le nouvel édifice élevé de 1735 à 1750, ainsi que sur le clocher actuel commencé en 1513, terminé en 1686. Les 2^e, 3^e

et 4^e parties sont consacrées à la description des reliquaires et ornements, des statues et sculptures, enfin des tableaux.

Le sous-comité remarque particulièrement la description d'une chasse en bois et cuivre doré, en forme d'édifice gothique, remontant à l'an 1264. Ce curieux monument de l'art du moyen-âge est peu connu, même à Douai; cela tient peut-être en grande partie à la mauvaise place qu'il occupe, sous l'autel de Notre-Dame-des Miracles. Le sous-comité émet le vœu de voir bientôt cet objet précieux, le plus curieux à coup sûr que possède l'église Saint-Pierre, occuper enfin une place convenable.

Dans le trésor, M. l'abbé DEHAISNES a surtout remarqué : 1^o un reliquaire en argent doré, en forme de croix, décoré de ciselures, et autrefois orné de nielles; 2^o un calice en vermeil, forme moyen-âge, quoique ne datant que du XVII^e ou du XVIII^e siècle, avec ciselures, œuvre d'un artiste de talent; 5^o l'*antependium* en velours rouge, brodé en soie et en fils d'or et d'argent, avec la date 1622 et les armoiries de Louis de Bonusarchiet et de sa femme.

Arrivant à la 3^e partie de son travail, les sculptures, M. l'abbé DEHAISNES décrit avec soin les bas-reliefs en marbre-blanc des autels de la paroisse et de Saint-Joseph, et ceux du calvaire qui datent de 1686, le tout provenant de l'abbaye de Saint-Amand; les mausolées de Mgr de Pollinchove et de Lewarde; le buffet d'orgues de l'abbaye d'Anchin, etc.

Il passe ensuite au catalogue des tableaux et en décrit une vingtaine, avec le même soin qu'il a apporté pour les objets précieux et les sculptures; le 13^e dans l'ordre de la description, représentant *saint Pierre guérissant le paralytique*, signé *Sané*, 1776, est, selon M. l'abbé DEHAISNES, la meilleure des toiles conservées à Saint-Pierre.

Il promet la continuation de son travail pour l'une des prochaines séances.

M. FAILLIAR rappelle que le moment approche où les Douaisiens pourront fêter l'anniversaire dix fois séculaire de la fondation de la collégiale Saint-Amé de Douai, fait capital dans leur histoire,

puisque l'origine de la ville de Douai et celle de l'antique collégiale se confondent presque. Mais comme la fixation même approximative de cette importante époque soulève de graves difficultés, M. TAILLIAR invite ses collègues à porter leur attention vers ce point de l'histoire, afin que la question puisse être discutée dans une prochaine réunion.

SÉANCE DU 20 MARS 1865.

M. Félix BRASSART dépose sur le bureau le VIII^e volume du Bulletin de la Commission historique, destiné au sous-comité.

SÉANCE DU 15 MAI 1865.

M. le Président communique une circulaire du 23 mars 1865, adressée par la Commission historique au sous-comité, relative au VIII^e volume du Bulletin, récemment publié. Ce volume renferme la *Statistique archéologique de l'arrondissement de Douai*, rédigée par M. Félix Brassart.

M. le Président croit que le travail entrepris et mené à bonne fin par M. Félix BRASSART, est de date trop récente pour qu'il y ait grand'chose à y ajouter aujourd'hui dans le supplément que la Commission se propose de publier. Il s'empresse même de saisir cette occasion pour remercier son auteur des soins qu'il a apportés à la rédaction de cet intéressant opuscule. Le sous-comité s'associe à son honorable Président pour adresser ses remerciements à M. Brassart.

La circulaire du 23 mars 1865 a également pour objet d'appeler l'attention du sous-comité sur l'Epigraphie de l'arrondissement.

A ce propos M. TAILLIAR fait connaître qu'il n'était pas rare autrefois de composer plusieurs inscriptions funéraires, à l'occasion d'un personnage, qui avait marqué durant sa vie. Il cite notamment les nombreuses épitaphes du B. abbé Gossuin, du monastère d'Anchin. Feu M. Escalier, dans son beau livre l'Ab-

baye d'Anchin (p. 95), rapporte celle qui était gravée sur son tombeau.

M. PRÉUX ajoute qu'on connaît d'autres *épitaphes* ou mieux *inscriptions*, relatives au B. Gossuin; elles sont conservées dans des manuscrits. Il croit que l'une d'elles notamment se trouvait dans une salle de l'abbaye.

M. ASSELIN signale à l'attention de ses collègues les inscriptions du XV^e et du XVI^e siècle, conservées dans l'église de Nivelles (Belgique), ancien chapitre noble. Elles sont des plus intéressantes pour l'histoire des grandes maisons de notre pays.

Il regrette vivement l'absence de telles richesses épigraphiques dans l'arrondissement de Douai; cependant la province de Lille, Douai, Orchies ou la Flandre-Wallonne n'a dû sous ce rapport, comme sous bien d'autres, le céder en rien autrefois aux provinces voisines. Il attribue cette pauvreté relative aux reconstructions, réparations, etc., de divers édifices religieux, durant le XVIII^e siècle, qui a été une époque désastreuse pour l'art et les souvenirs qu'on appelait *gothiques*. M. ASSELIN a vu et compulsé le procès-verbal des ventes du mobilier, des tableaux, des *ex-voto*, etc., et même des épitaphes qui ornaient l'ancienne église Saint-Pierre avant 1734; cette vente, qui en rappelle d'autres, faites dans le Musée de Douai au commencement de ce siècle, avait pour but de procurer quelques fonds afin d'aider à la reconstruction de Saint-Pierre moderne.

A défaut de tant de monuments précieux, on pourra recourir à divers manuscrits. M. PRÉUX signale une source qui n'a guère été consultée jusqu'ici par les curieux de nos provinces: c'est le 50^e vol. d'un grand *Épitaphier* reposant à la Bibliothèque impériale, dans le fonds français; il est consacré à la Flandre, au Hainaut, etc.

M. TAILLIAR rappelle au Comité l'intérêt qu'on prend aujourd'hui à la recherche des chroniques locales. Pour Douai, la plus ancienne est sans contredit le *Chronicon S. Amati* ou *Libert argenteus*, composée dit-on au XIV^e et au XV^e siècle. Si elle laisse

à désirer pour les temps antérieures, l'intérêt qu'elle présente alors qu'elle devient contemporaine a été compris par tous les annalistes. C'est ainsi que le Père Buzelin en a donné de nombreux extraits dans sa *Gallo-Flandria* et dans ses *Annales*. Aujourd'hui que le *Liber argenteus* paraît être allé enrichir bien loin de Douai le cabinet du baronnet Philips à Middelhuil, il serait peut-être possible de reconstituer en grande partie cette chronique au moyen du livre de Buzelin. C'est un travail que M. Tailliar promet d'entreprendre.

SÉANCE DU 19 JUIN 1865.

M. ASSELIN fait connaître à ses collègues qu'il a eu l'occasion d'assister à une séance de la Commission, tenue à Lille. Il y a donné communication d'un travail qu'il avait lu autrefois à la Société Impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai, réunie en Commission des sciences morales et historiques. Ce travail est relatif à la *Domerie d'Aubrach*, dont la tradition et quelques titres subsistants attribuent la fondation à un seigneur flamand, nommé Adalard, en 1122, alors qu'il accomplissait le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice.

M. PREUX fait observer que la tradition est certainement respectable, quand elle est corroborée par des titres anciens; mais qu'elle est trop sujette aux erreurs quand elle ne s'appuie sur aucun monument du passé. Il cite notamment celle qui a cours, dans un département limitrophe de l'Aveyron, à Moissac, dont l'abbaye, si on en croyait la tradition, aurait été fondée par le roi Clovis, à la suite d'un songe. De plus, la Domerie d'Aubrach est très-voisine d'une province dont les habitants sont connus plutôt par les écarts de leur imagination que par le sérieux de leur esprit. Aussi M. Preux désirerait-il qu'on approfondît la question et qu'on recourût aux sources.

M. ASSELIN dit que malheureusement les archives de la Domerie

furent brûlées vers l'an 1700. A leur défaut, la tradition ne pourrait-elle pas s'appuyer sur une tapisserie, du commencement du XV^e siècle, où le fondateur Adalard est représenté avec le titre de seigneur flamand; et aussi sur certains actes, du temps de Louis XIV, qui mentionnent expressément la tradition?

M. PREUX se demande si de tels monuments sont suffisants, surtout en présence des erreurs historiques accréditées dans ce pays. Ainsi il cite un individu de Rodez, qui s'est beaucoup occupé de cette Domerie et des traditions y attachées, et qui annonce sérieusement qu'il est aujourd'hui possesseur du *pommeau authentique de la canne du seigneur flamand fondateur de la Domerie en 1120*. Il ajoute que si c'est réellement un seigneur de la Flandre, il a dû doter cette maison de terres et de rentes assises dans son pays. Il faudrait donc rechercher si la Domerie possédait des biens dans le nord de la France, ou aux environs de Bruges, Gand, etc., véritable centre du pays flamand.

M. ASSELIN a eu soin d'indiquer, dans son travail, les sources auxquelles il a puisé. Il fait remarquer que l'abbé Bousquet, dans sa brochure publiée en 1842 sur *l'Ancien Hôpital d'Aubrac*, justifie pleinement cette tradition, qu'au surplus, sans vouloir s'en porter garant, il a cru intéressant de la faire connaître à la Commission Historique du Département du Nord, puisque dans tous les cas, justifiée ou non justifiée, elle intéresse notre pays.

M. le Président pense que la révélation de ces faits pourra engager ceux qui s'y intéressent à diriger leurs recherches de ce côté, et à voir s'il n'existe point dans le nord de la France quelque indice qui puisse corroborer la tradition d'Aubrac.

M. TAILLIAR, pour compléter les premières communications qu'il a faites dans la séance du 16 janvier 1865, appelle l'attention de ses collègues sur les anciennes mesures du pays, dont l'importance au point de vue historique n'échappe à personne.

Pour l'arrondissement de Douai, il s'est occupé de relever les principales mesures : la plus répandue de toutes était la *rasière* :

c'était le contenu d'une *rasière de grain* qui donnait le contenant de la *rasière de terre*. Il y en avait 4 : celle d'Artois, à gauche de la Scarpe, contenant 42^a 91^a 47^m, celle d'Ostrevant à droite, contenant 45^a 22^a; celle de Marchiennes, usitée à Marchiennes, Anhiers, Flincs, Rache, Vred, Raimbaucourt et Moncheaux, contenant 47^a 28^a 89^m; cette dernière rasière n'indique-t-elle pas une ancienne circonscription ? et enfin celle d'Arleux, 47^a 88^a.

Bonnier signifie champ limité. Orchies et Landas avaient leur bonnier particulier, contenant 1^a 55^a 04^a. Le bonnier de Lille et Seclin, contenant 1^a 41^a 86^a, était en usage à Beuvry, Aix, No-main, Auchy et Bouvignies. Celui de Saint-Amand, contenant 1^a 20^a 72^a, était employé à Saméon.

Enfin à Hornaing, on trouvait une *mencaudée* de 33^a 37^a 83^m.

Telles étaient les principales mesures anciennement en usage dans l'arrondissement de Douai.

SEANCE DU 17 JUILLET 1865.

M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur la *Statistique féodale de l'arrondissement de Douai*, et les engage à diriger leurs recherches vers cette partie de notre histoire, afin d'être en mesure de répondre au désir de la Commission historique, aussitôt qu'elle aura arrêté et fait connaître son plan d'ensemble, pour la rédaction du travail général qui sera entrepris pour tout le département.

Les sources à consulter sont, comme on l'a déjà dit, les registres aux dénombrements des anciens bailliages de Douai, d'Orchies, de Lens et de Bouchain; mais en outre, on pourra compulser avec fruit, pour les temps anciens, les vieux cartulaires de nos abbayes; on y rencontrera, presque à chaque page, des noms de seigneurs ou de feudataires de la contrée.

À ce propos, M. TAILLIAR signale l'importance des cartulaires des abbayes de femmes; au point de vue de l'étude de la langue

romane-wallonne, ceux-ci présentent un grand intérêt, attendu que presque tous les titres y sont donnés en cette langue, plutôt qu'en latin, langue que n'entendaient point les religieuses.

Il rappelle qu'en 1849, il publia, sous les auspices de la Société d'agriculture de Douai, un *Recueil d'actes des XII^e et XIII^e siècles, en langue romane-wallonne du nord de la France*. Par suite de ses recherches et des communications qui lui ont été faites depuis, il se trouverait en mesure de donner un second volume au moins aussi considérable que ce premier.

L'histoire des institutions et des coutumes s'enrichirait aussi de recherches dans les archives des anciennes abbayes. Déjà aujourd'hui M. TAILLIAR pourrait ajouter quelques chapitres nouveaux à son travail sur les *Lois des bourgs et villages du nord de la France*, qu'il a offert en 1858 au Congrès archéologique tenu à Cambrai.

La science des étymologies y trouverait également son profit ; en fixant définitivement l'orthographe ancienne et primitive des noms de nos villes et de nos villages, on éviterait les erreurs où sont tombés certains étymologistes. Pour ne citer qu'un exemple, on sait combien on a torturé le nom de la ville d'*Armentières*, pour lui attribuer une origine celtique. Que deviennent cependant ces efforts d'imagination, quand, titres en main, on prouve qu'*Armentaria*, ainsi nommé dès la plus haute antiquité, est un mot latin, signifiant un endroit où l'on élève de grands bestiaux, et dérivant du latin *armentum*.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1865.

M. le PRÉSIDENT du Sous-Comité communique une lettre qui lui a été adressée par M. le Président de la Commission historique, le 25 août dernier, et qui accompagne l'envoi de la 1^{re} partie du 9^e volume du Bulletin. L'exemplaire destiné au Sous-Comité est déposé sur le bureau.

M. FÉLIX BRASSART communique les copies de deux inscriptions existant dans l'ancienne église de Vred , qui va être bientôt démolie ; elles rappellent la mémoire de deux ecclésiastiques du dernier siècle. — Renvoi à **M. Preux** , qui s'est chargé de l'épigraphie de l'arrondissement de Douai.

Le même membre signale l'existence à Pecquencourt d'une ancienne tenture de cuir, servant de tapisserie à une grande chambre. Le fond est argenté, ainsi qu'il est facile de l'apercevoir à quelques endroits, par suite de détériorations ; sur ce fond, on a émaillé avec les couleurs les plus vives. C'est un travail plus riche que gracieux. On y lit la date de 1701. La maison où se trouve cette tenture est située dans la rue d'Anchin, sur le rang de l'église ; elle appartenait à l'abbaye d'Anchin et elle servait d'habitation à l'un de ses officiers.

Sur l'invitation de **M. le Président**, **M. Félix BRASSART** entretient le Sous-Comité du travail que **M. PREUX** et lui ont entrepris pour opérer le classement des Archives de l'ancien Parlement de Flandres, reposant au greffe de la cour Impériale de Douai. Dès aujourd'hui, et quoique ce travail important soit loin d'être terminé, on peut diviser ces Archives en plusieurs fonds principaux :

1° D'abord le fonds du Parlement proprement dit, qui se subdivise en civil, criminel, administratif, etc., etc ;

2° Celui de la Chancellerie établie près ledit Parlement ;

3° Le fonds du Conseil provincial de Hainaut ou de Valenciennes, supprimé en 1722, et qui se subdivisera à peu près de la même manière que le fonds du Parlement ;

4° Celui du Grand-Conseil de Malines, ne comprenant guère que des procès-civils. C'est l'un des fonds les plus intéressants à cause de l'ancienneté de ses procédures, de la qualité de ses plaideurs, des titres originaux qui se rencontrent dans les sacs et dans les liasses ;

5° Le fonds de la Gouvernance de Douai et Orchies, qui est considérable et qui se prêtera à des subdivisions nombreuses ;

Enfin , divers fonds seront consacrés à des séries d'Archives qui ne rentrent pas dans les divisions précédentes. L'un deux comprendra les papiers du grand Merlin , demeurés au greffe ; quand l'illustre jurisconsulte quitta Douai pour se rendre à la Convention ; ce ne sera pas l'un des moins curieux.

M. le Président remercie M. Félix BRASSART de cette communication , et il insiste pour que ces renseignements soient consignés au procès-verbal.

M. BRASSART PÈRE communique au Sous-Comité l'inscription qui rappelle l'ancien séminaire Hattu , érigé en 1631 près du Mont-de-Piété. La pierre bleue qui se trouvait autrefois au fronton de l'édifice est placée aujourd'hui sous la grand'porte de la maison , n° 11 de la rue de l'Université. — Renvoyé à M. Preux pour son épigraphie douaisienne.

DUNKERQUE.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1865.

M. DEVELLE donne des indications sur diverses églises de l'arrondissement, où l'on remarque des portions plus ou moins considérables en *opus incertum* et des mélanges parfois singuliers de styles d'époques différents. Il fait voir que dans notre région le genre des monuments est plus difficile à déterminer que dans d'autres quartiers ; l'emploi simultané de plusieurs styles qui semblent s'exclure dépend , selon lui , de l'isolément relatif où l'on a pu se trouver dans certaines localités.

M. COUSIN rend compte des nouvelles investigations auxquelles il s'est livré dans le Boulonnais pour y découvrir des tombes celtiques et des mottes seigneuriales.

A l'occasion de cette communication, le Sous-Comité exprime de nouveau le vœu qu'une allocation spéciale du Conseil général rende possible l'exécution de fouilles et recherches concernant ces objets dont les archéologues s'occupent beaucoup en ce moment, à cause des résultats curieux que cette étude semble indiquer.

M. BONVARLET entre dans de nombreux détails sur l'institution des Templiers qui semble intéresser tout particulièrement la Flandre. Il émet le vœu que la Commission historique provoque des recherches suivies sur les propriétés que l'Ordre avait dans le pays, sur les fonctionnaires qui y ont été institués ainsi que sur leur histoire en général.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1865.

Le Sous-Comité s'occupe des fouilles à opérer dans l'arrondissement; il insiste sur l'importance de ces travaux qui peuvent agrandir d'une manière aussi vaste qu'imprévue l'histoire du pays.

Le concours prêté par le département de la Seine-Inférieure pour cet objet a facilité à M. l'abbé Cochet la découverte d'une série quasi-illimitée de renseignements de la plus haute importance.

L'attention une fois attirée de ce côté, les faits se produiront d'eux mêmes; un membre rappelle, par exemple, que dans un canton où il avait trouvé une tombe dite celtique avec squelette silex taillé, les habitants en ont découvert depuis cinq autres.

Le Sous-Comité entend un nouvel exposé concernant le *Portus-Itius*; ce travail confirme toutes les indications déjà données.

M. GOUTIER, avocat à Bergues, l'auteur de ce travail, a exposé ses vues dans une des séances de la Société Dunkerquoise.

La solution qu'il donne, et qui a des approbateurs, rencontre aussi des objections que la critique aura à apprécier aussi bien que la solution elle-même.

Le travail de M. Goutier sera communiqué à la Commission historique.

SÉANCE DU 13 MAI 1865.

M. l'abbé ROBITAILLE, Membre de l'Académie d'Arras est admis à la séance.

Les diplômes et volumes des mémoires de la Commission historique sont remis aux destinataires.

Il est donné connaissance de la correspondance.

M. COUSIN discute les arguments de M. Goutier, relativement au *Portus-Itius*. Il croit devoir les écarter comme étant mal fondés.

MM. DERODE-ROBITAILLE, DE LAROIERE et BOUVARLET, prennent part à la discussion.

De tout ce qui a été dit sur l'emplacement récemment indiqué pour le *Portus-Itius*, le Comité incline à penser qu'il faut attendre de nouvelles études avant de se prononcer sur la solution de cet important problème.

M. DERODE dépose sur le bureau une notice sur un compte d'*Aydes* en 1550. De la comparaison des chiffres de ce compte avec ceux de l'impôt direct en 1862, il tire des déductions qu'il pense n'être pas sans intérêt.

RAPPORT A M. LE PRÉFET SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION HISTORIQUE PENDANT L'ANNÉE 1864-1865.

Monsieur le Préfet,

L'année dernière, à pareille époque, la Commission historique mettait sous vos yeux la première partie du 8^e volume de son Bulletin.

Depuis lors ce volume a été complété par la statistique archéologique de l'arrondissement de Douai et j'ai l'honneur de vous en offrir un exemplaire, ainsi que de la première partie du 9^e volume.

Cette dernière publication comprend la statistique de l'arrondissement d'Avesnes, le dernier qui restait à paraître.

Le travail important entrepris il y a trois ans par la Commission touche donc à sa fin, puisqu'il ne restera plus qu'à réunir les divers arrondissements en un seul volume avec introduction générale, carte d'ensemble et tables alphabétiques spéciales pour les noms de lieux et de personnes.

Nous espérons, Monsieur le Préfet, être à même de faire paraître dans son entier, l'année prochaine, cet ouvrage éminemment utile au point de vue communal et départemental.

Chaque commune, en effet, ainsi que nous avons eu l'honneur de vous le faire remarquer dans notre dernier rapport, pourra désormais connaître son origine, son histoire; tous les faits dignes de souvenir seront mis à jour et le département ainsi décrit, sous le rapport archéologique et historique, ne pourra qu'établir et constater mieux encore son importance déjà si grande.

Indépendamment de la statistique, nos dernières publications contiennent :

1° L'analyse des procès-verbaux des séances de la Commission et de celles tenues par les Sous-Comités d'arrondissement, lesquels, ainsi que vous pourrez le remarquer, Monsieur le Préfet, fonctionnent désormais parfaitement et prêtent à la Commission un concours très-utile ;

2° Une notice descriptive, avec dessin, sur le monument commémoratif de la bataille de Bouvines ;

3° Une note, également avec dessin, sur des poteries romaines trouvées à Bourbourg ;

4° Une notice de M. ASSELIN, correspondant à Douai, sur un souvenir de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron) ;

5° Enfin un rapport, de M. A. DESPLANQUE, sur le remarquable ouvrage publié récemment par M. BOYER DE SAINTE-SUZANNE, Sous-Préfet de Cambrai, et ayant pour titre : *l'Administration sous l'ancien régime, les Intendants de la Généralité d'Amiens, Picardie et Artois*.

La Commission historique poursuit d'ailleurs les divers travaux qu'elle a entrepris, notamment :

1° *La Statistique féodale*, travail de longue haleine, qui exige des recherches nombreuses, souvent difficiles, et dont la publication, en raison de son importance et de son étendue, ne pourra certainement être terminée avant un certain nombre d'années ;

2° *L'Inventaire* des objets précieux conservés dans les églises ;

3° *Le Recueil* des inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789.

Une partie de ces derniers travaux pourra être livrée prochainement à l'impression, et vous serez ainsi à même, Monsieur le Préfet, d'apprécier également leur importance et leur utilité.

La Bibliothèque que s'est formée la Commission historique s'accroît chaque année et par suite des dons bienveillants qui lui

sont faits et des échanges qu'elle opère au moyen des exemplaires de son bulletin. Ce dépôt bibliographique a déjà pris de l'importance et le département, qui est en droit d'en revendiquer la propriété, trouvera dans l'avenir une large compensation aux sacrifices, d'ailleurs modiques, qu'il veut bien faire en faveur de la Commission historique.

Tel est, Monsieur le Prefet, le compte que nous pouvons vous rendre de nos travaux de l'année 1864-65. — La Commission espère qu'ils mériteront toute votre approbation, et que vous voudrez bien lui continuer votre bienveillant appui pour obtenir du Conseil général un nouveau subside, supérieur, si c'est possible, à celui de 500 fr., qui lui a été accordé jusqu'à présent.

La publication, en moins d'un an, de près de 500 pages de texte; les cartes archéologiques annexées à chaque arrondissement; les dessins joints aux notices ont absorbé complètement et même dépassé nos ressources. Les travaux en cours d'exécution exigeront une dépense à laquelle d'ailleurs la Commission désire être à même de faire face.

Veuillez, agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Lille, 15 juillet 1865.

Le Président de la Commission historique,

E. DE COUSSEMAKER.

RAPPORT SUR UNE TROUVAILLE DE MÉDAILLES A ROUBAIX,

Par M. Tz. LEURIDAN.

Le 29 novembre 1865, M. LEURIDAN-GADENNE, fermier au hameau de la Fontenerie, à Roubaix, creusant un sillon à dix pas de sa grange, découvrit au troisième fer de bêche, c'est-à-dire à une profondeur de 50 centimètres environ, un petit vase de faïence très-commune, appelé ici potiche, contenant 243 pièces d'argent confiées à la terre depuis quatre siècles.

M. le Commissaire central de police, averti par ses agents, m'invita à l'accompagner chez le fermier et après l'examen des lieux qui n'offrent rien de particulier, je traitai de l'achat des 225 pièces qui restaient, car déjà 18 avaient été ou distribuées à des amis ou cassées pour en reconnaître la matière; on voulut bien me céder le lot, ce qui me permet de rendre un compte aussi exact que possible de cette découverte.

Ces pièces sont généralement bien conservées, mais il a fallu leur faire subir un lavage qui a enlevé sans aucun dommage l'épaisse rouille verte qui les couvrait. Elles sont toutes de Philippe-le-Bon, du même type, et frappées pour quatre provinces, savoir :

Pour la Flandre.	202
Pour la Hollande et la Zélande .	8
Pour le Brabant et le Limbourg.	8
Pour le Hainaut.	7

225

Ce sont des plaques ou vierlander, appelées de ce dernier nom parcequ'elles avaient cours dans les quatre provinces que je viens de nommer. Leur diamètre est de 29 à 30 millimètres, leur poids moyen de 3 grammes 15 centigrammes. Elles ont dû être émises entre l'année 1433, date de l'ordonnance de Philippe-le-Bon relative à cette monnaie, et l'année 1467, qui est celle de la mort du duc. Leur dépôt dans la terre ne peut être de beaucoup postérieur à cette dernière date; car on s'étonnerait de n'y pas trouver une seule pièce de Charles-le-Téméraire.

La description qui suit est collationnée avec celles qu'on donnent M. L. Deschamps de Pas, dans son *Essai monétaire des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne*; (1) et M. F. Den Duyts, dans sa *notice sur les anciennes monnaies des comtes de Flandre, ducs de Brabant, comtes de Hainaut, comtes de Namur et ducs de Luxembourg*. (2).

1. Les armoiries adoptées par Philippe-le-Bon, à partir de 1430, occupent tout le champ de la pièce. Légende : ✠ PH'S : DEI : GRA : DUX : BURG : Z : COMES : FLAND.

2. Croix portant en cœur une fleur de lis. Elle est cantonnée de deux fleurs de lis et de deux lions, et partage en quatre parties tout le champ de la pièce ainsi que la légende : ✠ MONET-A : NOVA : C-OMITIS : FLAND.

3. Armoiries remplissant le champ. Légende : ✠ PH'S : DEI : GRA : DUX : BURG : COM : HOLD' : Z : Z'.

4. Croix cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lis, portant au centre une rosace à 5 lobes, et coupant le champ ainsi que la légende : ✠ MONET-A : NOVA : COM : KO-LD' : Z : ZE.

(4) PARIS, Thomas, 1868. Planche XXI, no 46.

(2) GAND, Annoot, 1847. Planche II, n° 78; XI, n° 67; E n° 28.

3. Armoiries remplissant le champ. Légende : ✠ Ph's : DEI :
GRA : DUX : BURG : BRAB : Z : LIMB!

4. Croix cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lis; portant au cœur un lion, et coupant le champ ainsi que la légende :
✠ MONET-A : NOVA-DUC : BR-ABANT.

5. Armoiries remplissant le champ. Légende : ✠ Ph's : DEI :
GRA : DUX : BURG : Z : COM : HANONIE.

6. Croix cantonnée de deux lions et de deux fleurs de lis, portant au centre le monogramme du Hainaut et coupant le champ ainsi que la légende : ✠ MONET-A : NOVA : V-ALENCE-NENSIS.

TH. LEURIDAN.

Membre titulaire.

RAPPORT SUR LA NOTICE : UNE VISITE FAITE A L'ÉGLISE D'AVELIN,

Par M. le comte DE MELUN.

M. MANTOULET, percepteur, a fait hommage à la Commission historique d'une notice sur l'église d'Avelin, dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

L'auteur signale d'abord deux bas-reliefs dont l'un surtout mérite l'attention; Ce bas-relief transféré de l'ancienne église dans la nouvelle, représente le chœur d'une église du XV^e siècle, un prêtre à l'autel au moment de la consécration, quelques assistants et deux cercueils ouverts.

Le prêtre n'a plus de tête, et une légende s'appuyant sur ce fait suppose que cette pierre n'est pas une pierre tombale, mais un monument expiatoire dont l'érection aurait été juridiquement imposé au seigneur d'Avelin. (Voir l'extrait de la légende dans la notice de M. Mantoulet.)

Après avoir fait remarquer que le travail de ce bas-relief, anciennement colorié, paraît avoir quelque valeur artistique, M. Mantoulet expose les motifs qui ne lui permettent pas d'admettre la version de la légende. Un seul nous semble suffire pour la rejeter: c'est l'inscription placée au bas de la pierre et qui porte en caractères gothiques : *Ci git messire Léon de Barbenchon, jadis seigneur d'Avelin qui trépassa... et dame Margerie de Harlem, sa femme, qui trépassa le ¹ l'an Mil CCCC. Priez Dieu pour leurs âmes.*

¹ La date se trouve complètement effacée.

Nul doute que la mutilation accidentelle ou volontaire, qui a fait disparaître une partie de cette inscription, n'ait enlevé la tête du prêtre représenté et que le sabre du seigneur de *Barbençon* ne soit tout à fait innocent de ce fait, malgré la légende.

Le second bas relief est un témoignage de la piété de la famille d'*Hangouard* qui a succédé aux *Barbençons* dans la seigneurie d'Avelin. Le marquis et sa femme se trouvent représentés à genoux de chaque côté de l'autel. Autour du monument sont gravés les noms des familles alliées à celle d'Avelin.

Faisant une digression hors de l'église, l'auteur de la notice propose d'ériger un mausolée à la mémoire de *Marguerite Collin* ou *Caulier*, jeune fille d'Avelin, qui pendant le siège de Lille en 1708, porta au maréchal de Boufflers à travers les lignes ennemies, une lettre du duc de Bourgogne et rapporta la réponse. Plus tard elle s'enrôla, sans être connue, dans un régiment de dragons et fut tuée à la bataille de Denain.

Nous nous associons au vœu de M. Mantoulet pour qu'une pierre modeste comme l'héroïne d'Avelin, conserve sa mémoire près du cabaret du Tourne-Bride, où elle a été servante, et qui existe encore.

Le travail qui vous est soumis se termine par l'histoire curieuse d'un certain général espagnol, *Louis Ladrán de Guevara*, marié à *Charlotte d'Altagamba de Varbois*, héritière de *Pont-à-Mercq* et d'*Antreuille*, hameau d'Avelin.

Ce brave guerrier fut tué en 1639 entre Nieppe et Cassel, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterré dans l'église d'*Antreuille*, qu'il avait fait bâtir et où son épitaphe rappelait son âge et ses services.

A la révolution, un maître-ouvrier des environs acheta l'église pour la démolir et ne craignit pas de violer la sépulture du vieux général, espérant y découvrir quelque trésor. Il ne trouva qu'un guerrier armé de toutes pièces que la mort n'avait pas défiguré. Il semblait plongé dans un sommeil qui avait duré depuis 160 ans. A cette vue, on cria au miracle et les populations arrivèrent en

foule pour vénérer ce nouveau saint , que la voix populaire avait , suivant l'expression du narrateur , *béatifié sur sa mine*.

M. MANTOULET a entendu un respectable vieillard de quatre-vingt-neuf ans lui raconter les circonstances émouvantes de cette exhumation dont il avait été témoin. Le corps était parfaitement conservé. La couleur des cheveux et de la barbe n'était pas altérée (elle devait sans doute être blanche). Le bon vieillard ne dissimulait pas qu'avec la foule accourue de toutes parts , il l'avait regardé comme un saint et avait été fort scandalisé de voir ces précieux restes sur le bord d'un fossé où ils restèrent abandonnés pendant huit jours. On s'arrachait les morceaux de linceul. Le corps fut enfin mis en terre, mais la curiosité des gens qui venaient de Flandre et des provinces voisines fut telle qu'on le déterra trente-et-une fois. Il fut en dernier lieu inhumé à Avelin et toutes les recherches n'ont pu faire retrouver la place.

Un des compagnons de *Ladran*, Espagnol comme lui , *Bernard Cordido*, est décédé à Ennevelin le 17 décembre 1689 à l'âge de cent deux ans. Il paraît que l'air de ce pays était favorable aux Espagnols.

Nous ne pouvons que remercier M. MANTOULET de ses intéressantes recherches et en le félicitant d'employer si utilement les loisirs que lui laissent ses fonctions , nous l'engageons à continuer des travaux qui mettent au jour des documents précieux trop souvent ignorés.

Avril 1866.

COMTE DE MELUN.

CHANSONS ET VAUDEVILLES SUR LA BATAILLE DE DENAIN.

(Extraits d'un recueil manuscrit appartenant à la bibliothèque publique de Valenciennes.)

Envoi de M. CELLIER, correspondant à Valenciennes, — Rapport de M. CHON.

En France, a-t-on dit, tout finit par des chansons, même ce qu'il y a de plus sérieux et de plus triste, la guerre. L'habitude de chanter les hommes et les choses, les généraux et les batailles, les succès et les revers, est déjà vieille par nous ; on se consolait des défaites, on exaltait les victoires par des couplets : heureuse disposition de l'esprit gaulois qui a toujours renfermé un fonds de bonne humeur que rien ne déconcerte. La guerre de la Succession d'Espagne, si fertile en désastres, où la grandeur de Louis XIV fut sur le point de s'engloutir, qui fut signalée par les journées funestes du Hochstœdt, de Turin et de Ramillies et qui marque le déclin d'un règne épuisé, n'a pas tari cependant la source de gaieté dont notre caractère national est abondamment pourvu ; lorsque l'incapable Villeroi, *ce ballon gonflé d'air*, comme l'appelle Saint-Simon, se faisait prendre au saut du lit dans Crémone par les Autrichiens, qui ne pouvaient toutefois garder plus d'une heure leur conquête imprévue, aussitôt une chanson partait à point pour venger l'honneur de nos armes et ridiculiser comme il convenait, le malencontreux favori du grand roi.

Français, rendez grâce à Bellone,
Votre bonheur est sans égal ;
Vous avez recouvré Crémone
Et perdu votre général.

De tous les souvenirs de la guerre de la Succession, il n'en est certes pas de plus populaire que la complainte de Malborough (ou

Malbrouck). Combien de gens qui ont fredonné ces rimes grotesques et qui ne sauront jamais les noms d'Oudenarde ou de Malplaquet ! Sans examiner si les mironçons de Malborough appartiennent à l'époque des Croisades, ou aux premières années du XVIII^e siècle, nous pouvons du moins dire qu'étant appliqués au terrible capitaine immortalisé par nos malheurs, ils ont un air de rire forcé qui leur ôte un peu de leur saveur. Tels qu'ils sont, ils ont encore pourtant un grain de cette verve railleuse et gouailleuse qui nous distingue entre tous. A côté du nom de Malborough vient se placer naturellement celui du prince Eugène de Savoie, ce séminariste manqué, à qui Louis XIV, par ses dédains, suggéra l'idée de mettre au service de l'Autriche ses talents de capitaine et de diplomate et qui devint ainsi l'un de nos plus dangereux adversaires après avoir été la terreur des Ottomans. Jusqu'à présent nous pensions que le prince Eugène avait échappé aux quolibets rimés de nos poètes, mais notre confrère M. Cellier a retrouvé dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque publique de Valenciennes un certain nombre de couplets satiriques qui, pour la plupart ont trait à la journée de Denain ; comme on doit s'y attendre, le prince Eugène est le point de mire des épigrammes plus ou moins fines que sa défaite inspire et, le maréchal de Villars, son vainqueur, y est loué comme il le mérite : la victoire de Denain sauvait la France et préparait la paix d'Utrecht et de Rastadt. Toutefois, malgré le ton quelque peu goguenard des couplets que M. Cellier a envoyés à la Commission historique, on doit reconnaître que jamais rien d'inconvenant et de malhonnête n'attaque la gloire véritable d'un homme que nous avons appris à respecter, quoiqu'il nous ait si vigoureusement menés durant la guerre de Succession. La plaisanterie ne dépasse pas, en général, les bornes permises à la chanson et parfois elle atteint au bon mot, sans s'élever néanmoins jusqu'au comique de premier ordre. Ce sont des vers aisés quelquefois, d'alertes flons flons, mais rien de plus :

Le prince Eugène ayant promis
De conquérir la France,

Avec grand soin s'était mûry
De tout en abondance,
Pains, poudre, boulets et canon
La faridondaine, la faridondon,
Aussi a-t-il pris Landrecy
Biribi
A la façon de barbari
Mon amy.

Eugène fier de ses exploits
S'était mis dans la tête,
Qu'il ferait aux nés des français,
Encore une conquête.
De gloire enflé comme un ballon
La faridondaine, la faridondon,
Il vient assiéger Landrecy
Biribi...

.....
Les généraux les plus heureux,
Ne sont pas les plus sages ;
Voulant tenir, comme les dieux,
La fortune à leurs gages ;
Vient une révolution !
La faridondaine, la faridondon,
Voilà leurs projets accomplis
Biribi..., etc.

.....
Eugène aussitôt, sagement
Médite sa retraite ;
Et de Landrecy promptement
Délogea sans trompette.
Dessous Mons sont ses escadrons
La faridondaine, la faridondon,
Et viennent droit à Saint-Denis
Biribi..., etc.

On sait non-seulement qu'il ne put prendre Landrecies, mais encore qu'une fraction de son armée laissée à Denain pour relier ses communications beaucoup trop étendues jusqu'à Marchiennes, fut complètement battue par Villars. Sans doute, il y a dans les couplets que nous citons, pas mal de *hiatus* qui trahissent une plume assez

novice ou assez négligente ; la forme a pourtant des allures vives qui ne sont pas à dédaigner.

La déconvenue du prince Eugène est une occasion excellente pour vanter les officiers français qui, avec Villars, ont contribué à la victoire et pour rappeler les noms les plus glorieux des guerres précédentes.

Ce ne fut pas sans Luxembourg
Que se passa l'affaire ;
Il attaqua aussi le Bourg
Et le prit par derrière.
Las ! disent-ils, le grand poltron !
La faridondaine, la faridondon ;
Nous avons bon marché de luy
Biribi ..., etc.

Les vieux soldats, l'ont reconnu
Pour le fils de son père ;
Il est du sang de ce bossu
(Gare les étrivières) !
Qui les battit en caleçon
La faridondaine, la faridondon,
A Steenkerque et à Saint-Denys
Biribi...., etc.

En revanche, la fâcheuse détermination que les refus du Grand Roi firent prendre au prince Eugène, lorsqu'il quitta la France pour Vienne, vaut à l'illustre transfuge plusieurs tirades assénées assez vigoureusement et auxquelles on désirerait seulement un atticisme qui, peut-être, n'en affaiblirait pas l'effet.

Le refus d'une abbaye
Lui fit quitter le collet ;
Il embrassa le mousquet,
Plein de rage et de furie :
Je ne diray pas son nom,
Il est traître à sa patrie.
Je ne diray pas son nom,
Or, écoutez ma chanson.

Autrefois un bénéfice
Seul objet de ses soupirs
Aurait borné ses désirs ;
Il était né pour l'office ;
Je ne diray pas son nom ;
Qui ne le sait , est novice ;
Je ne diray pas son nom ,
Or, écoutez ma chanson.

.....

Il voulait de la Champagne
Venir goûter le bon vin ,
Et sous un heureux destin
Il avançait sa campagne.
Je ne diray pas son nom ,
Il aime trop l'Allemagne ,
Je ne diray pas son nom ,
Or, écoutez ma chanson.

Presqu'au bout de sa carrière ,
Un guerrier vaillant et fier
Arrêtant ce spadassin ,
Lui fit tourner le derrière
Je ne diray pas son nom ;
Il est en belle litière !
Je ne diray pas son nom ,
Or, écoutez ma chanson.

Sur la campagne prochaine
Il forme de grands projets ,
Et fera de grands progrès ,
A ce qu'il prétend , sans peine ,
Je ne diray pas son nom.
Mais son espérance est vaine ,
Je ne diray pas son nom ,
Ainsi finit ma chanson.

Il paraît que notre chansonnier patriote ne pouvait s'habituer à l'idée que les lourdauds d'Allemands pussent vider les caves champenoises ; il exprime souvent cette crainte et s'applaudit de voir une telle profanation rendue impossible par la victoire de Denain.

Je croirais volontiers que c'est là , pour lui , tant il aime à y revenir,
un résultat qui a plus d'importance que le salut de la monarchie.

Eugène assiégeant Landrecy-
Croyait , cette campagne,
Boire , sans dire grand merci ;
Son bon vin de champagne
Mais Villars l'a fait , à propos.
Reculer en arrière ;
Il ne remplira tous ses pots
Que de mauvaise bière.

Parmi les couplets les mieux réussis , il y en a qui osent s'attaquer même à la politique de Louis XIV et plus d'un trait ironique tombe d'aplomb sur cette majesté sans rivale dont les rayons avaient tant pâli depuis les premières années du siècle, et qui allait bientôt s'éteindre dans les larmes et les malheurs domestiques. L'auteur suppose que la paix va sortir des négociations entamées par les plénipotentiaires et se mettant aux lieu et place des ennemis, il leur fait dire :

Monsieur l'abbé de Polignac
Et le marquis d'Uxelles
Ont enfin du fond de leur sac
Tiré grandes nouvelles ;
Louis s'est mis à la raison ,
La faridondaine , la faridondon ,
Et tient plus qu'il n'avait promis
Biribi.... , etc.

Après que son bras a conquis
Tant de fortes murailles ,
Et par des exploits inouïs
Gagné tant de batailles ,
Voyez sa modération
La faridondaine , la faridondon ,
Il nous rend ce qu'il a pris
Biribi.. . , etc.

Pour prix de nous donner la paix ,
Dans sa bonne fortune ,
Il demande Aire , aussi Douay ,

Saint-Venant et Béthune.
A quoi tous ces murs sont-ils bons ?
La faridondaine, la faridondon,
Puisqu'il les veut, donnons les luy
Biribi..., etc.

Le Pape n'est pas plus à l'abri que le Roi des libertés d'un genre
qui s'attribue le droit d'insolence.

Le pape et son mahométan
Retranchent l'évangile
Et le roy, plus chrestienement
Les rentes de la ville.
Tous deux ont bonne intention :
La faridondaine, la faridondon ;
Et le Saint-Esprit les conduit
Biribi..., etc

Telle est, en résumé, la trouvaille dont M. CELLIER a bien voulu
nous faire part. Sans doute ce n'est pas cette sorte de monuments
que la Commission historique du département du Nord a la mission
de conserver, elle doit néanmoins remercier notre honorable con-
frère d'avoir songé à lui communiquer des documents curieux et
inédits dans lesquels on voit associés deux sentiments que les autres
nations se plaisent à nous reconnaître, la bravoure et la gaieté fran-
çaises.

Avril 1866.

F. CHON.

CHRISTINE DE LALLAIN, PRINCESSE D'ÉPINOY.

Notice par M. le comte DE MELUN
membre résident.

Dans ces derniers temps, une statue a été inaugurée sur la place de Tournai. Elle représente Christine de Lallain, épouse de Pierre de Melun, prince d'Épinoy, gouverneur de Tournai pour les États-Généraux, qui, pendant que son mari combattait près de Gravelines les troupes espagnoles de Philippe II, défendit, avec une énergie héroïque, la ville de Tournai assiégée par l'armée du prince de Parme, fut blessée sur la brèche, et ne se rendit que lorsque la garnison épuisée et la ville affamée furent dans l'impossibilité de continuer un siège qui durait depuis plus de deux mois.

Cette manifestation a donné lieu, en Belgique, à des interprétations diverses. Les uns y ont vu avec peine la glorification de la révolte contre l'autorité légitime du roi d'Espagne, et l'approbation des doctrines nouvelles que cherchait à répandre le prince d'Orange, l'âme et le chef des confédérés. Les autres n'y ont applaudi que l'idée qui avait déjà réhabilité a mémoire des comtes d'Egmont et de Horn, ces victimes du duc d'Albe et de leurs aspirations prématurées vers une nationalité qui ne devait être conquise que trois siècles plus tard.

J'ai pensé que le récit des faits que rappelle la statue de la princesse d'Épinoy jetterait quelque lumière sur cette question controversée, et qu'en outre l'histoire abrégée d'une héroïne qui, par un double lien, se rattachait à la France, mériterait votre attention. Les comtes de Lallain ont joué un grand rôle dans notre pays, et le prince d'Épinoy, d'origine française, avait habité lui-même notre ville. Son père, Hugues de Melun, avait épousé l'héritière de la seigneurie de Roubaix, et occupait, à Lille, l'hôtel qui prit plus tard le nom d'hôtel de Soubise. Son petit-fils revint en France lorsque Lille fut réunie à la monarchie. Deux de ses descendants, Guillaume de Melun, mort en 1679, et Louis de Melun (1), créé duc et pair par Louis XIV, et tué à Chantilly en 1724, eurent leurs tombeaux dans l'église des Dominicains, près de l'emplacement où s'élève l'église de Notre-Dame de la Treille. Vous ne vous étonnerez donc pas que j'aie recueilli avec quelque satisfaction ce qu'il y avait de glorieux dans la vie d'une femme, qui ne doit pas être étrangère aux habitants de l'ancienne Flandre, et à laquelle vous me pardonnerez de porter un intérêt tout particulier.

Lorsque les troubles commencèrent en Flandre, vers le milieu du XVI^e siècle, la famille de Melun (2), qui était établie en Belgique depuis 1319, par le mariage de Jean de Melun avec l'héritière d'Anthoing, quoique très-dévouée à la religion catholique, rejetant

(1) Le duc de Melun a été tué par un cerf en chassant avec le roi Louis XV dans les bois de Chantilly. Il fut inhumé à Lille et son tombeau, très-remarquable, a été reproduit dans Millin. *Antiquités de France*.

(2) La famille des vicomtes de Melun, dont l'origine remonte aux premiers temps de la monarchie, avait tiré son nom de la ville de Melun, anciennement Meleun. Lorsque la branche d'Épinoy vint habiter la Flandre, les autres branches, seigneurs de Tancarville, de la Borde, et plus tard de Brumetz, restèrent en France. Cette dernière existe seule aujourd'hui. Voir Morery, le P. Anselme et Decourcelle: *Hist. générale des Pairs de France*.

le joug des Espagnols, imita la plupart des grandes familles de Belgique et embrassa le parti des États-Généraux. Pierre de Melun, prince d'Épinoy, et son frère Robert, vicomte de Gand, tout en restant fidèles à la foi de leurs pères, suivirent ouvertement la bannière des confédérés, et lorsque l'archiduc Mathias, appelé par la partie saine de la nation qui ne voulait ni oppression ni anarchie, arriva à Bruxelles en 1579, il nomma Robert de Melun gouverneur de l'Artois et général de la cavalerie, et le prince d'Épinoy grand maître de sa maison et gouverneur de Tournai. Ils prirent part l'un et l'autre aux divers combats qui signalèrent cette époque et s'y distinguèrent par leur valeur et leurs talents militaires. Plus tard, Alexandre Farnèse, prince de Parme, succédant au commandeur Requesens et à Don Juan d'Autriche, qui avaient successivement gouverné le pays, éclairé par l'expérience de ses prédécesseurs, chercha à entrer dans une voie plus conciliante et parvint à détacher plusieurs chefs de l'armée des confédérés. Par l'entremise de Moulart, évêque d'Arras, il réussit à réconcilier le vicomte de Gand avec le roi d'Espagne, et appréciant au plus haut point son mérite personnel, il devint son ami intime, le plaça à la tête de sa cavalerie et le fit nommer marquis de Roubaix. Aussi sévère envers les révoltés trop opiniâtres que généreux à l'égard de ceux qui rentraient dans le devoir, il fit confisquer tous les biens du prince d'Épinoy et les donna à son frère. Le sire de Montigny, comte de Lallain, le chef des Malcontents, frère de la princesse d'Épinoy, se rallia également au prince de Parme.

L'histoire raconte les services que, pendant les troubles, le marquis de Roubaix rendit à nos provinces et particulièrement à Lille, menacée par les troupes plus ou moins disciplinées qui combattaient sous la bannière des États-Généraux. C'est même à l'instigation des députés des États de Lille, dont la province était sans cesse inquiétée par les incursions des habitants de Tournai, qu'Alexandre Farnèse songea à faire le siège de cette ville, servant alors de refuge à tous ceux qui, par haine des Espagnols ou par amour pour les doctrines nouvelles avaient abandonné les provinces

wallones, rentrées sous l'obéissance de Philippe II. Lille offrit au prince de Parme des subsides et des munitions, et lui envoya son artillerie, qui jouissait déjà d'une réputation méritée. Aussi, malgré l'opposition du conseil de guerre, qui redoutait l'approche de l'hiver et les secours que la ville pouvait attendre des Français, il résolut de tenter l'entreprise.

La ville, défendue par une nombreuse garnison, était protégée par de fortes murailles environnées de fossés que remplissaient les eaux de l'Escaut. Soixante-huit tours et onze ravelins détachés des murailles la rendaient très-difficile à prendre, et son gouverneur, le prince d'Épinoy, qui, au dire de *Strada*, commandait tout le pays plutôt en maître qu'en gouverneur, était renommé pour son habileté et son courage; il est vrai qu'il était absent en ce moment avec une partie de ses troupes, et s'était dirigé vers Gravelines, que les États confédérés assiégeaient. Farnèse crut le moment favorable, mais il avait compté sans la vigueur du seigneur d'Estrelles, lieutenant du prince d'Épinoy, et surtout sans l'énergie de sa femme, Christine de Lallain, princesse d'un grand cœur, digne de le remplacer.

Le 8 octobre 1531, après avoir fait venir de Douai et de Mons, par la rivière, les canons dont il avait besoin, le duc de Parme commença les travaux de circonvallation. Il avait bien quelque inquiétude au sujet des troupes qu'il commandait et qui se montraient souvent plus disposées à ravager les pays alliés qu'à combattre les armées ennemies; il craignait aussi, malgré sa confiance dans le courage et le talent de ses deux généraux, le marquis de Roubaix et le sire de Montigny, que leur parenté avec le prince et la princesse d'Épinoy ne refroidît leur dévouement habituel; mais il espérait que pour ne pas se rendre suspects, ces deux vaillants capitaines se montreraient dignes de leur renommée, et les obstacles au lieu de l'arrêter ne faisaient qu'exciter son génie entreprenant. Il poussa les attaques avec une extrême vigueur, et pendant que le prince d'Orange, se fiant sur une garnison si bien commandée et sur l'hiver qui s'avancait, retenait près de lui le

avoir perdu ses principaux capitaines, avait donné ordre de lever le siège.

Les habitants et la garnison ne pouvaient se faire illusion. Sachant par les Écossais que le prince d'Épinoy avait été battu devant Gravelines, que le duc d'Alençon, qui aspirait à la main d'Élisabeth, était allé en Angleterre, entendant Preston lui-même déclarer ouvertement, après avoir considéré l'état des murailles et le petit nombre de leurs défenseurs encore valides, qu'il était impossible de tenir plus longtemps devant l'armée d'Alexandre, ils commencèrent à perdre confiance et à conférer ensemble des conditions à réclamer du vainqueur. Celui-ci, qui connaissait le triste état des assiégés et qui voyait avec inquiétude l'hiver s'approcher chaque jour, fit pousser les mines jusque dans l'intérieur des remparts, donna ordre de les faire sauter et d'attaquer sur tous les points à la fois. Mais, à une heure de la nuit, des lettres envoyées par d'Estrelles à son ancien ami Rassenghien, le gouverneur de Lille, qui combattait dans l'armée de Farnèse, lui donnèrent avis que les habitants et les soldats étaient d'accord pour se rendre à des conditions raisonnables. Alexandre, tout en craignant que les assiégés ne voulussent traîner les choses en longueur dans l'espérance d'être secourus, fait suspendre les attaques et accorde le reste de la nuit pour régler les conditions. A cette nouvelle, la princesse d'Épinoy, qui attendait toujours l'arrivée du prince et qui ne pouvait pardonner au roi d'Espagne la mort du comte de Horn, frère de sa mère, Marie de Montmorency, refuse de traiter avec le général espagnol, puis, vaincue par la nécessité, elle discute longuement les termes de la capitulation. Ce ne fut qu'après un jour entier de négociations qu'elle accepta les conditions proposées. Elle restait libre de demeurer dans la ville ou de partir avec sa maison et ses bagages. Les troupes sortiraient avec leurs armes et les habitants ou réfugiés qui voudraient quitter la ville pourraient y demeurer trois mois pour vendre leurs biens.

Tels sont les faits qui méritèrent à la princesse d'Épinoy la statue érigée près de trois cents ans après sa mort. Il nous reste à exa-

miner si en dehors de sa valeur et de son énergie incontestables, la gouvernante de Tournai était digne de cet hommage, ou si le mobile qui la faisait agir justifie les critiques que ce témoignage d'admiration a soulevées. L'on comprendra facilement qu'il ne s'agit pas ici de discuter les droits du roi d'Espagne et les griefs plus ou moins légitimes de ceux qui attaquèrent alors son autorité. Nous n'avons à apprécier ni les sévérités sanglantes du duc d'Albe, ni la rébellion politique et religieuse du prince d'Orange. L'histoire fait connaître les malheurs qui accablèrent les Flandres à cette époque, et l'expérience des siècles a prouvé que dans des temps aussi agités, les intentions les plus pures, les dévouements les plus sincères au bien du pays, ont souvent beaucoup de peine à démêler la voie droite et peuvent combattre dans les rangs les plus opposés. Le prince et la princesse d'Épinoy furent-ils entraînés par l'espoir d'affranchir leur patrie de la domination étrangère, ou cédèrent-ils à une ambition coupable et à un désir effréné d'indépendance, qui leur fit rejeter l'autorité de leur souverain et l'autorité plus respectable encore de la religion de leurs pères ? Le prince d'Épinoy, par sa naissance, par sa fortune, par les charges qu'il remplissait à la cour, n'avait rien à envier aux familles espagnoles les plus favorisées, et même après les échecs que le duc de Parme fit subir aux confédérés, l'accueil que le lieutenant de Philippe avait fait au marquis de Roubaix, son frère, et à Montigny frère de la princesse, réconciliés avec le roi, offrait les plus brillantes perspectives à une ambition vulgaire. Est-ce par mépris ou au moins par indifférence pour la religion catholique qu'il se serait jeté dans un parti dont les *Réformés* étaient les plus fermes auxiliaires ? Il est peu probable qu'issu d'une famille toujours dévouée à la Religion, il ait abandonné tout-à-coup la foi dans laquelle il avait été élevé, et que lui, qui a compté parmi ses ancêtres des personnages aussi illustres par leur piété que par leur naissance, et parmi ses descendants deux de ses petites-filles mortes en odeur de sainteté, ait seul avec sa femme, issue également d'une famille très-catholique, donné un déplorable exemple d'apostasie. L'his-

concluons que dans ces temps de troubles on pouvait allier la pratique des vertus chrétiennes à des idées même excessives d'indépendance, et que le mérite ne protégeait pas toujours contre les soupçons et la jalousie des étrangers qui gouvernaient alors la Flandre. Il serait donc injuste, parceque Pierre de Melun et Christine de Lallain étaient opposés à la domination espagnole et combattirent avec énergie des troupes qui souvent ravageaient plutôt qu'elles ne défendaient leur pays, de supposer qu'ils voulaient favoriser le désordre et soutenir des innovations contraires à leur foi. Rien ne peut faire admettre que l'héroïne et le gouverneur de Tournai, en recevant de leurs ancêtres, comme ils l'ont transmis à leurs descendants, les exemples du courage qu'ils ont déployé contre les armées de Philippe, n'aient pas hérité de la foi religieuse qui anima leurs familles pendant tant de siècles.

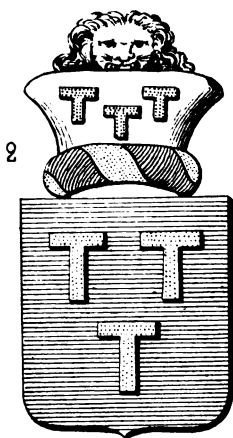
Il nous reste à apprécier un fait attribué par *Strada* à la princesse d'Épinoy, le seul qui pourrait justifier quelque reproche adressé à sa mémoire. Cet historien, très-partial contre tout ce qui s'opposa à l'influence espagnole dans les Flandres, raconte qu'après la reddition de Tournai, lorsque, suivant la capitulation, le lieutenant du gouverneur et la princesse d'Épinoy sortirent de la ville avec la garnison et tous ceux qui redoutaient le ressentiment du vainqueur, le clergé, les marchands les plus considérables et une partie de la noblesse, vinrent trouver le prince de Parme et accusèrent ceux qui quittaient la ville d'emporter l'or et l'argent qui, pendant le siège, avaient été enlevés soit aux églises soit aux particuliers, et portés dans l'intérieur du château pour les besoins de la défense. On envoya aussitôt à l'escorte qui accompagnait la princesse l'ordre d'arrêter, sur l'Escaut, les bateaux qui portaient ses bagages et de les renvoyer à Tournai. Revenus dans la ville, ils furent visités et chacun reconnu et reprit ce qui lui appartenait. L'historien ajoute que la ville fut si satisfaite, qu'elle paya immédiatement les 200,000 florins imposés par la capitulation.

Ce fait ne se retrouve pas dans l'Histoire de Tournai que nous avons déjà citée, histoire écrite par un chanoine qui rapporte,

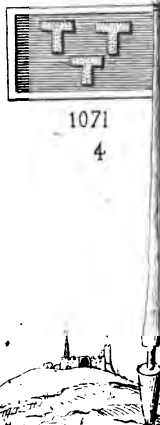
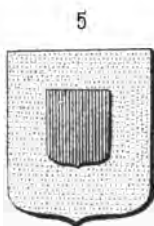
dans les plus grands détails, tout ce qui concerne le culte et les affaires ecclésiastiques, et qui, ce semble, n'aurait pas dû oublier une circonstance aussi importante pour toutes les églises de la ville. D'autres auteurs et documents divers que nous avons consultés n'en font aucune mention. D'ailleurs, qui assurerait que le prince de Parme, fidèle exécuteur des ordres de son souverain, qui avait déjà confisqué la fortune du prince d'Épinoy, n'ait pas cru plus conforme aux intentions de son maître, d'éluder, sous un prétexte quelconque, une capitulation qui aurait laissé quelque bien à la princesse ? En supposant même que la gouvernante et une partie des habitants de Tournai, obligés de fuir et de laisser entre les mains du vainqueur tout ce qui leur appartenait, se soient crus en droit, à une époque où la guerre excusait tant d'exactions, de profiter de l'argent levé comme une espèce d'impôt pour combattre les Espagnols, et dont sans doute ils comptaient se servir encore contre eux ; ce fait, qui serait grave de notre temps, peut invoquer ici des circonstances atténuantes et ne doit pas altérer la réputation de grandeur d'âme que Strada lui-même reconnaît à la princesse. Sans prétendre que les souvenirs du duc d'Albe, qui avait fait périr ses parents les plus proches, et la haine des Espagnols, qui avaient si souvent traité la Flandre en pays conquis, ne l'aient pas emportée au-delà des bornes de la modération, on ne saurait se défendre d'un sentiment d'admiration à l'égard d'une femme qui préféra courir tous les dangers, s'exposer à la confiscation et à l'exil pour défendre une cause que ses plus zélés partisans abandonnaient, plutôt que de racheter, par sa soumission, la fortune et les honneurs dont on l'avait dépouillée. En lui rendant, après tant de siècles, un hommage public, les habitants de Tournai ont honoré son courage, sans blesser en rien deux sentiments qui font seuls les bons citoyens et les grands hommes : le respect de la religion et l'amour de la patrie.



Scel des Beth

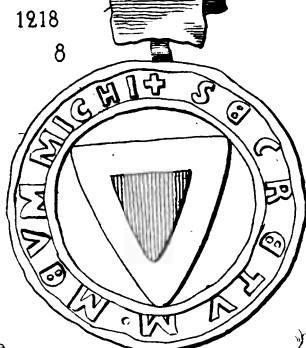


Casque des Beth



1071

4



1218

8



1161

9

de Harnes - Boulers.

Lill. St. Gallet A. 1891.

ARMOIRIES ET SCELS DES BETH ET DES HARNES.

Seigneurs de Cassel.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES

SEIGNEURS, CHATELAINS ET GOUVERNEURS

DE CASSEL,

DES XI^e, XII^e ET XIII^e SIÈCLES.

Par le docteur P.-J.-E. DE SMYTTRE,

Membre de la Commission historique du département du Nord.

Vixit post funera virtus.

PREMIERS SEIGNEURS ET DAMES DE CASSEL,

MAISONS DE BETH, DE HARNES ET DE BOULERS

	Avènement.
Robert ou Girolf de Beth, avant.	1071
Cunégonde de Beth ou Bette.	1072
Michel de Harnes, son mari, vers.	1080
Michel de Harnes II.	1133
Michel de Harnes III Junior.	1151
Michel de Harnes IV (Boulers I ^{er}).	1161
Philippe de Harnes-Boulers	1196
Alide de Boulers, tutrice.	1199
Gilles de Transégnies.	1200
Michel de Harnes de Boulers V.	1204 à 1218

INTRODUCTION.

Nous donnons aujourd'hui le résultat de nos recherches historiques sur les *Seigneurs et Dames de Cassel* et de Chatellenies voisines des XI, XII et XIII^e siècles, ce qui doit faire suite à nos précédents travaux d'un

intérêt local. Nous tenons en même temps à avoir l'honneur de produire un ensemble d'investigations sur les *Châtelains et Gouverneurs* de certaines parties de la Flandre la plus occidentale et de Cassel en particulier, afin de prouver encore la différence qu'il y avait, aux siècles reculés, entre les uns et les autres. Les Seigneurs ont été souvent confondus avec les Gouverneurs et Châtelains dont les pouvoirs et les prérogatives, d'abord parfois en une seule main, furent plus tard d'une nature différente et souvent entièrement distincte. C'est afin de faire cesser les erreurs et les confusions qui règnent dans des récits, et aussi pour mieux fixer les valeurs des dénominations susdites que nous avons désiré joindre nos produits d'études aux savants travaux d'historiens qui sont des autorités en ces intéressantes matières; mais, à cause de leur peu d'étendue, ces faibles études qui nous sont personnelles ne pourront en faire partie, toutefois, que comme exemples confirmatifs.

Quoiqu'on connaisse certains détails concernant les temps reculés de la Morinie et sur les peuplades voisines qui occupaient la partie la plus septentrionale des Gaules avant la domination des Romains dans ce pays, il est bien reconnu qu'il règne une grande obscurité historique sur les divisions territoriales d'alors et sur leur administration sous les Césars, puis sous les Francs de la race Mérovingienne; toutefois nous pouvons dire que dans la contrée occidentale de la Gaule Belgique, et antérieurement à la naissance des Seigneurs, il y avait déjà des divisions topographiques, politiques et administratives officiellement établies et adoptées. Les *ambacht*, *ambacti*, des Gaulois, avant l'ère chrétienne, en sont une preuve; des médailles antiques en ont aussi conservé le souvenir. ⁽¹⁾

L'administration civile et la justice étaient faites par *centuries*, ou *hondert-manschappen* en teutonique, dès avant les Carlovingiens; des chartes latines et teutones d'alors le prouvent.

(1) Une médaille gauloise conservée à la collection impériale présente une tête de bœuf avec l'inscription: *ambactus*, *ambach*, domaine, en français métier, (par corruption de traduction). Jules César en parle à propos des mœurs des Gaulois; il dit: « *Ut quisque est genere copiusque amplissimus, ita plurimos circum ambactos clientesque habet* » — (V. Vredius. p. 86, édition de 1641) — (Voir notre discours historique sur Cassel, page 46). — Les français adoptèrent au moyen-âge l'ancien mot *ambacht* des Gaulois-Belges, avant l'ère chrétienne, pour signifier un métier ou domaine.

Les divisions territoriales étaient des *pagos*, *villas* et *vicos*, ou *heim*, *hem* et *wycken* (hof, hove et cour), noms précédés de celui distinctif du propriétaire ou chef de ce heim ou villa, ou de sa situation. Beaucoup de nos villages de Flandre les portent encore. Les juges et administrateurs de ces centuries s'appelaient *centuriers*.

Plus tard vinrent les *Seigneurs* ; ils furent des chefs de ces contrées, et dès leur origine ils étaient des possesseurs de *fiefs*, c'est-à-dire des concessions d'un droit ou d'un titre, à la charge de *foi* ⁽¹⁾, *hommage* et *relief* à leurs supérieurs ; ils avaient des droits particuliers, seigneuriaux, sur les personnes et les propriétés relevant d'eux.

Du temps de Charles le Chauve, qui donna la Flandre, vers 862, à son gendre le comte Baudoin Bras de fer, ⁽²⁾, les bénéfices seigneuriaux du pays de Flandre n'étaient que personnels et viagers. — Ils parvinrent graduellement à l'*hérédité*, et c'est alors qu'il y eut des seigneuries (Heerschappy) et fiefs transmissibles ; et ainsi les prérogatives des titres féodaux restèrent aux descendants des seigneurs devenus titulaires ; ceux-ci avaient la faculté de les résigner avec la confirmation du roi. Néanmoins elles restèrent le plus souvent circonscrites dans les mêmes familles.

Dès le X^e siècle, et sous Arnould I^{er}, dit le Grand, on trouve ainsi beaucoup de seigneuries (*pagos minores*) dans certaines parties des Pays-Bas. Quant aux *Châtelains*, ils n'étaient d'abord que des commandants préposés à la garde et défense des bourgs et châteaux forts.

Les fiefs ou bénéfices seigneuriaux devinrent entièrement héréditaires à partir de Hugues-Capet, vers la fin du X^e siècle, et la juridiction qu'exerçaient les seigneurs (justice seigneuriale), fut alors, et même sous le comte Bauduin V, connue sous le titre d'honneurs, *honores*. C'était l'hérédité des bénéfices et des honneurs. Elle fut loin d'être usurpée ⁽³⁾. —

(1) De *foi* ou *fé*, que les vassaux, *vassali*, promettaient à leurs souverains ou suzerains sont venus les mots *fief*, *féauté*, *féodum*, *féal*. — Les seigneurs (*senieurs* d'abord, de *seniores*), qui étaient les hommes du souverain, étaient appelés *féaux*, (fidèles).

(2) Le roi Charles donna à ce Bauduin tout le territoire compris entre l'Escaut, la Somme et la Mer.

(3) Les seigneuries de premier ordre étaient d'abord des *Bannières de Flandre* qui ont existé surtout à partir du moment où la féodalité prit naissance dans le pays.

Cette hérédité judiciaire fut consolidée au commencement du XII^e siècle.

La *haute justice*, ou criminelle, était réservée au Roi, et la *moyenne justice*, appelée d'abord *basse*, appartenait au Seigneur temporel, comme la disciplinaire ou police correctionnelle (1), mais elle ne pouvait s'exercer que sur ses *serfs* qui lui devaient des *services* ou des *redevances*.

Le ressort ou étendue d'une juridiction de villa était dite *seigneurie*, et le *ressort* ou *pagus* d'une seigneurie dont le chef, *castellanus*, demeurait dans un château, *castrum*, duquel il avait la garde, était appelé *pagus castellania*, d'où est venu le nom de châtellenie (*castellani districtus*), ou chef-lieu principal de plusieurs châtellenies.

Nous pouvons aussi dire, ici, pour rendre plus compréhensibles certains passages de la suite de ce travail, que les bénéficiers qui suivaient hiérarchiquement les comtes héréditaires, chefs suzerains du *pagus major*, étaient leurs *vicaires* ou *avoués*, *vice-comites*, (2) qui gouvernèrent avec droits de justice les divers districts du comté (3), connus dans les lois et chartres sous les noms de *vicomté*, de *châtellenie* et *ambacht* (*pagus mediocris*). Ceux qui étaient sous eux avaient des fonctions de même nature, mais moins étendues et pour les subdivisions de la vicairie : Ce furent surtout certains *seigneurs-châtelains*. Après eux il y avait des seigneurs fonciers d'un ordre plus secondaire dont les justices dépendaient de la châtellenie, de l'administration des *châtelains* ou *vicaires*, par conséquent ceux-ci jouissaient dès le XI^e siècle du droit de *maison-forte* (juridiction annexée à un château (4) avec ses dépendances) et de supériorité sur d'autres justices, selon Ferrière (5). Bourbourg et Cassel avaient leurs châte-

(1) Selon la loi : « *Ut familiæ recte vivant* . »

(2) Les chatelains s'appelèrent plus tard vicomtes, (vice-comites) ou Burg-graves.

(3) Œuvres de J. J. Repsaet, page 346. T. IV. — De là les dénominations de *vicaires* et *vicomtés*. Tout justicier portait au moyen-âge le titre de *græf* ou *comes*. — Charlemagne les avait créés à l'imitation des Romains.

(4) Château : *Castel*, *forteresse*, (*quastel* en langue celtique) *castrum*, *castellum* (*municipium*) des Romains, d'où est venu le nom de *Cassel*.

(5) Dictionnaire de droit, verbo : *Châtelains*.

lains ; Banduin IV, sixième comte de Flandre institua aussi un gouverneur châtelain à Bergues où il avait fait bâtir un château.

Nous devons avancer, toutefois, d'après des auteurs très-compétents, que l'administration de la ville et celle de la châtellenie ou vicomté, quoique portant le nom de la ville, n'avaient rien de commun et étaient très-distincts. Raepsat dit que le burgraviat ou vicomté de la ville ne doit pas être confondu avec le ressort du *pagus* (pays et divison territoriale ⁽¹⁾ du même nom). Il en était de même des *pagus* secondaires qui avaient leur administration propre pour certaines affaires d'économie, de comptabilité ou purement locales.

A *Cassel*, *Bourbourg*, *Bailleul*, *Bergus*, qui étaient des chefs-lieux de châtellenie, il y avait la *Burg-gravie*, composée d'un bailli (*burg grave*) et d'échevins, souvent au nombre de douze, qui était indépendante des *droits seigneuriaux* ou *suzerains*, c'est-à-dire de la justice châtelaine et de l'administration supérieure, et elle pouvait exercer tous les jours sa justice. (*Dagelijks gerecht*).

Les *châtellenies* quant à leur origine et définition, n'ont pas toujours été bien expliquées : Les écrivains et les antiquaires sont loin de s'entendre à cet égard. Nous ne pouvons mieux faire, pour éclairer la question, que de citer ici un passage d'un savant auteur qui est le meilleur guide dans les explications des droits civils de nos contrées, il dit ⁽²⁾ : « Il me semble qu'envisagées sous le rapport de l'*intérêt privé*, les châtellenies ont consisté originellement (comme celles qui ont depuis le moins décliné de leur origine consistaient) en une confédération de Seigneurs de villages d'un certain cercle, dans l'intérêt d'une défense et administration commune des intérêts généraux de la confédération ou association ; et que, envisagées sous celui de l'*intérêt public*, elles ont été instituées pour former dans l'ordre de la graduation des pouvoirs administratifs d'un comté ou province, une administration intermédiaire entre celles des

(1) *Landen*, synonyme de *pagus* en latin de moyen-âge. De là, par extension, le nom de T'lands huys donné à l'hôtel de la cour de Cassel, etc.

(2) Tome IV, page 399 — Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits des Belges et Gaulois, dans les œuvres complètes de J. Raepsaet — 1839.

» comtés ou états provinciaux et celles des villages ou seigneuries particulières. »

Apud Belgas (ui apud Gallos ac Germanos) pleraque oppida illustriora, suos castellanos habuerunt, quos Franci hodie vice comites (Vicomtes). Germani Burgravios (Borchgraven) nuncupant, hi vice comitum oppidis præerant publicorum carcerum curam gerébant et sua tribualia ad jus dicendum habebant (Miræus. T. I. p. 56).

Une châtellenie en Flandre comprenait le ressort de tous les chefs-colègues du plat pays ou campagne (land) ⁽¹⁾, composés, eux-mêmes, surtout des principaux seigneurs des terres à clocher et de députés. Ce fut ainsi, sauf certaines modifications, jusqu'au moment où la révolution française vint supprimer les châtellenies et abolit le régime féodal par la loi du 4 août 1789.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette question qui n'intéresse que secondairement le programme que nous nous sommes imposé cette fois, le présent aperçu n'étant que pour donner une idée de ce que l'on doit entendre par les mots *seigneurs, châtelains, châtellenie et juridictions seigneuriales*. Tout cela a beaucoup varié selon les temps; des ouvrages spéciaux ont été consacrés à ces questions intéressantes du moyen âge, et nous-mêmes avons déjà traité sommairement ce sujet à propos de la châtellenie (casselrye) et de l'ambacht ou métier de Cassel ⁽²⁾ et à propos du partage de Flandre de 1320 ⁽³⁾.

(1) Nous voyons, après le moyen-âge, la seigneurie de Dunkerque et celles voisines dépendre de la châtellenie de Bergues, puis, celle plus grande de Cassel avait des justices royales secondaires, 8 vierschieren et des seigneuries rurales au nombre de plus de 300.

(2) Un *ambacht* (mot dérivé du teutonique) ne doit pas être confondu avec la châtellenie qui consistait dans le ressort d'une généralité; — l'ambacht n'en était qu'une partie, selon Raepsaet.

Ambacht est officium, præfecturæ jurisdictio civitatis (Ducange, Gloss.)

Justitia temporalis sive advocatia quod est ambacht — dip. de 1291, du Comte Théodore de Hollande.

(3) Voir notre *discours historique sur Cassel*, lu au congrès archéologique de France, séance de Cassel, en 1860, page 45 et suivantes, et notre *Cassel héraldique* de 1862, puis l'apanage de *Robert de Cassel*, mémoire publié par nous en 1864, avec de nombreuses pièces justificatives.

CHATELAINS ET GOUVERNEURS.

Il est prouvé, par des chartres et monuments, que vers le milieu du XI^e siècle il y avait déjà des châtelainies et une confédération libre et volontaire de seigneurs plus ou moins nombreux qui, tout en conservant leur mouvance particulière, se liguèrent pour une défense commune et des intérêts généraux sous l'autorité de ces châtelains qui devinrent ainsi leurs chefs naturels; — les seigneurs châtelains du *West-quartier* de Flandre furent dans ce cas. L'entretien de leur maison était assuré pour les redevances annuelles que leur payaient aussi les habitants de la châtelainie, consistant notamment en grains et pailles, etc. ⁽¹⁾

Faisons remarquer que certains grands seigneurs comme Robert de Flandre, dit de Cassel, Yolant, sa fille et leurs descendants, les ducs de Bar, au XIV et XV^e siècles, n'exerçaient pas toujours la justice par eux-mêmes dans leurs châtelainies héréditaires de la West-Flandre, mais souvent ils déléguaient certains de leurs hommes de confiance et de capacité, qui, fondés de pouvoirs, les représentaient dans leurs droits et justices seigneuriales à titres de châtelains ou gouverneurs, nous avons des preuves que bien avant eux semblables choses se pratiquaient pour la châtelainie de Cassel et d'autres contigües.

L'office de châtelain exigeait une certaine représentation et une puissance relative chez ceux qui en étaient revêtus; aussi ces fonctionnaires avaient-ils des propriétés importantes qui constituaient le *fief de châtelain* et qui pour la plupart du temps, relevaient de la cour féodale qui appartenait au comte dans l'étendue de la châtelainie. C'est ainsi que le fief du châtelain ou vicomte de Bergues relevait de la cour féodale du *perron* de *Bergues*, que celui du châtelain de Furnes relevait du *Bourg* de *Furnes*, que celui du châtelain ou vicomte d'Ypres relevait de la *Salle d'Ypres*, que le fief du châtelain de Cassel relevait de la noble cour de ce lieu, après l'acquisition qui fut faite de cette châtelainie par Jeanne, comtesse de Flandre, au commencement du XIII^e siècle.

Galland dit que le titre de châtelain ne signifiait pas toujours et en tout

(1) M. L. Cousin, notice sur le château de Tingry.

temps que l'on fût seigneur de la chatellenie ⁽¹⁾ ; il y a plus, c'est que certains châtelains étaient préposés par les comtes au gouvernement des châteaux et de leurs dépendances ⁽²⁾. D'abord le *castellani miles* ou *custos castri* fut révocable. Les gouverneurs de cette catégorie (*præfecti*) avaient plusieurs missions à remplir, ils devaient aussi faire tête à l'ennemi et veiller à la sûreté des voyageurs ⁽³⁾ etc., mais leurs fonctions se modifièrent sensiblement vers 1240, époque de la création définitive de l'échevinage qui vit en même temps s'étendre encore les territoires judiciaires des chatellenies. Nous pouvons dire aussi qu'il y avait déjà des gouverneurs de la ville et du château fortifié de Cassel, avec leurs dépendances, sous Bau-
duin de Mons et sous Robert le Frison, son frère, comtes de Flandre, et que ceux-ci étaient distincts des seigneurs proprement dits de ce territoire ⁽⁴⁾, à l'inverse des seigneurs du pays ou de la chatellenie de Bourbourg, par exemple, qui étaient en même temps châtelains. Ceux-ci par conséquent, jouirent pendant quelque temps d'un titre mixte.

Nous voyons du temps des premiers seigneurs connus de Cassel au XI^e siècle les *Bette* ou *Beth*, puis les premiers *de Harnes-Boulers* du siècle suivant, des châtelains justiciers ou gouverneurs (*præfecti*) dont les noms ont été conservés. Ainsi en 1077, six années après la bataille gagnée au bas de sa montagne par Robert le Frison, et lorsque Cunégonde, fille d'un chef de l'armée du prétendant, était devenue la femme d'un Michel

(1) Mémoires de Geland, page 174.

(2) Ducange dit : « *Castellanus custos castri seu qui ratione feudi, castro domini præfectus est.* »

(3) C'est en faisant allusion à cette mission de garde et de protection que l'on a dit pour Cassel, à propos de l'épée et des deux clefs de ses armes :

« Rassure avec ces clefs les vallées de la Flandre,

« Repousse avec l'épée l'invasion des méchants. »

(Voir notre Cassel héraldique, page 12.)

— *Casletum præcipuum munimen, ac propugnaculum Flandriæ fuit, contra provinciæ hostes.* (Sanderus.)

(4) Le territoire de la chatellenie urbaine de Cassel était alors déjà assez exactement circonscrit, quoique moins vaste que dans la suite. Il appartenait à la partie méridionale du canton de l'Yser (*Ysericus pagus*) avec Bailleul, c'est-à-dire la rive droite de cette petite rivière.

de Harnes, un certain *Boniface*, , commandait le château de Cassel ⁽¹⁾, malgré les prérogatives de cette *dame*.

Lors de la première croisade (qui fut prêchée en 1095 par Pierre l'Hermitte sous Philippe I^{er}) un châtelain de Cassel, *Godefroy*¹, se distingua en 1095 au siège de Jérusalem avec Rodolphe, son fils ⁽²⁾ ainsi que certains autres, comme *Guilbodon de Fletre*, ces chevaliers y avaient accompagné Godefroy de Bouillon et le comte de Flandre, Robert II.

Dans le cartulaire de Saint-Waast d'Arras, f^o 397, un châtelain de Cassel est cité pour l'an 1115. A cette date Baudoin, comte de Flandre pose une charte servant de règlement pour la mouture que les boulangers d'Arras doivent à un *moulinier*. Ce document est scellé par un certain châtelain de Cassel dont le nom est en abrégé *ger* ou *ser castellanus casletensis*.

Nous voyons aussi un Godfride de Cassel ⁽³⁾ figurer dans une charte de 1123. Il est cité par Meyrus.

Vient ensuite *Guido de Steenvoorde* cité par *Sanderus* en tête de son énumération des *præfecti* ⁽⁴⁾ *urbis et ditionis* ⁽⁵⁾ *casletanæ*, c'est-à-dire comme gouverneur de Cassel. Ce curé, savant historien, le place en tête de sa liste incomplète de quelques-uns (*aliquot*) des ces personnages. Selon lui, ce *Guido* ⁽⁶⁾ remplissait déjà les fonctions de préfet ou gouverneur-

(1) Meyer, livre IV. —

(2) *Chronique van Vlaenderen*.

(3) Un fragment de plomb en lame a été trouvé dans une tombe découverte il y a vingt ans sur la terrasse du château de Cassel. On y lisait gravé, *grosso modo*, G... *Casletanus* — *Castelli Casleti Castellanus*. Cette inscription aurait-elle rapport à ce châtelain ?

(4) *Præfectus*, de *præficere*.

(5) *Ditio* — seigneurie, territoire, juridiction.

(6) Guido ou Guy d'Estenforde, seigneurie lez-Cassel (de Lisperoy) fut cité parmi les chevaliers qui assistèrent en 1106 à la dédicace de l'église d'Arronaise en Artois, c'est probablement encore de lui dont il est fait mention dans une charte, sous le nom de *Widon de Steinfort* en 1123 (Miræus) car *Guillelmus* et *Willelmus* sont synonymes. Si nous parlons de ces faits, c'est pour prouver que les châtelains ou gardiens de Cassel étaient choisis parmi les hommes les plus distingués du pays, et que leurs fonctions n'étaient pas sans importance.

châtelain de Cassel vers 1126, tandis que des de Harnes, descendus de Cunégonde de Beth, en étaient les seigneurs, sous le comte de Flandre, Charles le Bon.

Après ce Guido de Steenvorde, se trouve une première interruption, car le gouverneur de Cassel *Eustache*, qui, selon l'ordre chronologique, suit celui-ci, n'est cité qu'à partir de 1234; il y a donc près d'un siècle d'intervalle entre l'un et l'autre.

Faut-il supposer, à cause de cette lacune dans la liste de la *Flandria illustrata* (verbo Cassel) que certains de Harnes, seigneurs du lieu, gouvernèrent alors par eux-mêmes et pendant un certain temps, cette châtelenné Casseloise? Cela est assez probable, surtout si Michel II, dit fils aîné de Michel de Harnes précité, et lui succédant en 1133, a voulu se désigner comme châtelain en signant *Micaël Casletensis*, dans un acte de 1142 dont il sera fait mention plus tard.

Du reste, on ne trouve pas de noms de gouverneurs proprement dits de Cassel durant la vie d'autres de Harnes héritiers de la contrée seigneuriale de Cassel que M. Demarquette a signalés, tels que Michel Junior, dit fils cadet de Michel de Harnes I^{er} et qui fut le Seigneur de Cassel à partir de 1151.

Il y a néanmoins un acte de 1196, fait du temps de Michel de Harnes et de Boulers I^{er} où il est fait mention d'un châtelain de Cassel, acte qui fut confirmé d'accord avec ce personnage (1). Nous le citons plus loin à l'article du Seigneur de Cassel, Michel IV, mais pour ce qui regarde les suivants de Harnes, les archives par nous consultées restent muettes sur cette question des châtelains existant alors, c'est-à-dire du temps du seigneur Philippe de Harnes, sa femme Alide, tutrice et Gilles de Transégnies son second mari; on ne trouve aucune trace durant leur gestion.

Ce n'est que quatre années après la mort du connétable Seigneur de Cassel, Michel V, c'est-à-dire en 1234 que reparaissent les châtelains ou gouverneurs de Cassel, c'est-à-dire pendant la possession de *Cassel* par

(1) Ce châtelain était sans doute celui nommé *Henri* de Cassel; il fut témoin à la confirmation que fit Bauduin, châtelain de Bourbourg de la donation de 50 mesures de terre de feu son père à l'hôpital de Saint-Nicolas, près Bourbourg. Cette charte est de 1178, 10 des kalendes de may (22 avril). — Inv. de la ch. des comptes de Lille. T. 1, page 140.

la comtesse Jeanne. Alors se montre *Eustache* cité par Sanderus, et que nous avons mentionné plus haut après Guido de Stenvord, gouverneur au commencement du XII^e siècle; peut-être que ce de Harnes-Boulers, dernier Seigneur de Cassel de ce nom, garda quelque temps le titre et les fonctions administratives de gouverneur de Cassel, du consentement de la comtesse dont il était le conseiller affectionné, on sait qu'elle avait acquis de lui en 1218 les droits de cette seigneurie.

Parmi les gouverneurs de Cassel, du temps de Jeanne de Constantinople et de Marguerite, sa sœur et son héritière, ainsi que sous les comtes suivants, nous mentionnerons avec certitude *Philippe de Hondelghem* en 1256 et Gérard de Caestre en 1261, d'après la liste des *præfecti casleti* de Sanderus. ⁽¹⁾

Les comtes de Flandre Guy et Robert de Béthune son fils, possesseurs successifs par héritage de la Seigneurie de Cassel, avaient aussi des gouverneurs châtelains sous leurs ordres immédiats, tels que pour Cassel, *Henry* ou *Thierry de la Haye* à l'année 1284 et suivantes et à partir de 1295 *Engerran Despierres*.

Enfin sous Robert de Cassel, fils puiné du comte Robert de Béthune, qui reçut en 1320, comme apanage, la châtellenie de Cassel et celles environnantes du West-quartier de Flandre ⁽²⁾, il y eut des gouverneurs de Cassel comme sous sa femme, Jeanne de Bretagne et leurs descendants, la comtesse Yoland, puis les ducs issus de l'union de cette dernière dame de Cassel avec Henri IV, comte de Bar. Ces princes de la maison de Bar, nous l'avons déjà démontré, furent aussi, à leur tour, Seigneurs de Cassel et des châtellenies voisines aux XIV et XV^e siècles. Ces anciens seigneurs, grands feudataires de Cassel, étaient renommés par leur puissance et les richesses dont ils jouissaient.

(1) Ce Gérard de Caestre figure comme *bailli de Cassel* en 1261, dans une confirmation de lettres par la comtesse Marguerite où il fut témoin (inv. de la ch. des comptes de Lille). — Sanderus a-t-il confondu, dans sa liste, les baillis de la commune avec les gouverneurs, ce serait une erreur, car ceux-là avaient des fonctions distinctes de celles des gouverneurs, depuis leur création en 1127, par Louis-le-Gros; ils avaient le droit d'établir des beffrois, de sonner les cloches pour s'assembler; ils avaient aussi un scel particulier pour leurs actes.

(2) Voir notre mémoire sur l'*Apanage de Robert de Cassel*, publié en 1864.

Le dénombrement de leurs charges et domaines fut servi particulièrement en 1397, sous le comte Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, par Robert, duc de Bar, Seigneur de Cassel, fils d'Yoland de Flandre.

Les gouverneurs de Cassel et de sa châtellenie furent, durant ce temps, *Hugues de Halewyn* 1349. — *Pierre de Nieppe* 1353. — *Jean de Créqui* 1366. — *Jacques Lavat* 1399. — *Colard de la Clyte* 1429. — Pendant l'existence des seigneurs et dames de la maison de Bar surtout, souvent éloignés des contrées flamandes, les gouverneurs susdits comme leurs représentants et les exécuteurs de leurs volontés y font des actes de souveraineté, tels que des nominations de baillis et de receveurs, des confirmations d'actes royaux, comme nous le prouverons par des pièces de cartulaires et des documents concernant, par exemple, Jeanne femme de Robert de Cassel et leur fille, la comtesse Yoland, qui fut dame de ces lieux pendant près d'un demi siècle.

Ces gouverneurs châtelains étaient aussi chargés du maintien des règlements généraux, de la conservation et de la surveillances des domaines seigneuriaux et de la perception des impôts de tonlien et autres.

Les Seigneurs des châtellenies du West-quartier de l'apanage de Robert de Cassel, issus de la maison de Bar, résidaient rarement dans leurs manoirs de Flandre, et lorsque, à d'assez longs intervalles, ils les visitaient, c'était un événement autant qu'une solennité aux siècles XIV et XV^e susdits. On se mettait en frais de réjouissances pour les recevoir. Les fêtes qui se donnaient alors ont été soigneusement décrites pour Dunkerque en particulier, aussi propriété seigneuriale des descendants de la famille de Bar ⁽¹⁾.

A Cassel, ville souvent ruinée par les guerres et les pillages, il n'y avait pas cependant alors tant de somptuosité, on se contentait, ce jour-là, d'une réception officielle avec peu de dépense ⁽²⁾ contrairement à ce

(1) Voir les travaux historiques sur les seigneurs de Dunkerque, par MM. V. Derode et J. Carlier. — On sait que cette seigneurie a été un certain temps dépendante de la châtellenie de Bergues pour ce qui regardait la justice, etc.

(2) Extrait des privilèges pour Cassel, prouvant ce qui vient d'être dit : « Nous Yolente de Flandre, comtesse de Bar, dame de Cassel, etc., faisons « savoir à tous comme nos bonnes gens, bourgeois et habitants de notre ville « de Cassel se soient venus par devers nous et nous suppliant montré, par plu-

qui se pratiquait dans les chefs-lieux des seigneuries voisines plus prospères.

Le châtelain , le bailli , les échevins , les conseillers , etc. , allaient au devant de leur seigneur ou dame auxquels ils offraient les clefs de la cité un genou en terre ; le vin d'honneur était donné en présent , et quelquefois des repas terminaient ces cérémonies. Mais ce qu'il importe surtout de dire ici , pour corroborer ce qui a été avancé au sujet des châtelains ou gouverneurs distincts de Cassel c'est que ceux-ci avec les autres magistrats engageaient leur foi à leur prince ou seigneur ou à leur dame , le peuple assemblé sur la place levait aussi la main au signal qui lui était donné , et le seigneur à son tour jurait de maintenir les *privileges , franchises , libertés , keures* ⁽¹⁾ *statuts , bonnes coutumes et usages de ses sujets*.

Après ces gouverneurs sous les ducs de Bar viennent les *præfeti Casseli* à partir du moment où Philippe le Bon , comte de Flandre , acquit la châtellenie de Cassel du duc de Bar , *René* d'Anjou , roi de Sicile et de Jérusalem , qui lui céda cette seigneurie pour sa rançon ; tel fut le gouverneur *Judocus du Bois* en 1441.

En 1456 le duc Philippe délégua à son fils Charles , comte de Charolais (depuis Charles le Téméraire , duc de Bourgogne) le régime et le gouvernement de la seigneurie de Cassel , appelée aussi *vicomté* ⁽²⁾ avec appartenances et dépendances. (Lettres datées de Bruxelles conservées aux archives du Nord).

Alors comme avant , à certaines époques , lorsque Cassel fortifié était sur la défensive et dans l'attente d'attaques d'ennemis , les gouverneurs

• sieurs fois qu'ils ne nous pouvaient honorablement recevoir quand nous venions en notre dite ville ny faire par devers nous ce que bonnes gens et sujets font et doivent faire à leur seigneur et dame , nous avons voulu , consenti , octroyé , etc.

• Fait en notre castel de Nieppe , l'an de grâce 1378 , 6 août •.

(Voir aussi notre topographie de Cassel , 1828 , pour d'autres détails regardant ces questions.)

(1) *Keure* , droit deélection. — *Keurlieden* , bourgeois , électeurs pour les échevins.

(2) Les armes de cette vicomté étaient d'or , avec une épée de sable que l'on voit placée , plus tard , entre les deux clefs de sable du blason primitif de la ville.

étaient chargés de l'administration militaire ; ils gardaient la ville et son château fort qui la dominait au nord, ils étaient sous les ordres immédiats des suzerains de Flandre avec des droits temporaires exceptionnels au lieu d'être des préposés ou intendants souvent purement civils des Seigneurs antérieurs.

Quand toutes les Flandres passèrent à la maison d'Autriche, (après la mort funeste de Charles le Téméraire défait près de Nancy en 1477), par le mariage de Marie de Bourgogne, fille unique du comte Charles avec l'archiduc Maximilien, il y eut au nom de ces nouveaux souverains d'autres gouverneurs de Cassel dont la châtellenie était devenue encore plus vaste. Sanderus en a conservé en partie le souvenir, comme de ceux qui occupèrent cette charge sous les rois d'Espagne, les descendants de Maximilien et de Marie, tels que Philippe I^{er}, Charles-Quint, Philippe II. Du temps de ce dernier roi, sa fille Claire-Eugénie, infante, mariée à Albert, archiduc d'Autriche, gouvernant les Pays-Bas comme représentants de l'Espagne, nous voyons d'autres de ces fonctionnaires pour Cassel dont les noms sont cités dans la *Flandria illustrata* à côté de ceux qui après en furent gouverneurs sous Philippe IV et Charles II.

Nous aurons soins à notre tour de faire connaître chronologiquement dans un prochain travail, ceux de ces fondés de pouvoirs et des grands baillis ⁽¹⁾, surtout à partir du traité de paix de Nimègue de 1678, attribuant définitivement à la France cette contrée flamande.

Les hauts fonctionnaires qui eurent pour mission la justice au chef-lieu de la châtellenie de Cassel à dater de la deuxième moitié du XVII^e siècle, sont nombreux et aussi d'illustres maisons, de familles marquantes et anciennes encore la plupart connues dans le pays de West-Flandre, tels sont les de *Stavele*, de *Sainte-Aldegonde*, de *Briarde*, de *Horne*, grands baillis héréditaires, les d'*Ysenghem*, d'*Ennetières*, de la *Motte*, de *Weinacourt* ou *Vignacourt*, etc.

Nous nous arrêtons là dans ces considérations secondaires, notre but pour le moment, étant seulement de prouver ici la différence qu'il y avait entre certains châtelains gouverneurs et hauts justiciers et des seigneurs

(1) Ou hauts-baillis héréditaires. — On sait qu'ils remplaçaient les seigneurs après leur extinction ; c'étaient aussi des gouverneurs.

proprement dits des siècles antérieurs, tels que par exemple les XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e surtout, dont nous allons nous occuper exclusivement à présent.

Ajoutons toutefois que la cour de Cassel avec ses justices fut maintenue sauf certaines modifications, même après le dernier démembrement de la ville et presque jusqu'à la révolution française, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'extinction complète du régime féodal. On sait qu'en 1702 une ordonnance de Louis XIV réunit l'administration de la ville de Cassel à celle de sa châtellenie judiciaire (1), c'est-à-dire à sa noble cour, et alors ses gouverneurs ou grands baillis furent investis de plus grands pouvoirs. La châtellenie de Cassel était alors arrivée à son apogée, tant pour son étendue que pour ses droits judiciaires.

Il en sera parlé ultérieurement afin que pour l'histoire de Cassel, (notre pays natal bien aimé), encore si obscure, il y a moins d'un demi siècle, il ne reste plus que peu de lacunes essentielles à remplir.

(1) La châtellenie de Cassel était alors arrivée à son apogée tant par son étendue que par ses droits judiciaires.

PRECIS HISTORIQUE

SUR LES SEIGNEURS ET DAMES DE CASSEL,

DES MAISONS DE BETH, DE HARNES, DE BOULERS ET DE FLANDRE.

Les premiers Seigneurs de Cassel se montrent dès la deuxième moitié du XI siècle, mais il n'est pas prouvé qu'il n'y en eut pas antérieurement à cette époque.

Nous rencontrons des traces de ces personnages à partir de l'époque vers laquelle eut lieu la bataille de Cassel ⁽¹⁾ gagné en 1071 par Robert le Frison, frère du comte de Flandre Bauduin VI dit de Mons, sur son neveu le jeune Arnould, qui y fut aidé par Philippe I^{er} ⁽²⁾.

Avant de nous occuper de ces Seigneurs, disons qu'à la mort d'Arnould III, tué à cette bataille, le comté de Flandre fut dévolu à Robert vainqueur. Après son avènement, ce nouveau comte montra une sollicitude spéciale pour Cassel qu'il aima à habiter parfois ⁽³⁾ comme d'autres comtes qui y ont tenu leur demeure ⁽⁴⁾; il en fit fortifier mieux le château (*castel*), sur la terrasse duquel il fonda en 1076 une église collégiale dédiée à Saint-Pierre, avec chapitre richement doté en 1083. Robert le Frison élut sa sépulture

(1) Nous publierons aussi un travail spécial sur cette bataille, la première des trois les plus remarquables du val de Cassel, un mémoire pour celle de 1677 venant d'être édité par nous, lors de l'érection de son monument commémoratif.

(2) Ce roi avait eu pour tuteur, dès l'âge de 7 ans, l'aïeul d'Arnould, comte légitime de Flandre, c'est-à-dire, Bauduin de Lille, qui fut régent de France pendant la minorité de Philippe, et à partir de 1060.

(3) Il aimait à s'y exercer aux langues *française, flamengue et latine*, selon Ouderghest; le pape Urbain II, lui écrivit en 1092 : *le seigneur t'a doué de la science des lettres*.

(4) Ainsi que le dit Philippe-le-Bon dans ses lettres datées de Lez-Gravelines, le 25 juin 1436, qui sont reproduites, d'après des archives de Cassel, dans notre *topographie de Cassel*, page 38.

à Cassel (1). Il fut inhumé plus tard dans la crypte de cette collégiale, et son tombeau y était remarquable; nous avons déjà parlé ailleurs de tous ces faits.

Ajoutons que ce même comte Robert avait fait bâtir dans la châtelainie de Cassel le château fortifié de la Motte au bois de Nieppe (arx ampla et vallida) pour défendre le pays contre les entreprises de l'Artois (il y habita quelque temps aussi), de sorte que cette châtelainie, quoique alors moins étendue que plus tard, n'était pas sans importance; elle était la sentinelle avancée de la contrée.

Parlons de ses premiers possesseurs seigneuriaux.

MAISON DE BETH ou BETTE.

CUNÉGONDE DE BETH, première dame de Cassel.

Soit que Robert le Frison ait voulu donner une singulière marque de bienveillant souvenir et de protection à la fille de son général Beth, soit que celui-ci fût déjà investi de la qualité de seigneur de Cassel, avant la bataille de 1071, nous voyons d'après certains documents qu'une Cunégonde de Bette ou Beth était dame châtelaine de Cassel et son *avouée* (2), peu après ce combat, où son père fut tué étant un chef de l'armée de Robert de Flandre victorieux dans ce mémorable fait d'armes qui donna la souveraineté du comté à toute sa postérité. Le père de la dame Cunégonde se nommait *Robert* d'après certains écrits, d'autres disent, plus vraisemblablement, peut-être, qu'il s'appelait *Gérolde* ou *Gérolff* (3).

(1) Même lettre à consulter. (Voir note 4 de la précédente page).

(2) *Avouée*. Chastelaine est et avouée
Du Chastel et de la contrée.

(3) *Gérolde de Bette*, manuscrit 19404 de la bibliothèque royale de Belgique et autres documents; ou bien *Gérolff de Bette*, général du comte Robert-le-Frison. — Grand dictionnaire de la noblesse, Paris, 1771. — Une charte du roi Philippe de 1070, représente le *signum Roberti de Castello*, selon Félibien, t. III, page 51.

Mais, ne s'agit-il pas là d'un autre personnage? Il est possible que ceux qui l'appellent Robert, l'aient confondu avec *Robert de Cassel*, fils puiné du comte Robert de Béthune, seigneur de Cassel et des châtelainies voisines au XIV^e siècle, puisque, par erreur, on a bien pris son blason pour celui d'autres seigneurs de Cassel du XII^e siècle.

En fait de particularités concernant la maison primitive de Beth , on ne sait que peu de choses , même regardant cette *première dame* connue de Cassel. Tout ce que nous pouvons dire c'est que cette famille, très-ancienne dans la Flandre-Occidentale , a sa place dans la plupart des recueils héraldiques et dans les ouvrages historiques de la Flandre d'autrefois (1). Philippe de l'Espinoy en parle assez longuement dans ses *antiquités et noblesse de ce pays*. Cette famille tenait à l'illustre et antique maison de Saint-Omer.

Plus tard les Beth furent des magistrats renommés de la ville de Gand, et , à diverses époques, eschevins des premiers Bancqz de la Kéure créée et établie en 1307, tels que Jacques Beth, puis Guillaume et Simon au XVI siècle; on cite aussi comme parchons ou eschevins du deuxième Bancq, Guillaume Bette en 1312 ; Gérolf en 1356 ; Jacques en 1360 ; Gérolff en 1361. La maison de Bette issue probablement de celle de Cassel , a donc continué de vivre bien après le XI^e siècle , ses descendants se montrent même encore au XVII^e. Ainsi Ambroise Bette , Marquis de Lede au pays d'Alost , premier gentilhomme de la chambre de Jean d'Autriche , gouverneur des Pays-Bas , sa fille, Honorée, Marie de Bette , fut seconde femme du comte de Vanquen en 1684 , qui était commissaire auren ouvellement des lois de Flandre (père Anselme).

Adrien de Bette, seigneur de Lede eut sa terre érigée en baronnie par l'archiduc Albert , époux de l'infante Isabelle.

Le blason et la bannière des Beth ont de tout temps été potencés (2), c'est-à-dire armoyés *d'azur à trois potences d'or, deux en chef et une en pointe* (pl. 1, fig. 1, 2 et 4), désignant, selon de l'Espinoy

(1) A la Bibliothèque royale de Bruxelles dans la collection manuscrite , au XI^e volume , n^o 210 , 777^a, il y a plusieurs articles très-longes sur la famille de Bette ; à la même bibliothèque royale et dans celle de Gand , il y a aussi des articles sur cette maison avec description de ses armoiries. — Voir manuscrit 19,464.

(2) *Potencé* se dit des pièces terminées en potence ou T, selon le Père Ménes-trier. — Le nombre des potences sur un blason ne signifie rien , quant au degré de noblesse des familles qui portent de ces armes. Il n'en est pas de même du nombre de potences ou gibets qu'un seigneur a le droit de posséder sur ses domaines.

(page 368) *d'estre les potences et sustentacles ou poteaux. (Appuis) de leur prince et de la commune de la ville.*

A leur *casque de chevalier* ⁽¹⁾, se voyait au-dessus du bourrelet ou tortille, une toque de juge supportant une tête de lion d'or avec sa crinière; au-dessous il y avait les trois T ou potences garnissant le pourtour de la toque. (Pl. 1, fig. 1 et 3).

Disons aussi comme particularité concernant la maison de Bette, issue de celle de Saint-Omer, branche principale, que Messire Denys de Morbecke né de cette dernière, eut l'honneur, de prendre prisonnier à la bataille de Poitiers, Jean de Valois, roi de France dit le Bon, fils de Philippe VI, qui battit les flamands à Mont-Cassel en 1328, pour lequel service la terre et seigneurie de Morbecke fut érigée en comté en 1614 (blason d'azur à la face d'or).

Plusieurs d'entre les Bette, hommes riches et puissants par leurs vertus, noblesse, sagesse et bons services ont été élevés à l'honorable dignité de l'Ordre de la Chevalerie, et parmi les dix-neuf damoiseaux jouteurs qui *vindrent* à la fête de l'Epinette de Lille en 1438, en grand pompe et triomphe, par bateau, étoit Jacques de Beth sieur de Welte, puis plus tard Pierre de Beth (mieux *Bette* dit de l'Espinoy) ⁽²⁾.

Lucien de Rosny dans ses *recherches* des nobles *Rois de l'Epinette* ⁽³⁾, au tournoi de la capitale de la Flandre Française ⁽⁴⁾ dit : « Vindrent aux festes de l'Epinette par le commandement des comtes de Flandre (Ducs de Bourgogne) avecq bannières et estandards

(1) Les casques des chevaliers héréditaires étaient *tarés*, c'est-à-dire de profil. — Le casque des Beth était d'argent sans grille, ou bien, il montrait trois à cinq grilles suivant le degré de noblesse de ces gentilshommes. (Pl. 1, fig. 1 et 3).

(2) Robert de Flandre dit de Cassel y fut aussi comme *joueur*. — Il était au nombre des quatorze chevaliers qui vinrent en un temps par ordre des comtes-ducs, est il dit, mais ceci paraît un anachronisme.

(3) Ouvrage manuscrit du XVII^e siècle à la bibliothèque communale de Lille (Veprecularia).

(4) Fête établie par Saint-Louis en 1246.

en noble arroy (1) avecq grande mélodie d'instruments, violons, haulbois, clarons et trompettes. »

Le frontispice du manuscrit porte : *Vivit post funera virtus*

MAISON DE HARNES.

MICHEL DE HARNES I^{er}, comme seigneur de Cassel.

Cunégonde de Beth, dame de Cassel, à la fin du XI^e siècle, eut pour époux un *Michel Harnes* (Arne ou de Harne, Harnis), (2) que nous appellerons Michel premier, comme seigneur de Cassel, ou selon de Reiffenberg comme premier connétable de Flandre de sa maison : il est désigné par Rennebourg.

Disons que certains auteurs paraissent avoir des doutes sur l'identité de ce personnage dont il sera peu parlé; du reste nous ne trouvons pas de détails positifs sur ce Michel aux descendants duquel la seigneurie de Cassel appartient près de 150 ans.

Nous savons seulement que le fisc royal de Harnes, avec ses dépendances était situé au pays d'Escrébieux, dans les environs de Douai. L'ancien baillage de Lens, aux frontières orientales de l'Artois, faisait partie du *pagus scirbii* où il y avait des marais, de grandes rivières et d'immenses pêcheries.

La famille ou maison de Harnes, à diverses époques indifféremment appelée de *Wingles*, de *Wavrin*, issue de la famille de *Ninove* et plus tard unie à celle de *Boulers* ou *Boulaer*, ne peut nous intéresser, à cause de la seigneurie de Cassel, qu'à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, elle s'étendit par de nombreux embranchements (3). Leur blason était *d'argent à l'écusson de gueules* (pl. 1, fig. 7, 8 et 9) (de Rennebourg dit *d'or à l'écusson de gueules* (pl. 1,

(1) Train, équipage — désarroy, desordre.

(2) Les chroniqueurs varient pour l'orthographe de ce nom patronymique. Voir le précis historique sur la *Maison de Harnes*, de M. l'avocat de Marquette, de 1856, ouvrage couronné à Douai.

(3) Un de Harnes et sa descendance existèrent aussi dans Bergues, M. J. Carlier a sur leur seigneurie des renseignements précis depuis les titulaires primitifs de 1200 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. (Correspondance.)

fig. 5) ce qui le distinguerait de celui des Boulers). Nous laissons à M. Demarquette, historien érudit ⁽¹⁾, le soin de débrouiller encore tout ce qui reste d'obscur sur certains détails concernant cette famille, sur les connétables de ce nom et même sur les premiers de Harnes dont quelques personnes assez compétentes ont semblé douter, en ce qui concerne la primitive époque de la *seigneurie* et surtout de la connétablie de Cassel ⁽²⁾.

L'incertitude et le vague qui existent encore aujourd'hui jusqu'à certains points, sur les premiers seigneurs de Cassel, et sur l'origine de ceux de la maison de Harnes ainsi que de leurs dignités, ne doit pas étonner nos lecteurs, puisqu'il n'y a pas longtemps que ces questions ont commencé à être débrouillées et parce que les documents vraiment authentiques manquent.

C'est grâce aux recherches assidues et consciencieuses de l'auteur précité, et d'abord de M. le baron de Reiffenberg que le premier jour s'y est fait. Nous aurions été heureux d'ajouter que dans leurs travaux ces auteurs se sont trouvés tout-à-fait d'accord sur tous les points. Nous tâcherons de faire voir en quoi ils diffèrent dans les exposés sur des faits essentiels de cette histoire généalogique et sur leurs conséquences.

Commençons d'abord par donner ici copie d'une lettre à nous écrite par M. Demarquette en 1858; elle expose la cause des premières investigations si précieuses pour nous puisqu'elles nous donnent l'avantage de pouvoir traiter sommairement et en entier ce nouveau chapitre sur Cassel.

(1) Quant à la bannière attribuée par cet auteur aux sires de Harnes et blasonnée au *Lion de Flandre*, avec bordure engrêlée et componnée d'argent et de gueules, s'il n'est prouvé qu'elle représentait la *connétablie de Cassel* sous les Harnes, nous dirons de nouveau qu'elle n'a jamais été à eux, mais évidemment, comme armes, à Robert de Cassel à partir de 1320 à peu près.

Voir nos recherches historiques sur la *Bannière au lion dite de Cassel*. —

Mémoire lu à la Commission historique du Nord, en 1862.

(2) Il faut chercher plus haut qu'à l'époque où les de Harnes étaient chefs de la châtellenie de Cassel pour en connaître les premiers titulaires; il serait aussi nécessaire de recourir aux renseignements écrits de Rennebourg qu'on ne trouve du reste plus aux archives de Belgique.

Voici le contenu de cette missive obligeante :

« Vous m'conviez, mon très-cher docteur, à vous entretenir des
» châtelains de Cassel. Je me fais un point d'honneur d'essayer à
» vous satisfaire, à la condition cependant que je fasse ici une pe-
» tite digression qui me paraît indispensable. — Il y a déjà quel-
» ques années, qu'au sein d'une Société littéraire de Belgique,
» un savant exprimait dans un rapport sur les domaines de la célè-
» bre abbaye de Saint-Pierre de Gand, le doute qu'il professait à
» l'égard de la possibilité de reconstituer la chaîne historique des
» sires de Harnes, châtelains de Cassel. *Un fait unique, disait-*
» *il, prouve que la maison des Michel de Harnes a eu la seigneurie*
» *de Cassel, c'est le fameux échange fait en 1218 avec la comtesse*
» *Jeanne. Au delà on ne rencontre rien qui puisse indiquer comment*
» *cette seigneurie arrive en cette maison, et en deçà on trouve moins*
» *de satisfaction encore.* Ces paroles étaient une sorte de défi jeté
» à la face des hommes studieux, en même temps qu'elles préju-
» geaient leur impuissance en pareille matière.

» Plus tard M. le baron de Reiffenberg, qui faisait beaucoup
» dans ces sortes de spécialités et qui ne reculait pas devant une
» bravade aussi irrésistible, eut l'occasion de relever le gant à pro-
» pos de sa publication de la chronique annotée par lui, de Philippe
» de Mouskes (1). »

C'est donc là le point de départ pour les éclaircissements regar-
dant les premiers seigneurs de Cassel. En effet, aux pages 810 et
811 du second volume de cette chronique de p. de Mouskes, il y a
un fragment de la généalogie de la maison de Bette ou de Cassel
attribué à Rennebourg que le baron de Reiffenberg y a ajouté com-
me note. Un Michel de Harnes, d'après ce document aurait épousé
Cunégonde de Cassel, fille et héritière de Robert de Bette, tué à la
bataille de Cassel en 1072 (1071). — Par cette alliance, selon de

(1) La chronique rimée de cet évêque de Tournai au XIII^e siècle, dont le ma-
nuscrit complet se trouve à la Bibliothèque impériale, a été publiée avec notes et
appendices par le baron de Reiffenberg, à Bruxelles, en 1836. 2 vol. in-4^o.

Rennebourg, la seigneurie de Cassel serait passée ainsi que la *connétablie de Flandre*, en la maison de Harnes.

Il est reconnu par la note susdite que la maison de Bette ou Beth possédait la seigneurie de Cassel au XI^e siècle ; de Renneberg n'est d'ailleurs pas le seul qui ait avancé ce fait ; mais, d'après son dire, il paraîtrait que la connétablie de Flandre résidait alors dans la maison de Cassel. Cela nous semble douteux, car si le père de la dame Cunégonde avait été connétable, il n'aurait sans doute pas été général du côté de Robert le Frison, mais son devoir aurait été de suivre le parti de ses souverains légitimes, le jeune comte Arnould et Richilde sa mère. — Il est plutôt à supposer, dans le cas où les premiers seigneurs de Cassel eurent la connétablie de Flandre, que le titre de général du seigneur de Cassel était regardé provisoirement comme l'équivalent de celui de connétable, ou bien que Robert le Frison victorieux, par souvenir des services rendus par ce de Beth, aurait laissé l'office de cette dignité (retirée des mains de l'un de ses adversaires, après son avènement au comté), au gendre de ce dernier qui le transmet ensuite héréditairement à ses descendants. Nous voyons du reste l'auteur de l'histoire de la maison de Harnes résoudre cette question par la négative. Nous nous rangeons volontiers de son côté, en adoptant en même temps son classement motivé des seigneurs de Cassel et de l'alliance de ces de Harnes avec la maison de Cassel, et cela faute de plus positifs renseignements, car il n'y a pas d'autres moyens d'expliquer, pour ceux-ci, la possession de la seigneurie de Cassel.

Sans aller chercher au delà de la seconde moitié du XI^e siècle, que Gérolf ou Robert de Bette soit pour nous le point de départ des seigneurs de la châtellenie de Cassel, puisque d'ailleurs d'épaisses ténèbres entourent encore l'origine et l'antiquité de tout ce qui regarde ce sujet, antérieurement à l'époque susdite.

Nous ne pouvons rien dire d'exact concernant le premier seigneur supposé de Cassel, Robert ou Gérolf de Beth, et de celui qui le suivit, nos recherches sous ce rapport ont été vaines, et d'ailleurs le fragment de généalogie attribué à de Rennebourg, n'a pu être étudié

par nous ⁽¹⁾, mais du jour où l'on en exhumera l'original perdu, l'arrangement chronologique des seigneurs susdits deviendra incontestable.

Voici textuellement ce passage du baron de Reiffenberg dans son édition de la chronique de Philippe de Mouskes, annotée par lui.

« Mechtilde de Bette, fille de Gérolfe de Bette et de Hasaca, de » Saint-Omer, épousa vers 1120 Michel, sire de Harnes, seigneur » de la forteresse de la montagne de Cassel, selon le rapport de » Rennebourg en la description qu'il fait de ladite maison. Son père, » Michel de Harnes ⁽²⁾, avait épousé Cunégonde, fille héritière de » Robert de Cassel ⁽³⁾, connétable de Flandre, tué à la bataille de » Cassel de 1072 (1071). C'est ainsi que la seigneurie de Cassel et » la connétablie héréditaire de Flandre, passèrent dans la maison » de Harnes. Michel de Harnes, troisième de ce nom, mourut en » 1151, Michel IV l'an 1198. Celui-ci fut père de Philippe de Har- » nes qui épousa Adélaïde, fille de Nicolas de Boulers et d'Ida de » Rœulx. De ce mariage naquit Michel V, celui-là même qui ven- » dit sa châtellenie de Cassel ⁽⁴⁾. »

M. Demarquette ne partage pas toutes les idées qui paraissent admises dans ce fragment précieux, regardé comme le premier jalon planté dans l'histoire de la connétablie de Flandre, puisqu'il prétend que ce n'est que plus tard que les de Harnes absorbent la seigneurie de Cassel et la connétablie. Quant à la question regardant cette connétablie héréditaire de Flandre que de Rennebourg dit positivement avoir été transmise de la maison de Cassel en celle de Harnes,

(1) Après la mort de M. Reiffenberg, ce document généalogique (in-folio, vélin, mutilée avec armoiries) a dû rester déposé à la Bibliothèque de Belgique, dite de Bourgogne; cependant on n'a pas pu en retrouver les traces dans ce riche dépôt d'archives. Des recherches sérieuses ont été faites à cet effet par M. Marchal, conservateur, sans aucun résultat satisfaisant.

(2) Il n'est pas fait mention, dans cette note généalogique, du Michel de Harnes III, selon Demarquette, il y a donc plusieurs lacunes à y signaler, à cause de recherches récentes plus complètes.

(3) Ne pas confondre avec le vrai *Robert de Cassel* du XIV^e siècle.

(4) En 1218, à Jeanne, comtesse de Flandre.

comme résultat d'une alliance entre ces deux maisons peu après 1071, hérité selon lui déjà vivace à cette époque, M. Demarquette cherche à prouver le contraire; il ne pense pas que cette connétablie fût fixée dans la famille de Robert, seigneur ou châtelain de Cassel, père de Cunégonde. Les premiers connétables, dit-il, ont été les sires de Wavrin ⁽¹⁾ (de Wingle) ou de Ninove et de Boulers, et il faut d'autres preuves, selon lui, que celles de Rennebourg ou plutôt de M. Reiffenberg qui a modifié trois ou quatre fois son article ⁽²⁾. Cet auteur déclare que les recueils diplomatiques ne justifient pas cette doctrine; cependant il avoue qu'il est généralement admis parmi les historiens d'aujourd'hui que la connétablie chez les de Harnes a eu une durée sans interruption pendant qu'ils étaient seigneurs de Cassel, mais il n'en paraît fixer la date qu'à partir de 1089.... Cette question est-elle entièrement résolue? ⁽³⁾

Nous avons dit plus haut quelles étaient les fonctions et les prérogatives d'un connétable, *præstabularius*, sive comes stabuli, vel *constabularius*, *stabularius*, etc. Ce dignitaire devait au comte de Flandre, foi, hommage et soumission comme un officier palatin. Ses attributions étaient calquées sur celles de la connétablie du roi de France : depuis Robert de Jérusalem, surtout, ses fonctions étaient solidement définies.

Disons pour terminer ce fragment d'article, qu'on a signalé le sous-avoué Baudouin de Harnes en 1071, comme souche présumée de la famille. M. Demarquette cite aussi, d'après Carpentier, comme connu à la même époque un seigneur Druon ou Dreux de Harnes, et

(1) Le seigneur de *Wavrin* ou de *Wingles* fut institué connétable de Flandre par le comte Baudouin 1^{er}, vers 870.

Robert de Wavrin, seigneur de Lillers, se qualifie de *seneschal* de Flandre, par un titre de 1193 (De Lespinois, p. 72). Les Wavrin auraient-ils échangé plus tard leur connétablie contre la dignité de sénéchal qui était supérieure à celle-là ?

(2) Correspondance d'octobre 1858, de M. Demarquette.

(3) Selon P. de l'Espinoy, Gérard, seigneur de Ninove (qui avait épousé la fille du seigneur de Péteghem), prit la qualité de connétable au titre de l'érection du monastère dudit Ninove, l'an 1138, et la connétablie de Flandre parvint depuis, par alliance d'une fille, aux seigneurs de Boulers.

un Wautier du même nom, supçonné frère au précédent, mais il ne dit pas lequel fut à la fin du XI^e siècle, le premier seigneur de Cassel du nom de Harnes, peut-être que l'un ou l'autre des deux portait aussi le nom de Michel.

Il en est de même d'une lacune qui semble exister entre Michel I^{er}, mari de Cunégonde et celui qui est dit leur fils (1) que nous avons appelé Michel II, faute de meilleurs renseignements. Il y a là plus d'un demi siècle d'intervalle entre l'un seigneur et l'avènement de l'autre; on ne peut donc rigoureusement croire à une succession immédiate d'autant plus que le *junior*, Michel III, frère supposé du précédent et cité ainsi par M. Demarquette, ne fut seigneur de Cassel que près de 80 années après l'avènement supposé de Michel I^{er}, que l'on regarde généralement, mais à tort peut-être, comme son père. Pour aider à remplir cette lacune assez évidente, nous nous permettrons de faire, avec réserve toutefois, l'observation suivante :

Lorsque le comte Robert le Frison fonda le canonikat de *Watenes*, en 1093, entre autres témoins qui signèrent cet acte on voit figurer *Fromol de Cassel* (Fromoldo Casleto); *Gorlone* son frère, *Wine-mare* de Lens et beaucoup d'autres, *multisque aliis de optimatibus nostris*. (2)

- Les deux premiers ne pourraient-ils pas être fils de Michel de Harnes, mari de Cunégonde de Bette, et l'un d'eux n'aurait-il pas pu être un peu plus tard son successeur dans la seigneurie du Cassel? Si de Rennebourg a mentionné ces personnages dans sa rédac

(1) Voir pour cela ce que dit M. le baron de Reiffenberg, il le regarde aussi comme fils aîné du premier Michel.

(2) Aubert Lemire, aub. Mirei, op., t. II, p. 1141.

Obs. — Cet acte fut confirmé à Bruges, en pleine cour, à la prière de Jean, évêque de Téroouanne, par Robert-le-Fils (a), après la mort du Frison. Fromol et Gorlon de Cassel y furent aussi présents avec Gérard, l'hôtelier, *stabulario*, Alard, *pincerna*, échanson, Raoul, *cubiculario* (garde du lit), Arnulph dapifero, le sénéchal, maître d'hôtel, etc. Inv. de la Chambre des comptes de Lille, t. 1^{er}, p. 48.

(a) Robert II, dit de Jérusalem, qui s'intitulait prince monarque de Flandre, de Boulogne, Tournai, Téroouanne et d'Artois.

tion généalogique de la maison de Cassel, la lacune signalée se trouve ainsi naturellement remplie jusqu'au Michel de Harnes II, qui suit et dont nous allons nous occuper sans commentaires, tout en adoptant la classification systématique de M. l'avocat Demarquette. Par ses récents et assidus travaux il paraît le plus clair et le plus compétent dans toutes ces questions d'intérêt local ; elles seules, doivent nous occuper aujourd'hui.

MICHEL DE HARNES II.

Michel de Harnes II, comme seigneur connu de Cassel, fut fils aîné selon certains, de Michel, mari de Cunégonde, il leur succéda en 1133, sous le comte Thierry d'Alsace.

Il épousa N. de Ninove (de Belgique), alliance qui lui valut, la *connétablie* de Flandres ⁽¹⁾, d'après des auteurs ⁽²⁾. On voit ce

(1) Les grands officiers nommés *connétables*, dont l'emploi paraît [quelque temps confondu avec celui de sénéchal vers la fin du XI^e siècle, remplissaient d'importantes fonctions, non-seulement dans les cérémonies souveraines en portant la bannière du comte, en l'accompagnant partout comme son associé diplomatique et en dirigeant la marche des cortèges, mais en commandant les armées en l'absence des souverains, en ordonnant les batailles, en donnant des ordres dans les rangs et le signal du combat, arborant courageusement la bannière princière sur les villes emportées d'assaut. Le connétable jugeait aussi les détails de guerre et punissait les méfaits des soldats, etc. ; il apposait le sceau de la connétablie sur les actes politiques importants.

Voir pour d'autres détails intéressant ce sujet :

Vredius (oliv. de Vred.) Ch. de Flandre, M. Ed. Le Glay, puis M. Demarquette et autres écrivains anciens et modernes.

(2) M. Demarquette, avons-nous dit, est de ce nombre, d'autres la font remonter plus haut, puisqu'ils prétendent que la connétablie de Flandre était héréditaire dans la maison de Cassel, même du temps des seigneurs de Beth. Elle y resta ainsi pendant près d'un siècle et demi, et cette maison jouissait alors d'une grande popularité. S'il faut en croire de Lespinoy, ce seraient les sires de Harnes, de Boulers, au XII^e siècle, qui héritèrent de la connétablie de Flandre. Cet historien héraldiste dit que les sires de Boulers en héritèrent en vertu d'alliances de la famille de Wavrain par les seigneurs de Ninove. Il est donc permis de supposer aussi que cette dignité de connétable n'entra dans la famille de Harnes que sous Michel IV, marié à une de Boulers, et dont nous allons nous occuper aux pages suivantes.

Michaelus conestabylus, l'avoué de Ninove, figurer dans un acte ou charte de 1142 commémoratif d'arrangement, après violences, entre Arnould de Thérrouane et Milon, évêque de la Morinie, dont le pape Adrien s'était déjà occupé en présence du comte de Flandre, de l'archidiacre de la Morinie et les abbés de St.-Bertin et de St.-Winoc.

Ce Michel de Harnes, connétable, fut guerrier redoutable, comme le qualifie Potier : « *Vir prudens et armis strenuus*. » Plusieurs actes de sa vie le prouvent; dom Bouquet en parle aussi. Il réprima les séditeux du Cambrésis en 1137. — Ce de Harnes, seigneur de Cassel, intervint aussi en 1142 dans un acte du comte Thierry en faveur de la commanderie des Templiers de Castres et de la Slype.

MICHEL, SIRE DE HARNES, III.

Michel, sire de Harnes, III, dit *Junior*, frère du deuxième, suivant le système adopté, fut seigneur de Cassel à partir de 1151, époque supposée de la mort de son père qui est cité précédemment. Il se maria vers 1120 à Mathilde ou Mechtilde de Bette et de Hasaca ou Hasca, près St.-Omer, fille de Girolfe. Il figure dans plusieurs actes du temps; ainsi il fut consignataire du diplôme de Thierry d'Alsace concernant le marché de St.-Omer, dit la *Ghilde-Halle*, etc.

MAISON DE HARNES — DE BOULERS.

MICHEL DE HARNES IV.

Michel de Harnes IV, comme seigneur de Cassel, mais plutôt appelé Michel de Boulers I^{er}, à partir de 1161. C'est lui, de la famille de Harnes qui porta le premier le nom de sire de Boulers ou Boulaer, en vertu de son mariage contracté avec Ada, Ade ou Ode ⁽¹⁾ de la maison de Boulers ⁽²⁾ bien ancienne de la Flandre

(1) Fondatrice, étant veuve, en 1196, de l'Abbaye d'Aunay.

(2) Armorial de Boulers : *Escu de gueules sur escu d'argent*. (de L'Espinoy). Bannière soutenue par un ours au naturel. (Pl. 1, fig. 9).

occidentale, dans laquelle résidait la *Béerie* : ils étaient *Beirs* ⁽¹⁾ de Flandre, tel entre autres Nicolas de Boulers, beau-père de Philippe de Harnes qui suit.

A cause de cette alliance, Michel IV fut *Avoué* ⁽²⁾, *Advocatus*, de Boulers et de Ninove ⁽³⁾ comme il l'était du domaine seigneurial de Cassel,

Ses descendants se nommèrent aussi Harnes-Boulers. Il eut deux fils, Philippe et Michel.

Le Michel de Harnes IV, connétable de Flandre ⁽⁴⁾ et sire de

(1) *Beir*, c'est-à-dire l'un des principaux barons de Flandre, chargés de la tutelle du comte mineur. C'est pourquoi la seigneurie et terre de Boulers, l'une des Béeries, a ses armoiries soutenues par un ours de sable (beer en flamand) et non par une vache comme on l'a dit. Aux autres trois béeries de Flandre *heyne*, *Césain* et *Pamelle*, les tenants sont représentés de même, sous Baudoin 1^{er}. — voir Ph. de L'Espinoy, planche de sa page 70-71. Elle représente ainsi le seigneur de Wavrin, s^r de Wingles, avec son écusson (d'azur à l'écusson d'argent), devant le tronc de Baudoin bras de fer en conseil, en 870, à côté du Maerscalck — Belle, (de Bailleul,) maréchal héréditaire de Flandre, d'une autre famille illustre.

Obs : Soit dit en passant qu'un Jean de Bailleul fut fait roi d'Escoce par jugement d'Edouard roi d'Angleterre en 1286, après la mort d'Alexandre (Denis Sauvage.)

(2) *Avoué* (Avouerie). — La mission d'un avoué était de défendre le patrimoine des églises et les personnes religieuses qui les desservaient, de tenir la cour des *francs-plaids*, d'instruire les affaires civiles et criminelles, et de conduire ses vassaux à la guerre. En retour de ces services, l'avoué avait des droits personnels à certains revenus, à certaines prestations en argent, volailles, poisson, froment et quartiers de porc. Il faisait parfois des statuts ou règlements appelés *kerne* (corvée ou charrue) dont il avait seul le profit.

(3) *Ninove*, domaine féodal situé entre Gand et Bruges.

(4) Dans les annales du Hainaut de Deguyse, t. 12, on voit que Cassel, à cette époque, était connu comme un lieu de rendez-vous où se vidaient certaines querelles, sans doute, sous l'arbitrage du connétable de Flandre. Ainsi, en 1186, ce lieu fut choisi pour un duel entre *Evrard Raoul* et Jean de *Cisun* (Cisoing).

Le comte de Hainaut (plus tard Baudoin VIII) vint à cet effet exprès de Paris à Cassel, pour y être présent. Jean de Cisun à l'instigation du comte Philippe d'Alsace, avait provoqué au combat Evrad, cousin du comte de Hainaut. Le juge du combat fut le comte de Flandre (seigneur et justicier du duel), mais la paix s'y fit après qu'Evrard eut consenti à prêter foi et hommage au comte.

Cassel, dont il s'agit, brilla parmi les plus fameux de sa lignée dans les beaux âges de la chevalerie flamande.

Ce Michel IV se fit connaître par des actes remarquables jusqu'à l'année 1196 (alias 1198) époque de sa mort. Il apparaît d'année en année dans tous les chartriers de son temps, pour ainsi dire, comme un personnage dont l'assistance est indispensable. Il partit pour la 3^e croisade en 1191 ⁽¹⁾ et revint après la prise de St.-Jean d'Acre ⁽²⁾.

Michel de Harnes et de Boulers 1^{er} fit divers dons de piété et, entre autres, une donation à l'église collégiale de St.-Pierre de Cassel, avec le consentement d'Ade, sa femme, la connétablesse, la noble matrone, et de Michel (son puiné fils), de dix livres de rente annuelle, sur la tonlieu qui se levait à Cassel, à l'effet d'y établir un chapelain à la nomination du chapitre et d'accord avec le châtelain ⁽³⁾.

PHILIPPE DE HARNES ET DE BOULERS 1^{er}.

Après Michel de Harnes IV, que nous avons aussi appelé de Boulers premier, comme seigneur de Cassel, vient *Philippe*, son fils aîné, mari d'Alix de Boulers, fille de Nicolas et d'Yda de Rœulx; il y eut deux enfants de cette union.

Ce Philippe succéda à son père à partir de 1196 ou 1198. — Michel IV l'appelait *primogenitus meus*. Il mourut peu d'années après son avènement à la connétablie et aux seigneuries susdites,

(1) On sait que la première croisade fut prêchée en l'année 1095.

(2) Disons en passant que ce fut du temps de ce Michel de Harnes-de-Boulers, et à partir de 1192, que Cassel, comme d'autres domaines voisins, fut sous le pouvoir, comme douaire, de Mathilde de Portugal, veuve de Philippe d'Alsace, comte de Flandre (la Roïne Méhault, douagière de Flandre). — Voir à cet effet particulièrement l'ouvrage sur *Henri d'Oisy*, p. 71, à l'article Mathilde.

La comtesse *Mathilde* avait fixé sa demeure à Bergues, vers 1207, après avoir été assiégée dans son château de Furnes, par les *Blavoetins*, ennemis de leurs voisins les *Ysangrins* (G. Lebreton).

(3) Ce châtelain ou gouverneur de Cassel devait être *Henri dit de Cassel*, comme nous l'avons avancé dans l'introduction qui précède.

c'est-à-dire vers 1199, Bauduin IX (de Constantinople) étant comte de Flandre.

Nous n'avons rien trouvé de remarquable sur ce seigneur éphémère de Cassel; notons toutefois que dans le 2^e cartulaire de Flandre (chambre des comptes de Lille), pièce 118 et dans le 3^e, pièce 242, l'on voit que ce Philippe de Harnes et de Boulers confirma le don de 10 livres à recevoir annuellement sur la tonlieu de Cassel qu'avaient fait son père le connétable, sa mère et Michel, son frère, à l'église de St.-Pierre de Cassel, en y ajoutant 40 sols, à jouir annuellement, sur une partie du même tonlieu, dont moitié pour le chapelain et le reste pour l'anniversaire de son père. Ces lettres furent faites du consentement de sa femme au chapitre de St.-Pierre de Cassel l'année 1196, 2 des calendes de juillet, 30 juin (1).

ALIX DE BOULERS, comme tutrice,
et **GILLES DE TRANSÉGNIES**, son 2^e mari.

Après la mort de Philippe de Harnes-Boulers, Alix ou Alide (Adelaïde dit Reiffenberg) sa femme, depuis 1181, fut tutrice de ses enfants, *Michel* et *Philippe*, pendant les quelques années de leur minorité. Elle était fille, avons-nous dit, de Nicolas de Boulers qui fut à son tour *Beir de Flandre*.

Étant devenue veuve, Alix se remaria avec *Gilles de Transégnies* (Ægidius Tranzegnus) du comté de Hainaut. Celui-ci occupa à son tour la connétablie de Flandre (Fland. constab. fuit) mais d'une manière intérimaire, dès 1200. Il avait droit aussi, par conséquent, pour la même raison, et jusqu'à la majorité de Michel de Harnes qui va suivre, au titre et aux prérogatives de *seigneur de Cassel*. Ses deux enfants, avec Alix de Boulers, furent Oston et Gilles. G. de Transignies succomba bientôt dans les plaines de la Syrie ayant fait partie avec son beau-fils Michel, du corps des

(1) Furent témoins de cet acte : *Bauduin*, prévost du chapitre, *Bauduin*, doyen, *Hugues*, chantre, *Guillaume*, *Eustache*, *Hugues* et *André*, chanoines, *Jacques*, *Célestin*, *David* et autres, prêtres. T. 1^{er}, page 240 du susdit inventaire.

Croisés qui partirent en avril 1201 pour la Terre Sainte, ce qui, dit-on, arriva fort à propos pour faire retourner la connétablie et les seigneuries de Cassel à qui de droit.

MICHEL DE HARNES V.

Michel de Harnes V ou *Michel de Boulers II*. Il était fils aîné de *Monseigneur Philippe*. Il en acquit bientôt les titres et les dignités; lui et son frère Philippe devinrent successivement connétables de Flandre, mais Michel, seul des deux, fut seigneur de Cassel et le dernier de cette famille, puisque c'est lui qui céda ce domaine seigneurial à la comtesse Jeanne de Constantinople en 1218, comme nous le dirons bientôt.

Michel de Harnes V était né vers 1180. Puisque nous mentionnons ici quelques particularités regardant les premiers seigneurs de Cassel, signalons aussi certains faits qui concernent ce Michel de Harnes et de Boulers, l'aîné des fils de Philippe, et l'avant-dernier connétable de Flandre de la maison de Boulers.

Il fut marié à Christine ou Christiane, fille d'Arnould II, comte de Guines ⁽¹⁾.

Michel, ce cher et féal serviteur de Jeanne, comtesse de Flandre, le preux, loyal et fidèle chevalier, comme l'appelle le père Ignace, possédait naturellement une des bannières de Flandre : celle de Cassel ⁽²⁾; il fit, en 1202, partie de la 4^e croisade, étant encore mineur, avec Gilles de Transignies (*in terra sancta militans*) et

(1) *Arnould*, petit-fils de Baudoin II, qui dota l'abbaye de Clairmarais, en 1174, de concert avec Christiane sa femme. « *Balduvinus dei gratia* » « *Gisnensium comes et...* » dotant *abbatiam Clarimarisci*, seu *claræ paludis*, dis, quæ est monachorum ordinis Cistericensis, primo lapide ab *audomari* « *popoli in paludis sita, ubi insulæ natantes conspiciuntur.* » Aub. Mir. — *Guines : Vaire et contre-vaire d'or et d'argent.*

(2) Nous savons déjà dit que cette bannière ne pouvait être, comme on l'a écrit, il y a quelques années, *celle gironnée au lion de Flandre*, qui ne date que de l'époque de *Robert de Cassel* au XIV^e siècle, d'après de sérieuses recherches récentes.

beaucoup d'autres du pays ⁽¹⁾, mais plus heureux que son beau-père Gilles et son souverain le comte Bauduin (dit de Constantinople), il revit sa patrie : ce fut à l'époque de sa majorité en 1204. *Habebat ætatem legitimam.*

Malgré les grandes fatigues et bien des déceptions, on retrouve toujours messire de Boulers, comme on l'appelait, passionné pour les expéditions lointaines, telles que celle de 1212, et celle de 1217, décidée par le pape Innocent II. Mais après ce dernier enrôlement parmi la chrétienté militante, Michel ou Mickiez (d'autres disent son oncle ⁽²⁾), reste fixé dans ses foyers : Il s'agit peut-être ici de tous les deux ? — Quoi qu'il en soit, le Michel de Harnes, fils cadet du seigneur de Cassel, Michel IV, avait aussi une grande célébrité à cette époque : nous venons de le voir ⁽³⁾.

(1) Parmi ses compatriotes et voisins de Cassel qui se trouvèrent à cette guerre de la Terre-Sainte, on cite Alex. de Stenkerque, Guillaume de Béthune, G. de Lens, Robert de Bambèque, Baudoin de Havesquerque-W. de Saint-Omer, Baudoin de Praet, Gérard de Renescure, S. de Wanerwick, Eustache de Lis, Drag. de Vormescele, Jean de Caestre, Jacques de Bondues, Al. de Stavele, W. de Maulde, Rodolphe de Boulers, tous avec le comte Baudoin; celui-ci dans sa liste de Valenciennes des principaux croisés qui le suivirent au nombre de plus de 160, dit : et *aliorum plurimorum militum qui hic congregati sunt ut mecum crucem sanctam induant.*

(2) Voir *Dom Bouquet, Buzelin, Guiart, Gme Lebreton, Demarquette*, etc. M. Arthur Dinaux, dans ses *Trouvères du Nord de la France*, confond aussi l'oncle avec le neveu, et de L'Espinoy, page 134, n'en connaît qu'un, le cométable. Il est avéré qu'à cette époque il y avait deux Michel de Harnes. L'oncle était *Michel*, second fils de Michel IV ou de Boulers premier précité Sr de Cassel; il est appelé le *roi de Harnes*, par M. Demarquette, d'après certains documents. Littérateur et chroniqueur distingué, il fut connu dès 1207 (XIIc. et VII de l'incarnation) comme traducteur en prose romane (en Roumant) de chroniques latines telles que celles sur le *boin Emperior Karlemaines*. — *Mikiez de Harnes* (le traducteur du faux Turpin) *fist par grant estudie cherkier et querre es livres Renaüt le comte de Boulogne et pour rafreskir es cuers*, etc.

Ce de Harnes a de même illustré son nom; il était justicier de Flandre, estimé par sa droiture et par sa haute intelligence. Il fut de tous les arbitrages, et choisi pour bien des missions difficiles.

(3) Il était issu de Flamands. La langue flamengue ou thioise parlée dans les Pays-Bas maritimes et chez ceux du pays franc (A) ou libre devait lui être au moins aussi familière, par conséquent, que la *Roumane* ou *Romaine rustique*

C'est pendant que Michel de Harnes V dont nous parlons (Michel de Boulers II) était seigneur de Cassel, que cette ville et ses environs ⁽¹⁾ furent saccagés par le roi de France Philippe II, dit Auguste en 1213, à cause de Fernand de Portugal, mari de la comtesse Jeanne, qui était rebelle à son souverain. On sait qu'il fut complètement battu par lui avec les siens à la grande bataille de Bouvines le 27 juillet 1214, l'année d'ensuite.

Là, à cette bataille où les Flamands furent vaincus, Michel de Harnes, alors âgé de près de 30 ans, fut blessé d'un coup de lance à la cuisse : *Parmi piétons et par gens d'armes, là fut navré Michel de Harnes* (Guiart)... *et fu trébuchié à terre et li et li chesvaus.*

L'oncle du connétable, l'autre Michel, était aussi à ce combat sanglant. Des auteurs prétendent même qu'il peut y avoir confusion entre les deux. Quoi qu'il en soit, il est avéré qu'ils furent ensemble,

qui était surtout cultivée particulièrement dans la partie méridionale des anciennes Gaules. Cela prouve en effet, que ce personnage était très-versé, pour cette époque, dans les études littéraires. Au commencement du XIII^e siècle, le thiois ou le flamen (lingua theotisca, vel teutonica) était le langage exclusif des belges de Gand et pays limitrophes, leur langue antique propre ou maternelle (moerdertael). Les actes publiés de cette époque étaient aussi partout rédigés en flamand, nous nous contentons d'en citer un exemple dans une ordonnance du seigneur Rasse de Gavere, successeur de Jean, tué trahisonnellement en 1297, à la bataille de Furnes. « J'k Rasse (Hiere van gavere) doe te wete alle den ghenen dit dese letteren zelen zien ende horen lesen etc. » (O. Vredius, p. 35).

(A) *Vry, Vranc*, origine ou berceau du Vrancryck : France.

(1) *Cassellum cepit... deinde totam in circuitu regionem incendio consumpsit* (Ch. Guil. de Nangiac.) « Le roi lessa son propos que il avait de passer de « Gravingues (Gravelines) en Angleterre, si retourna en Flandres et prist « un Chastel qui est apelez *Kasel*; il le laissa détruit et gasté en partie. »

(Chronique de Saint-Denis.)

Anno MCCXLIII. Cassellum semi dirutum reliquit (D. Bouquet).

Nous avons cité ailleurs un extrait de lettres de la comtesse Jeanne à Philippe-Auguste, de l'année 1214, fin d'octobre, par lesquelles elle s'engage à ne pas faire relever la forteresse et les murs de Cassel (Mœnia Casselli) et autres villes voisines sans le bon plaisir du roi : *neque rædificabentur nisi per ejus Beneplacitum* (Guill. Armoricus.)

plus tard, des garants de la rançon de Fernand, rendu libre le 6 janvier 1226, comme ils se firent généreusement l'un et l'autre caution des seigneurs flamands prisonniers des vainqueurs de Bouvines.

Il a été dit que dans cette guerre de Philippe-Auguste contre Fernand, comte de Flandre et ses alliés, Michel de Harnes tint le parti du roi, mais on ne le désigne pas sous sa qualité de *connétable* qui le distinguait de Michel, son oncle. M. Demarquette avance que le 27 août 1214, jour de dimanche, à une heure de l'après-midi, le roi Philippe, campé près Lille sur les bords de la Marque ⁽¹⁾, fit appeler à ses côtés Michel de Harnes et lui donna l'accolade ⁽²⁾ sans qu'il soit dit que ce fut au fils cadet de M. de Boulers I^{er}.

Ce fait de prendre le parti du roi de France pourrait paraître peu vraisemblable chez un connétable de Flandre sous le comte ennemi de Philippe. Cependant, il est suffisamment prouvé et il peut être honorablement expliqué, selon l'auteur de l'histoire de la maison de Harnes. Michel avait toute liberté d'agir ainsi dans ce cas. Il jouissait d'un égal crédit auprès des Flamands et des Français. Il avait, avec son oncle, ses principaux biens en Artois, province neutre dont il était un des bannerets, et l'on sait que ce territoire faisait partie de la couronne de France depuis le mariage de Philippe-Auguste avec Isabelle de Hainaut. Michel de Harnes trouva sans doute la cause et les droits du roi plus justes; d'ailleurs, étant libre d'opter, il se mit du côté du souverain qu'il avait le plus d'intérêt à ménager après de récents désastres dans sa châtellenie de Cassel. Il n'arriva de ces faits pour lui aucun désagrément ni préjudice de la part du comté de Flandre, et l'on ne doit pas être étonné de voir cet officier supérieur servir plus

(1) *La Marque*, coule sur le territoire de Bouvine, qui tira son nom d'un pont sur ce cours d'eau appelé *Pons-Bovinus*, *Pont-des-Bœufs*.

(2) « Lors joint ses mains ,
« Garda el ciel ,
« Puis fit appeler Mikiel
« De Harnes, s'il baissa en foi
« Et dist qu'il fut le jour od soi (Philippe de Mouskes.)

tard Jeanne, et le comte son mari, de tout son pouvoir (') comme son oncle, avec lequel il se trouve parfois confondu dans l'obscurité de l'histoire d'alors. Quoi qu'il en soit, Michel de Harnes V, comme seigneur de Cassel, garda l'emploi et la dignité de la connétable jusqu'à sa mort. Nous en donnons des preuves par ce qui suit :

Dans les pièces concernant le contrat de cession ou d'échange de Cassel de 1218, entre la comtesse Jeanne et Michel, dont nous donnons plus loin des extraits, celui-ci est nommé connétable de Flandre, *Flandrie constabul*. Sur son scel de cette époque la légende porte † *S. Michaelis de Boulers constabular. Fland.* (²). Donc, par cette vente, M. de Harnes n'abdiqua pas les droits de sa charge. Il est prouvé aussi que pendant les douze années qui suivirent cet échange, Michel continua, comme par le passé, de signer comme connétable en exercice les actes du comté et les siens.

(1) Michel de Harnes resta toujours dévoué à la comtesse de Flandre Jeanne, pendant ses nombreux malheurs ; il soutint la bonne princesse de toute sa grande influence vers 1225, pendant l'agitation de la Flandre, et quand son mari Ferrand était encore captif du roi de France. Ce fut surtout au moment des intrigues de Bertrand de Rais, se disant Baudoin de Constantinople, père de Jeanne (qui avait péri traîtreusement en Orient par la main des Bulgares, en l'an 1205) que Michel le connétable se montra son solide soutien. Il la protégea dans sa fuite de Tournai, au moment où ce faux Baudoin, par une ressemblance assez grande et des intrigues, y avait beaucoup de partisans. Ce Michel de Harnes fut un des conseillers nommés par le roi Saint-Louis, pour juger cette affaire au Quesnoy (a) (*al Kesnoit*) « *Et pour conseiller la comtesse* » *Y vint Mikios de Harnes sous Desroy.* » (Ph. de Mouskes.)

(a) Inutile de dire que cet imposteur Bertrand fut condamné à être pendu entre deux chiens en présence de cent chevaliers.

(2) Voir notre *Cassel héraldique* et les *sigilla de Vredius*. Ce scel que nous reproduisons ici est authentique comme celui de Jeanne qui sera donné plus loin, et qui scelle aussi ces pièces. Il représente un cavalier armé et à cheval, portant l'écu de ses armes comme bouclier. Au contre-scel il y a : *secretum* (sous-entendu *consilium*) *meum Michi* — comme à ceux des princesses *Jeanne et Marguerite*. — *Michi* n'est donc pas un abrégé de Michel comme on l'a prétendu, mais ce mot veut dire *de moi ou à moi*.

En 1226, dans un acte fait par sa mère ⁽¹⁾, elle s'oblige avec le consentement et la volonté de son fils : *de consensu et voluntate Domini Michaelis filii mei Flandrensis constabulari*. La pièce justificative de 1227 qui suit confirme aussi incontestablement ce fait.

On sait qu'après la mort de ce Michel de Harnes et de Boulers, son frère cadet, le baron Philippe lui succéda immédiatement dans les fonctions de la même connétablie ⁽²⁾. Elle fut plus d'un siècle dans la maison de Cassel et davantage dans la famille de Harnes. Cependant, rien ne prouve que le fils du précédent Philippe en fut investi plus tard ⁽³⁾.

Le sujet que nous traitons sommairement ne comportant pas trop de détails étrangers au but principal, nous terminons ce récit par dire, d'après le P. Malbrancq dans son livre *de Morinis*, que Michel de Harnes, le dernier seigneur de Cassel, étant à l'abbaye de St.-Bertin de St.-Omer, et après y avoir réglé certaines affaires, y fut reçu frère en religion, par l'abbé et tout son couvent, après avoir été près de vingt années seigneur de Cassel. Ce connétable mourut sans hoirs ou postérité mâle en 1230, la même année que le connétable de France Mathieu de Montmorency.

Il nous reste à fournir quelques documents concernant la vente

(1) Par conséquent, en 1226, la mère de Michel de Harnes, *Alix de Boulers* vivait encore; elle était alors âgée de 76 ans. Cette ancienne dame châtelaine de Cassel, la *connétablesse douairière*, s'obligeait par cette acte de donation en faveur de l'abbaye de Ninove.

(2) Les gages du connétable ont consisté, pendant un certain temps, en vingt coupons de chandelles, un tourtin de cire, quatre pots de vin du meilleur, douze sols, vingt-quatre aunes de drap à Noël, autant à la Pentecôte, deux fourrures de gros vair, et une fourrure ordinaire de manteaux.

(3) C'est sans doute au fils de ce Philippe de Harnes et de Boulers connétable, (ainsi nommé dans un acte d'avril 1244, concernant le bois de Nieppe et les Templiers) qu'en 1272, le 9 mai, le comte Guy, gérant pour sa mère, Marguerite de Flandre, alors très-âgée, donne comme échange à son *cher et féal Michel* (de Harnes) chevalier, une quantité de froment et d'avoine et une certaine somme d'argent, monnaie de Flandre, à prendre tous les ans sur l'*Espier* et les rentes de Cassel (inv. de la chamb. des comptes de Lille, t. III, page 114.) Jean de Cornûs était alors receveur de l'*Espier* de Cassel.

de la châteltenie de Cassel par Michel de Harnes et de Boulers à Jeanne, comtesse de Flandre.

En octobre 1218, le mercredi, veille de St.-Simon et St.-Jude, apôtres, Michel de Harnes fit un report ou résignation entre les mains de Jeanne de Constantinople, de l'intégralité des droits qu'il tenait de ses prédécesseurs en la châteltenie intérieure et foraine de Cassel ⁽¹⁾; la comtesse de Flandre lui céda en retour d'autres droits que nous allons spécifier.

Ce fut le 24 octobre 1218 que Michel (Mikioz) de Harnes de Boulers, connétable de Flandre, vendit, par traité ou contrat d'échange, sa seigneurie héréditaire de Cassel à sa dame souveraine Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut. Il lui céda ainsi les prérogatives de justice de cette châteltenie, avec les revenus de diverses natures qui lui appartenaient sur ce domaine de famille, moyennant un équivalent, en retour d'autres propriétés situées dans divers lieux de Flandre et particulièrement de celles voisines de Cassel, au West-Quartier, qui appartenaient personnellement à cette princesse.

Il fut ajouté à ces valeurs foncières d'autres avantages tels que plus de mille hœuds (havots) d'avoine molle et d'autres graines de céréales, ce qu'indiquent les pièces de cette vente, conservées aux archives départementales du Nord ⁽²⁾.

(1) « Jon ay vendu et escangie . . . toutes les justices . . . et toutes les ser-
vices . . . qui appartiennent à la castellerie devandite, en toutes issues et en
tous pœurs, qui issir eschair et venir y poent. »

(Style de l'époque. — Ducange, *in chartul*, 23, *corb.*)

(2) Nous avons déjà parlé de cette acquisition de Jeanne, comme échange, spécialement dans notre travail sur les *armoiries scels et bannières de Cassel et de sa châteltenie*, 1862, et dans d'autres publications antérieures.

Voir aux premières pièces justificatives de notre mémoire sur *l'Apanage de Robert de Cassel*, 1864.

Voir aussi l'original scellé sur parchemin, en latin, de cet acte de vente à la chambre des comptes de Lille, avec d'autres titres, regardant cette affaire, des années 1222, 1224, 1226, 1228, — car il survint un différend entre Jeanne et Michel, la balance ayant été trouvée inégale : La dernière des pièces justificatives suivantes en fait mention.

NOTA. — L'achat de Cassel eut un acte définitif au 16 décembre 1224, selon J. Panckoucke, d'autres biens situés dans le Brabant y ont été ajoutés pour cet échange, par Jeanne.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

*Echange ou vente de la seigneurie de Cassel par Michel de Harnes
à Jeanne , comtesse de Flandre.*

1218.— A Lille, le premier mercredi avant St. Simon et St. Jude (28 octobre). — Michel de Harnes , connétable de France, cède à Jeanne , comtesse de Flandre et de Hainaut, et à ses successeurs à perpétuité, la châtellenie de Cassel, en échange de ce que la comtesse lui avait donné à Brouxelles, Pollinchove, Rubroec et Liderzelles, excepté le fief de Michel de Haveskerke. Elle lui a donné aussi 403 hœuds d'avoine molle et 6 deniers, à percevoir annuellement sur les fiefs de Henri d'Azebrouc (Hasebruec); 50 hœuds de froment et 450 hœuds d'avoine sur ceux de Wallon-Capelle (Wallonis-Capella, et le bois de Grammont (Gerardi-Montis).

Michel déclare de plus que si Chrétienne, sa femme, ou ses héritiers, veulent réclamer quelques droits sur cette châtellenie (castellatura), il consent que la comtesse fasse saisir et mettre en sa main tout ce qu'elle lui avait donné en échange, jusqu'à ce que sa femme et ses héritiers soient contents et qu'ils se soient désistés de leurs prétentions (sommaire de l'acte).

Témoins : Les féaux Hellin de Wavrin, sénéchal de Flandre; Baudoin de Bondues; Roger de Anetières, etc.

Orig. en parch., scellé du scel de Michel, en cire blanche brunie, pendant à double queue de parch., où il est aussi représenté armé et à cheval, avec l'inscription déjà citée; et pour contre-scel, l'écusson de ses armes, avec ces mots : *Secretum meum michi* (*consilium secretum* : secreten-rade) — Planche 1, fig. 6 et 8.

II.

Extrait de l'original de cet acte.

« 1218, 24 octobre. Ego Michael de Harnes Flandrie-Constabularius, notum facio omnibus presentibus pariter et futuris, quod castellaturam Casletensem, sicut eam tenuerant antecessores mei et sicut eam tenebam integre, tam infra Cesletum quam extra, reportavi et resignavi in manum Karissime Domine mee, Johanne Flandrie et Hainonie comitisse ab ipsa et heredibus suis perpetuo possidendam. Ipsa vero Domino mea mihi didit in excambium istius castellature, quidquid habebat in Broxella, in Polinchove, in Ru-bruec et in Liedersella, etc.

(La suite dans le sens du texte français ci-dessus).

» Actum est et recognitum Insule, die mercurii proxima ante festum apostolorum, Simonis et Jude, coram fidelibus meis. Anno domini MCC octavo decimo. » (*Chambre des Comptes de Lille, à sa date.*)

III.

Deuxième pièce concernant la cession de Cassel.

Un texte original latin d'acte de Mars suivant, qui existe à la chambre des comptes de Lille, commence ainsi :

« Ego Michael de Harnes, Flandrie constabularius, notum fieri »
» volo omnibus ad quos littere iste pervenerint, quod cum fecissem »
» excambium, com domina mea Johanna Flandrie et Hainaunie »
» comitissa, de omnibus que habebam Casleti et in tota Castella- »
» tura Casletensi, ad omnia que ipsa domina mea habebat in »
» Liedersella, in Fochringhehova, in Rubrici, in Broxella, in Bol- »
» linghesella et in quadam parte de penis, ego ecclesie Wate- »
» nensi remisi totum Voudermont, etc., etc. Quod ut ratum sit »
» et firmum prædicta omnia sigilli mei munimine confirmavi.

» Actum Insule, mense Martio, anno Domini MCC Octavo »
» decimo (ancien style).

IV.

Sommaire de cet acte.

1218, Mars, avant Pâques (1219 nouveau style), à Lille ⁽¹⁾. —

Michel de Harnes, connétable de Flandre, déclare qu'ayant reçu de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, en échange de la châteltenie de Cassel, qu'il lui avait donnée, ce qu'elle possédait à Liederzelles, Folchringhehove (Volkerinchove), Rubreuc, Brouxelle. Bollingheselle (Bollezeelle) et dans une partie du village de Peenes, il remet à l'église de Watenes tout le Vodermont, etc., etc., les poules et les œufs que cette église lui devait dans ces villages. Il exempté aussi de toute action appelée *uthland* ⁽²⁾ les habitants des terres de cette église. Si sa femme et ses enfants ne veulent pas tenir cet échange, la comtesse jouira de 15 livres, monnaie de Flandre, annuellement sur ces revenus.

Original en parchemin scellé du scel de ce connétable, où on le voit représenté armé à cheval, avec un contre-scel où se trouve le blason de ses armes; elles sont d'argent à l'écusson de gueules. ⁽³⁾

V

Autre sommaire concernant la cession de Cassel.

1219, novembre, dans l'église de Saint-Bertin (à Saint-Omer), devant le grand autel, en présence de Jean, abbé du couvent; — Michel de Boulers (de Harnes), connétable de Flandre, déclare que Jeanne, comtesse de Flandre, lui ayant donné, en échange de la châteltenie de Cassel, ce qui lui appartenait de Rubroucq, Broc-zelle et Volckerinkhove, il abandonne à l'abbaye de Saint-Bertin le droit de chasse et de garenne qu'il avait dans le bois que Philippe (d'Alsace), comte de Flandre et de Hainaut, et Marguerite, sa sœur,

(1) Cart. de Flandre, huitième pièce, 250, Ch. des comptes de Lille.

(2) Le mot *uthland* est composé de deux mots flamands qui signifient : « hors de terre ou du territoire. »

(3) Voir ce scel dans notre Cassel héraldique, pl. 11, fig. 1 et 1 bis, et à la planche ci-jointes, fig. 6.

lui avaient donné, et leur permet de lever dans le mois d'août leurs digues et de les conduire par son domaine sans aucun forfait. — Témoins : Jean, prieur de Saint-Bertin ; Folcard, hospitalier ; Gautier de Rubroc , chevalier , etc. ⁽¹⁾

VI

1221 ⁽²⁾. — Jeanne , comtesse de Flandre et de Hainaut , confirma la donation faite par Michel de Boulers , connétable de Flandre à l'abbaye ou cloître de Claire-Marais , près de Saint-Omer, de cent-cinquante hœuds ou hœves d'avoine etc. qu'il tenait en fief de cette comtesse , à recevoir tous les ans sur les fiefs de Roger de Wallon-Cappelle et de ses hoirs dans sa terre de Hovelande , paroisse de Rubruech , qu'il avait reçue en échange de sa châtellenie de Cassel.

Le sceau de cette comtesse qui scelle l'original en parchemin, la représente à cheval. Il est pareil à celui gravé dans *Vredius : Sigilla comitum flandriæ*. — Jeanne y porte un faucon sur le poing.

La même année Adam , évêque de Téroouanne , donne un reçu des mêmes valeurs , à Michel de Boulers avec cinquante-huit sols trois deniers moins une obole.

VII

Sommaire d'acte de 1224 de Michel de Harnes.

Ypres , le lundi après Saint-Louis (16 décembre ⁽³⁾) , Michel (de Boulers) , connétable de Flandre , déclare avoir vendu à Jeanne , comtesse de Flandre , 250 hœuds ⁽⁴⁾ d'avoine qu'il recevait annuellement sur l'espier de Hazebrouck , chaque hœud portant 28 deniers , ce qui fait 29 livres 7 sous 4 deniers , et ce qui lui appartenait à Bollezeele , qui pouvait valoir 44 livres de revenu annuel , qu'il

(1) Inv. de la Chambre des comptes de Lille , t. 1 , p. 381.

(2) Inv. de Flandre , Archives de Lille , à sa date.

(3) Inv. de la Chambre des comptes de Lille , t. 1^{er} , p. 487 , deuxième cart. de Flandre , pièce 578.

(4) *Hœud* , ancienne mesure qui paraît avoir été remplacée par celle des *havots*.

avait eu en échange de la châteltenie et du *tonlieu* de Cassel. ⁽¹⁾

La prise de la valeur de cette châteltenie doit être faite par quatre personnes, savoir : Bauduin de Haveskerke, Raoul de Hazebrouck, Bauduin de Peenes et Gautier de Bavinchove. S'il manque à la comtesse quelque chose des 73 livres 3 sous 4 deniers que lui donne le connétable, il doit le remplacer sur la terre de Cassel.

Ces lettres ont été passées en présence de la comtesse et de la loi de ses hommes, et en présence d'Arnoul d'Audenarde, etc.

Original en parchemin scellé du scel de Michel de Harnes, etc.

VIII

Les affaires de cet échange de 1218 n'en restèrent pas là : de nouveaux arrangements survinrent plus tard, à cause d'un différend survenu entre la comtesse et Michel de Harnes, la balance ayant été trouvée inégale dans les valeurs qui avaient fait l'objet de la cession de Cassel.

Pour établir l'équilibre les partis eurent recours à une appréciation en 1226 à Lille, la cinquième fêerie après la fête de Saint-Luc, évangéliste (22 octobre), par laquelle Michel, oncle de connétable ⁽²⁾ Wautier de Formezelles, et Mellin de Meternes furent nommés arbitres pour terminer la contestation. Il s'agissait de terres d'Alost ⁽³⁾ données aussi en échange de celles de Cassel. Il y était question de même de 180 livrées de terre de Wautier de Rubroec que le comte Fernand devait garantir à son connétable comme seigneur, et celui-ci devait être tenu d'en conduire les hommes selon la loi et le jugement ⁽⁴⁾.

(1) *Tonlieu*. 1^o Bureau de receveur d'impôts, droit seigneurial sur les places de vente ou marchés ; 2^o droits perçus sur l'entrée des marchandises aux portes de la ville, de *telonium* ou du grec *τελώνιον* (Bouillet.)

(2) L'oncle de Michel, seigneur de Cassel, est le même que celui déjà signalé par nous. Il fut aussi l'un des témoins lors de la donation faite par Jeanne et son mari Fernand de Portugal à Louis, fils aîné du roi de France, des villes d'Aire et de Saint-Omer, par les droits de sa mère Isabelle de Hainaut, femme de Philippe-Auguste.

(3) Alost, situé au pays de Vas ou Waas : *comté d'Alost*, proche Gand.

(4) L'inventaire de la Chambre des comptes de Lille, t. 1^{er}, p. 459, résume comme ci-dessus cette appréciation pour rétablir l'équilibre d'échange susdit,

VIII bis.

1227. (1) Août, la cinquième féerie après Saint-Laurent. (12 août) Oston de Transégnies et Giles son frère, se rendent caution et pleges par abandon de leurs biens, envers Fernand, comte de Flandre, pour Michel de Boulers, connétable de Flandre, leur frère (maternel), de l'exécution des lettres du même jour entre le comte et lui, regardant certains intérêts de la comtesse Jeanne.

IX

Les différends entre le comte de Flandre et sa femme, et Michel de Boulers étaient assez sérieux, puisqu'en septembre de la même année Maelin de Meterne promet de ne donner aucun conseil ni secours à Michel de Boulers, connétable, s'il n'exécute pas les conventions d'intérêts qu'il a faites avec le comte Fernand en août précédent, mais de nuire au connétable et de secourir ce comte jusqu'à ce qu'il soit content (2).

X

Après l'arrangement d'appréciation précité, Michel accepta et confirma l'accord à Saint-Amand en 1227.

Le sommaire de cet acte d'arrangement porte ce qui suit : (3)

« Michel, connétable par lettres datées de Saint-Amand (cin-
» quième féerie après Saint-Laurent), quitta le comte Fernand et
» Jeanne de Flandre sa femme de toutes les demandes qu'il leur
» avait faites pour l'arrangement définitif des différents concernant
» la châtellenie de Cassel, et il déclare devoir jouir de tous les ga-
» ges, habillements et autres droits qui lui appartenaient dans la
» cour du comte comme *connétable*. »

point bien important dans l'histoire de Cassel, c'est ainsi qu'enfin Michel de Harnes reçut la compensation de ce qu'il avait donné en excédant dans cette vente.

(1) Inventaire des Archives départementales de Lille, pièce 218.

(2) Inventaire des mêmes Archives, pièce 221.

(3) Voir l'original dans le 2^e cartulaire de Flandre, à Lille, pièce 574.

XI

1228 Juin. — Lettres par lesquelles les comte et comtesse Fernand et Jeanne reçoivent de l'abbaye de Clairmais une rente annuelle de quinze livres douze sols que Michel le connétable de Flandre leur avait donnée sur les briefs de Bauduin de Mernes ; leur donnent en échange la même rente sur le tonlieu ⁽¹⁾ de Cassel , et soixante sols de plus , et lui confirment la donation de dix-sept livres de poivre que ce connétable leur avait faite à recevoir tous les ans à Thourout.

(Inventaire de la Chambre des comptes de Lille. T. 1^{er} p. 486).

XII

Citons une dernière pièce concernant M. de Harnes quoiqu'elle soit étrangère à cette affaire.

1228. — Lettres de Michel de Harnes , connétable de Flandre , par lesquelles il déclare qu'il est homme lige ⁽²⁾ , sauvé de la ligité (fief) du comte de Flandre , de Guillaume de Dampierre et de Marguerite ⁽³⁾ sa femme , à cause de la demeure de Nieppeglise ⁽⁴⁾ , de la terre qui avait appartenu à Gérard de Rhodes , chevalier , et de la moitié des hostes qui y demeurent , que Guillaume et Marguerite sa femme lui avaient donnée en échange de la maison de Wastine qui avait appartenu à Michel de Harnes , son oncle , etc. Novembre 1228.

Deuxième cartulaire de Flandre , pièce 401.

Avant de terminer ce qui a rapport à la maison de Cassel des Harnes et des Boulers , n'oublions pas de faire remarquer que leur

(1) *Tonlieu*. Perception , ancien droit coutumier. Voir note de la page 341.

(2) *Homme-lige*. Vassal , qui est non-seulement en foi d'hommage , mais aussi en la juridiction et domaine de sa seigneurie et obligé à un plus étroit serment que le simple vassal. (Dict. de Trévoux.)

(3) Marguerite , sœur de Jeanne de Constantinople.

(4) Nieppe-Eglise (*Nup-Kercke*) , ainsi nommée à cause du voisinage de cette commune de la petite rivière la *nieppe* (niep-rivus) qui se jette dans la Lys , près Armentières ; elle a sa source au pied des monticules situés au sud-est de Bailleul , qui était le chef-lieu de sa châtellenie. Guy de Dampierre et ses descendants y avaient beaucoup de propriétés par Marguerite de Flandres.

seigneurie ou châtellenie de Cassel, lors de la vente qui en fut faite à la comtesse Jeanne, ne pouvait pas se borner seulement à la circonscription du territoire de ses *onze paroisses*, dit plus tard le *métier de Cassel* (Cassel ambacht). La valeur de cet achat judiciaire n'aurait, dans ce cas, pu être portée si haut, pour l'époque.

L'étendue de cette seigneurie était évidemment plus grande. Par la citation des localités qui y furent jointes à la fin du XIII^e siècle, lors des acquisitions considérables du comte Guy de Dampierre, neveu de Jeanne de Constantinople; il est naturel de penser que toutes les localités appartenant à cette châtellenie qui ne sont pas notées dans le contrat de cet achat, fait à Wautier de Reninge, de la famille de Saint-Omer (que nous mentionnons plus loin), étaient déjà la plupart dépendantes de la juridiction de Cassel. Mais ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle qu'elle s'étendit de la Lys à l'Ysère et au nord à la mer, et que l'on put dire comme Sanderus : « *Territorium Casletanum in longum se protendit à miniariaco usque à Wartanum et nobilissimam Flandriæ partionem complectitur.* »

D'un autre côté, nous devons ajouter que ces acquisitions de Jeanne en 1218, puis de Guy, fils de Marguerite, en 1286, de Robert de Béthune, après ce temps, etc., n'étaient pas de nature exclusivement foncière, loin de là, car tout tend à prouver par les valeurs de compensation peu considérables des ventes, qu'il ne s'est agi alors que de l'achat et de retours des droits de justice et d'administrations seigneuriales, au comté de Flandre, c'est-à-dire des fiefs et offices des seigneurs avec les revenus y inhérents.

NOTA.—Dans le prochain chapitre, le deuxième sur les *seigneurs et dames de Cassel*, il sera traité de ceux de la *Maison de Flandre*, XIII^e et XIV^e siècles jusqu'à l'entrée de cette seigneurie dans la *Maison de Bar*. Nous parlerons immédiatement après de ces derniers, seigneurs ce qui étendra cette étude historique jusque vers le milieu du XV^e siècle, époque de l'acquisition de la châtellenie de Cassel par le comte de Flandre Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comme rançon du roi René d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine.

ÉPIGRAPHIE CAMBRÉSIEENNE.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES ET MONUMENTALES

APPARTENANT A LA COLLECTION CAMBRÉSIEENNE DE M. VICTOR DELATTRE

Et présentées par lui à la Commission historique.

RAPPORT SUR CETTE COMMUNICATION,

PAR M. A. DESPLANQUE.

MESSIEURS,

Un modeste amateur, qui, depuis plus de trente ans, s'occupe à réunir des antiquités cambrésiennes, et qui, en œuvres d'art (peintures, sculptures, fragments architecturaux, imagerie, orfèvrerie), en livres rares, en autographes, en manuscrits, en sceaux, en monnaies, en médailles, s'est formé des collections, essentiellement locales, que plus d'une ville du Nord serait en droit de lui envier, M. Victor Delattre, l'heureux possesseur de toutes ces richesses, vous offre aujourd'hui un catalogue raisonné de la série de monuments épigraphiques contenus dans son cabinet ¹.

(1) Cette série est loin d'être la plus importante de celles qu'il a créées. Qui se chargera, par exemple, de décrire la masse énorme d'objets gallo-romains, statuettes, armures, poteries, ornements de toilette, instruments de sacrifice, etc., que M. Delattre a exhumés du sol cambrésien et groupés dans son domicile ? Pour ce qui est des milliers de monnaies, d'âges plus récents,

Il reproduit le texte de chaque inscription, en y joignant une description de la pierre ou du marbre auquel elle appartient, et en l'accompagnant de notices sur les personnes et les familles qui y sont mentionnées. Quelques-unes de ces notices prennent des développements si considérables qu'elles constituent autant d'articles biographiques ou généalogiques. Ce qui ajoute à leur mérite intrinsèque, c'est que presque tous les éléments en sont empruntés à des chroniques inédites, à des comptes, à de vieux titres que M. Delattre a en sa possession. Il ne recourt, pour la rédaction de son mémoire, aux archives ou à la bibliothèque de la ville, que quand les renseignements lui font absolument défaut chez lui. Attentif, du reste, à se renfermer dans le cercle de ses propres ressources, il ne se pose guère de questions auxquelles il ne trouve une réponse sans sortir de son cabinet.

Les inscriptions historiques et funéraires, dont M. Delattre met le texte sous vos yeux, ne sont pas toutes d'un égal intérêt. Mais les plus insignifiantes lui fournissent l'occasion d'introduire dans ses notices des détails qui, pour n'avoir pas toujours un rapport direct avec le sujet principal, n'en sont pas moins curieux et pitoyables. A propos de la famille Henne, par exemple, il vous fera l'histoire de terres qui, bien des siècles avant d'entrer dans cette maison, appartenaient au sire Enguerrand de Monstrelet, et il vous tiendra au courant des affaires patrimoniales de ce célèbre chroniqueur cambrésien, comme s'il avait été son homme de confiance.

qu'il a en sa possession, je ne puis mieux faire que de renvoyer les amateurs, désireux d'en acquérir une idée, à un livre où elles sont constamment citées et savamment décrites, à la *Numismatique Cambrésienne* de M. Robert. Il me suffira d'observer ici (ce qui permettra en même temps, au lecteur, d'apprécier l'importance de l'atelier monétaire de Cambrai), que le chapitre de la cathédrale est représenté, chez M. Delattre, par plus de 320 variétés de monnaies ou méreaux. La sphragistique n'occupe guère moins de place dans ses casiers que la numismatique, puisque notre collectionneur est parvenu à réunir 450 sceaux matriciels des évêques et archevêques, des abbayes et des familles de Cambrai et du Cambrésis. L'exhibition de quelques-uns de ces objets à l'*Exposition d'œuvres d'art et d'antiquités* qui a eu lieu à Amiens, en 1860, a valu à M. Delattre une médaille d'argent.

Le moyen de ne pas pardonner d'aussi heureuses digressions à l'auteur d'un article de *Mélanges* ?

Il ne faut pas, du reste, que ce mot *Mélanges* vous amène à penser qu'aucun lien ne resserre les différents articles que M. Delattre vous offre sur ce titre collectif, nécessairement un peu vague, d'*Épigraphie Cambrésienne*. Plusieurs des pierres funéraires, dont il va vous entretenir, se groupent par communauté de provenance : telles sont celles trouvées dans l'église des Récollets, dans l'abbaye de Prémy, à Saint-Louis de la Citadelle, etc. Quelques-unes se rapprochent, en outre, par analogie de sujet : *Monuments élevés, dans Cambrai, à la mémoire des hommes de guerre français et espagnols ; Tombes des gouverneurs particuliers de la Citadelle, etc.*

Cette dernière série est, pour ainsi dire, ininterrompue. Malheureusement les articles que M. Delattre consacre à chacun des commandants de la forteresse cambrésienne sont un peu maigres, et ce n'est pas moi qui me chargerai de leur donner plus d'ampleur. Mais, maintenant que les archives du Ministère de la Guerre sont accessibles à beaucoup de monde, pourquoi M. Delattre n'essaierait-il pas d'en extraire des notions plus substantielles que celles qu'il a pu réunir sur les de La Caille, les Du Fresne, etc. ?

Pour ne parler ici que de Du Fresne, je vois par l'ouvrage de M. Camille Rousset devenu si promptement classique, que cet officier supérieur était l'un des correspondants de Louvois, qu'il recevait directement les ordres du grand ministre, particulièrement en ce qui concernait l'instruction de la compagnie de Cadets qu'il avait sous son commandement. Louvois veillait spécialement à ce que ces fils de famille, dont M. Delattre suit, avec autant d'intérêt que de précision, la trace dans Cambrai, fussent assidus à l'enseignement des mathématiques que leur administrait le sieur Pinault des Jaunaux, si bien connu de notre collectionneur.

Cela étant dit dans le seul but d'indiquer à M. Delattre des voies impraticquées, qui ne lui sont nullement impraticables, revenons à son recueil d'*Épigraphie Cambrésienne*, et signalons-en les parties les plus saillantes. Nous y rencontrons, d'abord, une

pierre funéraire du XV^e siècle , aussi remarquable par son fini d'exécution que par l'importance du personnage dont elle fut appelée à perpétuer la mémoire. Elle la perpétua , en effet , ou , pour mieux dire , *elle la sauva* , en rendant désormais impossible une méprise qui , naguère encore , faisait un seul homme de deux également dignes de célébrité. Avant d'ériger dans Chimay , comme le propose M. Fétis , une statue au grand compositeur Guillaume du Fay , il faudra préalablement s'assurer si les titres du second personnage de ce nom , mort chanoine à Cambrai en 1474 , ne surpassent pas ceux du premier (son oncle peut-être) avec lequel on l'a si longtemps et si injustement confondu.

C'est là un problème dont notre honorable président se réserve de fournir un jour la solution , et nous n'osons anticiper que fort timidement sur ses doctes arrêts.

L'article , si sympathique , que M. Delattre consacre à Géry Balicque , sauveur de Cambrai au XVI^e siècle , n'est pas moins intéressant que son essai de dissertation sur le tombeau de l'un des Du Fay.

Citons encore la monographie de Barthélemy de Gélas , seigneur de Césen , premier gouverneur institué à Cambrai par Louis XIV.

J'arrêterai ici mon énumération , Messieurs , pour ne pas faire double emploi avec le Mémoire de M. Delattre dont je ne veux pas vous priver plus longtemps du plaisir d'entendre la lecture.

Lille , 7 juin 1866.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS



COLLECTION CAMBRESIENNE DE M. VICTOR DELATRE.



LITH. SIMON, CAMBRAI.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

RECUEIL D'ÉPIGRAPHIE CAMBRÉSIEENNE

Par M. V. DELATTRE.

GUILLAUME DU FAY.

La région du Nord compte parmi ses célébrités musicales un compositeur du nom de Guillaume Du Fay, que M. Fétis fait naître à Chimay en Hainaut ⁽¹⁾, que M. Edmond de Coussemaker suppose avoir exercé l'emploi de contra-ténor dans la maîtrise de Cambrai ⁽²⁾, et que l'abbé Baïni dit avoir été attaché, dès 1380, en qualité de ténor à la chapelle papale ⁽³⁾.

Ce personnage qui, d'après une interprétation un peu large du texte de Baïni, serait mort en Italie, vers 1432, *dans un âge avancé* ⁽⁴⁾, ne paraît pas être le même que celui dont nous possédons le monument funèbre au dessous duquel on lit :

Hic inferius jacet venerabilis vir Mgr GUILLERMUS DU FAY,
musicus, baccalarius in decretis, olim hujus ecclesie choralis,
deinde canonicus et sancte Waldetrudis montensis, qui obiit anno
Dni millesimo quadr. n^o, die XXVII^a mensis novembris.

Malheureusement, et par suite d'une des nombreuses dégradations qu'a subies notre pierre, on ne peut déchiffrer en son entier la date de l'année dans laquelle mourut le chanoine à la mémoire

(1) FÉTIS, *Biographie des Musiciens*, p. 12 et 13.

(2) DE COUSSEMAKER, *Notice sur les collections musicales de la Bibliothèque de Cambrai*, dans le tome XVIII des *Mém. de la Soc. d'Émulation* de cette ville.

(1) BAÏNI, *Memorie Storico-critiche della vita e delle opere di G. P. da Palestrina*. Rome, 1828, t. II, p. 400, note 655.

(4) *Nei mandati della nostra capella si trova il Du Fay dall' anno 1380, fino al 1432.*

de qui le monument fut érigé. Mais M. Charles-Aimé Lefebvre est parfaitement fondé à placer ce décès en 1474, puisqu'il en a trouvé la mention précise dans le n° 938 des *Manuscripts de Cambrai* (1).

Tant s'en faut, d'ailleurs, que le Guillaume Du Fay dont nous avons la pierre soit mort en Italie vers 1432, qu'en 1444 il est représenté comme vivant dans l'építaphe de sa mère dont le texte nous a été conservé par M. Le Glay (2).

Chi devant gist demiselle MARIE DU FAY, mère de M^e GUILLAUME
DU FAY, canone de céens, laquelle trespasa l'an mil liije et
xliij, le jour de Saint-George. Priés Dieu pour l'âme.

Dans une inscription postérieure, son nom se trouve accolé à celui de son chapelain, qui le précéda de trois mois dans la tombe (3).

Chi gist sire ALEXANDRE BOUILLART, prêtre natif de Beauvais,
chapelain de l'église et de M^e GUILLAUME DU FAY, canonne de
Cambrai, et trespasa l'an mil cccc lxxiiij, le xx^e jour d'Aout.
Dieu en ait les âmes.

De divers autres textes produits par M. Lefebvre, il résulte que le Guillaume Du Fay, mort à Cambrai le 27 ou 28 novembre 1474 (4), était entré au chapitre le 12 novembre 1436 (5), et que le 21 avril

(1) « Obijt 28 novembris 1474, jacet in capellaniâ Sancti Stephani. » LEFEBVRE, *Un rébus sculptural*, dans le tome XXVI (1^{re} partie) des *Mém. de la Soc. d'Émul. de Cambrai*.

(2) *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 200. On lirait *feu Guillaume Du Fay* dans l'építaphe de sa mère, s'il n'eût plus été en vie lors du décès de celle-ci.

(3) LE GLAY, *ibid.*, p. 19.

(4) Il y a, en effet, une différence d'un jour entre la date attribuée au décès de Du Fay par son inscription funéraire et celle qu'assigne à ce même événement le Ms. de la Bibliothèque de Cambrai.

(5) « Receptus 12 novembris 1436, per resignationem Joannis Viviani, episcopi Nivernensis. » LEFEBVRE dit FABER, *mémoire précité*.

1451, il obtint de ses confrères une gratification, comme ayant « illustré notre église par ses chants ⁽¹⁾. »

Les preuves semblent donc surabonder pour établir qu'il y a eu deux Guillaume Du Fay, tous deux compositeurs éminents. Nous croyons posséder la pierre du second, et nous laisserons, si l'on veut, au premier, l'honneur des œuvres musicales que M. de Coussemaker a si heureusement exhumées de la bibliothèque de notre ville ⁽²⁾.

La savante publication, que l'infatigable président de la Commission historique du Nord prépare sur les musiciens célèbres du XIV^e siècle, ne peut manquer, du reste, de jeter la plus vive lumière sur la question qui nous occupe et que nous n'avons abordée qu'incidemment, en attendant le résultat définitif de ses longues et patientes recherches.

Revenons à la pierre de Du Fay, qui, telle que nous la possédons, ne contribue pas médiocrement à l'ornement de notre cabinet. Elle mesure 80 c. de hauteur sur 90 c. de largeur, et représente, dans le plus beau style du XV^e siècle, une *Résurrection*, sujet que les chanoines de Cambrai, contemporains et collègues du *maestro*, affectionnaient particulièrement et qu'ils aimaient à faire retracer sur leur sépulture ⁽³⁾. Malgré ses quatre siècles, et les longues années que ce bas-relief a passées dans un constant état d'humidité, il est visible que les quatre écussons disposés aux angles du monument et sur lesquels, à défaut d'armoiries, on lit en rébus le nom de Du Fay ⁽⁴⁾, portaient des lettres d'or sur un champ de gueules.

(1) « Domini mei, propter qualitates et merita Magistri Guillelmi Du Fay, canonici, qui nostram ecclesiam cantibus musicis decoravit, dant sibi (sic) loco fructuum grossorum præbendæ suæ, pro anno futuro, 60 scuta quæ acceptavit idem magister Guillelmus. » Ms. 951 de la Bibl. de Cambrai.

(2) Notamment des mss. cotés 6 et 11.

(3) Voir, à cet égard, un passage extrait par M. Lefebvre du n^o 951 des mss. de Cambrai.

(4) Le dessin de ce rébus a été gravé par M. Durieux en tête de l'article de M. Lefebvre.

Nos pères avaient l'habitude (cela ne se pratique-t-il pas souvent encore de nos jours?) de régler à l'avance le détail de leurs obsèques et de faire exécuter, de leur vivant, leur monument funèbre. Du Fay ne resta probablement pas étranger à cet usage: il est à remarquer en effet que l'inscription de son monument est entièrement sculptée, à l'exception du jour et de l'année de son décès, lesquels ont été postérieurement gravés en creux par un artiste qui n'aura pas pris la peine de se conformer au procédé graphique adopté par son prédécesseur.

Il peut paraître étrange que les écrivains qui, comme Julien de Lingne, l'abbé Mutte, l'abbé Tranchant, le docteur Le Glay, etc., se sont particulièrement occupés de la cathédrale et de ses monuments funèbres, n'aient pas relevé, dans les savants ouvrages qu'ils nous ont laissés, l'inscription tumulaire de Guillaume Du Fay, après nous avoir conservé celles que nous avons citées précédemment et qui ont cependant une moindre importance. Cela s'explique par cette circonstance que dans les anciennes églises qui, comme la cathédrale de Cambrai, étaient remplies de mausolées accumulés par les âges, on ne trouvait moyen de faire place à de nouveaux monuments qu'en masquant les anciens. Le bas-relief de Guillaume Du Fay, placé sous le portail de Saint-Gengulphe, non loin des épitaphes de sa mère et d'Alexandre Bouillart⁽¹⁾, aura été ainsi soustrait aux regards des archéologues des derniers siècles, par l'érection en face de lui de quelque monument massif. A l'époque révolutionnaire, et par suite de la démolition de notre insigne métropole, il aura revu le jour un instant, mais pour être bientôt après enfoui et perdu de nouveau pendant plus d'un demi-siècle.

Lorsque M. l'abbé Thénard, chanoine de Cambrai, le retrouva la face contre terre, servant au puits de sa maison, il vit avec peine que la pierre s'était ardoisée; avec un zèle et une intelligence qui l'honorent, M. Thénard prit les soins les plus minutieux

(1) Sur la place qu'occupaient ces deux épitaphes dans l'ancienne cathédrale, voir Le GLAY, *Recherches*, p. 199.

pour sa conservation : il fit passer la terre à la claie et eut le rare bonheur de réunir les fragments innombrables de ce marbre précieux. C'est dans cet état qu'il voulut bien nous l'offrir pour notre collection cambrésienne ⁽¹⁾ ; quelques années après, nous l'avons restauré avec l'aide d'un marbrier. Mais il ne nous a pas été possible de reconstituer quelques parties pulvérisées sous la pression des outils de l'ouvrier, alors qu'on ne soupçonnait pas encore l'importance historique de ce monument.

MARTIN DE TOURNAY.

L'abbaye de Vaucelles possédait, dans Cambrai, un refuge qui a donné son nom à la rue de Vauceleite, et que nous avons vu transformer, dans ces dernières années, en un orphelinat de jeunes filles ⁽²⁾.

Les travaux qui s'effectuèrent alors, dans le but d'accommoder cet édifice du moyen-âge à sa destination actuelle, mirent à jour le marbre tumulaire d'un chanoine du XV^e siècle, Martin de Tournay ⁽³⁾.

Chi . devāt . gist . maistres . MARTINS .
DE TOURNAY . canones . de ceste . église .
qui . a . fode . a . tous . jours . en . ceste .
Capelle . xij . messes . les . quelles . se

(1) Nous saisissons avec empressement cette occasion de témoigner publiquement à M. Thénard l'étendue de notre reconnaissance pour le soin et le désintéressement qu'il met, depuis longtemps, à enrichir notre collection. Nous avons reçu, dans le cours de notre carrière d'archéologue, peu d'encouragements plus précieux que les siens.

(2) Par la libéralité de M^{me} Lallier de Frémicourt. La direction des travaux de restauration fut confiée à M. de Baralle, architecte diocésain à Cambrai, fils de notre collègue de la Commission historique du Nord. — Sur l'origine et les vicissitudes du refuge de Vauceleite, voir le *Cameracum christianum* de M. Le GLAY, p. 42, 302, 304.

(3) Un descendant de M^{me} Lallier nous a fait don de ce monument qui mesure 46 c. $\frac{1}{3}$ de hauteur sur 60 c. de largeur.

doivēt . dire . au fruit . de . Caple' . par .
 le . Capellain . d'icelle . ou . en . se . def-
 faulte . par . le . Comis . du dit . Caple' .
 cest . assavoir . le . premier . veredy de
 cascu . mois . au . matin . tatost . a
 près . le . sermō . priies . po". same.

En faveur de quel établissement furent fondées les douze messes dont il est fait mention dans l'épithaphe ci-dessus rapportée? On crut d'abord que par *ceste capelle*, il fallait comprendre l'édicule près duquel la découverte avait eu lieu, et par *ceste église* l'abbaye de Vaucelles à qui le refuge appartenait. Mais, Vaucelles n'ayant jamais eu le titre de *collégiale*, comment maître Martin aurait-il pris celui de *chanoine de cette église*? Maître Martin était donc attaché à une autre maison religieuse que celle dont dépendait le Refuge. Et, de fait, nous le voyons figurer, le 7 avril 1407, en sa double qualité de *chanoine de St-Géry et de Ste.-Croix*, dans l'acte de reconnaissance authentique de l'appointment de Wallerand de Luxembourg, conclu en 1354 ⁽¹⁾.

Le 12 octobre 1411, Martin de Tournay intervient, avec les trésorier et chanoines de Ste.-Croix, dans un acte de vente fait pour l'agrandissement de la ville de Cambrai « et pour seureté de la fortressse de leditte cité, » de « tout le droit, raison, action et propriété de l'héritage que eux, à cause de leur ditte église, avoient et pouvoient avoir en toutes les chengles et écluses, étantes entre les bords des fossés delditte fortressse et le pret de le maison de le Galle, appartenante à laditte église Ste.-Croix, et aussi entre un petit cours d'eaux yssans de leditte maison de le Galle, et qui s'en vient passer pardessus le pont-levis de l'avant-porte Delpierre. » ⁽²⁾

Restait à déterminer lequel des deux chapitres, de St.-Géry ou

(1) Imprimé sous le n° LI des *Pièces justificatives du Mémoire pour l'archevêque (de Choiseul)*.

(2) Imprimé sous le n° xxxi bis des *Pièces justificatives du Mémoire des bourgeois de Cambrai* en réponse à celui de l'archevêque.

de Ste-Croix, Martin de Tournay a prétendu favoriser par sa dotation. D'après l'acte de 1411, il avait sa résidence dans le second de ces établissements ⁽¹⁾ : ce qui nous porte à croire qu'il y fit élection de sépulture, et que ce fut là qu'il fonda ses douze messes.

Quant à la présence, dans la cour du Refuge de Vaucelles, de la pierre tombale et commémorative dont nous venons de reproduire l'inscription, il est facile de l'expliquer par la démolition, en 1793, de l'église de Ste.-Croix, voisine, comme on le sait, de la maison de Vaucelette.

La date de la mort du chanoine n'est point indiquée sur le marbre; nous avons vainement cherché Martin de Tournay au milieu de ses confrères, parmi les nombreux témoins qui assistèrent avec Guillaume Du Fay, Enguerrand de Monstrelet, Fursi de Bruille et autres, au concordat de paix de Jean de Bourgogne célébré à Cambrai le 9 juin 1446.

Il avait sans doute cessé de vivre alors.

GÉRY BALICQUE.

La rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint, qui remplit la première moitié du XVI^e siècle, était, pour Cambrai et le Cambrésis, une source permanente d'inquiétude et de périls. Aussi voyons-nous les habitants de notre ville peu confiants dans leur privilège de neutralité ⁽²⁾, former des vœux ardents pour la réconciliation des deux monarques ennemis.

Le 4 novembre 1543, eurent lieu dans nos murs, par ordre de

(1) Les chanoines qui contractent cet accord, parmi lesquels Martin de Tournay, sont désignés dans le protocole comme *tous résidents en l'église collégiale Sainte-Croix à Cambrai*.

(2) Il avait été solennellement renouvelé le 8 octobre 1523. Ce fut en qualité de *ville neutre* que Cambrai reçut dans ses murs, en 1529, les augustes plénipotentiaires (Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, et Louise de Savoie, mère de François I^{er}), qui y conclurent la *paix dite des Dames*.

l'évêque, une procession générale et des prières publiques, à l'effet d'obtenir la paix entre les couronnes de France et d'Espagne. « On fit le demi-tour du sacre, on y porta Notre-Dame-de-Grâces, les corps de St-Géry et de St.-Aubert. Monseigneur de Cambrai porta le St.-Sacrement et se chanta la grand'messe et fut fait une autel au trin de Notre-Dame, là où on dit la grand'messe, et les chantres chantoient au clocher, et MONSIEUR MAITRE GÉRY BALLIQ prêcha au retour et dict que la procession et grand'messe étoit en priant Dieu pour la paix ⁽¹⁾. »

Maître Géry Balicque, dont nous venons d'entendre prononcer le nom, était appelé à rendre, dans un bref délai, de signalés services à la cité cambrésienne. Au moment même, en effet, où celle-ci implorait solennellement la protection du ciel, Charles-Quint s'apprêtait à l'accabler du poids de son ressentiment. L'ombrageux empereur n'ignorait pas que, malgré le somptueux accueil que nos ancêtres lui avaient fait trois ans auparavant (le 20 janvier 1540) ⁽²⁾, ils nourrissaient, pour son rival, une préférence secrète ⁽³⁾; qu'à deux reprises, (en 1521 et tout récemment en juin 1543), ils avaient profité de la présence du roi de France au Câteau, pour se mettre en étroite liaison avec lui ⁽⁴⁾. Enfin, et dernier grief: ils venaient de refuser l'entrée de leur ville à Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, chargé par S. M. Impériale d'introduire des hommes d'armes dans Cambrai et d'y tenir garnison. Il n'en fallait pas tant pour inspirer à Charles-Quint l'idée et la résolution de tirer des Cambrésiens une vengeance analogue à celle qu'il venait de faire peser sur les Gantois et dont les Morins allaient

(1) Ms. de notre bibliothèque, ayant appartenu à M. Bouly de Lesdain, f° 99.

(2) Ils dépensèrent, pour sa *joyeuse entrée*, des sommes considérables, dressant sur son passage des *exemples*, des *arcs de triomphe*, etc. Voir, pour plus de détails, la *Notice* de M. LE GLAY sur les *principales fêtes et cérémonies qui ont eu lieu à Cambrai depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours*, in-4^o, 1822.

(3) *Les Cambrésiens ont toujours les fleurs de lys dans le ventre*, disait-on à cette époque.

(4) Voir les historiens généraux du Cambrésis, Le Carpentier, Dupont, Bouly de Lesdain et les autres.

ressentir, quelques années plus tard, les formidables effets. Remarquons-le ici : — Quand l'Empereur voudra anéantir la malheureuse Téroüane, qui chargera-t-il de l'exécution de cet affreux mandat? — L'impassible Ponthus de Lalaing, le même à qui nos bourgeois viennent de refuser d'ouvrir leurs portes !

L'épouvante régnait dans Cambrai. Charles-Quint était à peine arrivé à Crèvecœur que l'évêque Robert de Croy, accompagné de plusieurs notables du pays, allait le supplier, mais vainement, d'épargner la ville et les habitants. Les habitants, à leur tour, se portèrent en masse au-devant de l'empereur, afin d'implorer sa clémence. Mais ils n'obtinrent pas plus de succès que n'en avaient eu leurs députés. Charles-Quint resta inflexible, et entra dans Cambrai, dit un de nos manuscrits, « à la tête de son armée avec » dessein de saccager la ville ; mais les cry du peuple, qui ne » cessoient de répéter Vive l'Empereur, *et principalement le docteur » Ballicq, doyen de Notre-Dame, qui lui présenta les excuses des » bourgeois, avec tant de force et d'éloquence, que Charles-Quint » fut obligé de luy dire : Tu es un laid homme mais tu as un beau » parler, luy firent changer la première peine en une autre plus » tolérable.* Il les condamna à payer cent milles florins qui seroient » employé à bâtir une citadelle ⁽¹⁾. »

La tradition populaire, qui s'est emparée de ce fond historique pour broder dessus un récit de fantaisie, rapporte que, dans l'entrevue qu'il eut avec Charles-Quint, l'éloquent Balicque, passant condamnation sur la ligne de conduite qu'avait suivie l'évêque de Cambrai au milieu des dernières complications politiques, s'écria : « Si le pasteur a péché, les brebis sont-elles coupables ? » Cet argument aurait produit sur l'empereur une impression si salutaire qu'il aurait dit à ses troupes, prêtes à fondre sur la ville : *Allez plus oultre !* mots qu'on voyait naguère encore gravés sur le pignon d'une maison de la place Ste.-Croix où Sa Majesté descendit, mais qui ne sont autres, comme on le sait, que l'ambitieuse devise du fils de Jeanne-la-Folle.

(1) Ms. précité de notre bibliothèque, f^o 41. — WILBERT, *Rapport sur les monuments du Cambésis*, p. 263.

L'historien Dupont a pris à tâche d'amoindrir l'importance de la démarche de Balicque. Il est bien vrai que l'empereur fit payer aux Cambrésiens sa clémence assez cher pour qu'il ait su gré intérieurement au doyen de Notre-Dame de lui fournir une occasion de l'exercer aussi lucrativement ⁽¹⁾. Mais il faut convenir qu'il aurait pu résister aux supplications de Balicque comme il avait fait à celles de l'évêque, des nobles, des principaux bourgeois et de la population entière. Qu'on songe au sort qu'il infligea aux villes de Noyon et de Nesle, de Chaumont et de Roye, à plus de de sept cents villages de la Picardie, et finalement à Térouane qui ne s'est jamais relevée de sa ruine, et l'on se fera une idée des dangers *non imaginaires* auxquels Balicque eut l'honneur de soustraire Cambrai.

Aussi est-ce à juste titre que notre ville a longtemps considéré Balicque comme un de ses libérateurs, et ses concitoyens ne lui ont point contesté le droit de faire figurer sur son tombeau une statue de Sainte Geneviève, emblème du service capital qu'il leur avait rendu ⁽²⁾.

M. le docteur Le Glay a publié, d'après un manuscrit de l'abbé Tranchant, l'építaphe modeste qu'avait notre doyen dans l'église cathédrale. ⁽³⁾

D. GAUGERICUS BALICQUE, S. T. Doctor, hujus ecclesiæ decanus,
46^a augusti anno 1563 defunctus, ad Sanctum Fiacrium inhumatus, pietatis studio, statuam hanc fieri testamento imperavit.
Specta precare.

Nos recherches ne nous ont jamais mis sur la trace du monument funéraire de Géry Balicque. En revanche, nous avons l'avantage

(1) Non content de l'amende de 100 000 florins qu'il exigea d'eux, il ruina 800 maisons et déplaça l'antique abbaye de Saint-Géry, pour établir sur le Mont-aux-Bœufs une citadelle qui dominait la ville et devait contenir l'effervescence des classes populaires. Nous avons retrouvé un plomb aux armes de Ponthus de Lalaing, ayant dû servir de méreau pour les comptes de la construction de la citadelle.

(2) Cette statue se voit encore au musée de Cambrai. — Cf. LE GLAY, *Recherches sur l'église métropolitaine de Cambrai*, p. 92.

(3) *Id. ibid.* p. 182.

de posséder un tableau contemporain de son décès. Le sauveur de la cité y est représenté sur son lit de mort. Au-dessous, on voit écrit en caractères du temps :

- Pourtraict de nostre maistre Géry Balicque, en son vivant
- docteur de la Sorbonne, prédicateur, chanoine et doyen
- de l'église métropolitaine de Cambrai, que l'an 1543, l'em-
- pereur Charle-Quint, informé que la dite ville luy vou-
- loit refuser l'entrée, estant sur le point de la faire mettre
- à feu et à sac, luy alla au devant et remonstra si sagement
- l'innocence du peuple qu'il le désabusa et l'appaïsa, en sorte
- qu'il luy fit changer de résolution. Il trespassa l'an 1563 (1).
- Son épitaphe d'albâtre est en une des colonnes de la nef de la
- grande église de Nostre-Dame de Cambrai. Il a voulu que
- son corps fût enterré en l'église de Saint-Fiacre, où il a aussi
- fait mettre une grande épitaphe. »

Une heureuse pensée semble avoir présidé à la composition des armoiries trois fois parlantes que le peintre a placées dans l'un des angles de notre tableau (2). On donne d'abord à Balicque les armes du comté de Cambrésis : *trois lions d'azur sur champ d'or*. N'avait-il pas, en effet, rempli le rôle de véritable souverain du pays, celui qui, plus puissant par son éloquente persuasion que l'évêque-duc de Cambrai, avait arrêté le débordement de la colère de Charles-Quint? Mais ce n'est pas tout! Le peintre a voulu associer

(1) Géry Balicque mourut à l'âge de 83 ans : il en avait 68 à l'époque de sa médiation auprès de Charles-Quint; il fut par la suite envoyé plusieurs fois en ambassade. Cff. les *Actes capitulaires de la métropole*, nos 960—962 des mss. de la bibliothèque de Cambrai. Nous voyons dans le catalogue de ces mêmes manuscrits, dressé par feu M. Le Glay, que Géry Balicque a possédé et fait relier le précieux volume inscrit aujourd'hui sous le n° 441 de ladite bibliothèque. Le savant archiviste du Nord donnait pour date à ce véritable *trésor* la fin du VII^e siècle.

(2) Nous avons vainement cherché la *famille Balicque* parmi celles dont Jean Le Carpentier donne la généalogie et les armes; mais nous l'avons maintes fois rencontré dans de vieux titres où l'on voit qu'elle prit alliance avec les anciennes maisons de la contrée. Sur un parchemin que nous possédons, nous trouvons le scel d'un *Pierre Balicque*, portant d'argent au chevron d'azur accompagné de deux quintes feuilles et d'un croissant en pointe.

au souvenir du sauveur de la cité, celui du glorieux patron de Balicque, Saint-Géry, si populaire dans toute la Gaule-Belgique, et que l'on implorait spécialement à Cambrai dans les temps de calamités publiques. Par une délicate allusion, on substitua donc au troisième lion du Cambrésis, le dragon, emblème inséparable de Saint-Géry (1). La devise placée au-dessous des armes du doyen de Notre-Dame est également significative : *super aspidem et basilicum ambulabis*. Le sens de cette légende n'échappait à personne.

Après ce que nous venons de dire de Balicque, nous sera-t-il permis de nous étonner qu'aucun monument public ne rappelle dans Cambrai sa noble action ? Pourquoi son buste, pourquoi sa statue ne décoreraient-ils pas les magnifiques jardins que l'on a percés récemment entre la ville et la citadelle ?

Le sauveur de Cambrai serait-là bien à sa place.

PIERRES TOMBALES PROVENANT DE L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

Les travaux auxquels on s'est livré, il y a une dizaine d'années, pour approprier l'ancien local des Récollets au service des fourrages de l'armée, auquel il est affecté depuis la Révolution, ont fait découvrir, dans le carrelage de la ci-devant église, sous des détritrus de paille et de foin, trois pierres tombales qu'on a bien voulu nous céder en échange d'autres matériaux.

Nous croyons devoir joindre à leur description celle de la pierre tumulaire du Père-Gardien Richard Des Deniers, que nous a généreusement offerte un de nos amis, M. Loridan, dont la demeure fait face à l'ancien couvent des Récollets.

(1) Le dragon figure sur tous les sceaux et sur tous les méreaux du chapitre de Saint-Géry. Nous l'avons retrouvé sur des plombs inédits beaucoup plus anciens que ceux publiés par M. ROBERT.

§ I. — PIERRE TOMBALE DE M^{lle} HUENS DE MALINES.

M^{lle} Huens avait sans doute pour père M. Huens, receveur de Malines au commencement du XVII^e siècle. Nous croyons qu'elle était nièce d'un chanoine de ce nom, receveur du chapitre métropolitain de Cambrai, et qu'elle résidait chez cet oncle. Nous avons recueilli une correspondance manuscrite de M. Claude Sarre, receveur de M. de France, écuyer, seigneur de Noyelles-sur l'Escaut, dans laquelle il est souvent parlé de *Messieurs Huens*, à propos de sommes que ledit Claude Sarre faisait tenir par leur entremise au seigneur de Noyelles, son maître, domicilié à Malines ⁽¹⁾.

(1) On trouve dans cette correspondance de curieux détails sur les événements du temps. Le séjour de l'archiduc à Cambrai, le 15 août 1636, y est signalé avec la particularité suivante : « Son Alteze as receu hier, estant au *Te Deum* en l'église de Notre-Dame, advis que Corbie estoit d'accord de se rendre, au cas qu'ils n'auroient secours en dedans samedi huit heures du matin qui est demain. » Nous voyons, sous la date du 30 octobre 1637, que les paysans ne peuvent payer leurs dettes « à cause que la cavalerie, qui sont icy et aux environs, prennent ce qu'ils peuvent : qui est cause que les paysans sont esté contrainct de tout abandonner et garder leurs forts. De plus *Forcas* est icy arrivé dimanche dernier, avecq deux mil chevaulx croates et une grande attiraille de bagage logé au faubourg de ceste ville, qui fait cesser tout-à-fait la labour. Le dict *Forcas* est allé en France, lundy dernier, donner l'épouvante avecq aultres troupes de chevaulx de ce pays et ont couru par delà St-Quentin et jusque au faubourg de Hen (Ham) d'où ils ont remené ung très grand-butin et prisonniers, en ayant vendu icy à (Cambrai), par les ruex à plusieurs bourgeois qui les ont rachapté par charrité. Cejourdhy matin, sont party d'icy tous les dicts Croates et aultres troupes tirant du costé de Bouchain : qui nous fait espérer que les censiens pourront achever la couvraine (ensemencer leurs terres). » — Dans la lettre du 20 novembre 1637, Claude Sarre annonce que le comte de Fuensaldenge revient être gouverneur de Cambrai et que l'on y attend garnison de jour en jour. Celle du 13 septembre 1638 raconte « que le siège du Castelet vat continuant. Nos gens, dit le rédacteur, se deffendent fort valeureusement ; les Français y font perte de beaucoup de gens. Notre armée est toujours icy au faubourg de ceste ville du costé de Noyelles, les Alemans et Croates font icy des étranges ruines, ne laissant aucunes maisons entieres, pillans tout ce qu'ils peuvent atraper..., et le pire est que les Alemans vont en grande quantité abastre les maisons, que pour avoir ung ancre de fer ils jetterons en bas ung mur entierre.... C'est ung grand pitié de perdre ainsy tant de noz propres gens.... Personne ne sort de Cambray.... A l'heure que j'escript ceste, toute notre cavalerie est à cheval en campagne,

Morte au mois de mai 1636 , à l'âge de 26 ans , mademoiselle Huens a peut-être été l'une des victimes de la peste qui sévissait , à cette époque, dans le Cambrésis ⁽¹⁾. Son épitaphe, très-succincte, ne nous apprend rien sous ce rapport.

Icy gist le corps de Damoiselle
CATHARINE HVENS, natifve
de Malines, laquelle tres-
passa le 5^{me} du mois de may 1636,
éagée de 26 ans.
Requiescat in pace.

Au-dessus de l'inscription est un écu en losange , surmonté d'un bâton avec ruban et gland à chaque bout : ce qui semblerait indiquer que Mademoiselle Huens appartenait à quelque tiers ordre religieux.

L'écu , enchassé dans un vaste cartouche, porte écartelé , au premier de trois fleurs de lys, comme dans les armes de France, moins probablement les couleurs qui ne sont indiquées nulle part ; on voit au second une étoile ; au troisième trois besans, deux et un ; au quatrième un chevron.

La pierre tumulaire de Mlle Huens est d'une grande dimension ; elle mesure 2 m. 20 c. de hauteur sur 1 m. 20 c. de largeur.

§. II. — PIERRE TUMULAIRE DE VALENTIN MORANT, GÉNÉRAL COMMANDANT LES TROUPES DU PRINCE CHARLES DE LORRAINE EN 1654.

Le prince de Condé , qui avait pris le parti de l'Espagne , vint au mois d'août de l'année 1654, à la tête d'un corps d'armée de trente mille hommes, mettre le siège devant Arras. Le jeune roi

comme aussy les Français, faisant de parte et d'autre des légères escarmouches.... Si le *Castelet* tient encore dix ou douze jours comme on espère , les Français seront fort incommodés pour les fourages ; le bruit est qu'il nous vient quelque secours.... »

(1) Par une lettre en date du 15 août 1636, M. Claude Sarre annonce à M. De France qu'un sieur Thieullez , avec qui il avait affaire, *venait de mourir de la peste*, avant d'avoir pu régler ses comptes. Un manuscrit de l'abbé Tranchant, *sur les pestes à Cambrai*, nous apprend qu'à l'occasion du terrible fléau , on fit, le 27 avril 1636, une procession générale, à laquelle on porta l'image de Notre-Dame de Grâce.

de France, Louis XIV, accompagné du cardinal Mazarin, se rendit à Péronne dès le dix-sept du même mois. Il y tint un conseil de guerre, auquel assistèrent le prince de Savoie, les ducs d'Anville et de Vendôme, et tous les officiers supérieurs de sa suite, « où y fut resould, dit le chroniqueur Pierre Leboucq ⁽¹⁾, que l'on attaqueroit le camp des Espagnols que l'on jugeoit imprenable; mais le vingt-cinquième jour dudit mois d'aoust, jour de Saint-Louis, roi de France, l'on y trouva si peu de résistance au dit attaque qu'elle ne mérite nom de défense, mais d'une lascheté parfaite; quelques mille hommes de cavallerie franchoise furent longtemps dans la ville que la plus grande partie du camp n'en sçavoit rien, dont, la fame d'icelui secours espandu, les Espagnols abandonnèrent entièrement leurs lignes et s'enfuirent à qui mieux vers Douai, Cambrai, laissant en arrière tous leurs canons, bagaiges, chariots, munitions, tentes, argent et presque toute leur infanterie tant défaite que prisonnière. Le Roi de France entendant ce bon succès se rendit dans la ville d'Arras (où y fut chanté le *Te Deum*) couronné de gloire et de triomphe, suivie d'acclamation de ses armées victorieuses et de tous ses chefs chargez de dépouilles de leurs ennemis qui ne firent jamais une si honteuse perte. »

Ce fut dans cette affreuse dèroute que le général VALENTIN MORANT, commandant les troupes du prince Charles, duc de Lorraine, perdit la vie d'un coup de feu. On ramena son corps à Cambrai, où il fut enterré dans l'église du couvent des Récollets. Sur sa pierre tombale ⁽²⁾, dont nous publions ci-après l'inscription, on voit les armes écartelées de Léon et de Castille, timbrées d'un casque de chevalier, orné de lambrequins, ayant pour cimier un lion hissant, armé et lampassé.

Deo opt. max.
et
piæ memoriæ strenui herois D....

(1) *Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois, etc.*, mise en lumière par le sieur PIERRE LE BOUCQ, publiée par le chevalier AMÉDÉE LE BOUCQ DE TERNAS. — Douai, 1857, p. 128 et 129.

(2) Cette pierre mesure 2 m. 07 c. sur 1 m. 10 c.

VALENTINI MORANT, qui, in serenissimi Caroli Ducis Lotharingæ exercitu, Generalis Vigilarium præfectus, occubuit ante Atrebatum, in ipso festo Sancti Ludovici anno 1654, dum fortiter Gallorum irruptionem sustinens plumbea glande trajectus fuit. Requiescat in pace.

§ III. PIERRE SÉPULTURALE DE LA FAMILLE HENNE DE BARALLE.

La pierre sépulturale de la famille Henne, dont la dimension est de 1 m. 74 c. de hauteur sur 1 m. 2 c. de largeur, relate les noms de quatre membres de cette famille et en indique un cinquième qui, vivant encore à l'époque où la pierre fut posée, devait recevoir également sa sépulture aux Récollets.

ICY

Reposent les corps
d'honorable home AV-
BERT HENNE, qui est
décédé le 6^e jvillet
1676, âgé de 63 ans. Et
de AVBERT, son fils, le-
quel est décédé le
12 avril 1694, âgé de 52
ans, et de Damoiselle
MARIE-BARBE DE BARAL-
LES (1), femme de son dit
fils, laquelle est dé-
cédée le 29 jvillet 1707,
âgée de 68 ans.
Et de JEAN AVBERT
HENNE fils de son dit
fils AVBERT et de sa
Demië, qui est décédé
le
âgé de ans.
REQUIESCANT IN PACE.

La famille Henne possédait, il y a vingt-cinq ou trente ans, une

(1) La famille de Baralle, originaire de Cambrai, a compté dans son sein des personnages de distinction, parmi lesquels nous citerons Ladislas de Baralle,

propriété au faubourg de Cambrai, vieux chemin de Rumilly, ayant appartenu jadis à notre célèbre chroniqueur **ENGUERRAND DE MONSTRELET** et étant désignée dans de vieux titres comme située dans la *ruelle Pille-Pois, hors la porte St-Georges*. Nous avons retrouvé la mention de la propriété dont nous venons de parler dans l'un de nos manuscrits ayant pour titre : *Extraict de certain livre intitulé pappier et registre des chirographes mises au ferme de le Cambre, fait, renouvelé et commençant le Lundy vingt-neufvième jour du mois d'Avril l'an mil IIII. C. et quarante-trois, après Pâques, comme s'ensuit fol^o primo, reposant es archives de l'hostel de la ville de Cambray*. Voici cette mention telle qu'elle est consignée au verso du f^o 5 du dit manuscrit : « Le vingt-quatrième jour de may, l'an quatre cens-quarante-sept, fut mis au dit ferme ung chirographe contenant le vendaige faict par Piérart de Breguat, et se femme, au pourfit de *Angerand de Monstrelet*, et demiselle sa femme, de mencauldée et demie de terre, partie avignée (plantée de vignes), *séans en Pille-Pois*, dont les accateurs furent aheretez au darain vivant faire se volonté, au cas qu'aulture in nen feroient dont il retindront pooir. Passé, présent Lalardie et Pierre Lemire, le 19 du dict mois de mai 1444. »

Nous lisons un peu plus loin, dans le même manuscrit, sous le folo 11, un article beaucoup plus intéressant, par lequel Enguerrand de Monstrelet et sa femme se font, par acte de *ravestissement*, une donation mutuelle de tous leurs biens, meubles et immeubles (*).

« Le vingt deuxième jour de juing l'an dessus dict (1453) fut mis au dit ferme ung chirographe contenant le rapport et radvestis-

savant échevin, jurisconsulte, puis procureur du Roi près le parlement de Flandre à Cambrai. — Nous trouvons le nom d'une *Barbe de Baralle* (différente de celle de l'épithape), associé au nom de son mari *Albert Patin*, et figurant en *ex-voto*, au bas d'une peinture de Notre-Dame de Grâce qui décore notre cabinet. Cette peinture semble être du commencement du XVII^e siècle. — Un *Jean Patin*, échevin de Cambrai, vend en 1614 (d'après un de nos manuscrits), à un marchand de cette ville, un *tulipan* (tulipe) pour le prix de 260 florins : détail qui prouve jusqu'où nos ancêtres poussaient le culte des fleurs.

(1) Parmi les manuscrits de J. Le Carpentier que nous avons retrouvés, en est un qui relate le même acte.

sement faict par noble homme Angerand de Monstrelet, escuyer, et demiselle Jeenne de Calhuon ⁽¹⁾, se femme, de tous leurs [héritaiges et biens meubles pour, par le darain vivant, en faire et user par forme de radvestissement selon le coustume. Passé, présent Le Caulleries et Foucquet, le seizième de juing l'an 53, avec le remises esdits biens et héritaiges au pourfit dudit Angerand comme darain vivant. Faict par les dits Eschevins, le dix-huictième du dit mois de juing au dit an 1453. »

Cet accord eut donc lieu quelques jours avant le décès de *Jeanne de Calhuon*. Le 18 juin 1453, Enguerrand de Monstrelet, dernier survivant de la communauté, fut mis en possession des biens de sa femme. Mais il n'en jouit qu'un mois, étant mort le 20 juillet 1453.

§ IV. PIERRE TOMBALE DU PÈRE GARDIEN RICHARD DES DENIERS.

Hic jacet V. P. F. RICHARD
DESDENIERS, qvondam
Confessarius monialivm,
provinciæ diffinitor, qvi,
gvardianvs hvjus conve-
-ntus existens, peste per-
cvisus, svbito in sva
cella obiit, ætatis
suæ 55, anno 1651, maii
27. Reqviescat in pace

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur le personnage dont on vient de lire l'inscription tumulaire, et tout nous porte à croire, jusqu'à démonstration du contraire, qu'il était *gardien*, autrement dit *supérieur* du couvent près duquel on l'a découverte. Son épitaphe nous révèle un fait qui a échappé aux investigations des historiens : c'est qu'en 1651 la peste reparut dans Cambrai, d'où elle avait été chassée en 1636 et où l'on croyait jusqu'ici qu'elle n'était rentrée qu'en 1663 ⁽²⁾ ou 1664 ⁽³⁾. Du

(1) Dans son *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet* (Paris, Sajou. 1808, p. 4), M. du MERSAN écrit : Jeanne de *Valbuou* ou *Valhuon*. — Le manuscrit précité de LE CARPENTIER donne : *Jehenne de Callevon* ou *Calieuon*.

(2) Abbé TRANCHANT, ms. précité de notre cabinet.

(3) EUGÈNE BOULY, *Dictionnaire historique de Cambrai*, p. 429.

silence de nos annalistes sur le fait en question, on peut conclure qu'elle ne multiplia pas ses ravages dans nos murs à l'époque où elle frappa subitement, au sein de sa cellule, le vénérable Père Richard Des Deniers⁽¹⁾.

PIERRES TOMBALES PROVENANT DE L'ABBAYE DE PRÉMY.

Sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Prémy s'élèvent aujourd'hui dans Cambrai des usines considérables. Nous devons à l'obligeance de M. Wallerand, l'un des principaux propriétaires de ces établissements, la possession des deux pierres tombales dont nous allons parler.

L'une de ces pierres contient une double inscription, surmontée de deux écussons. Celui de droite est aux armes de la famille de Baynas : il porte fascé de six pièces de...; l'autre porte coupé de... et d'argent au cœur ailé de....

Icy repose le corps de
noble et vertvevse
religievse Dame HIEROME
DE BAYNAS (2), décédée
le 3 xbre 1643, âgée
de 40 ans, professe de
23, comme avssy le corps
de vertveuse
religievse dame ELIZABETH
CRETEAV (3), décédée le
30 8bre 1690, âgée de
73 ans, professe de 54 ans,
jvbilaire de quatre ans.
Priez Diev pour levr's âmes.

La seconde pierre, mieux conservée que la première, porte le nom et les armes de la famille de *Hercq* : ces armes sont composées de trois dauphins enlacés, de têtes en queues, en triangle.

(1) Sa pierre mesure 52 c. de hauteur sur 40 c. de largeur

(2) La *Famille de Baynas* subsiste encore honorablement aujourd'hui en Artois, dans la personne de M. le marquis de Baynas, propriétaire à Béthune

(3) Nous trouvons, sous la date de 1669, une abbesse des Clarisses de Cambrai du nom d'*Agnès-Elisabeth Créteau*. Les GLAY, *Camerac christ.*, p. 267.

Icy repose le
corps de vertueuse
religieuse Dame
MARIE DE HERCQ (1),
laquelle est décédée
le 22 septembre
1669, âgée de 46
ans, professe de 30.
Jésus nostre sauveur,
ayez pitié de
son amme.

Les armes de l'abbaye de Prémy que donne JEAN LE CARPENTIER dans sa *Désignation des séances des Etats du Cambrésis*, sont celles de la maison d'Oisy-Crèvecœur, à cause du fondateur de l'abbaye de Cantimpré, Hugues d'Oisy, qui fut en quelque sorte aussi celui de Prémy, dont les religieuses s'établirent primitivement sous le toit et la direction du bienheureux abbé Jean. Dans le manuscrit 672 de la bibliothèque de Cambrai, nous avons trouvé les *armes particulières* de Notre-Dame de Prémy. Elles étaient d'or, à la Vierge tenant l'Enfant-Jésus au naturel, nimbées de gueules portées sur un croissant d'argent⁽²⁾.

MONUMENTS FRANÇAIS ET ESPAGNOLS DE L'ÉGLISE DE LA CITADELLE DE CAMBRAI.

Sur la façade de l'église royale et paroissiale de la citadelle de Cambrai, qui s'élevait naguère au centre de la forteresse, on remarquait un écusson en pierre sculptée portant le millésime 1599. Cette date était celle de l'année pendant laquelle fut commencée ladite église, sous les auspices de Don Sanchos Martinez de Leyva, gouverneur de Cambrai, qui ne devait pas voir l'achèvement de son œuvre, car il mourut le 31 janvier 1601 : « il fut enterré, dit un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai, le deux février,

(1) La famille de Hercq a été très-souvent représentée dans le corps échevinal de Cambrai, et dans les assemblées des états de la province. Elle a encore, de nos jours, des descendants dans la cité, mais ils ne portent plus le même nom.

(2) Nous possédons deux plaques en cuivre, du même style, qui ont dû servir à des officiers inférieurs de l'abbaye.

jour de la chandeleur, dans la nouvelle église, qui n'était pas encore consacrée. »

Le lieutenant du gouverneur, Don Juan Pellegrin, donna aux travaux une impulsion à la faveur de laquelle ils arrivèrent promptement à leur terme.

L'archevêque de Cambrai, Guillaume de Berghes, fit solennellement la dédicace de cette église, le 28 avril 1602, sous le vocable Saint Jacques, apôtre de l'Espagne. M. Le Glay assure qu'elle ne fut érigée en paroisse qu'en 1662 et qu'elle fut desservie jusqu'en 1719 par un récollet ayant titre d'aumônier.

Après la prise de la place par Louis XIV, en 1677, on donna à l'édifice religieux qui nous occupe le nom de Saint-Louis de la Citadelle, qu'il porta jusqu'à la Révolution. Le vocable du premier patron resta néanmoins attaché à l'une des chapelles.

Des chapelains, plusieurs gouverneurs, des officiers supérieurs et subalternes, une foule de gentilshommes trouvèrent la sépulture dans l'église de la Citadelle.

Fermée aux mauvais jours de 1793, elle fut complètement dévastée, et, depuis, elle servit de magasin d'artillerie jusqu'au moment où on dut la démolir pour éviter qu'elle ne s'écroulât.

Ce fut parmi les décombres de ce vieil édifice espagnol que M. le capitaine Renard, commandant l'artillerie de Cambrai, retrouva en 1858 les pierres tumulaires dont nous allons donner les inscriptions et sous lesquelles reposaient encore d'honorables personnages. Nous devons payer ici à M. Renard un juste tribut de reconnaissance pour la marque d'intérêt qu'il a bien voulu témoigner à notre collection cambrésienne, en échangeant avec nous, contre d'autres pierres, ces précieux monuments de notre histoire locale au moment où il allait les employer comme de simples matériaux de construction.

§ I. PIERRE SÉPULTURALE DE LA FAMILLE PIERRESSON.

La plus ancienne des pierres tombales provenant de la citadelle ne remonte qu'à la première moitié du XVII^e siècle ; elle recouvrait les restes de trois membres de la famille Pierresson, dont elle porte

les armes entre deux inscriptions. On y voit : Trois pommes de pin renversées, deux et une ; l'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de lambrequins, a pour cimier une pomme de pin. Il est accompagné d'un autre écu en losange soutenu avec un ruban par un ange au vol abaissé. On voit parti de Pierresson et de.... (probablement sa femme, la pierre est brisée à cet endroit).

Voici l'inscription surmontant les armoiries :

Icy gist
Vénérable homme JAN PIERRESSON,
esquier et contrôleur de Sa Majesté
en Cambray, âgé de 72 ans, qui trespassa
le 30^e d'octobre 1636, et son fils
JAN-BAPTISTE PIERRESSON, chapelain majeur
de un régiment d'infanterie espagno-
-lle, âgé de 40 ans, qui trespassa le 20
de janvier 1646. Priez pour leurs âmes.

L'inscription qui se trouvait au-dessous des armes a été brisée ; il n'en reste plus que quelques lettres éparses. On peut cependant lire encore en partie le nom de Pierresson.

Dans sa biographie littéraire de l'église de Cambrai, M. Le Glay cite un Ferdinand-Nicolas Pierreson, né à Cambrai et décédé chanoine de Notre-Dame le 12 octobre 1676. Bien que l'orthographe des noms ne soit pas exactement la même, il ne serait peut-être pas impossible de retrouver des traces de parenté entre ce personnage et ceux mentionnés dans l'épitaphe ci-dessus.

§ II. PIERRE SÉPULTURALE DE LA FAMILLE DE LIDERMOIS.

Le même M. Le Glay, avant de donner dans son *Cameracum* la liste des prêtres qui ont desservi à titre d'office l'église de la citadelle, remarque qu'antérieurement à 1662 il y avait un chapelain attaché à cet établissement. « Je trouve en effet, dit-il, des lettres qui attestent qu'un prêtre nommé Lydermoy était qualifié, en 1626 et 1627, chapelain de Notre-Dame et de la citadelle de Cambray. »

C'est précisément la pierre tombale de ce chapelain que nous allons produire. Comme la précédente, elle servit de monument funèbre à trois personnes de la même famille :

Soubz ce marbre gist le corps
de l'honorable homme ESTIENNE DE
LIDERMOIS, né dans la ville du
....O.. F..V le Comte, eagé de
..... lequel trespassa
..... de septembre de l'an 1633.
et M.... DE LIDERMOIS, son fils et
chapleyn de ceste église, l'espace
de 46 ans, décédé le 8 de mars 1656
et agé de 78 ans, et sa fille ELISA-
BETH LIDERMOIS, décédée le 3 de
mai 1652 et agée de 75 ans. Priés
pour leurs ames.

Au-dessus on voit les armes de la famille de Lidermois. La pierre s'étant ardoisée, l'écu, contenu dans un écusson ovale, au centre d'un cartouche, a disparu presque entièrement; il paraissait porter un écartelé dont il ne reste plus que le quatrième quartier, sur lequel on voit un losange.

§ III. PIERRE SÉPULTURALE DU CAPITAINE GIACOMO GALINDOO.

Voici ce que nous avons pu recueillir de l'inscription incomplète de son monument.

.....j... el Capitan
..... COMO GALINDOO
furai de mora murioo
en 43º de fevriero, anno
1672, dehedad de 82
en cormenden su
Dio.

§ IV. PIERRE TUNULAIRE DE DONA ANA SERBEIS.

Dona Ana Serbeis était femme de Don Pedro de Zavala, dernier gouverneur espagnol de Cambrai, celui qui soutint, avec un courage et une habileté dignes d'un meilleur succès, contre Louis XIV en personne, le mémorable siège de 1677, et qui, sommé par Catinat d'évacuer la citadelle où il se trouvait bloqué, fit au général français cette fière réponse : « qu'il espérait de ne pas se rendre indigne de la clémence de Sa Majesté en continuant à se défendre ;

qu'au contraire, il mériterait par là son estime et ses faveurs ⁽¹⁾. » Il tint encore bon pendant cinq jours, durant lesquels il essuya un feu terrible de la part des assiégeants et reçut lui-même une assez grave blessure. Enfin, convaincu de l'inutilité d'une résistance plus longue, il fit battre la chamade le 17 avril, obtint du Roi une honorable capitulation et sortit de Cambrai, le 18, par la porte de secours de la citadelle ⁽²⁾, laissant pour toujours, dans l'église de cette forteresse, les restes inanimés de sa compagne, morte quelques années auparavant (13 août 1672).

L'inscription tumulaire de cette dame est, comme la précédente, conçue en espagnol. Deux écussons la surmontent : ils sont aux armes des époux. Malheureusement, ainsi que cela arrive le plus souvent, l'artiste n'a pas pris la peine d'indiquer la couleur des émaux, ce qui ne permet pas de donner, d'une manière bien précise, la description de ces armes.

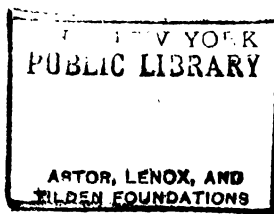
Sur l'écusson de droite, on voit un chasseur et son chien courant au sanglier, piqué d'une lance, et passant auprès d'un arbre... au chef de... (la pierre est brisée à cet endroit).

L'écu en losange de *Dona Ana Serbeis* porte : coupé à la quinte feuille de... et à trois cerfs courant, 2 et 1.

Aqui haze la ill^{ma} SENORA
DONA ANA SERBEIS, mvger
del ill^{mo} SENOR DON PEDRO
DE ZAVALA, Sarg^{to} general
de batalla del consexo
de gverra de Sv mag^d, Sv
Governador y castellano
de Cambray, y capitan
general del pays de
Cambraisl, qve murio a
13 de agosto 1672, dehedad
de 68 anos.
Preguen a Dios
por sv alma

(1) DUPONT. t. III, p. 158.

(2) DUPONT. t. III, p. 161.





MONUMENT ÉRIGÉ JADIS DANS L'ANCIENNE
ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE CAMBRAY,
A LA MÉMOIRE DE
BARTHELEMY DE GELAS
CHEVALIER DE CESEN
GOUVERNEUR DE CETTE VILLE DE 1677 A 1681.

M. le capitaine Renard a retrouvé dans le tombeau de la noble Dona , quelques morceaux de rubans et un petit reliquaire en cuivre, sur lequel on voit un ostensor du style de la renaissance. Ces objets font aujourd'hui partie de notre collection.

MAUSOLÉE DE BARTHÉLEMY DE GÉLAS, CHEVALIER DE CÉSEN.

Ce que nous venons de dire du dernier gouverneur espagnol de Cambrai nous amène naturellement à parler de l'homme de guerre qui, le premier, commanda dans cette ville au nom du Roi de France , et dont, par un heureux hasard, nous possédons le superbe mausolée que d'habiles connaisseurs ne sont pas éloignés d'attribuer au ciseau de Girardon.

Le premier acte de Louis XIV, au sortir de la messe où on lui annonça que la citadelle de Cambrai venait de se rendre , fut d'en unir le commandement au gouvernement de la province et d'investir de cette double charge un homme capable et expérimenté, Barthélemy de Gélas , chevalier de Césen, maréchal de camp des armées du Roi , capitaine et major des gardes-françaises. Officier de grand mérite, le sieur de Césen avait fait brillamment sous Turenne, en 1673, la campagne d'Allemagne. Il était gouverneur de Condé , lorsqu'en 1677, Louis XIV, qui appréciait sa bravoure et sa fermeté le promut au commandement de Cambrai. Il lui conféra , pour l'utile exercice de ses nouvelles fonctions, les pouvoirs les plus étendus, ainsi qu'on peut en juger par la commission qu'il lui fit délivrer et dont voici la teneur ⁽¹⁾:

« Louis, par la grâce de Dieu , Roy de France et de Navarre, à notre cher et bien aimé le S^r de Césen , maréchal de nos camps et armées, sergent major du régiment de nos gardes françoises , à présent gouverneur de Condé , salut. Ayant par la force de nos armes nouvellement soumis à notre obéissance la ville et citadelle de Cambray, et estant nécessaire de pourveoir promptement au gouvernement de ladite ville et citadelle , nous avons jetté les yeux sur vous

(1) Ms. de la bibliothèque de Cambrai , n^o 1055.

à cette fin , comme sur un sujet que nous en avons jugé le plus capable , sachant que vous avez toute la valeur , prudence , courage , expérience en la guerre , vigilance et aultres qualités requises pour un employ de ceste conséquence. Nous confiant aussi particulièrement en votre fidélité et affection singulière à notre service. A ces causes et aultres à ce nous mouvantes , nous vous avons commis , ordonné et estably , commettons , ordonnons et établissons , par ces présentes signées de notre main , en ladite charge de *Gouverneur de ladite ville et citadelle de Cambray , pour pendant le temps de trois années , et sous l'autorité du gouverneur général en Flandres* , commander dans les dites ville et citadelle , ordonner pour cette fin aux habitans et aux gens de guerre , tant de cheval que de pied , français et estrangers estants et qui seront cy-après en garnison en icelles , ce qu'ils auront à faire pour notre service , faire vivre les dits habitans en bonne union et concorde les uns avec les autres , et les dits gens de guerre en bonne discipline et police , suivant nos réglemens et ordonnances militaires , faire sévèrement chastier ceux qui oseront y contrevenir , avoir l'œil à la garde et seureté de la dite ville et citadelle , et généralement faire pour leur conservation tout ce que vous verrez estre nécessaire et à propos ; voulons que vous jouissiez de la dite charge aux honneurs , autorités , 'prérogatives , droits , fruits , profits , revenus et émoluments qui y appartiennent tels et semblables dont jouissent ceux qui sont pourvus de pareilles charges , et aux appointemens qui vous seront ordonnés par nos estats ; de ce faire nous vous avons donné et donnons pouvoir , commission , autorité et mandement especial par ces dites présentes , voulons que vous ne puissiez sortir de ladite place qu'avec congé signé de nous , et contresigné par l'un de nos conseillers secrétaires d'estats et de nos commandemens , ny que vous la puissiez rendre , en cas qu'elle vienne à être attaqué , qu'après en avoir deffendu vigoureusement les dehors , contrescarpes et fossez aussi longuement et vaillamment qu'un homme d'honneur est obligé de faire selon les loix de la guerre , avoir soutenu deux ou trois divers assauts et qu'il y aura brèche raisonnable au corps d'icelle ; mandons et ordonnons aux habitans et aux gens de guerre estant , ou qui seront ci-après en garnison dans la dite ville et citadelle , de vous recognolstre , obéir et entendre en tout ce que vous leur commanderez , ordonnerez pour notre service sans difficulté , le tout comme dit est , pendant le dit temps de trois années et sous l'autorité du gouvernement de notre lieutenant général en Flandres : car tel est notre plaisir. Donné au camp sous Cambray , le dix-septiesme jour d'avril , l'an de grace mil-six-cent-soixante dix-sept et de notre règne le xxiiii^e.

LOUIS.

Par le Roy :

LE TELLIER.

Cette commission, n'ayant d'effet que pour trois ans, fut renouvelée, par acte royal du 6 avril 1680⁽¹⁾. Césen ne jouit pas longtemps de cette prorogation de pouvoirs : car, étant tombé dangereusement malade au commencement de l'année suivante, il mourut à l'âge de 57 ans, dans l'abbaye de St.-Aubert, où il *tenait sa cour* depuis son entrée dans notre ville⁽²⁾. Il reçut les derniers sacrements de l'église, des mains même de monseigneur Théodore de Bryas, archevêque de Cambrai, assisté de l'abbé, curé des vingt-quatre Francs-Fiévets⁽³⁾, qui était réellement celui du gou-

(1) Voir, aux Archives départementales du Nord, le *Registre aux résolutions des Etats de Cambrai et du Cambrésis*, du 3 mai 1677 au 4 septembre 1680, f^o 48, v^o. — Tous les corps constitués s'empressèrent d'aller complimenter, à cette occasion, M. de Césen. *Messieurs du Magistrat* ne manquèrent point à ce devoir et lui offrirent, suivant l'usage, *trente cannes de vin d'honneur*. Ms. de la bibliothèque de Cambrai.

(2) « Le mercredi cinquième de febvrier 1681, Monseigneur Jacques Barthélemy de Gélas, maréchal des camps et armées du Roy, gouverneur de Cambray, après plusieurs jours de maladie, est mort sur les sept heures du soir en cette ville, dans l'abbaye de Saint-Aubert, extrêmement regretté, non seulement des gens les plus qualifiez, mais de tout le peuple généralement, aiant mérité l'estime et les regrets d'un chacun par les belles qualités qui l'avoient élevé aux belles charges dont S. M. l'avoit récompensé, et particulièrement par son humeur et ses façons d'agir fort obligeantes à tout le monde, et par l'inclination qu'il faisoit paraître en toute sorte de rencontre, de rendre de bons offices à tout le peuple, ne faisant rien avec plus de plaisir que de faire service à ceux qui estoient honorez de sa connoissance. »

« Messieurs les députez, prenant une part fort considérable en la perte de leur brave gouverneur, ont résolu d'escrire à ce sujet à Monseigneur de Louvois, luy faisant connoître les regrets qu'on avoit de cette perte, pour le remercier de la bonté qu'il avoit eu de donner à cette ville un capitaine d'un mérite sy connu. On le prioit de vouloir continuer encor l'honneur de sa protection à l'avenir. » Archives départementales du Nord, *Registre aux résolutions des Etats de Cambrai et du Cambrésis*, du 12 septembre 1680 au 13 septembre 1685, f^o 31.

(3) Les vingt-quatre Francs-Fiévets étaient différents officiers de la maison de l'évêque, dont les offices avaient été érigés en fiefs. Voir BOULY, *Dictionnaire historique de Cambrai et du Cambrésis*, p. 140 ; — BRUYELLE, *Monuments religieux de Cambrai*, p. 12, 37. Par un usage ancien, dont il serait assez difficile d'expliquer l'origine, l'abbé de Saint-Aubert était non-seulement curé des gens de son abbaye, mais il l'était aussi de la maison de l'évêque. Son église abbatiale servait donc de paroisse à tout ce personnel.

verneur, à cause de la résidence de celui-ci dans l'abbaye de St.-Aubert ⁽¹⁾.

Barthélemy de Gélas fut enterré avec pompe le 6 février 1681, dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce ⁽²⁾.

Son mausolée, érigé dans la chapelle de St. Côme et de St. Damien, fut enlevé, à l'époque de la Révolution, du milieu des ruines de la métropole et transporté dans une maison particulière, où il figura longtemps comme dessus de porte. Le propriétaire, qui recueillit alors ce beau morceau de sculpture, nous a raconté lui-même que, vers la fin de l'occupation de 1815, des officiers anglais se disposaient à l'emporter dans leur pays, et qu'il ne parvint à le soustraire à leur convoitise qu'en le dissimulant sous quelques bottes de paille.

Ce monument se compose d'un bas-relief en marbre blanc, offrant le buste du sieur de Cesen dans un médaillon posé sur une console, et entouré d'armes, de drapeaux et de lauriers; le médaillon est soutenu par un ange qui montre en pleurant la figure du gouverneur que la province vient de perdre, tandis qu'un autre

(1) L'abbaye de Saint-Aubert était en possession immémoriale de recevoir tous les personnages illustres qui séjournaient ou descendaient à Cambrai. (Voir à ce sujet, BRUYELLE, *Monuments*, p. 35) Elle tenait à leur disposition de vastes et splendides appartements. Césen y convoqua et réunit, le 13 décembre 1678, les Etats de la province : « laquelle assemblée s'est faite audit lieu pour l'indisposition de Monseigneur le Gouverneur, et c'est sans préjudice et conséquence, à cause qu'elle doit se faire dans l'hostel de-ville, lieu ordinaire et accoustumé. » *Registre aux résolutions des Etats de Cambrai et du Cambrésis*, du 3 mai 1677 au 7 septembre 1680, f° 21.

(2) « Le lendemain, sçavoir le sixième (voir note 2 de la p. 375), sur les six heures du soir, après avoir esté exposé tout le jour en la grande salle de Saint-Aubert, tendue de deulle, son corps fut conduit, au son lugubre des trompettes et tambours, jusqu'à l'église de la métropolitaine, où il fut enterré au milieu de la chapelle de la Vierge de Grâce, tous les officiers majors, les corps des Estats et ville l'ayant accompagné, et les rues depuis Saint-Aubert jusqu'à l'église aiant esté bordé de l'infanterie en haie, et toutes les cloches de la ville sonnèrent en mesme temps aussy bien que pour son trespas, et quelques jours après, aux trois heures ordinaires. »

« Son service solennelle fut fait, peu après, en la mesme église métropolitaine, où tout le clergé et les relligieux ont assisté. » *Registre aux résolutions des Etats de Cambrai et du Cambrésis*, du 12 septembre 1680 au 13 septembre 1685, f° 31 v°.

ange sourrant soutient noblement au-dessus de la tête du héros le casque du guerrier et un rameau d'olivier.

Sur la console se trouvent les armes de la maison de Césen ⁽¹⁾ : deux lions affrontés supportant un pal chargé de trois croix ; l'écu timbré d'une couronne de comte , a pour tenants deux sauvages armés de massues.

Le monument est actuellement posé sur un stylobate que nous avons fait faire il y a quelques années , et sur lequel nous avons cru devoir placer cette courte inscription :

Monument érigé jadis dans l'ancienne
église métropolitaine de Cambray,
à la mémoire de
BARTHÉLEMY DE GÉLAS ,
CHEVALIER DE CÉSEN
Gouverneur de cette ville de 1677 à 1684.

A propos de l'arrivée de Louis XIV dans notre ville , nous demandons la permission de citer un curieux document dont nous devons la communication à M. Matton , archiviste de l'Aisne. On jugera , par la lecture de ce morceau de circonstance , des espérances que faisaient naître la réunion de Cambrai à la France , et le choix du gouverneur que nous donnait le nouveau souverain.

Cantique pour remercier Dieu de la reddition de Cambrat arrivée la veille de Pâques de l'année 1677, sur le chant : O FILII ET FILLE.

4^{re} PARTIE.

Fils et filles , soyez joyeux :	Le vingt-deuxième de mars
Notre monarque glorieux	Il l'investit de toutes parts,
Est de Cambray victorieux.	Pour y planter ses étendarts.
Alleluia (<i>ter</i>).	Alleluia.

(1) C'est en rapprochant ces armes de celles qui figurent sur le cachet du gouverneur, mis au bas d'un autographe de notre collection, que nous sommes parvenu à donner une attribution certaine au monument que nous possédons , et qui , lorsque nous l'avons découvert , était dépourvu de toute inscription : l'ancienne (celle rapportée par M. Le Glay, d'après le manuscrit de l'abbé Tranchant), ayant disparu par le malheur des temps.

Plus de mille paysans
Y coururent au même temps ,
Avec ordre des intendants.
Alleluia.

Ils furent par notre vainqueur
Beaucoup prizez pour leur vigueur,
Aux lignes travaillant de cœur.
Alleluia.

La tranchée ensuite on ouvrit ,
Où chacun volontairement s'offrit :
Ce qui les assiégez surprit.
Alleluia.

Notre canon de tout costé
Estant adroitement pointé ,
En huit jours força la cité.
Alleluia.

La citadelle crut alors
Pouvoir tenir par ses efforts,
Mais ceux du roi furent plus forts.
Alleluia.

Le d'x-septième jour d'avril ,
Les cous tombant comme gresil,
Il la prit malgré le péril.
Alleluia.

Celle qui donnait tant d'effrois
Fut réduite aux derniers abois
Par le plus auguste des rois.
Alleluia.

Tous nos soldats, presque d'un saut,
S'en aloient monter à l'assaut
Pour la réduire comme il faut.
Alleluia.

Le gouverneur, sans hésiter,
Se pressa de parlementer :
Puis la place on lui vit quitter.
Alleluia.

Nostre grand roy le lendemain
S'y transporta le matin ,
Pour rendre grâce au souverain.
Alleluia.

2^{me} PARTIE.

Adieu la contribution !
Cette heureuse reddition
Nous délivre d'affliction.
Alleluia.

Chacun jouira de son bien ,
Le fermier n'en retiendra rien,
Il se contentera du sien.
Alleluia.

La justice y verra régner,
Tous les gens de bien y gagner,
Et tous les méchants s'éloigner.
Alleluia.

La campagne en profitera ,
Le bourgeois s'y délectera,
Le laboureur y chantera.
Alleluia.

Les brebis s'y rassembleront,
Les pasteurs les y garderont,
Leurs maitres les visiteront.
Alleluia.

La Tiérache , le Vermandois ,
Le Santerre , et mesme l'Artois
N'ont plus à craindre cette fois.
Alleluia.

Cette impériale cité ,
Qui faisait leur mendicité ,
Causera leur félicité.
Alleluia.

*Elle mesme a déjà l'honneur
D'avoir CÉSEN pour gouverneur,
De qui viendra tout son bonheur.*
Alleluia.

Elle n'aura plus d'ennemis :
Tous ses voisins sont ses amis ,
Puisqu'à la France ils sont soumis.
Alleluia.

Son archevêque y reviendra ,
Au roy son hommage il fera ,
A nos prélats il se joindra.
Alleluia

Pour des succès si merveilleux,
Chantons des chants mélodieux,
En bénissant le roi des cieux.
Alleluia.

Remercions-le incessamment,
Et prions-le très humblement
Que le roy vive longtemps.
Alleluia.

« Ce cantique sur la réduction de Cambray, que j'ay composé, a esté imprimé avec approbation à St.-Quentin, chez Claude Lequeux, et ensuite à Paris, à Rouen, à Amiens et en plusieurs autres villes du royaume, où il a esté bien reçu d'un chacun ; notamment de monseigneur l'archevêque et de monsieur le gouverneur de Cambray, de messeigneurs les évêques de Noyon, de Soissons et d'Amiens, de monsieur de Breteuil, intendant de Picardie, qui en a présenté un exemplaire à monsieur de Louvois, lequel a assuré qu'il le feroit voir au roy, et enfin il a esté bien reçu de tous les bons françois qui n'ont pas eu de plus agréable cantique sur cette réduction que celui de l'*Alleluia* ⁽¹⁾. »

GOUVERNEURS PARTICULIERS DE LA CITADELLE DE CAMBRAI.

§ I. PIERRE TOMBALE D'ANTOINE DE LA CAILLE, DEUXIÈME GOUVERNEUR PARTICULIER.

Après la mort du chevalier de Césen, le gouvernement de la citadelle fut distrait de celui de la ville. M. le comte de Montbron,

(1) Extrait des registres de l'état-civil de la commune d'Holnon. « Claude Rohaut, auteur de cette pièce, était religieux profès de l'abbaye de Selincourt (Saint-Pierre), de l'ordre de Prémontré, au diocèse d'Amiens et curé d'Holnon depuis le 18 janvier 1667. » Il est éditeur d'un ouvrage dont nous ne connaissons point le titre. Les registres de l'état-civil d'Holnon portent encore ces mentions écrites de sa main : « Le dimanche, 30 de juin, je suis parti de Holnon pour Paris, où j'ay fait la seconde édition de mon livre... Je suis party de Holnon pour Paris le 1^{er} juillet (1674), où j'ay esté six semaines pour l'impression de mon livre. »

Il était frère de Jacques Rohaut, physicien, né à Amiens le 24 mars 1618 et mort à Paris le 27 décembre 1672. (Note de M. Matton, accompagnant l'envoi du cantique.)

célèbre par l'amitié qui l'unissait à Fénelon, fut appelé à gouverner Cambrai et le Cambrésis ⁽¹⁾, tandis que le marquis de Choisy obtenait le commandement de la citadelle, qui échut ensuite au chevalier de La Caille, seigneur du Tilleuil-en-Normandie.

Il résulte des livres tenus par M. Monvoisin, maître d'hôtel de Fénelon ⁽²⁾, que M. de La Caille prêta à ce dernier (à l'occasion des *grands repas* que l'illustre prélat donna pour fêter sa prise de possession du siège archiépiscopal de Cambrai) *sa vaisselle d'argent*, pour le transport de laquelle il est payé, sous la date du 23 août 1695, 1 livre, 15 sous. Le 30 du même mois, nous voyons mentionnée, dans le compte de Monvoisin, une autre dépense de 25 livres, 8 sous, 6 deniers, « *pour la valeur d'un couteau et d'une cuillère d'argent égarés, appartenant à M. le Gouverneur de la Citadelle.* »

Il est assez piquant de voir Fénelon s'adresser, pour un emprunt de ce genre, au gouverneur de la citadelle, plutôt qu'au nombreux et riche clergé de sa ville métropolitaine. Faudrait-il en conclure que l'archevêque de Cambrai, qui arrivait, on le sait, prévenu bien à tort contre les ecclésiastiques de son diocèse, désirait conserver vis-à-vis d'eux, une entière indépendance ? Il serait sans doute préférable de supposer que Fénelon connaissait d'ancienne date le gouverneur de notre citadelle.

M. de La Caille mourut à l'âge de 84 ans, le 4 janvier 1697. Son corps fut enterré le lendemain dans l'église de St.-Louis, devant le maître-autel, du côté de l'épître.

Les armes que l'on voit au sommet de son monument portent d'or à la fasce chargée de trois coquilles, ... L'écu de timbré d'une couronne de comte, a pour tenants deux sauvages armés de massues, chargés d'armes et de drapeaux.

(1) M. de Montbron prit domicile à Saint-Aubert, comme son prédécesseur.

(2) Ms. de notre bibliothèque.

Icy gist sous cette tombe Messire
ANTHOINE DE LA CAILLE, chevalier,
Seig^r Dvtillevil en Normendie,
lequel, ayant passé environ 66 ans
av service dv roy dans diverses
charges et emplois avec honneur
et distinction, avroit esté
estropiés d'une qvisse, et recevs
diverses autres blessvres dans
de grandes occasions est en fin,
Mort Gouverneur de cette
Citadelle aagé de 84 ans, le 4^e
jovr de l'année 1697. Passant
qui lirés cecy Priés Diev pour son ame.

La Damelle sa légataire
universelle a donné, par sa pietté
et pour mémoire, à cette chapelle,
une croix, une encensoire et navette
et une lampe tout d'argent avec d'autres
ornemens marqués aux armes dv desvinct
icy empreinte.

§ II. SÉPULTURE DE CHARLES DE LA RIVIÈRE, SEIGNEUR DU FRESNE, TROISIÈME GOUVERNEUR PARTICULIER DE LA CITADELLE.

Le successeur immédiat du chevalier Antoine de La Caille fut messire Charles de La Rivière, seigneur Du Fresne, issu d'une famille que l'on croit originaire de la Normandie, mais que l'on trouve établie en Lorraine dès le commencement du XVII^e siècle, et dont les descendants habitent encore le pays Messin ⁽¹⁾.

On sait que Louis XIV, une fois maître de la citadelle de Cambrai, la fit agrandir et fortifier de nouveau par Vauban; il la désigna pour recevoir ensuite l'une des huit compagnies de cadets gentilshommes, formées en vertu de son ordonnance du 7 mars 1680.

M. de La Rivière, qui était, en 1681, major de la ville de

(1) Renseignement à nous fourni par un descendant, en ligne collatérale, de notre gouverneur, M. Albert de La Rivière, officier au 61^e de ligne, actuellement en garnison à Cambrai. — Nous devons à ce même officier une Notice généalogique sur sa famille que le défaut d'espace nous interdit de reproduire ici.

Bouchain, fut nommé, à cette époque, lieutenant du roi dans la citadelle de Cambrai. Ses capacités lui valurent le titre de capitaine des cadets.

Chacune de ces compagnies était composée de 600 fils de famille, et commandée par douze officiers et quatre sergents; six tambours marchaient à leur tête; ils avaient un *aumônier spécial*, un *maître de mathématiques*, un *maître en fait d'armes*, et un *maître à danser*. Leur uniforme était un habit bleu avec veste et parements rouges, les boutons dorés; enfin la compagnie, dont l'effectif s'élevait à environ 5,000 hommes, occupait le quatrième rang parmi les troupes de la maison du roi ⁽¹⁾.

(1) *Carte générale de la monarchie et du militaire de la France*, par PIERRE LE MAN DE LA JAISSE, p. 2 et 8.

Nous croyons opportun de donner ici, dans l'intérêt de l'histoire des familles, les noms des jeunes gens de la compagnie des cadets-gentils-hommes, morts pendant leur séjour à Cambrai, dans l'hôpital Saint-Jean. Nous avons relevé ces noms dans les registres de l'État-Civil :

MM. De Rouilly, mort le 11 novembre 1690.
De la Vernière, mort le 15 novembre 1690.
De Rialin, mort le 18 novembre 1690.
De Gière, mort le 2 mars 1691.
Gaude, mort le 6 juillet 1691.
De Saint-Clément, mort le 15 février 1692.
Jean Lelut (de Coursy), mort le 24 juin 1693.
D'Alimoncourt, mort le 30 novembre 1693.
Planquet, mort le 30 novembre 1693.
François Jolly (de Corbie), mort le 26 février 1693.
Christophe Phores, irlandais, mort le 29 mai 1693.
Charles de Marest, seigneur de Bauvens, mort le 20 janvier 1694.
Bigot ou Bigaus (*sic*), mort le 19 mars 1694.
Tamanacq, mort le 24 mai 1694.
De la Haye (de l'Anjou), mort le 16 août 1694.

Nous perdons les traces du séjour de la noble compagnie dans notre citadelle après la date du 16 août 1694, ce qui nous ferait supposer qu'elle a pu changer de résidence, à moins que le licenciement de ce corps de jeunes gens de famille ne remontât à cette époque; conjecture justifiée par cette assertion, très-authentique, de M. Camille Rousset : « En 1692, on cessa d'admettre de nouveaux cadets; en 1694, ceux des anciens qui n'étaient pas devenus officiers, furent répartis, comme au temps jadis, dans les compagnies des régiments. » *Histoire de Louvois*, t. III, p. 314 de l'édit. in-12.

En 1690, le professeur de mathématiques de la compagnie de notre citadelle publia deux ouvrages spéciaux; il dédia l'un à monseigneur Jacques-Théodore de Bryas, archevêque de Cambrai, dont il fit graver les armes en tête du volume qu'il intitula : « *Traité de l'arithmétique à l'usage de la Compagnie des Gentils-hommes de garnison dans la citadelle de Cambray*, par le sieur M. Pinaut-des-Jaunaux, escuier, docteur ès-loix de la Faculté de Douay, professeur du roy ès-mathématiques dans la compagnie des gentils-hommes de Cambray (1). »

Le second ouvrage, devenu rare aujourd'hui, est un traité de géométrie au même usage que le premier, avec cette ingénieuse épigraphe, doublement parlante, choisie dans les *Églogues* de Virgile : « *Fraxinus in sylvis pulcherrima, pinus in hortis*, » placée au-dessus d'une vignette sur bois, gravée pour la circonstance.

La dédicace que M. Pinaut-des-Jaunaux fit de sa géométrie à M. Charles de La Rivière, seigneur du Fresne, dont il rappelle les titres et les qualités, est surmontée des armes du gouverneur. On nous permettra de citer cette dédicace in-extenso, à cause des détails curieux qu'elle contient :

« Monsieur,

« J'oublirois la tendresse qu'un père a pour ses enfans, un auteur pour ses ouvrages, si je ne vous offrois pas celui-cy : il y a longtemps que cette géométrie

(1) Douay, Mairesse, 1690, petit in-4°. Notre exemplaire est aux armes de l'auteur : Trois pommes de pin renversées 2 et 1, l'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de lambrequins. M. Mathieu Pinaut des Jaunaux, homme savant et érudit, fut nommé le 26 avril 1692, échevin de Cambrai; il publia des commentaires sur les *Coutumes générales de la ville de Cambray*, etc., Douai, Mairesse, 1691. On voit dans l'extrait du privilège du Roi, mis en tête de cet ouvrage, qu'il y est qualifié, par Louis XIV, d'avocat en notre parlement de Tournay et notre professeur ès-mathématiques de notre compagnie des gentils-hommes de la citadelle de Cambray. Nous avons encore de lui une *Histoire du parlement de Tournay*. Valenciennes, Henry, 1701. Il était alors conseiller du Roi et président à mortier dudit parlement. De 1702 à 1715, il publia un recueil d'*Arrêts notables des parlements de Tournay, de Cambray et de Douay*, etc., etc. Pinaut des Jaunaux épousa Marie Madeleine Ballique (farde de notre cabinet : Autographes et documents biographiques cambrésiens. — Série des légistes.)

vous doit tous ses succès ; c'est à vos soins infatigables qu'elle est redevable de la gloire, qu'elle a , d'avoir donné cinq ou six ingénieurs au Roy et d'avoir rendu plusieurs autres gentils-hommes capables de l'être. Il est donc naturel qu'elle recherche votre protection, et qu'après s'être formée et reformée par le travail de plusieurs années dans l'ombre de l'école , elle ne paroisse au grand jour que sous les auspices de celui qui a contribué à sa perfection et à sa réputation. Ce n'est pas d'aujourd'hui que mes ouvrages ont ambitionné l'honneur que vous faites à ma Géométrie ; mon Histoire des Abissins vous avoit choisi pour protecteur avant de paroltre, et toutes mes études vous ont toujours consacré leurs premiers fruits. Je ne doute pas que tout le monde n'applaudisse à mon choix et ne louë mon zèle , puisqu'il ne m'est pas moins avantageux de me mettre à l'abry de votre faveur, qu'il m'est glorieux d'en faire éclater ma reconnaissance ; mais on ne sçait pas tous les motifs qui m'y engagent ; chacun est bien convaincu de l'estime que le plus grand Roi qui fut jamais fait de votre mérite, et du crédit que vous avez auprès du plus éclairé ministre que la France ait porté. Le commandement de la citadelle de Cambrai après sa réduction , la direction des travaux et fortifications de la dite place comme de la ville , et la conduite de plus de 2 500 gentils-hommes qui ont été élevés dans votre compagnie , sont des marques considérables et publiques de leur confiance ; mais tout le monde ne leur a pas entendu, comme moi, faire l'éloge de votre capacité et de cet esprit désintéressé qui vous fait en toutes choses ménager les intérêts du Roy avec un soin plus scrupuleux que vous ne feriez les vôtres , ce qui est très-rare dans la corruption du siècle : ouy, Monsieur, j'en suis un témoin que l'on croira aisément puisqu'il n'y a personne que votre intégrité ne fasse convenir, que toutes les louanges sont au-dessous de votre mérite. C'est pour cette même raison que je n'entreprends point icy de les publier ; je sçay que votre modestie fait le caractère particulier de votre vertu , et d'ailleurs , il me suffit que vous receviez les marques respectueuses de mon devoir et du zèle avec lequel je suis, Monsieur, votre très-humble, très-obéissant et obligé serviteur.

DES JAUNAUX. •

M. de La Rivière eut la douleur de perdre , à Cambrai, son fils unique René-Louis, capitaine au régiment de Champagne. Ce jeune homme décéda le 8 janvier 1693 dans sa vingt-huitième année, et fut enterré dans l'église de St.-Louis de la citadelle.

Nous voyons, dans le registre du maître-d'hôtel de Fénelon , que notre lieutenant du roy dina au palais archiépiscopal le 12 avril 1696 , en compagnie de MM. de Lestan et de Bezelle.

Nommé gouverneur de la citadelle de Cambrai au commencement

de 1697, M. de La Rivière mourut le 3 juin 1720, à l'âge de 92 ans ; on l'inhuma le lendemain devant la porte de la sacristie, dans le chœur de cette église où reposaient déjà les cendres de son fils.

Au sommet du monument que l'on a érigé à sa mémoire, se trouvent dans un écusson les armes de sa famille, sans indication de couleurs : cinq têtes de dauphins en sautoir, regardant à senestre, l'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de lambrequins.

Icy repose Messire CHARLES DE
LA RIVIÈRE, SG^r DU FRESNE,
Chevalier de l'ordre
militaire de Saint-Louis, qui,
après avoir servi 75 ans pendant
lequel temps il s'est trouvé
à plusieurs sièges et batailles,
Commandé une Compagnie
de Six Cents
Gentils hommes
entretenus pour le service
de Sa Majesté
dans cette citadelle
dont il a été gouverneur
l'espace de 23 ans, décédé
le 3 de Juin 1720.
Requiescat in pace.

§ III. ACTE DE DÉCÈS DE THOMAS DE GISAR, QUATRIÈME GOUVERNEUR PARTICULIER DE LA CITADELLE.

Entre le sire Du Fresne dont nous venons de parler et le sire de La Forcade, dont nous allons maintenant entretenir le lecteur, se place un quatrième gouverneur particulier de la citadelle de Cambrai, Thomas de Gisar. Nous ne le mentionnerons ici que pour mémoire, puisque nous ne pouvons joindre sa pierre tumulaire, devenue introuvable, à celle de ses prédécesseurs ni de son

successeur. Les registres de l'état-civil de Cambrai (t. LIII, p. 47) contiennent son acte de décès.

Le 28 aoust 1724 est mort à Metz en Couture, village sur le chemin de Cambrai à Péronne, environ les huicts heures du soir, Messire Thomas de Gisar, brigadier des armées du roy, chevalier et gouverneur de la citadelle de Cambrai, et fut enterré le 30 du mois aoust 1724 sur le huicts et demye du matin, dans le chœur de l'église de la dite citadelle.

En foy de quoy j'ay signé.

ALEXIS GENTIL, aumônier.

§ IV. PIERRE SÉPULTURALE DE ROBERT DE LA FORCADE, CINQUIÈME GOUVERNEUR PARTICULIER DE LA CITADELLE.

Les mêmes registres nous font connaître que la citadelle de Cambrai reçut, sous Louis XV, une des six compagnies de cadets réorganisées par ce monarque en 1726. Ces six compagnies, de cent hommes chacune, ayant été fusionnées en 1728, de manière à n'en plus former que deux, furent dirigées sur Metz et sur Strasbourg, et ne reparurent jamais dans notre ville.

L'extrait qui constate la présence momentanée des nouveaux cadets à Cambrai, en 1727, nous révèle en même temps le léger conflit de juridiction, auquel donna lieu leur séjour dans la citadelle.

Le seize novembre 1727..... M^r Nicolas de Frohart, né à Saint-Etienne, diocèse de Boulogne, âgé de 17 ans, cadet de la compagnie des Gentils-hommes entretenus pour le service du Roy dans cette citadelle, fut administré par M. Gosset, aumônier de la dite compagnie des Gentils-hommes; c'est pourquoi il y a eu une difficulté entre Monsieur le curé de Sainte-Marie-Madeleine et Monsieur son vicaire, en qualité d'aumônier dudit hôpital de Saint-Jean; M. Gosset, aumônier de la dite compagnie et moi, curé de la dite citadelle, pour qui il aurait droit d'administrer les sacrements aux dits gentils-hommes cadets, malades à l'hôpital. Nous avons été tous quatre ensemble au vicariat pour avoir la résolution; il fut donc résolu que le curé de la citadelle avait droit et juri-

diction d'administration des sacrements aux gentils-hommes cadets malades à l'hôpital de Saint-Jean en Cambray.

Je certifie avoir fait les funérailles sans aucune opposition ; en foy de quoi , J'ay signé jour et an que dessus.

A. GENTIL, aumônier et curé de la citadelle.

M. Robert de Forcade, sous le gouvernement de qui ces incidents se produisirent, mourut le 11 novembre 1734, à cinq heures du soir, 25 jours après la célébration, dans Cambrai, de grandes réjouissances pour la victoire de Guastalla ⁽¹⁾. Il fut enterré le 13 du même mois dans le chœur de l'église St.-Louis de la citadelle. Son inscription funéraire, où l'on rappelle sa libéralité envers l'église et envers les pauvres, est surmontée des armes de la maison de Forcade : d'azur à la fasce d'or, accompagné en chef d'un trèfle d'argent et en pointe d'un croissant de même ; l'écu timbré d'une couronne de marquis.

D. O. M.

Icy repose le corps
de Messire ROBERT DE LA FORCADE,
chevalier de l'ordre militaire
de Saint-Louis,
gouverneur de la citadelle
de Cambray, bienfacteur
de cette église et des pauvres,
qui est décédé le 11 9bre
1734,
agé de quatre-vingt-neuf ans.
Requiescat in pace.

Les pierres tumulaires d'Antoine de La Caille, de Charles de La Rivière et de Robert de La Forcade, ont été connues de M. Bruyelle, qui en a publié le texte ⁽²⁾ sans les décrire et sans y joindre aucune notion sur les personnages qui y sont mentionnés.

(1) Cette fête eut lieu le 17 octobre 1734 et coûta à la ville 659 florins, 6 patars, 8 deniers. (Comptes de la ville, 1734 à 1735.)

(2) *Monuments religieux de Cambrai*, p. 138-139,

INSCRIPTION TUMULAIRE DU SECRÉTAIRE D'AMBASSADE LE MARIÉ.

Si le corps diplomatique réuni à Cambrai de 1720 à 1725 , pour la tenue du congrès malicieusement appelé le *Congrès des plaisirs*, se distingua surtout par ses fêtes nombreuses et splendides , il vit aussi arriver des jours de deuil où il eut l'occasion de déployer aux yeux de Cambrésiens le triste éclat de ses pompes funèbres.

L'ambassade du roi d'Espagne avait pour secrétaire un gentil-homme nommé don Peul , qui décéda à Cambrai et fut inhumé dans le chœur de l'église paroissiale de St.-Nicolas , *avec beaucoup de pompe et plusieurs cérémonies inconnues dans ce pays*.

Il fut , dit un de nos manuscrits déjà cité, *le seul des membres du congrès qui mourut à Cambrai*, ce en quoi l'auteur de notre ouvrage se trompe évidemment. La preuve de son erreur est écrite sur un marbre tumulaire qui a été retrouvé dans le jardin de l'ancienne abbaye de St.-Aubert, et dont nous devons la possession à la générosité de M. Parsy, fils, membre du Conseil municipal.

Icy gist honorable
homme LE MARIÉ
...NS Secrétaire de Mon
le chevalier de Camilly,
envoyé extraord^e
ministre plénipotentiaire de l'ordre
de Malte au Congrès de
Cambray, décédé le 4 7bre
1724, âgé de 23 ans.
Requies cat in pace.

Une lacune qui existe dans les registres de l'état civil de Cambrai, de la première moitié du XVIII^e siècle, ne nous permet pas de fixer le lieu de la sépulture de notre jeune attaché d'ambassade.

M. de Camilly, son chef, avait été chargé, en 1723, de représenter à Cambrai l'ordre de Malte en remplacement du chevalier de Laval-Montmorency, rappelé par le grand-maître.

**TABEAU DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS DE FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER AVEC LESQUELLES CORRESPOND
LA COMMISSION HISTORIQUE.**

(1^{er} août 1866.)

ABBEVILLE.	Société d'émulation.
AMIENS.	Société des Antiquaires de Picardie.
ANGERS.	Commission archéologique de Maine-et-Loire.
ARRAS.	Académie des Sciences, des Lettres et des Arts.
_____	Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais.
AUTUN.	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts.
AUXERRE.	Société des Sciences historiques et naturelles.
AVESNES.	Société archéologique de l'arrondissement.
BEAUVAIS.	Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise
BÉZIERS.	Société archéologique.
BORDEAUX.	Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
_____	Commission historique de la Gironde.
BOULOGNE S/M.	Société académique.
BOURGES.	Commission historique du Cher.
BREST.	Société académique.
BRUXELLES.	Académie. — Commission Royale d'Histoire de Belgique.

La Commission envoie ses publications aux Archives départementales du Nord, au Cercle du Nord, à Lille, à l'Association Lilloise, ainsi qu'aux Bibliothèques communales de Lille, Roubaix, Armentières, Tourcoing, Lomme, Avesnes Maubeuge, Cambrai; Le Câteau, Donal, Dunkerque, Bergues, Bourbourg, Esquelbecq, Bailleul, Valenciennes et Saint-Amand.

CARN.	Société française pour la conservation des monuments historiques.
_____	Société des Antiquaires de Normandie.
_____	Société Linnéenne de Normandie.
CHALON-S/S. ^{ne}	Société d'Histoire et d'Archéologie.
CAMBRAI.	Société d'émulation.
DIJON.	Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
_____	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
DOUAI.	Société Impériale et Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts.
DUNKERQUE.	Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences des Lettres et des Arts.
_____	Comité flamand de France (siège à Dunkerque et à Lille.)
GAND.	Comité central de publication des Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
_____	Messenger des Sciences historiques. — Revue des Actes de la Bibliographie en Belgique.
LILLE.	Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole.
_____	Comité flamand de France (Siège à Lille et à Dunkerque.)
_____	Conseil central de Salubrité.
_____	Société centrale de Médecine du département du Nord.
_____	Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.
MARSEILLE.	Union des Arts.
METZ.	Académie Impériale.
_____	Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.
NAMUR.	Société archéologique.
NANCY.	Académie de Stanislas.
NEVERS.	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
ORLÉANS.	Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS.	Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
_____	Comité Impérial des Travaux historiques et des Sociétés savantes.
_____	Société de l'Histoire de France.

POITIERS.	Société des Antiquaires de l'Ouest.
ROUEN.	Académie Impériale des Sciences , Belles-Lettres et Arts.
	Commission des antiquités départementales de la Seine-Inférieure.
ST-ETIENNE.	Société Impériale d'Agriculture , Industrie , Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire.
ST-OMER.	Société des Antiquaires de la Morinie.
SENS.	Société archéologique.
SOISSONS.	Société archéologique et historique.
STRASBOURG.	Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
TOULON.	Société des Sciences , Belles-Lettres et Arts du département du Var.
TOULOUSE.	Société impériale archéologique du midi de la France.
TOURNAI.	Société historique et littéraire.
VALENCIENNES.	Société d'Agriculture , Sciences et Arts.
VERDUN-S/MEUSE.	Société philomathique.
YPRES.	Société historique , archéologique et littéraire.

SUPPLÉMENT

A LA

Liste générale des Membres résidants et correspondants de la Commission historique,

Publiée dans le 8^e volume, page 437.

(1^{er} août 1866.)

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
RECTIFICATIONS.				
1839, 15 novembre.	DE BEAUMONT, doct. en médecine, président de la Soc. d'Emulation.	Cambrai.	Correspondant	Décédé.
1841, 25 janvier.	DECAUDAVEINE, juge d'instruction.	Lille.	Résidant.	Conseiller à la Cour Impériale de Douai.
Id.	DIBOS, receveur particulier des finances.	Dunkerque.	Correspondant	Réside à Paris.
Id.	QUENSON, juge au Tribunal civil.	Hazebrouck.	Id.	Décédé.
1845, 18 août.	RANDOUIN, secrétaire général de la Préfecture.	Lille.	Résidant.	16 août 1845, président de la Commission en remplacement de M. de Contencin. — 1846, préfet de la Loire. — Réside actuellement à Paris.
1849, 3 janvier.	BALSON, conseiller de Préfecture.	Lille.	Résidant.	A quitté le départe- ment. — Réside à Amiens.
1859, 30 juillet.	PAEILE, bibliothécaire de la ville.	Id.	Id.	A cessé de prendre part aux travaux de la Commission
Id.	DESCHOTT, avocat, membre du Conseil général.	Hazebrouck.	Correspondant	Délégué pour présider le sous-comité d'Ha- zebrouck en rem- placement de M. Quenson, décédé
1861, 25 mai.	DE LOYER DE SAINTE-SUZANNE, sous préfet.	Cambrai.	Id.	Actuellement sous- préfet de Meaux.
Id.	DAVID, ancien magistrat.	Wemaers- Cappel.	Id.	Actuellement à Lille.

MEMBRES NOUVEAUX.

1866, 5 juin.	DE SAULCY, membre de l'Institut, sénateur.	Paris.	Honoraire.	Faisait partie de la Commission depuis le 20 février 1846, comme memb. cor.
Id.	PAILLARD, préfet du Pas-de-Calais	Arras.	Id.	

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1866, 5 juin.	L'Abbé COCHET, correspondant de l'Institut.	Dieppe.	Honoraire.	
Id.	GRIMON, inspecteur de l'instruction primaire de l'arrondis. de Lille.	Lille.	Résidant.	
Id.	DE NORQUET, propriétaire, mem- bre de la Société impériale des Sciences.	Id.	Id.	
Id.	DELATTRE, receveur municipal, membre de la Société des Anti- quaires de Picardie.	Cambrai.	Correspondant.	
Id.	LEFEBVRE dit FABER, professeur au collège de Cambrai, corres- pondant du Ministère de l'Ins- truction publique.	Id.	Id.	
Id.	L'Abbé BONIFACE, professeur au collège de Saint-Amand. . . .	Saint-Amand	Id.	
Id.	DE BOUTTEVILLE (baron), mem- bre du Conseil général	Hornaing.	Id.	
Id.	DEBERDT, César, percepteur, se- crétaire de la Société d'agricul- ture de l'arrondissement	Hezebrouck	Id.	
Id.	VERHLEWEYDE, Gustave, secré- taire de la Sous-Préfecture. . .	Id.	Id.	

TABLE ANALYTIQUE

DES PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE ET DES SOUS-COMITÉS D'ARRONDISSEMENT.

IX^e VOLUME.

A

Abbaye d'Anchin (Voir Pecquencourt, p. 266).

Alard, Adélard ou Adalard, vicomte du pays de Flandre. Communication de M. ADVIELLE, p. 12.

——— Rapport de M. Ed. VAN HENDE, p. 17.

(Voir Domerie d'Aubrachs.)

(Voir Souvenirs de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron).

Anciennes coutumes de Lille. Mémoire de M. BRUN-LAVAINNE, p. 256 (Voir Lille).

Anciennes circonscriptions romaines ou gallo-romaines, p. 248, 255.

Anciennes mesures de superficie agraire. Recherches de M. TAILLIAR, p. 231, 258, 263.

Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger, publié par M. le comte d'HÉRICOURT, p. 11.

Archéologie des Flandres. Travail de M. Lucien DE ROSNY, p. 16.

Archéologie militaire. Travail de M. DE SAULCY, p. 232.

Archives des anciennes abbayes, p. 265.

Archives de l'ancien Parlement de Flandre reposant au Greffe de la Cour impériale de Douai. Classement, p. 266.

Archives communales. Mesures à prendre pour assurer leur conservation, p. 246.

Archives départementales. Circulaire de M. SAINT-JOANNY, de Thiers, p. 49.

Armentières. Son étymologie, p. 265.

Armoiries. Armoiries des communes des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai, p. 6, 7.

Avelin. Notice intitulée : une Visite à l'église d'Avelin, par M. MANTOULÉ, p. 244.

——— Rapport de M. DE MELUN, p. 247.

B

Bataille de Bouvines. Dessin du monument commémoratif érigé en 1863, p. 11.

——— Notice par M. CHON, p. 15.

(Voir Monuments commémoratifs.)

Bataille de Cassel ou de Peene (Voir Monuments commémoratifs).

Bataille de Denain. Chansons et vaudevilles inédits. Communication de M. CELLIEZ, correspondant à Valenciennes, p. 242.

——— Rapport de M. CHON, p. 247.

Bibliothèques des écoles primaires. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, p. 7.

C

Cambrai. Biographie des évêques au XVI^e siècle, p. 227.

Carte des Gaules, p. 238.

——— Un exemplaire est mis à la disposition de la Commission historique, p. 240.

(Voir Voies gauloises et romaines.)

Cartulaires des abbayes de femmes, p. 265.

Cassel. Recherches historiques sur les seigneurs, châtelains et gouverneurs de Cassel des XI^e, XII^e et XIII^e siècles, par M. le docteur DE SMYTTÈRE . p. 244.

Christine de Lallain, princesse d'Épinoy. Notice de M. le comte DE MELUN, p. 244.

Chroniques locales (le Chronicon St-Amati ou Liber Argenteus). Observations de M. TAILLIAR, p. 261.

Collégiale de Saint-Amé, à Douai, p. 259.

Commission historique. Publication et échange du bulletin avec d'autres sociétés, p. 6, 7, 14, 16.

_____ Liste générale des membres depuis la création de la Commission, p. 10.

_____ Absence des membrss aux séances, p. 13.

_____ Remise du diplôme, p. 15, 269.

_____ Décès de M. VALLON, préfet du Nord, regrets exprimés, p. 228.

_____ Décès de M. QUENSON, président du sous-comité d'Hazebrouck, p. 228.

_____ Rapport annuel au Préfet, p. 230.

_____ Allocation de subsides, p. 230.

_____ Classement de la bibliothèque, p. 233.

_____ Visite à M. PIÉTRI, Préfet du Nord, p. 236.

_____ M. DESCHODT, membre correspondant à Hazebrouck, est désigné pour présider le sous-comité d'arrondissement, p. 238.

_____ Candidats au titre de membres résidants et correspondants, p. 245.

_____ Impression du 9^e volume du Bulletin, p. 249.

_____ Nomination de membres. Acceptation et installation des titulaires, p. 251-256.

_____ Distribution du Bulletin, p. 265, 269.

Compte d'aydes de Lille, Douai et Orchies, en 1550, comparé à l'impôt direct en 1862. Communication de M. V. DERODE, p. 19.

_____ Rapport de M. A. DESPLANQUE, p. 238, 269.

Concours. Programmes de prix proposés par les sociétés, p. 232 234.

D

Découvertes d'antiquités romaines (Voir Tumuli et Sainghin-en-Mélantois, p. 244.

Documents historiques se rattachant à l'histoire des Etats de Flandre, transmis par M. le baron DE GIBARDOT, correspondant à Nantes, p. 8, 9, 14.

Documents relatifs à l'histoire du pays, mis à la disposition de la Commission historique, par M. L. DE ROSNY, p. 227, 231.

Domérié d'Aubrachs. Travail de M. ASSELIN, p. 262.

(Voir Alard, Adelard ou Adalard et souvenir de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron.)

Douai. — Voir collégiale de Saint-Amé, p. 259.

——— Ancien séminaire Hattu, inscription, p. 267.

Dunkerque. — (Voir église de Saint-Jean-Baptiste.)

E

Eglise de Saint-Jean-Baptiste à Dunkerque. Projet de restauration du chœur, p. 19.

——— *de Gravelines*. Monument élevé à la mémoire de BARBIER DE METZ, p. 231.

——— *de West-Cappel*. Projet de restauration. Mesures à prendre pour assurer la conservation des pierres tombales et d'un tombeau relevé, p. 237. Lettre de M le Préfet, p. 246.

——— *de Vred*. Inscriptions, p. 266.

Églises de l'arrondissement de Dunkerque. Portions plus ou moins considérables en opus incertum, p. 267.

Épigraphie cambrésienne. P. 247, 254.

——— *de l'arrondissement de Douai*. P. 260.
(Voir inscriptions funéraires et monumentales).

F

Fiefs de Tourcoing et des Pourtrains, p. 9.

Fouilles. — (Voir Merkeghem).

G

Gravelines.— (Voir église, monument de BARBIER DE METZ), p. 231.

I

Inscriptions funéraires et monumentales. Communication de M. DELATTRE de Cambrai, p. 17, 247, 254.

_____ de M. CELLIER, correspondant à Valenciennes, p. 19.

_____ Observations du sous-comité de Cambrai, p. 20, 257.

_____ Relevé des inscriptions de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, par M. DE LA PHALECQUE, p. 20.

_____ Inscriptions relevées à Lille et à Neuf Berquin, p. 232.

_____ Dans l'église de Vred, p. 266.

_____ Inscription rappelant l'ancien séminaire HATTU, à Douai, p. 267.

Instituteurs primaires.— Envoi de renseignements à la Commission historique, p. 17, 20.

_____ Rapport de M. Chon, p. 234.
(Voir statistique archéologique.)

Inventaire des objets d'art et d'archéologie, existants dans les églises, musées, collections publiques et particulières. Travail de M. l'abbé CARNEL, sur l'église Saint-André de Lille, p. 10, 13.

_____ Adoption d'un plan pour le travail général, p. 13.

_____ Travail de M. l'abbé DEHAISNE sur l'église Saint-Pierre à Douai, p. 14, 226, 258.

L

Lille.— Monument de l'ancienne porte de Paris élevé en 1682 à la gloire de Louis XIV et à la réunion de Lille à la France. Vœu exprimé pour sa conservation, p. 252.

_____ relation inédite du siège de 1708, p. 227. Anciennes coutumes, p. 256.

Lois des bourgs et villages du Nord de la France, p. 265.

M

Médailles et objets d'archéologie.— Mesures pour assurer la conservation des objets trouvés, p. 12.— (Proposition de M. CHARLES VINCENT, p. 42.)

Médailles de corporations et de pèlerinages religieux, p. 231.

Merkeghem.— Fouilles pratiquées par M. COUSIN, p. 19.

Monnaies anciennes. Rapport de M. CH. LEURIDAN sur une découverte à Roubaix, au hameau de la Fontenerie, p. 238.

———— Rapport de M. ED. VAN HENDE sur une découverte à Loos, p. 240.

———— à Lille d'un jeton inédit, monnaie de Flandre. (1488.) p. 256.

Mont des Tombes (Voir Sainghin-en-Mélantois).

Monument commémoratif de la Bataille de Bouvines, p. 15.

———— de la bataille de Cassel. (Inauguration.) p. 232.

———— de la réunion de Lille à la France. (Voir Lille, ancienne porte de Paris.) p. 252.

Mottes.— (Voir Tumuli.)

O

Objets d'archéologie. (Voir médailles.)

Ouvrages offerts à la Commission, p. 5, 8, 10, 14, 15, 18, 225, 228, 233, 236, 239, 241, 245, 249, 255.

———— ayant donné lieu à des rapports : l'Administration sous l'ancien régime : Les intendants de la généralité d'Amiens, Picardie et Artois, par M. DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE. Rapport de M. A. DESPLANQUE, p. 227.

———— 3^e livrai-on du *Messager des sciences historiques* publié à Gand, renfermant, 1^o un travail de M. J. J. P. PROUST sur les réfugiés anglais et irlandais en Belgique : 2^o la musique aux Pays Bas avant le XIX siècle par M. EDMOND VAN DER SKELEN. Rapport de M. A. DESPLANQUE.

P

Pecquencourt.— Ancienne tenture de cuir présumé provenir de l'abbaye d'Anchin, p. 266.

- Poteries romaines trouvées à Bourbourg et à Cappellebrouck*, p. 17.
Portus Itius.— Communication de M. GONTIER, p. 11, 268, 269.
Projet d'assassinat de Philippe-le-Bon, par les Anglais, 1424, 1426.
Mémoire de A. DESPLANQUE.

S

- Sainghin-en-Mélantois*.—Mont des Tombes. Découvertes d'antiquités romaines, p. 244. (Voir Tumuli.)
Saint-Amand.—Histoire de la ville et de l'abbaye, par M. DE COUR-
MACEUL, correspondant à Nantes, p. 247.
Société française d'archéologie.—Trente-troisième session du congrès
archéologique de France à Douai, p. 252.
Sociétés savantes.—Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction
publique relative à leur réunion générale à Paris, le
7 avril 1866, p. 239.
——— Compte-rendu de la solennité, par MM. DE GODEFROY-MENIL-
GLAISE et CARLIER, qui y ont représenté la Commission,
p. 247.
Sous-comités d'arrondissement. Procès-verbaux des séances. *Dun-*
kerque, p. 6, 9, 11, 19.
——— *Cambrai*.— Séance du 5 mai. Réponse à des obser-
vations, p. 19, 20.
——— *Douai*.— p. 6, 226, 231, 242.
——— *Avesnes*.— p. 242.
Souvenirs de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron),
par M. ASSELIN, correspondant à Douai, p. 20. (Voir
Alard, Adelard ou Adalard et Domerie d'Aubrack.)
Statistique archéologique du département.— p. 7, 19, 226, 232,
236, 238.
——— Notes recueillies par les instituteurs primaires de l'ar-
rondissement de Lille et déposées par M. l'Inspecteur
GRIMON, p. 244.
——— Projet de la carte générale du département, par
M. VERCOSTRE, p. 248.
——— Révision du travail de l'arrondissement de Lille, par
M. ED. VAN HENDE, p. 252.

Statistique archéologique du département. — Révision du travail de l'arrondissement de Cambrai, par M. BRUYELLE, p. 257.

———— de l'arrondissement de Douai, par M. BRASSART FILS, p. 260.

Statistique féodale. — Travail de M. TH. LEURIDAN, p. 7.

———— Dénombrement des fiefs de Tourcoing et des Poutrains, p. 9.

———— Arrondissement de Douai, p. 264.

T

Templiers. — Recherches sur l'Institution, p. 268.

Tumuli. — Proposition de sous-comité de Dunkerque, p. 6, 9,

———— Projet de questionnaire, p. 11, 12, 14.

———— Lettre de M. l'abbé COCHET, relative à la question des *tumuli*, p. 243.

———— Investigations dans le Boulonnais, p. 267, 268.

(Voir Sainghin-en-Mélantois : découvertes d'antiquités romaines.)

V

Valenciennes. — Chronologie des magistrats de cette ville au XVI^e siècle, p. 227.

Voies gauloises. — Chemin dit des postes conduisant de Lille à Seclin, par Wattignies, p. 232.

Voies romaines. — Carte de M. TAILLAR, p. 13, 16.

———— Chemin dit de Messine, p. 233.
(Voir carte des Gaules.)

W

West-Cappel. (Voir église.)

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE IX^e VOLUME.

	Pages.
Extrait des procès-verbaux de la Commission de janvier à juin 1865	5
Monument de Bouvines, notice par M. CHON.	21
Poteries découvertes à Bourbourg et à Cappellebrouck. Note par M. DE COUSSEMAKER.	25
Un souvenir de la Flandre dans les montagnes du Rouergue (Aveyron), par M. A. ASSELIN.	27
Statistique archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. . .	35
Rapport sur l'ouvrage de M. DE BOYER DE SIE-SUZANNE ayant pour titre: Les Intendants de la généralité d'Amiens (Picardie et Artois), par M. A. DESPLANQUE.	207
Extrait des procès-verbaux de la Commission, de juillet 1865 à juillet 1866.	225
Rapport de M. CHON sur les communications faites par MM. les instituteurs primaires.	234
Rapport de M. Ed. VAN HENDE sur une découverte de monnaies anciennes, à Loos.	240
Lettre de M. l'Abbé COCHET, correspondant de l'Institut à Dieppe, relative à la question des sépultures anciennes et des TUMULI.	243
Vœu formulé pour la conservation du monument de l'ancienne porte de Paris à Lille.	252
Extrait des procès-verbaux des Sous-Comités (année 1865) .	257
Rapport à M. le Préfet sur les travaux de la Commission pendant l'année 1864-1865.	270
Rapport sur une trouvaille de médailles à Roubaix, par M. Th. LEURIDAN.	273

Rapport sur la notice de M. MANTOULÉ : Une visite à l'église d'Avelin, par M. le Comte DE MELUN.	276
Chansons et vaudevilles sur la bataille de Denain, (Extraits d'un recueil manuscrit appartenant à la bibliothèque publique de Valenciennes.) envoi de M. CELLIER, rapport de M. CHON.	279
Notice sur Christine de Lallain, princesse d'Épinoy, par M. le comte DE MELUN.	286
Recherches historiques sur les seigneurs, châtelains et gouverneurs de Cassel, des XI ^e , XII ^e et XIII ^e siècles, par M. le docteur P. J. DE SMYTERE.	299
Epigraphie Cambrésienne Inscriptions funéraires et monumentales appartenant à la collection de M. Victor DELATTRE et présentées par lui à la Commission historique. Rapport sur cette communication par M. A. DESPLANQUE.	345
Tableau des sociétés et des associations de France et de l'étranger avec lesquelles correspond la Commission (1 ^{er} août 1866.)	389
Supplément à la liste générale des membres résidants et correspondants depuis la création de la Commission (14 novembre 1839 jusqu'au 1 ^{er} août 1866).	393
Table analytique des procès-verbaux de la Commission et des Sous-Comités d'arrondissement.	395
Table des matières	403



52

